C.E. DAIGNEAULT
DEPT. DES ACHATS
ED.MONTREAL

ISEM. - OSAM.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL 5¢ | Montréal, mardi 12 juin 1962 / saint Guy

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 201 • 4 CAHIERS • 60 PAGES

SOMMAIRE

Annonces classées / 40 à 48
Campagne électorale / 31
Comiques / 49
Courrier de Pauline / 12
Décès, Naissances, etc. / 56
Editorial / 4
Finance / 38, 39
Horoscope / 36
Information étrangère / 51
Les Tribunaux / 9
Mots croisés / 37
Radio et Télévision / 36
Session provinciale / 31 et 35
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 52 à 55
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 36

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE. — MAXIMUM : 70
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Devant d'imposants auditoires

Un double appel aux Québécois

Avec le NPD, le Québec grandira
—M. Douglas

par **Louis CLICHE**

Dans un ultime effort pour conquérir le Canada français, le chef fédéral du Nouveau Parti Démocratique, M. T. C. Douglas, a reconnu, hier soir, à Montréal, que le gouvernement du Québec constituait l'instrument le plus important au service de l'épanouissement des Canadiens français.

L'ancien premier ministre de la Saskatchewan — qui a longuement traité de "l'unité bi-nationale" — a cependant récolté les plus bruyantes ovations de ses quelque 3,500 auditeurs quand il a répété la position de son parti sur la question des armements nucléaires.

Le leader âgé de 56 ans a littéralement soulevé l'auditoire quand il a proclamé que son parti n'admettrait pas d'armes nucléaires sur le sol canadien.

"Si Clémenceau a déjà dit que la guerre était une affaire trop importante pour être laissée entre les mains des généraux, on peut aujourd'hui proclamer que la paix est vraiment trop importante pour être laissée entre les mains de ces mêmes généraux", de lancer M. Douglas.

Parlant au Marché Atwater, le chef néo-démocrate a abordé le problème de la Confédération en disant que "le Canada subit trop de vestiges d'un passé colonial fondé sur un mode britannique de faire les choses et que les Canadiens français n'ont pas eu l'occasion, sous l'ancien fédéralisme de contribuer pleinement au développement du Canada".

La langue française

Dans un vibrant discours de 55 minutes — fleuri de trois phrases lancées en français — M. Douglas a résumé le programme de son parti "à quatre points fondés sur la reconnaissance de la nation canadienne-française au sein de la Confédération" :

1.—La langue française deviendra une langue de travail et de communication dans la fonction publique et sera sur un pied d'égalité avec l'anglais.

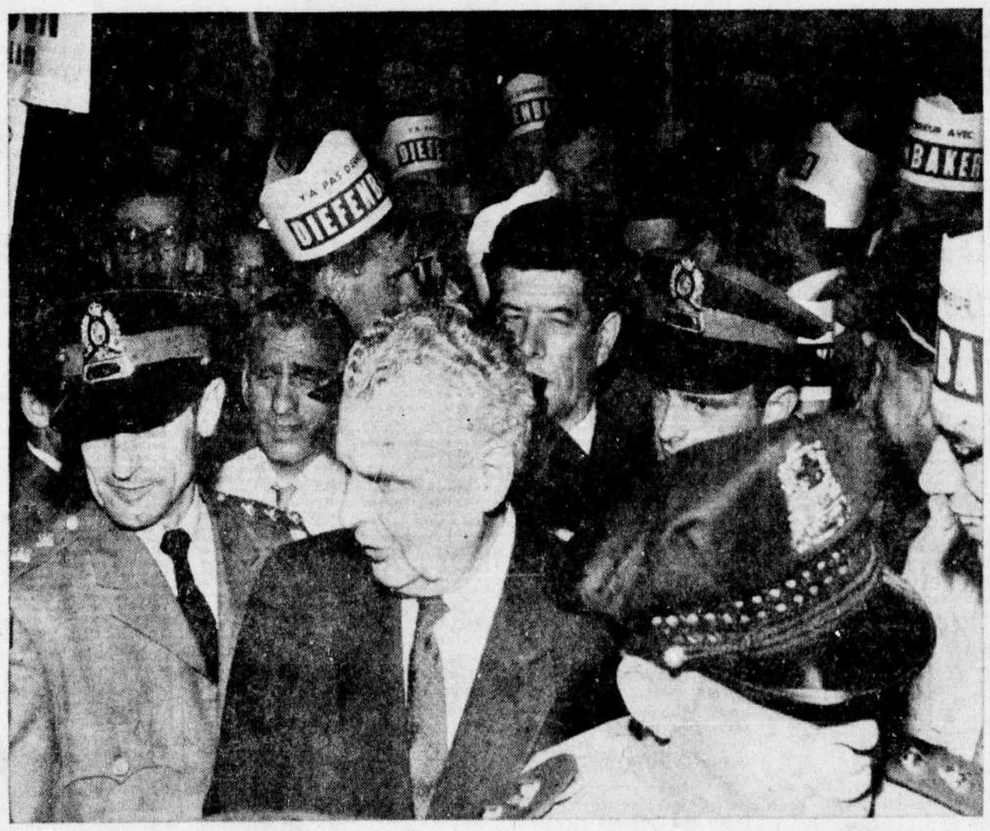
—2. La création d'un ministère des relations fédérales-provinciales.

—3. Juste part des taxes pour les provinces.

—4. Programmes conjoints librement négociés.

A ce dernier chapitre, M.

Voir DOUGLAS en page 2



Entouré de partisans et escorté de policiers, M. Diefenbaker fait son entrée au manège militaire de la rue Craig.

Photo : LA PRESSE

Le Canada français doit nous appuyer
—M. Diefenbaker

par **Pierre GODIN**

Devant près de 4,000 partisans, gagnés par moment par un enthousiasme général, le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a demandé hier soir au "peuple du Québec" de lui renouveler sa confiance de 1958 et de le reporter au pouvoir.

Parlant au manège de la rue Craig, à l'occasion de sa dernière assemblée (la mieux réussie sans doute) dans le Québec avant la tenue du scrutin, le 18 juin prochain, M. Diefenbaker n'a cependant pas fait miroiter devant les yeux des Québécois quelque promesse mirobolante.

En pleine forme, utilisant tantôt le français, tantôt l'anglais, sûr de lui-même et gagné lui aussi par l'enthousiasme de la salle, le premier ministre, après avoir rappelé ce que son gouvernement a fait depuis 1958 pour le fait français et l'unité canadienne, principalement, a tout simplement dit : "J'en appelle à la population du Québec sur cela. Le Canada français doit nous appuyer."

"Je dis aux Québécois : si vous voulez le maintien du système fédératif; si vous voulez la promotion de l'unité nationale; si vous voulez la réforme de la constitution; si vous voulez le respect du droit des minorités et la reconnaissance, partout au Canada, du fait français. Si vous voulez tout cela, a ajouté M. Diefenbaker, réélisez "le gouvernement qui en cinq ans a fait plus pour l'unité nationale que les libéraux en 22 ans de pouvoir."

"Je suis convaincu, a ajouté le premier ministre, que le Canada français saura pour qui voter et nous accordera son plein appui. La population du Québec ne se laissera pas tromper par les déclarations mensongères et les promesses folles faites à ce moment-ci de la campagne électorale par des hommes désespérés qui veulent le pouvoir à tout prix." M. Diefenbaker visait les libéraux.

Les divergences entre Canadiens français et Canadiens d'expression anglaise existent, je le sais, a poursuivi M. Diefenbaker. Il ne faut pas se les cacher ni se les nier. Mais ce qu'il faut empêcher, c'est que ces divergences ne tournent en de véritables conflits.

Le programme du parti conservateur, a-t-il dit, est orienté vers la défense des droits des minorités. Nous voulons parfaire la Confédération de façon à protéger ces droits et de façon à bannir toute discrimination. Se référant au problème du bilinguisme dans l'administration fédérale, le premier ministre a affirmé que son gouvernement s'emploierait à faire reconnaî-

Voir DIEFENBAKER en p. 2

Visant surtout le Crédit social

La CSN met les ouvriers en garde contre certains partis politiques

par **Evelyn GAGNON**

QUEBEC. — Le président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, a mis hier les ouvriers en garde, à la veille d'une élection générale, contre un parti politique qui est "diamétralement opposé aux politiques syndicales et qui menace de ramener la classe ouvrière à l'esclavage et à l'exploitation".

M. Marchand ne donne pas le nom du parti impliqué. Il est évident qu'il fait allusion au Crédit social. Il ajoute même que s'il fallait prendre, l'un après l'autre, les programmes de tous les partis politiques en présence, cette étude révélerait de graves déficiences sur des points que le mouvement syndical considère être de la plus grande importance.

Un parti, note-t-il, qui se donne comme étant d'extrême-droite et comme le défenseur des classes possédantes; qui demande l'affaiblissement et le démembrement des sociétés d'Etat comme Radio Canada, Air Canada et l'Office du film; qui veut nous ramener à l'entreprise privée telle qu'on la concevait avant 1867; qui se prononce ouvertement contre l'assurance-chômage et l'assurance-santé, aussi bien que toute planification gouvernementale quelle qu'elle soit, un tel parti a un programme qui va à l'encontre de la politique que les syndiqués ont élaborée dans leurs divers congrès et qu'ils veulent faire accepter par les gouvernements.

Bien que la CSN soit d'accord sur la nécessité de réformer notre politique bancaire, monétaire et fiscale, ajoute M. Marchand, "un parti politique qui veut faire croire à la population qu'en jouant avec la politique de crédit ou en augmentant plus ou moins artificiellement le pouvoir d'achat des masses il va régler magiquement les problèmes du chômage et de la prospérité du pays, crée illusions et

Voir LA CSN en page 2

Un projet de Montréal

Plan d'envergure pour reloger 1,200 familles

par **Maurice LAPERRIERE**

L'administration de Montréal a décidé de réaliser dans le plus bref délai possible un double plan de réaménagement urbain dans les limites de la cité, projet qui, après entente avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, entraînera vraisemblablement le déplacement de plus de 1,200 familles.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a annoncé, hier après-midi, que le conseil municipal sera saisi prochainement d'un projet de démolition "total" du secteur compris entre la rue Bridge, les limites des terrains du canal Lachine, la rue Riverside, et l'arrière des lots ayant front sur la rue Britannia. Près de 700 familles habitent ce secteur. Le deuxième projet prévoit par ailleurs la démolition du quadrilatère borné par les rues Fullum, Sainte-Catherine, d'Iberville, et Notre-Dame. Plus de 500 familles demeurent dans ce secteur.

Cette décision de l'administration, a expliqué le président Saulnier, fait suite à la visite des quartiers peu favorisés de la métropole que nous avons faite il y a plusieurs semaines en compagnie de quelques repré-

Voir PROJET en page 2



DOUGLAS : "Le Canada subit trop de vestiges d'un passé colonial fondé sur un mode britannique de faire les choses."

La TV française à Québec

Le BGR dit non au poste privé

OTTAWA. (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a annoncé hier qu'il avait refusé d'accorder un permis pour un poste privé de télévision de langue française à Québec. Cette demande avait été faite par M. Jacques Laroche, propriétaire d'une station de radio à Québec, et par l'écrivain Roger Lemelin. Le BGR a déclaré qu'un poste privé ne pourrait refléter fidèlement l'image de la capitale du Québec dans le reste du pays.

Par ailleurs, le BGR a retardé sa décision au sujet de la demande de Radio-Canada, qui désire également établir un poste de télévision à Québec, et dont la requête est appuyée par un comité représentatif de 105 associations ou groupements.

La raison donnée par le BGR pour retarder sa décision, c'est qu'il désire poursuivre ses discussions avec la société Radio-Canada au sujet de l'extension de son service national. La semaine dernière, deux membres du BGR; MM. Eugène Forsey et Guy Hudon, ont démissionné

Voir LE BGR en page 2



Les chefs québécois et les élections fédérales

LE CLIMAT ÉLECTORAL

Dans Okanagan : une lutte entre quatre ex-députés

par **Jean CHARPENTIER**

PENTICTON, C.B. — Dans la circonscription d'Okanagan-Boundary, ce ne sont pas les "Quatre Barbus" qui sont en vedette mais bien les "Quatre Moustachus".

Ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est que les quatre candidats, en plus de la moustache, ont en commun le fait d'être tous d'anciens députés.

Le conservateur David Pugh, 54 ans, est le député sortant de charge; O.L. Jones, 72 ans, candidat du Nouveau Parti, a représenté la circonscription de 1948 à 1957; le libéral Elmore Philpott, 66 ans, fut député de Vancouver-Sud de 1953 à 1957 et enfin Jack Shaw, 52 ans, fut député créditiste de Red Deer, Alberta, de 1940 à 1958.

voir OKANAGAN en page 7

Les Prairies : un casse-tête ethnique pour le politicien

par **Roger NANTEL**

WINNIPEG. — On ne s'imagine pas, dans l'est du pays, combien cosmopolite est la population du Manitoba et de la Saskatchewan.

Sur le plan ethnique, ces deux provinces sont un véritable échiquier sur lequel pratiquement chacune des races du monde est représentée. Et, n'ayant pas encore connu le rouleau-compresseur du temps (n'oublions pas qu'ici, les plus vieilles institutions ont à peine 75 ans d'existence), chaque groupement racial est resté intact à un degré surprenant.

Cette multiplicité des races, des coutumes et des mentalités a pour résultat évidemment, de modifier considérablement l'attitude que doit avoir le politicien, les tactiques que doivent utiliser ses organisateurs en temps d'élections.

voir LES PRAIRIES en page 13

D'UN OCÉAN À L'AUTRE

L'Ouest du Québec : un secteur que les chefs semblent oublier

par **Marcel GINGRAS**

HULL. — C'est respectivement entre la poire et le fromage au café que MM. Diefenbaker et Pearson s'adresseront à la population de l'ouest du Québec, durant la présente campagne politique.

Pour des raisons que personne n'a encore expliquées, ni chez les Conservateurs, ni chez les Libéraux, les deux hommes ont gardé pour la fin de la campagne électorale leur visite dans ce secteur oublié du Québec.

Leur présence n'est pourtant pas un luxe et l'état actuel des choses commanderait de chacun un jour complet de séjour dans le seul comté de Pontiac-Témiscamingue où ils n'iront même pas.

Pour sa part, M. Diefenbaker visite Aylmer et Hull aujourd'hui même, se donnant ainsi l'occasion de rencontrer des électeurs des comtés de Gatineau et de Hull.

voir GATINEAU-HULL en page 6

Le marasme économique des Maritimes attribué à DOSCO

par **Dominique CLIFT**

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse. — Le déclin de la Dominion Steel and Coal Corporation constitue le noyau de la campagne électorale en Nouvelle-Ecosse, et plus particulièrement à l'île du Cap Breton. Mais les politiciens ne font jamais allusion à ce qu'ils considèrent probablement tous comme une des causes principales de ce déclin, l'incompétence des directeurs de la société.

Privément, on admet que le manque d'initiative et d'imagination de la direction de Dosco est partiellement responsable du chômage et de la stagnation économique de toute la région.

Dosco qui a déjà fourni jusqu'au quart de la production canadienne d'acier n'en fournit plus que 15 pour cent. Les charbonnages se trouvent dans une situation encore plus critique.

voir DOSCO en page 20

La démocratie au CANADA

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Quand on paie les enfants pour "cabaler"

Rien n'offusque plus les politiciens des partis traditionnels que de leur dire publiquement que leurs pratiques électorales sont souvent immorales et corruptrices.

Il est probablement de mauvais goût, et déplacé, pour des laïcs, de qualifier d'immoral quoi que ce soit. Là n'est pas leur rôle.

Citons alors à ce sujet l'abbé Jean-Marie Hamelin, directeur du collège universitaire de l'Université Laval, qui tout récemment dénonçait ce qu'il appelle "l'immoralité politique accompagnée d'un système de corruption généralisée et acceptée" comme un problème très grave.

Certaines pratiques des partis traditionnels suscitent des doutes pour le moins sérieux. Nous en avons entendu parler. Des journalistes en ont vu.

Nous ne nous inquiéterons pas pour le moment de la moralité de ces gestes. Signalons qu'ils nous semblent être à l'encontre des principes les plus élémentaires d'une société saine.

Comment peut-on qualifier les partis politiques qui paient les enfants pour porter des pancartes aux assemblées politiques, pour les tenir durant deux ou trois heures?

A Jonquière, on a payé des enfants $2 pour tenir des pancartes et à Québec on a payé $1 pour le même travail.

De plus en plus, cela coûte cher aux partis traditionnels pour tenir des assemblées "enthousiastes" et pour présenter un spectacle.

En soi, payer $2 ou $1 à un enfant pour tenir une pancarte de 8 heures à 11 heures du soir, cela n'a aucune conséquence. C'est tout simplement mal payer un travail assez fatigant.

Inutile de dire que ce ne sont pas les fils des candidats (ou des principaux hommes d'affaires qui les appuient) qui tiennent ces pancartes.

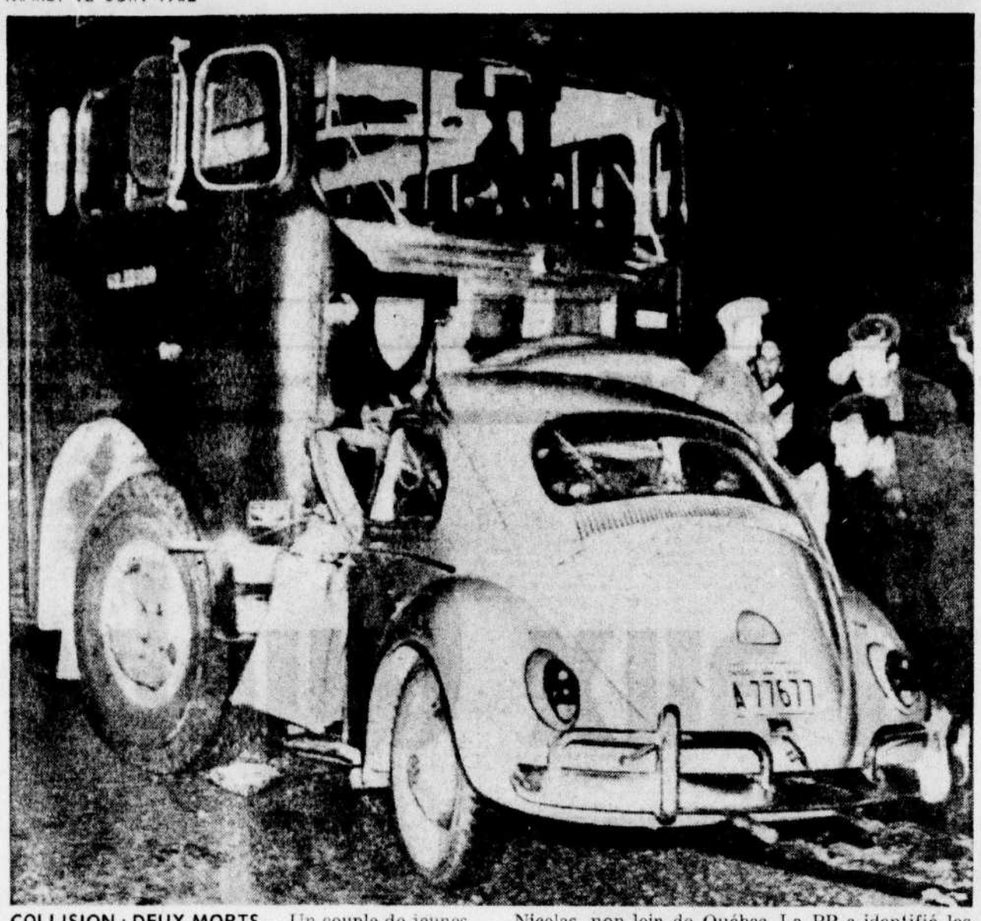
Ce sont des fils du peuple. Et quelle idée se fait-on de la politique à 12 ou 15 ans lorsque l'on est payé pour crier ou tenir une pancarte?

On peut se moquer du Crédit social, démontrer le côté démagogique de ses tactiques, mais aux assemblées des Créditistes personne ne semble avoir été payé pour y être.

Ce sont, au contraire, ceux qui sont aux assemblées qui versent de l'argent au parti.

Qu'est-ce qui est plus sain?

(Tous droits réservés



COLLISION : DEUX MORTS — Un couple de jeunes mariés a perdu la vie hier dans la collision de son automobile et d'un autobus militaire. La tragédie est survenue en soirée sur la route no 9, à St-Nicolas, non loin de Québec. La PP a identifié les victimes comme étant M. et Mme Reginald Highman, âgés d'environ 35 ans, de Georgetown, en Ontario.

PROJET

SUITE DE LA PAGE 1

sentants de la Société centrale d'hypothèque et de logement.

On sait que la Cité peut se prévaloir des avantages prévus par la loi nationale sur l'habitation en vue d'obtenir l'assistance financière du gouvernement fédéral pour l'acquisition et le déblaiement de ces secteurs.

"Nous avons tout lieu de croire, a affirmé M. Saulnier, que les sites que nous avons choisis seront acceptés presque automatiquement."

Le président de l'exécutif a ajouté que "l'opération démolition sera totale." Par la suite, et selon les études qui seront faites conjointement, nous pourrons entreprendre la construction d'édifices commerciaux ou d'habitations. Il s'agira tout probablement d'habitations pour familles à revenus modiques."

En vertu des dispositions de sa charte, la cité de Montréal peut acquérir de gré à gré ou par expropriation les terrains où se trouvent ou prédominent des taudis, maisons insalubres ou de niveau inférieur au sens des lois fédérales et provinciales. Elle peut revendre les terrains ainsi acquis et déblayés aux gouvernements ou à des corporations, compagnies ou organismes.

La Cité peut par ailleurs disposer des terrains pour toutes fins municipales ou pour des projets d'habitation ou de réaménagement urbain.

Selon les dispositions de sa charte, Montréal devra cependant obtenir l'approbation du gouvernement provincial pour négocier et signer une entente avec le gouvernement fédéral aux termes de la loi nationale sur l'habitation, prévoyant le paiement de contributions ne devant pas excéder la moitié de ce que coûteront l'acquisition et le déblaiement des secteurs à réaménager.

M. Saulnier a annoncé que le conseil municipal sera prié d'adopter une résolution demandant au gouvernement de la province de Québec d'autoriser la cité de Montréal à négocier et signer une entente avec le gouvernement fédéral au sujet de ces deux projets.

Comment les autorités procéderont-elles pour déplacer les quelque 1,200 familles habitant les deux secteurs qu'elles projettent de réaménager? Voilà le problème. Cela fera-t-il rebondir le projet du boulevard des Trinitaires? Tout compte fait, c'est bien possible.

DOUGLAS

SUITE DE LA PAGE 1

Douglas a assuré que le NPD verrait à ce que "les paiements de péréquation soient basés sur les besoins fiscaux des provinces", et que "si une province telle que le Québec décide qu'elle ne désire pas participer à un programme fédéral-provincial, il n'existe aucune raison pour qu'elle soit pénalisée financièrement".

Pour ce qui est de l'emploi de la langue française dans le fonctionnarisme, l'homme de Regina a notamment déclaré que "la Confédération est inconcevable sans la pleine contribution des Canadiens français".

"C'est seulement dans leur propre langue, celle dans laquelle ils ont été éduqués et qui constitue leur principal instrument de culture, qu'ils pourront participer au progrès du Canada.

"Les Canadiens français ont le droit, à titre de partenaire original dans la Confédération, de participer sur un pied d'égalité à l'élaboration de la politique et aux services de leur gouvernement.

"Un nouveau gouvernement démocratique verra à assurer qu'à tous les niveaux du fonctionnarisme, la langue française soit reconnue sur un pied d'égalité et qu'à son sommet, le bilinguisme soit de rigueur."

Le chômage

Le chef de file du NPD a également abordé la question du chômage pour réitérer sa promesse à l'effet que son gouvernement s'engagerait "à trouver un emploi à tout travailleur capable et consentant dans les 12 mois de son accession au pouvoir".

"Je ne dis pas que tous auront un emploi selon leurs goûts, mais je leur garantis un emploi immédiat moyennant un bon salaire ainsi qu'un changement pour un meilleur emploi, et ce dans un bref délai, s'ils en manifestent les capacités," de préciser M. Douglas.

L'assurance-santé

L'interpellation la plus prononcée a eu lieu lorsqu'il a parlé de l'assurance-hospitalisation, disant que seuls le Canada et les Etats-Unis n'avaient pas de plan d'assurance-santé.

"C'est une honte," a lancé quelqu'un dans l'auditoire. "Oui, c'est une honte", a convenu M. Douglas. "La honte est aux gouvernements que nous avons eus, qui n'ont rien fait à ce sujet."

Le chef NPD a ajouté que les libéraux avaient promis un plan complet d'assurance-santé, la première fois, il y a 43 ans. Aujourd'hui qu'ils tentent de reprendre le pouvoir, ils en font une nouvelle promesse électorale.

La plus grande partie de la foule — estimée à 3,500 par le surintendant du Marché Atwater — remplissait les allées et fourmillait aux abords de l'immeuble.

M. Douglas était arrivé à l'aéroport de Dorval en compagnie de son épouse Irma, hier après-midi, pour sa deuxième et dernière visite dans le Québec. Hier soir, une assourdissante caravane de 600 automobiles l'avait escorté depuis le parc Lafontaine jusqu'au marché.

Il doit être reçu à l'hôtel de ville ce matin et l'on s'attend généralement à ce qu'il profite de sa visite pour annoncer que son parti appuiera le projet de Montréal de tenir l'exposition universelle de 1967.

Appel pour Zanzibar

La commission des N.U. sur le colonialisme demande à Londres de relâcher les détenus politiques et faire cesser l'état d'urgence à Zanzibar (île dont le nom a servi à former le mot gingembre et qui fournit une bonne part de la consommation de clous de girofle et huile de clous).

Après 11 ans de guerre

L'accord de coalition rend la paix au Laos

KHANG KHAY, Laos. (Reuters, UPI,AFP) — Les trois princes laotiens ont signé aujourd'hui, dans la plaine des Jarres, l'accord sur la formation d'un gouvernement de coalition. Il appartient maintenant au prince Souvanna Phouma de fixer la date et le lieu de la première réunion du nouveau gouvernement du Laos et de demander au roi d'en approuver la composition.

L'accord conclu entre les princes Souvanna Phouma, Boun Oum et Souphanouvong met fin à 11 ans de guerre dans le petit royaume du Sud-Est asiatique. Le nouveau gouvernement devra envoyer une délégation à Genève, afin de parachever, avec la conférence de 14 nations sur le Laos, les accords sur l'établissement d'un gouvernement indépendant et neutre en ce pays.

Les accords de la conférence de Genève sur le Laos prévoient le retrait des forces étrangères 75 jours après le rétablissement de la paix et l'intégration des forces des trois factions dans l'armée royale laotienne.

Les Etats-Unis ont par ailleurs fait savoir qu'ils envisagent de continuer leur aide économique au gouvernement laotien et de permettre d'abord au gouvernement pro-américain du prince Boun Oum de mettre ordre dans ses finances avant de transmettre l'administration du pays au gouvernement de Souvanna Phouma.

Le gouvernement américain n'envisage pas toutefois, malgré le retour de la paix au Laos, de retirer ses troupes de la Thaïlande où il estime que la menace d'infiltration communiste demeure. Les troupes américaines en Thaïlande comptent présentement 4,800 hommes.

Le général Phoumi Nosavan, homme fort du gouvernement défunt, a déclaré qu'il ne pouvait se dire satisfait de la coalition gouvernementale, mais qu'il croyait malgré tout que c'est une solution au problème laotien.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

tre par toute la population du pays la place du français dans l'administration.

Une prédiction

Au sujet du chômage, le premier ministre a prédit que le prochain rapport du Bureau fédéral de la statistique démontrera que le chômage est à son plus bas niveau depuis de nombreuses années.

M. Diefenbaker n'a pas mentionné de chiffre. Le prochain rapport doit être publié vers le 19 ou 20 juin, soit un ou deux jours après les élections. Depuis 5 mois, a dit M. Diefenbaker, le chômage a baissé en comparaison des mois correspondants de l'an dernier.

Du chômage au dollar, il n'y a qu'un pas, pourrait-on dire, dans cette campagne électorale, et le premier ministre l'a franchi aisément... presque férocement. Car la dévaluation du dollar, mène, depuis la semaine dernière, à M. Smallwood.

Rappelant l'incident où le ministre des Finances Fleming a été empêché de prononcer un discours sur la dévaluation du dollar, devant le Club Rotary de St-Jean, M. Diefenbaker a dit: "Le premier ministre de Terre-Neuve a empêché un Canadien de s'exprimer. Il lui a refusé le droit de parole."

M. Diefenbaker a profité de cet incident pour "faire la cour" aux 4,000 Montréalais sur le sujet du respect du droit de parole. "L'enthousiasme qui règne ici ce soir, a-t-il dit, l'absence de manifestations hostiles, l'ordre qui a régné partout où je suis passé, dans le Québec, prouve le respect du Canadien-Français envers la liberté de parole. "La salle n'a pu résister à pareil compliment et la voix du premier ministre se perdit dans les cris, les acclamations et les bruits de fanfares.

Les libéraux, a repris M. Diefenbaker, sont une bande de centralisateurs ne sachant dire que des faussetés et se contredisant dans leurs actes et paroles. En 1949, a-t-il souligné, le gouvernement libéral du temps avait fixé la valeur du dollar canadien à 90 cents. D'ailleurs, les libéraux l'ont souvent demandée avant la récente décision du gouvernement. Et maintenant, ils la décrient et sement la panique et la confusion dans le public."

Amos : président d'élection destitué

LA SARRE, (PC) — M. Hilaire LeBlanc, président d'élection dans Chapleau, a déclaré aujourd'hui que le président d'élection (adjoint) à Amos, M. William Bibeau, a été destitué pour avoir ouvert avant l'heure prévue l'urne d'un bureau de votation anticipée. M. LeBlanc a toutefois souligné que M. Bibeau avait agi de bonne foi.

Session finale de la commission préparatoire du concile oecuménique

CITE DU VATICAN. (AFP-UPI) — La commission centrale préconciliaire (chargée de préparer le concile oecuménique qui s'ouvrira le 11 octobre) a commencé aujourd'hui sa septième et dernière session, sous la présidence de Son Em. le cardinal doyen Eugène Tisserant. Assistaient à la séance 35 cardinaux, 2 patriarches, 18 archevêques, 4 évêques, 3 supérieurs d'ordre, 17 conseillers, soit en tout 62 membres de la commission, qui en compte une centaine.

La commission a été saisie d'un rapport du cardinal Giuseppe Pizzardo, président de la commission des études et des séminaires. Ce rapport porte en particulier sur la formation spirituelle, la discipline et l'enseignement pastoral dans les séminaires. Au cours de la discussion, les membres de la commission sont arrivés à la conclusion que l'Eglise doit opérer un choix rigoureux parmi les candidats au sacerdoce. Ils ont aussi examiné les erreurs auxquelles donnerait lieu une latitude excessive laissée à l'initiative personnelle dans la formation des futurs prêtres.

D'autre part la commission préconciliaire doit recevoir communication de plusieurs mémoires du Secrétariat pour l'Union des Chrétiens, qui sert d'organisme de liaison entre l'Eglise romaine et les confessions réformées. Ces mémoires porteraient sur la hiérarchie ecclésiastique : la condition du laïcat, les mariages mixtes ; la liturgie.

La commission de l'apostolat laïque présentera des mémoires sur l'Action catholique, les relations entre apôtres laïques et hiérarchie, l'action sociale, les oeuvres de bienfaisance.

Dévaluation et hausse des prix

Diefenbaker: "Mon avertissement aux industriels a porté fruit"

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier soir que sa menace de sévir contre les industriels prenant avantage de la dévaluation du dollar avait eu pour effet de mettre fin à la tendance à la hausse des prix.

Dans une allocution transmise sur le réseau national de télévision, M. Diefenbaker a rappelé la menace qu'il avait proférée la semaine dernière à l'endroit de certaines "personnes cupides", qui succombaient à la tentation de hausser les prix par suite de la dévaluation du dollar.

"Quel en fut le résultat? Et bien, cette pratique a cessé. Presque immédiatement, les plus importantes sociétés pétrolières ont fait savoir qu'il n'y avait pas lieu de hausser les prix. Leur exemple a été rapidement suivi par les dirigeants des deux plus importantes entreprises à succursales multiples du Canada et de la principale boulangerie du pays.

"Au cours de la dernière fin de semaine, les chefs d'entreprises ont abondé les uns après les autres dans le même sens. Ils sont tous d'avis qu'il ne doit pas y avoir de hausse des prix et même ceux qui songeaient à majorer leurs prix trouvent de nouvelles raisons de ne pas donner suite à leur projet.

Violence politique

M. Diefenbaker a accusé le parti libéral de mettre en oeuvre un programme de violence politique dans "une tentative désespérée" de reprendre le pouvoir.

Il a dénoncé ce qu'il a appelé les "éléments d'intimidation", la dénégation du droit de parole et "les faussetés sciemment répandues" auxquels les libéraux ont recours au cours de la présente campagne électorale.

Il a déclaré avoir été lui-même témoin de ces "manoeuvres". Je n'aurais jamais cru ces choses possibles dans une campagne électorale au Canada, a dit M. Diefenbaker. Pourtant, je dois me rendre à l'évidence. Ces faits découlent d'une tentative désespérée de reprendre le pouvoir par ceux-là mêmes que vous avez rejetés il y a cinq ans en raison de leur arrogance et de leur manque de respect à l'égard de nos libertés fondamentales et de nos institutions.

"Ils n'ont pas changé. Leur désespoir les porte maintenant à faire des choses que je n'aurais jamais cru possibles et à ternir la réputation du Canada à l'étranger."

L'exposition universelle

Diefenbaker évite de se compromettre

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a voulu forcer la chance hier soir devant le premier ministre Diefenbaker en ce qui a trait à l'exposition universelle de 1967, exposition que la métropole voudrait bien avoir chez elle. Le maire Drapeau n'a pas eu les réponses qu'il attendait et en a été quitte pour son effort.

Au cours d'une brève visite du premier ministre à l'hôtel de ville, un peu avant la grande réunion de la rue Craig, M. Drapeau a demandé à M. Diefenbaker si "un nouveau gouvernement conservateur" donnerait son plein appui au désir de Montréal d'obtenir l'exposition de 1967.

M. Diefenbaker n'a pas comblé l'attente du maire, ne s'est nullement compromis mais a tout simplement dit qu'il conserve la même position que celle adoptée en 1960 alors qu'une délégation canadienne avait demandé au bureau international de l'exposition universelle la tenue de la foire à Montréal.

Le premier ministre a ajouté une petite phrase significative, peut-être. Il a dit: "Ce sera toutefois difficile d'organiser une telle exposition d'ici 1967. Cela prend du temps!"

Il a toutefois trouvé "excellente" l'idée de la formation d'un comité chargé d'étudier les moyens à prendre pour que le désir de Montréal de recevoir la foire universelle de 1967 se matérialise. La création de ce comité a été annoncée récemment par le premier ministre Lesage.

Le maire Drapeau a aussi demandé au premier ministre si un gouvernement conservateur réglerait le problème de l'emplacement de Radio-Canada et procurerait à la métropole de nouvelles voies d'évacuation rapides de la population, en cas de conflit nucléaire.

A la première question, M. Diefenbaker a répondu que la question de Radio-Canada relevait de la compétence du ministre fédéral du Revenu et qu'il ne lui appartenait donc pas de s'en mêler.

Quant à la troisième question, à savoir les voies de dégagement, le premier ministre ne l'a pas abordée, tout simplement.

La météo

MAXIMUM : 70

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est: généralement ensoleillé, sauf un peu de nébulosité ce matin dans le sud de ces régions. Frais. Vents généralement légers. Maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 70.

Aperçu pour demain: ensoleillé et frais.

Régions de Québec, Laurentides, St-Maurice, Lac St-Jean, Rimouski, Baie Comeau, Sept îles, Pontiac, Témiscamingue et Abitibi: ensoleillé et frais. Vents légers. Maximum à Québec, Ste-Agathe, La Tuque, Chicoutimi, Baie Comeau, Val d'Or, Bourn, Noranda, Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Témiscamingue 65; à Sept Iles 60.

Aperçu pour demain: pas beaucoup de changement.

Région de Gaspé: nuageux au début devenant généralement ensoleillé plus tard dans la matinée. Frais. Vents légers. Maximum à Gaspé 60.

Aperçu pour demain: généralement ensoleillé, frais.

LE BGR

SUITE DE LA PAGE 1

pour protester contre l'hésitation du BGR à accorder un permis à Radio-Canada. La décision est en suspens depuis février.

A Québec, cette affaire est devenue un ballon politique que les libéraux et les conservateurs tentent de s'arracher à une semaine des élections. La question passionne une certaine classe, une élite.

Le candidat le plus inquiet de toute cette affaire est Jacques Flynn, ministre des Mines dans le cabinet Diefenbaker, qui tente de se faire réélire dans Québec-Sud.

C'est que M. Flynn est le candidat conservateur dont une bonne partie des électeurs sont précisément dans cette classe de la société québecoise qui préconise l'octroi immédiat d'un permis à la Société Radio-Canada afin qu'elle puisse établir un poste dans la capitale de la province.

Il semble assez certain en efet que le BGR favorise l'établissement de la radio d'Etat à Québec mais ce qui est obscur ce sont les conditions dans lesquelles ce poste serait établi.

Il est assez probable que M. Flynn expliquera que les conservateurs veulent pour Québec non pas seulement un poste qui retransmettra les émissions de Radio-Canada de Montréal aux Québecois mais une installation complète qui permettrait aux citoyens de Québec de faire une contribution sur le plan de la programmation.

Les libéraux, et en particulier le candidat libéral dans Québec-Sud, Jean-Charles Cantin, un bon candidat, ne manqueront probablement pas de prétendre que le BGR remet à plus tard ce qu'il aurait dû décider il y a longtemps.

LA CSN

SUITE DE LA PAGE 1

nous prépare à de tristes réveils."

"La CSN, conclut M. Marchand, est bien consciente que tous les ouvriers qui ont donné leur appui à un parti politique dont les principes vont à l'encontre de la politique syndicale ne l'ont pas fait par mauvaise foi, mais il est urgent qu'ils ne se laissent pas séduire par les marchands d'illusion qui courent les rues."

Parlant à Estérel, dans les Laurentides, la semaine dernière, M. Jean Marchand avait accusé nommément le Crédit social de berner la population, l'empêchant ainsi d'être "prête psychologiquement à admettre les transformations profondes qui doivent s'opérer en vue de rendre notre économie efficace."

Basutos en détresse

Le chef Leabua Jonathon a cablé au premier ministre Macmillan que des centaines de Basutos souffrent de la faim et sont sans abri dans le protectorat britannique du Basutoland. On rapporte que l'Afrique du Sud veut rapatrier des milliers de Basutos travaillant dans ses mines.

Le séparatisme québecois n'a aucune chance

— *Dr Eugène Forsey*

HAMILTON (PCI) — Le Dr Eugène Forsey a déclaré, hier, que le séparatisme québécois n'avait aucune chance et a suggéré à la place un véritable fédéralisme dans lequel Anglais et Français seraient des partenaires égaux.

Le Dr Forsey parlait à une réunion de l'Association canadienne des sciences politiques à l'université McMaster. "A moins, a-t-il ajouté, que nous, Canadiens anglais, fassions des erreurs stupides je ne vois aucune chance pour le Québec d'acquérir son indépendance".

Après avoir démontré qu'il existe une unité canadienne reconnaissable à un ensemble économique, particulièrement en matière de transport et de fiscalité M. Forsey a dit que les Canadiens étaient face à une alternative, disparaître ou réaliser un véritable fédéralisme.

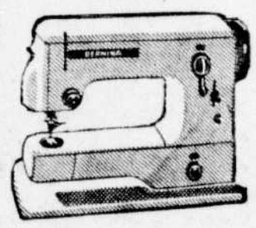
"Tous les canadiens, a-t-il conclu, devront reconnaître qu'il existe dans leur pays deux traditions fondamentales, l'une française et l'autre anglo-saxonne, sans lesquelles le Canada n'est qu'une pâle copie des Etats-Unis".

La Bible vous parle

Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. (Lc 19, 10).

Ogilvy's

BERNINA



BERNINA — La machine à coudre de précision suisse.

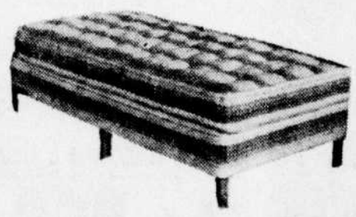
Notre conseillère en couture se tient à votre disposition.

OGILVY'S — Centre de couture, au troisième

OGILVY'S

Ogilvy's

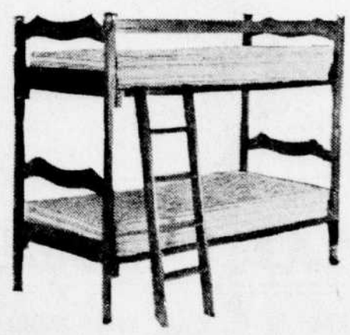
5 AUBAINES "UNITED" À TEMPS POUR L'ÉTÉ



SUPERBES LITS CONTINENTAUX LARGEURS: 30" et 36"

Rég. 62.50 39.95

Matelas capitonné de dentelle, construction à ressorts lovés rembourrée de feutre; évents et poignées; sommier-caisse assorti sur 6 pieds bois dur. — Largeurs: 39", 48" et 54": rég. 72.50 — 49.95



LITS SUPERPOSÉS DANS UN CHOIX DE TROIS FINIS

Rég. 94.50 $69

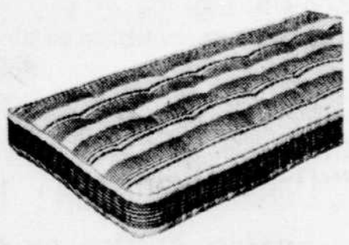
Fini érable rouge, naturel ou antique; largeur 36"; comprenant 2 sommiers, 2 matelas à ressorts, 1 échelle et une rampe.



LIT COMPLET EN BOIS

Prix spécial 39.95

Choix de 3 finis: antique, rouge ou naturel. Sommier à lames-ressorts, matelas à ressorts capitonné de dentelle; solide construction. Largeur 36".



LUXUEUX MATELAS "HYGRADE"

Rég. 39.95 28.95

Coutil de qualité capitonné de dentelle; bords droits; solide construction à ressorts lovés. Largeurs 30", 36", 39", 48" et 54".

LIT PLIANT MESURANT 29" x 71"

Cadre en métal monté sur roulettes; pattes se dépliant automatiquement. Confortable matelas à ressorts.

Rég. 32.95 21.95

Termes budgétaires si désiré

OGILVY'S — Literie, au cinquième

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

COURS REGULIERS DU JOUR

INSTITUT DE TECHNOLOGIE LAVAL-MONTREAL

9155, rue St-Hubert, Montréal

Aéronautique, construction-menuiserie, électricité, instrumentation et appareils de contrôles, mécanique d'ajustage, réfrigération, soudure.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTREAL

200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Construction-menuiserie, électricité, électronique (y compris radio et télévision), fonderie, forge, mécanique d'automobile, mécanique diesel, ferblanterie-tôlerie, modèlerie, outillage, soudure, mécanique d'ajustage.

ECOLE DE METIERS DE MONTREAL

Section Est, 3320, rue Hochelaga, Montréal

Construction-menuiserie, électricité, fonderie, mécanique d'ajustage, modèlerie, réparation d'appareils électriques domestiques.

Section Ouest, 4976, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Cours de métiers et cours technique. Construction-menuiserie, électricité, mécanique d'ajustage, ferblanterie-tôlerie, modèlerie.

ECOLE DE METIERS DE LACHINE

Lachine, Montréal (46, 16e Avenue)

Electricité — mécanique d'ajustage — réfrigération — soudure.

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin

EXAMENS D'ADMISSION : les 26 et 27 juin

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT... S'ENRICHIT"

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'Enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE DE LA JEUNESSE

Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre — Hon. Paul Gérin-Lajoie, Ministre — Gustave Poisson, sous-ministre Associé

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 12 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 201

En vue des élections du 18

Mobilisation de 2,500 policiers

La police municipale prépare, pour l'élection de lundi prochain, l'un des plus vastes déploiements de ses effectifs depuis une décennie.

"Nous nous attendons, a déclaré ce matin le directeur Adrien Robert, à mettre sur pied plus de 2,500 des quelque 3,000 hommes à notre disposition."

Ces hommes évidemment ne seront pas tous à la même relève :

"Pour nous, a continué M. Robert, l'élection commence dimanche midi, alors qu'il nous faut assurer la protection des différents comités."

"Trois relèves sont absorbées par ce travail, à raison de huit heures chacune, jusqu'au lundi matin huit heures. Puis tout notre personnel disponible entrera en action, jusqu'à minuit de ce jour, à raison de la moitié des effectifs pour la période de 8 h. a.m. à 4 h. p.m., et de l'autre moitié pour de 4 h. p.m. à minuit."

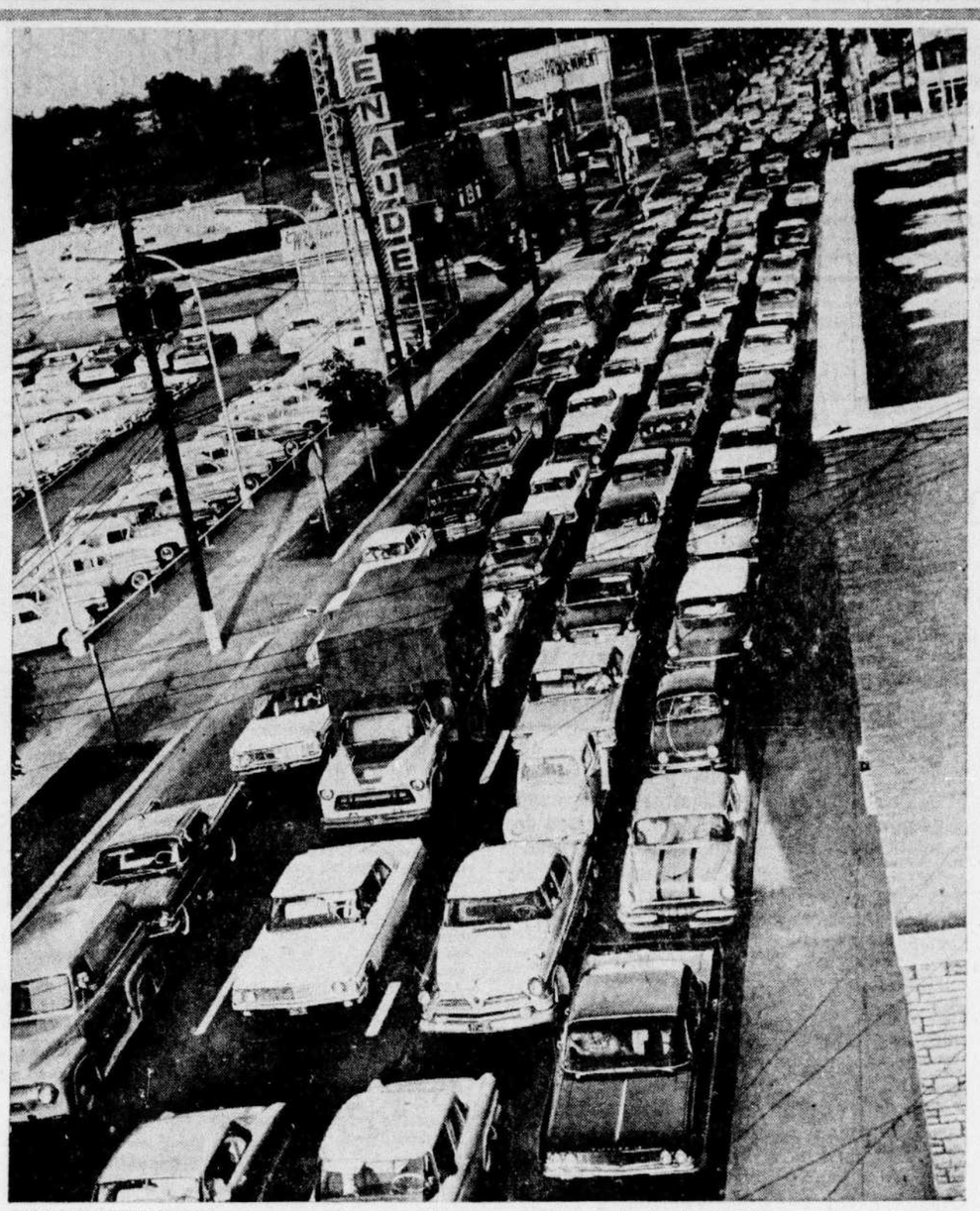
En plus des agents, le directeur entend que tous les véhicules de son service soient disponibles et en bon état de fonctionner :

"Les mécaniciens du garage municipal ont reçu instruction depuis quelques jours de remettre en bon état de marche tout ce que notre service possède de véhicules. Bien plus, nous avons obtenu qu'un groupe de mécaniciens se rende au garage dès minuit, le matin des élections, afin de réparer au fur et à mesure des besoins tout moteur défectueux."

Aidé de son état-major, le directeur occupe une partie de chaque journée de la présente semaine à la tâche de parfaire la distribution des effectifs, dont les derniers détails seront arrêtés demain ou après-midi.

Entre-temps, la police municipale conduit une enquête pour

Voir POLICIERS en page 8



LES 172 VEHICULES qu'on aperçoit sur cette photo ont mis un total de 86 heures à franchir la distance entre la rue Fleury et le Pont-Viau, soit en moyenne 30 minutes chacun. Et cela s'est passé aux abords du deuxième pont en importance autour de l'île de Montréal, comme l'indique le tableau à droite. Ce tableau a été tracé par le service de circulation de la ville de Montréal et indique le nombre des véhicules qui ont emprunté chacun des ponts durant la fin de semaine du 11 au 14 août 1961.

Au pont Viau

Embouteillage gigantesque

Tel qu'on le prévoyait, des milliers d'automobilistes ont subi des retards d'une demi-heure à une heure, entre 4 h. et 9 h., hier soir, en traversant le pont Viau après leur journée de travail.

Ce matin, cependant, en direction inverse, l'embouteillage a été moins grave, plusieurs automobilistes ayant préféré utiliser les ponts Pie IX ou de l'Autoroute, après leur expérience d'hier.

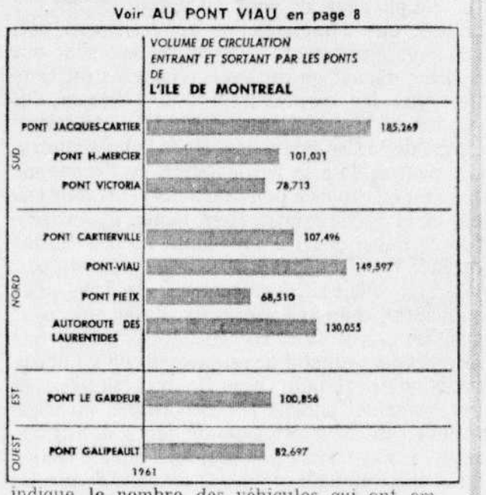
Ces embouteillages sont causés par la fermeture partielle du pont en voie de réfection.

A l'heure de pointe, hier soir, la rue Lajeunesse fut couverte d'autos dans toute sa largeur, du boulevard Gouin à la rue Fleury et même jusqu'à la rue Sauriol à certains moments. L'unique voie disponible du pont devait absorber les quatre voies de circulation de la rue Lajeunesse, en plus de la circulation venant de l'est et de l'ouest, des boulevards Gouin et Henri-Bourassa.

On a aussi compté plusieurs pannes attribuables à des moteurs surchauffés, pannes qui bloquèrent parfois l'unique voie du pont. On a enregistré des imbroglios indescriptibles à l'intersection du boulevard Henri-Bourassa où les feux de circulation ne suffisaient plus à maintenir l'ordre.

En direction sud, les véhicules ont aussi roulé "au ralenti", mais la circulation est redevenue normale vers 6 h. 30. Mais en direction nord, l'embouteillage dura jusqu'à 9 h., alors qu'on bloqua toute circulation. Les automobilistes qui accusaient déjà une demi-heure

Voir AU PONT VIAU en page 8



Réquisitions frauduleuses

Suspensions à la PP

L'assistant-directeur Jean-Paul Dessureau, de la PP, a annoncé à midi la suspension de deux membres de son personnel pour présumé vol d'au moins $8,000 depuis sept à huit mois.

"J'ai suspendu d'ici la fin d'une enquête que nous conduisons dans leur service, le caporal Marcel Bourgoin et l'agent Maurice Lemieux, attachés à la section du transport du quartier général, en notre ville."

"Nous les soupçonnons d'avoir depuis octobre dernier obtenu sous de fausses représentations, en imitant la signature d'autres policiers, une forte quantité d'effets et de marchandises de divers postes d'essence. Parfois, au lieu de prendre de l'essence ou des pièces d'autos, ils empochaient tout simplement de l'argent."

Les deux policiers incriminés avaient accès, de par leurs fonctions, aux formules de réquisition pour essence et huile :

"Après interrogatoire, a continué M. Dessureau, les deux hommes ont remis 300 livrets de la PP contenant 50 réquisitions chacun. Comme chaque réquisition vaut pour $6 en moyenne, c'est donc un montant éventuel de $90,000 qu'ils auraient pu se procurer avec ce stock."

M. Dessureau ajoute que son enquête, qui ne fait que commencer, n'a remonté qu'à huit mois :

"Nous découvrirons peut-être qu'elle s'étend sur une période d'une ou de plusieurs années."

Voir SUSPENSIONS en page 8

Le drapeau!!!

Lapointe manifeste: la police l'écroue

M. Paul Lapointe, président du Ralliement national des canadiens était détenu encore ce matin, dans les cellules du poste no 10, en attendant de connaître l'accusation qu'on porterait contre lui. Il a été mis sous arrêt hier soir, devant le Manège militaire de la rue Craig, où il a profité du passage de M. John Diefenbaker pour réclamer un drapeau canadien, en l'occurrence celui qu'il préconise : le drapeau divisé en diagonal, avec couleurs blanc et rouge, et au centre une feuille d'érable verte.

M. Lapointe était en compagnie de 15 autres personnes. Un policier en civil s'est emparé de lui et l'a conduit aux cellules. Ce matin, les membres du Ralliement national des canadiens, n'ayant aucune nouvelle de leur président, se sont inquiétés de son sort. On a finalement appris que M. Lapointe était détenu au poste no 10, et que celui qui l'a écroué, le détective Rochon, complétait son enquête pour savoir quelle accusation on porterait contre lui.

Facchino passera 20 ans en prison

Le juge Roger Ouimet, siégeant aux Assises, en Cour du Banc de la Reine, a imposé ce matin une peine de 20 ans de pénitencier à un Italien de 26 ans, Nicolas Facchino.

Le prévenu avait été reconnu coupable, par un jury des Assises, de tentative de meurtre. La preuve de la Couronne avait révélé qu'il avait versé $500 à un adolescent de 17 ans dans le but de se débarrasser de sa femme qui, le 22 août, avait été rouée de coups à un point qu'on l'avait cru morte au premier abord.

FAITS divers

Vol à main armée commis par un adolescent

La police est à la recherche d'un adolescent d'une quinzaine d'années qui a réussi un vol à main armée, hier, dans le secteur nord de la ville.

La victime de ce vol est Mlle Danielle Turcotte, de la rue St-Vallier.

Elle a dit à la police qu'elle avait été accostée en face du 6967 rue Garnier par un jeune homme armé.

Noyé repêché

Les policiers de Longueuil ont retiré des eaux du fleuve, hier après-midi, le corps de M. John Nicholson, âgé de 37 ans., domicilié au 3751 avenue Linton, app. 4, à Montréal.

Le corps a été transporté à la morgue de Montréal pour fins d'enquête.

Renversé par un autobus

Un garçonnet de cinq ans a été transporté à l'hôpital Ste-Justine, après avoir été renversé par un autobus, à l'angle des rues DeLorimier et Gauthier.

Pierre Richer, demeurant au 3470, rue Des Erables, a été happé par le lourd véhicule alors qu'il courait après une balle dans la rue.

Les trois noyés du Lac St-François sont retrouvés

VALLEYFIELD. (G.T.) — Les trois jeunes gens, dont l'un

Voir FAITS DIVERS en page 8

Les libraires ne violeront pas la loi sur les coalitions

Les libraires n'ont pas l'intention de violer la loi fédérale contre les pratiques restrictives du commerce si cette loi s'applique dans leur cas, mais, s'ils doivent s'y soumettre, le système de distribution du livre serait gravement atteint, selon le dernier mémoire présenté par le Conseil supérieur du livre à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

C'est ce qu'ont déclaré hier les membres du Conseil supérieur du livre à une conférence de presse au cours de laquelle ils ont voulu rendre public leur dernier mémoire soumis à la CECM.

On se souvient que la Commission a adopté la semaine dernière une résolution, présentée par le commissaire Jean-Paul Lefebvre, à l'effet de demander au directeur des enquêtes sur les coalitions de surveiller les agissements des libraires de Montréal au cours des prochains mois afin de s'assurer que la loi fédérale contre les pratiques restrictives ne soit pas violée.

Le conflit repose sur le système de soumissions que la CECM désire établir. Le Conseil supérieur du livre affirme que l'adoption d'un régime de soumissions entraînerait inévitablement, à brève échéance, la disparition d'un nombre considérable de libraires et, par conséquent, la destruction du réseau de distribution du livre, "pour le plus grand dommage de la diffusion de la littérature canadienne et de la culture en général".

La CECM a adopté définitivement, la semaine dernière, la politique des soumissions par district. Les libraires devraient recevoir des formules à cet effet le 25 juin. Cependant, les membres du Conseil supérieur du livre nous ont annoncé hier qu'ils ont l'intention de se rendre à Québec pour que le gouvernement intervienne dans cette affaire.

Le CSL déclare dans son mémoire qu'il serait injuste de demander à des libraires, fournisseurs de manuels scolaires, de se soumettre au régime des soumissions parce que leur prix d'achat est fixe et que ni leur "diligence", ni leur "habileté" ne peuvent le modifier.

Le libraire, en effet, achète les manuels scolaires de l'éditeur avec une remise de 33⅓%. Il les vend aux collectivités avec une remise de 20%, ce qui lui laisse une marge de 13⅓%, marge qui n'est pas élastique puisque le prix de détail des manuels scolaires ainsi que la

Voir LIBRAIRES en page 8

Chez les routiers et les machinistes

Rien ne va plus

Rien pour le moment ne laisse croire que les 2,500 travailleurs en grève, à Montréal, retourneront bientôt à leur travail. Ni du côté des 1,400 routiers, ni du côté des 1,100 employés de la Dominion Engineering Works Limited, on ne peut prévoir la reprise des négociations.

Les routiers ont débrayé, le 14 avril dernier, pour appuyer une demande d'augmentation de salaire de 30 cents l'heure, répartie sur trois ans et l'amélioration des conditions de travail. Pour leur part, les 1,100 membres de l'Association internationale des machinistes (FAT-COI-CTC) ont quitté leur travail le 6 juin. Ils désirent une augmentation de salaire de 12 à 16 cents l'heure, selon les tâches, la retenue des cotisations syndicales à la source, et quelques autres améliorations.

Le calme règne dans tous les camps. A Lachine, les machinistes respectent scrupuleusement l'injonction intérimaire accordée à la compagnie limi-

Voir ROUTIERS en page 8

Drame familial la veille de Noël

Un Italien est accusé du meurtre de sa femme

par **Maurice MORIN**

La veille de la dernière fête de Noël, une jeune Italienne, Mme Leonardo Seracusa, 22 ans, était trouvée morte sur le plancher d'une chambrette de son domicile au 227 est, rue Mozart. Elle avait été atteinte de chevrotines (plombs) provenant d'un fusil de chasse, calibre .12.

Lorsque le corps fut découvert par une voisine qui avait vu la jeune femme vivante deux heures plus tôt, il n'y avait personne dans l'appartement.

Hier, le mari, qui avait été appréhendé peu de temps après le drame familial, se trouvait devant ses pairs, 12 jurés de langue anglaise, subissant son procès aux Assises, en Cour du Banc de la reine, sous une accusation de meurtre non qualifié.

Rappelons que l'inculpé, un homme de petite taille mais assez gras, âgé de 28 ans, avait tout d'abord été accusé de meurtre qualifié mais qu'à l'issue de son enquête préliminaire devant le juge John O'Meara il avait été envoyé aux Assises pour y subir son procès sous une accusation moindre, celle de meurtre non qualifié. Dans un tel cas, si les jurés en arrivent à un verdict de culpabilité, le tribunal ne peut faire autrement que d'imposer le pénitencier à vie.

Le juge Roger Ouimet préside l'instruction qui durera au moins trois jours.

Me Bruno-J. Pateras, procureur de la Couronne, qui manie le français, l'anglais et l'italien avec une très grande facilité, occupe pour le ministère public. Mes Joseph Cohen,

Voir UN ITALIEN en page 8

Cinq morts dans des accidents de la circulation

Cinq personnes, dont trois enfants, sont mortes, hier à Montréal et dans la province des suites d'accidents de la circulation.

Dans le nord de la ville, un bambin de six ans, **Christian Castonguay**, du 9892 rue St-Emile, a subi une fracture du crâne en se heurtant violemment la tête contre un camion. Transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville, l'enfant devait succomber peu après son admission.

L'accident est survenu à l'angle des rues Sauvé et Rancourt.

Par ailleurs, un bambin de trois ans, qui avait été heurté par une automobile près de la demeure de ses parents rue Jeanne-Mance, n'a pu survivre à ses blessures.

Sise Kaller, 5376 rue Jeanne-Mance, est mort peu après 8 h., à l'hôpital Ste-Justine, où il avait été admis trois heures plus tôt.

A Jacques-Cartier, dans la banlieue sud de Montréal, un enfant qui courait près d'un camion-citerne a roulé sous les roues arrière du véhicule pour y trouver la mort.

La victime de cet accident est **Roger Poulain,** âgé de 4 ans et demi, fils de M. et de Mme Marc Poulain; du 2970 rue Howe, à Jacques-Cartier. La tragédie s'est produite au domaine Fontainebleau.

Un jeune homme qui avait été blessé dans un accident de circulation, samedi soir, a succombé hier à l'hôpital Jean-Talon. Le corps de **M. Guy Houle,** âgé de 20 ans, 6670 rue Chabot, a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent.

Enfin, **M. Jean McNichol,** âgé de 22 ans, d'Amqui, Québec, a perdu la vie de façon tragique, hier soir, dans une triple collision d'autos survenue à East Angus, à 95 milles à l'est de Montréal. Quatre autres personnes ont subi des blessures dans cet accident.

Squelette découvert à Rivière-des-Prairies

Le squelette découvert hier après-midi dans les sous-bois de la Rivière-des-Prairies, était celui d'une jeune femme dont la mort remonterait à près d'un an. Il portait un fil électrique autour du cou, ce qui, dans l'esprit de l'inspecteur Gérard Houle, semble ne laisser aucun doute qu'il s'agit d'un meurtre.

Près des ossements, la PP a découvert un réticule fortement endommagé par les intempéries et contenant des papiers collés les uns aux autres. Des experts s'occupent de les séparer afin d'en déchiffrer le contenu.

S'agit-il du squelette de Denise Therrien ? La PP évidemment ne saurait se prononcer pour le moment. Il lui faut attendre le résultat des expertises du bureau de médecine légale où la macabre découverte a été transportée.

SANDWICHES
ATTRAYANTS — FRAICHEUR ET SAVEUR ASSUREES
Assortiment varié tel que JAMBON, POULET, OEUFS DINDE TRANCHEE en triangle, genre ruban, rouleaux, etc., etc.
Une boîte de 48 SANDWICHES COCKTAIL pour 6 personnes $2.40
TELEPHONEZ LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
PEGROIDS VI. 4-3901

AUVENTS en CANEVAS et en ALUMINIUM
BELLO LA MARQUE DE QUALITÉ BRAND
POUR FENÊTRES, BALCONS, PORCHES, PATIOS, DEVANTURES DE MAGASINS, ETC.
GRAND CHOIX DE TISSUS ET COULEURS
Aussi: Meubles et accessoires de jardin et de camping — Tentes — Drapeaux — Tarpaulins — Couvre yachts — Canevas à la verge — "Trampolines" — Portes et fenêtres en aluminium — Tout article en canevas, etc.
TÉLÉPHONEZ OU VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION
CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTÉE
2113, rue Ste-Catherine est (coin Delorimier), Montréal
ESTIMÉS GRATUITS À DOMICILE Tél. LA. 7-1555*
LOCATION de TENTES et ACCESSOIRES de CAMPING

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES régulièrement $22.50
SPECIAL $13.50
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT
EXAMEN DE LA VUE • PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
Paul-E Talbot Bachelier en optométrie
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
CR. 2-7611 • CR. 2-7616

Maico APPAREILS AUDITIFS
ils sont adaptables
• à l'oreille
• aux verres
• aux cheveux
• Aussi, modèles de type classique.
Réparation de toutes les marques d'appareils auditifs. Piles disponibles.
TERMES FACILES
1010 est, Ste-Catherine Suite 308 VI. 9-6440
Bureau principal 1529 Sherbrooke O. WE. 5-5293

Personne? Non, personne!...
... Personne ne peut résister à notre buffet. Les mets délicieux sont si abondants, qu'il est impossible de les énumérer ici.
Après une première portion, vous en reprendrez sûrement! L'air pur des montagnes et le charme discret de notre terrasse aviveront votre appétit et votre enchantement!
Le samedi, de 6h.30 à 10h.00. Danse avec Larry Moore et son orchestre. Pour réservations téléphonez à UN. 1-1203.
O'Connell Mont Gabriel Lodge
45 minutes de Montréal par l'autoroute
Il y a quelques abonnements pour l'été à votre disposition.

CHANGEZ VOTRE MOTEUR POUR AUSSI PEU QUE $3.45 par semaine
PAS DE COMPTANT
INSTALLATION en 8 heures MOTEURS REMANUFACTURES pour toutes marques
Vous aurez la performance d'une voiture neuve.
GARANTIE 3 mois ou 4,000 milles inspection gratuite
Aussi transmission automatique $2 par semaine
Delisle AUTOMOBILE LTEE 25 ans d'expérience à votre service
2815 est, SHERBROOKE à l'est d'Iberville LA. 6-2813

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ AU 7 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITÉE

MONTREAL, MARDI 12 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 201

Le vote du 18 juin (2)

Que penser du parti libéral?

LES LIBERAUX ont détenu le pouvoir à Ottawa, sans interruption, de 1935 à 1957, soit pendant vingt-deux ans. Ils ont eu pleinement l'occasion de nous montrer ce qu'ils pouvaient faire en temps de guerre comme en temps de paix.

En pratique, ils nous ont donné, durant ces années, une administration généralement progressive. Pendant la guerre, même s'ils ont réclamé davantage du pays, y compris du Québec, que les conservateurs de l'époque des Borden et des Meighen, ils ont su préserver l'unité de la Confédération. Dans l'après-guerre, ils ont présidé à la réadaptation de l'économie qui s'est effectuée à peu près sans heurt. Mais ils ont eu la partie relativement facile. Ils ont profité de l'élan général provenant de nos voisins du sud.

Tout allait si bien pour eux, au fait, qu'ils sont devenus un peu arrogants. Ils ont pris pour acquit, surtout dans les dernières années, que les électeurs canadiens se devaient de voter automatiquement pour eux. Ils recevaient assez cavalièrement parfois les associations ou organismes qui venaient exposer leurs doléances. L'opposition n'était pas toujours mieux traitée aux Communes. Ce qui devait arriver, arriva. La situation économique dont ils s'étaient attribué tout le mérite commença à décliner. La liste des chômeurs devint inquiétante. La maladresse de M. C. D. Howe lors du fameux débat sur le pipe-line trans-canadien constitua comme la dernière goutte d'eau. Le 10 juin 1957, le gouvernement Saint-Laurent était jugé et renversé.

● ● ●

Après cinq ans d'une retaite forcée, ces mêmes libéraux reviennent devant le peuple. Plusieurs membres de l'ancienne équipe King-Saint-Laurent sont encore là, mais un bon nombre de figures nouvelles ont fait leur apparition. Le parti s'est donc rajeuni. Il a sûrement perdu aussi de son arrogance, même si certains de ses porte-parole semblent croire encore qu'il suffit de critiquer les conservateurs pour se décrocher un vote favorable. Le groupe Pearson s'est surtout donné un programme dont les principaux points ont été discutés sur la place publique.

Ce programme, je m'empresse de le dire, est assez fascinant dans son ensemble, même s'il laisse le contribuable sur son appétit en bien des endroits.

Tout d'abord, au chapitre des relations fédérales-provinciales, on a mis au point un mécanisme nouveau et fort sympathique : celui des options face aux programmes conjoints. Un nouveau gouvernement libéral permettrait aux provinces opposées à de tels programmes de bénéficier d'un abattement correspondant sur le plan des impôts. L'innovation est heureuse.

Les libéraux reviendraient aussi à la formule de péréquation telle qu'ils l'ont conçue à l'origine. C'est un autre bon point.

On ne peut s'empêcher de noter, toutefois, que le parti demeure fortement centralisateur. Il ne se gêne pas pour préconiser une initiative toujours plus poussée de l'Etat fédéral. Il propose plusieurs programmes conjoints nouveaux. Evidemment, il souligne toujours que tout cela se fera de concert et en coopération avec les provinces. Ces dernières pourraient bien souvent être placées devant le fait accompli. Il ne faut d'ailleurs pas se leurrer. A part le Québec, rares sont les provinces qui voient d'un mauvais oeil cette intrusion du gouvernement central dans leurs propres affaires. Ce qui compte pour la plupart d'entre elles, c'est l'argent qu'elles peuvent toucher. On aura noté, par exemple, que le groupe Pearson n'a pas jugé bon de dire s'il rétablirait ou non le régime de location des champs d'impôt auquel M. Diefenbaker a eu le courage de mettre fin.

Pour ce qui a trait au bilinguisme et à l'égalité des deux groupes, français et anglais, à l'intérieur de la Confédération, le parti libéral sent très bien qu'il doit promettre des rajustements d'importance. Il ne parle pas, là-dessus, de son passé, mais de l'avenir. Malheureusement, les termes de ses promesses sont assez vagues. Tout dépendrait, j'en ai bien peur, de la qualité et de la combativité des députés québecois que nous pourrions élire, le 18 juin. Quant au drapeau distinctif que le Québec réclame pour le Canada, la proposition libérale de deux emblèmes n'est guère enthousiasmante. Toutefois, la position du parti touchant l'hyme national "O Canada" est claire et nette.

● ● ●

Comme à l'ordinaire, le domaine de la sécurité sociale a fourni l'occasion aux partis politiques de se livrer à la surenchère. Les libéraux ont par exemple un plan assez précis d'assurance-santé, alors que les conservateurs ne peuvent décemment se prononcer en attendant le résultat de la commission d'enquête qu'ils ont instituée. Les libéraux se sont aussi engagés à instituer une caisse fédérale de retraite à base contributoire qui viendrait s'ajouter à l'actuelle pension de vieillesse. Il s'agit d'un plan flexible à établir par étape.

Mais le problème, c'est de savoir où ils prendraient l'argent pour financer de tels projets. A cela les libéraux répondent qu'il suffira de relancer l'économie canadienne. Quand la situation économique est bonne, les taxes se multiplient et le gouvernement peut dépenser davantage tout en maintenant l'équilibre de son budget.

Que propose M. Pearson pour relancer l'économie ? Il créera d'abord un conseil d'orientation économique qui permettra au gouvernement de faire de la planification. Cette planification se fera non seulement sur le plan national, mais aussi sur le plan régional. On s'occupera d'une façon particulière des régions moins favorisées. On tentera de faciliter les exportations par une libéralisation du commerce. On accordera des dégrèvements d'impôt, dans certains cas pour stimuler l'industrie. Le gouvernement lancera de grands travaux, libérera davantage le crédit pour permettre aux provinces, aux municipalités de faire de même, et il encouragera la formation technique.

● ● ●

Tout cela devrait conduire au plein emploi. Du moins c'est l'objectif libéral. Pour le profane, évidemment, bien des questions demeurent sans réponse. C'est peut-être en raison de ces points d'interrogation qui subsistent que le groupe libéral revient souvent sur la confiance qu'il convient de lui faire. Je le veux bien, et les libéraux ont un passé qui le justifie dans une certaine mesure, mais la situation a bien changé depuis l'époque où ils gouvernaient.

Si toutes les promesses qu'ils nous présentent aujourd'hui allaient se matérialiser, je n'hésiterais pas à dire qu'il s'impose de les préférer aux conservateurs. Mais entre les programmes et la réalité, ainsi que nous l'a démontré le régime Diefenbaker, il y a une marge. M. Diefenbaker, lui aussi, devait relancer l'économie. Les libéraux feraient-ils mieux que les conservateurs ? Je suis porté à le croire, mais je n'en suis pas sûr. Leur période d'expiation dans l'opposition n'a pas d'ailleurs été bien longue. Ne redeviendraient-ils pas bien vite aussi arrogants qu'auparavant s'ils découvraient qu'on regrette déjà leur absence après seulement cinq ans ?

Demain : le NPD serait-il la réponse ?

Vincent PRINCE

LA PAROLE EST A NOS LECTEURS

Une périlleuse expérience

Monsieur le Rédacteur,

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal propose d'accorder en septembre aux Néo-Canadiens le choix d'envoyer leurs enfants à une école française, à une école anglaise ou à une école **nouveau genre** où on se servira de l'anglais pour enseigner les mathématiques et du français pour tous les autres sujets à l'exception de la religion. Dans les trois premières années, la religion sera enseignée en la langue étrangère du jeune Néo-Canadien.

Le Néo-Canadien devra d'abord réaliser que l'école "nouveau genre" est une expérience tentée délibérément par les autorités québecoises avec l'intention formelle d'empêcher l'anglicisation des Néo-Canadiens et il doit se rendre compte que son enfant (et non l'enfant de langue française ou anglaise) est celui qui sera le facteur expérimental.

Les Canadiens de langue française et anglaise croient, à tort ou à raison, qu'une culture entière est basée sur l'instruction en grande partie unilingue. Si deux langues dans les premières années constituent quelque chose "de néfaste et même de criminel", comme s'est exprimé M. Jean-Marc Léger, pour les Canadiens français, il est évident que trois langues ne pourraient être une chose bonne et juste pour les Néo-Canadiens.

Pour les Néo-Canadiens choisissant l'école nouveau genre, les conséquences se feront sentir lorsqu'ils parviendront à l'échelon des universités ; ils devront se mesurer avec des étudiants éduqués surtout dans une seule langue. S'ils réussissent, les parents français et anglais suivront peut-être leur exemple ; s'ils échouent, l'école nouveau genre disparaîtra, mais une génération de jeunes Néo-Canadiens aura été sacrifiée à cette expérience.

Il semblerait sage pour un Néo-Canadien d'imiter les parents anglais et français, c'est-à-dire envoyer son enfant à une école française ou anglaise établie. Si, lors des premières années, le jeune Néo-Canadien trouve difficile l'instruction religieuse, on pourra sans doute lui donner cette instruction en sa langue maternelle, dans le cadre de l'école française ou anglaise établie.

En choisissant une des écoles établies plutôt que l'école nouveau genre séparée et ségrégative, le Néo-Canadien ne sera pas isolé et n'empêchera pas son enfant d'entrer en contact direct avec le mode de vie canadien et éventuellement son enfant, jouissant d'une éducation égale à celle des autres Canadiens, prendra la place qui lui revient dans son nouveau pays, le Canada.

Charles H. Wayland, N.P.

Anti-créditiste

Monsieur le Rédacteur,

Nous constatons avec inquiétude que plusieurs comtés de la province de Québec ont nommé des candidats du Crédit social pour contester l'élection fédérale.

Depuis dix ans le Crédit social est au pouvoir dans la Colombie Britannique. Durant ce temps, nous sommes devenus les citoyens les plus hautement taxés au Canada ($204 par personne de taxe provinciale). La Colombie Anglaise était autrefois riche, et avait peu de dettes provinciales, du moins avant que le Crédit social soit au pouvoir. Nous sommes maintenant endettés presqu'au point de faillite.

Des propriétés privées ont été saisies sans possibilité de recours aux tribunaux. Là où le gouvernement est affecté, dans certains cas qui sont devant la cour, il a passé une législation pour s'assurer de gagner, dégradant la loi pour un gain politique.

Le "payola", la corruption, le patronage de parti et autres formes de vénalités, se répandent dans la province. Les services de santé et de l'assistance, de même que ceux de l'éducation, qui autrefois faisaient un modèle de la province anglaise, ont tous détérioré, même malgré les braves efforts de plusieurs citoyens dévoués.

Robert Thompson, chef du Crédit social au Canada, a publiquement proposé que le Canada se retire de l'orbite britannique, et se joigne à une union douanière avec les Etats-Unis. Il a suggéré ceci dans la province de Québec. L'évidente conclusion est qu'il recherche les votes des séparatistes. Quelle insulte pour les Canadiens de langue française ! Le Québec, à maintes reprises, a conservé la liberté du Canada ainsi que sa stabilité, et l'a gardé dans l'orbite britannique. Les Canadiens de langue française ont supporté le gouverneur Carleton quand la révolution américaine a menacé d'engouffrer notre pays. Ils étaient les agents stabilisateurs durant la guerre de 1812 et la crise de 1840. Ils étaient la façade de la Confédération. La sagesse, la stabilité, et la prévoyance du Canada français ont préservé l'unité dans notre pays.

L'histoire prouve que les libéraux et les conservateurs ont fait progresser ce pays d'une manière honorable. Elle prouve aussi que l'unité nationale est mieux servie par un gouvernement libéral.

Mme Hugh Heath
Dogwood Road,
Nanaimo,
C.B.

Ah ! ces préjugés masculins

Monsieur le Rédacteur,

Pour autant que je sache, l'Institut Albert-Prévost n'appartient pas à l'Université de Montréal . . . ! Pourquoi veut-on s'emparer de Prévost ? Si le conseil d'administration de cet hôpital était composé d'hommes, la lutte de certains professeurs, psychiatres et étudiants en médecine, aurait-elle pris l'allure ou l'agressivité qu'on lui connaît ? Et irait-elle jusqu'à l'injustice ? Qu'on n'oublie pas que les femmes ont maintenant droit de vote au Québec, donc liberté de leurs opinions.

Le désir de nos jeunes de se perfectionner est louable en soi, mais pour cela leur faut-il renier la supériorité du sexe féminin en certains domaines et démolir leurs oeuvres ?

Pour bâtir solidement, messieurs, ça demande énormément d'esprit de sacrifice, d'abnégation, de dévouement. Possédez-vous ces qualités innées à la femme ? Surtout n'allez pas imaginer que nous, du sexe dit faible, sommes contre le progrès. Loin de là. Notre intuition féminine nous fait pressentir les besoins, non seulement de nos familles, mais de la société.

Georgette Van Elewyck,
Montréal

Deux pages, ce n'est pas un abus

Monsieur le Rédacteur,

Je félicite Mme Yolande Richer, pour sa lettre parue la semaine dernière. Cette lettre pondérée et bien tournée ne révèle pas "le bas niveau culturel" qui alarme madame Chalvin. Mme Richer a parfaitement raison d'affirmer que madame Chalvin exagère. "Deux pages présentant des objets religieux dans un manuel de deux cent douze pages" ne constituent pas un abus, même si ces pages n'avaient pas leur raison d'être.

A cela j'ajoute mon témoignage de mère de famille. J'ai souvent aidé mes petits à faire leurs devoirs et je n'ai jamais constaté qu'ils étaient "défavorablement impressionnés" par l'aspect religieux de certains problèmes. Mes enfants achètent si souvent des médailles et des chapelets pour remplacer ceux qu'ils ont perdus, qu'ils trouvent tout naturel d'apprendre à en calculer le prix à l'école. Ces objets leur sont aussi familiers que les jouets et les friandises; ils en voient d'ailleurs dans tous les magasins.

Une maman

Où sont les responsabilités ?

Monsieur le Rédacteur,

Je voudrais émettre quelques opinions sur la lettre du Dr Daniel Longpré, parue dans La Presse du 25 mai.

Disons que les illégitimes forment le quart de la population délinquante. Je n'accuserais pas les soeurs d'être responsables de la délinquance de ces sujets, quoiqu'une femme seule ne puisse suffire à élever des garçons. Mais leurs parents (inconnus) ne sont-ils pas responsables de leur naissance et de l'absence d'éducation ?

La délinquance apparaît dans tous les milieux et dans tout genre de familles. Je pense que le Père Mailloux, en tant qu'homme de science, veut faire prendre conscience aux parents de la valeur et de la portée de leur éducation. Ici, si l'on regarde le résultat, l'éducation donnée doit avoir ses failles. Pourquoi ne pas vouloir regarder la réalité en face, comprendre le processus éducatif et prévenir ces choses ?

Quant aux paroles elles-même que le Dr Longpré met en doute, laissez-moi vous dire que j'ai connu nombre de sujets qui nous occupent ici, et des authentiques. J'ai même connu un garçon de 13 ans dont le père agissait de la manière dont il est question ici en pensée, en parole et en geste. Il avait la certitude que son enfant était mauvais. L'enfant est aujourd'hui sous la tutelle de la Cour du bien-être social pour délits. Le père a obtenu le résultat désiré. Ceci est assez subtil, il faut s'éclairer et rechercher la vérité pour éduquer des enfants.

Si j'avais une appendicite, docteur, j'irais vous voir. Mais si j'avais quelque trouble dans ma personnalité ou si j'étais en train de faire de l'éducation de mes enfants un fiasco, je m'interrogerais et je demanderais conseil à des personnes compétentes et je ne refuserais pas leur lumière.

Dialogue.

Employés "modèles"

Monsieur le Rédacteur,

Je tiens à féliciter les employés de la division des arbres, de la Cité, pour leur beau travail. Ils prennent un soin jaloux des jeunes arbres. A ma demande, ils ont taillé et fertilisé un arbre, près de ma demeure et ceci dans un temps record.

J'ai aussi eu l'occasion de les voir à l'oeuvre, alors qu'ils préparaient une nouvelle plantation. Le tout était fait avec méthode et coordination, sans aucune perte de temps. Voilà des employés municipaux "modèles".

Yves Leblanc

Le choix à faire

Monsieur Le Rédacteur,

J'ai lu dans La Presse les recommandations faites par M. Louis Laberge et la Fédération des travailleurs du Québec de voter pour le Nouveau parti démocratique.

Ces dirigeants d'unions syndicales sont rendus à se mettre le nez partout, où ils n'ont pas d'affaires. S'il fallait que ces gens prennent le pouvoir à Ottawa, on en verrait de belles. Ils causent pourtant assez de troubles partout avec leurs grèves souvent non justifiées, mais surtout afin de se donner du prestige. Leurs membres, ils s'en fichent comme de leurs premières chemises en autant qu'ils ont leurs noms dans les journaux.

Je reconnais qu'entre les deux vieux partis politiques actuels il n'y a pas beaucoup de différences; mais le Nouveau parti démocratique est dix fois pire. Quant à moi, s'il y avait un candidat du Crédit social dans mon comté de Maisonneuve, il aurait certainement mon vote avec enthousiasme, car ce parti au moins a prouvé son savoir-faire dans deux provinces de l'Ouest et cela, sans pouvoir régenter le système monétaire.

Pour le bien de tous

Quelle est la plus belle langue ?

Monsieur le Rédacteur,

M. Raymond Barbeau vient de s'élever contre l'enseignement de l'anglais, parce que, dit-il, la langue anglaise est sans valeur culturelle, alors que la langue française est la plus belle langue du monde.

Cet arrêt, fulmine ex cathedra par le grand pontife du séparatisme, me remet en mémoire une phrase solennelle de Gobineau, le théoricien du racisme: "La hiérarchie des langues correspond rigoureusement à la hiérarchie des races".

Il n'y a qu'un petit malheur, c'est que personne ne peut trouver l'unité de mesure qui permettrait de hiérarchiser langues ou races. Or c'est là le point essentiel; tout le reste est verbiage.

Le vrai motif pour lequel les hommes sont attachés à leur langue—les Français au français, les Anglais à l'anglais, les Italiens à l'italien — c'est que c'est **la leur.** Ils pourront après cela forger des arguments pour démontrer que leur langue est la plus belle, ces explications ne viennent qu'après coup, et d'ailleurs ne tiennent pas, car elles s'excluent les unes les autres.

Chacun vante sa propre langue parce que c'est celle qu'il connaît la mieux, souvent c'est même la seule qu'il connaisse un tant soit peu, et surtout parce qu'il est intéressé à l'exalter, sachant que sa gloire rejaillit sur lui-même. On magnifie sa propre langue pour se magnifier soi-même.

'Si tout de même on veut absolument établir un palmarès des langues, je dirai que la prose française passe pour être plus ferme, plus précise, plus savante que la prose anglaise. Mais pour les qualités poétiques de la langue, pour les ressources qu'elle offre au poète, l'anglais l'emporte décidément sur le français.

Adélard Desjardins,
Sainte-Agathe-des-Monts.

Plaignons le petit propriétaire

Monsieur le Rédacteur,

J'ai trouvé bien juste et d'apropos l'article intitulé "Plaignons les contribuables", dans la page de rédaction de "La Presse" du 26 mai.

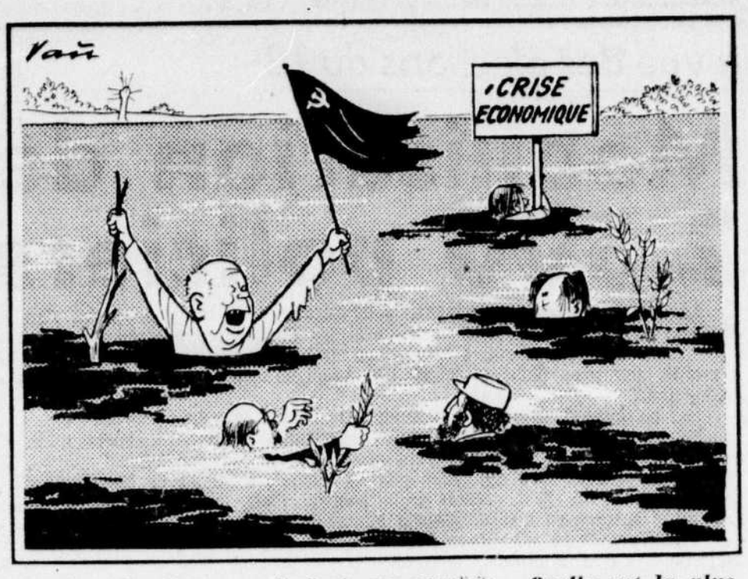
Comme je suis un propriétaire (petit) qui aura à souffrir d'un tel état de choses, je vous remercie d'avoir pensé à prendre la défense des petits et moyens proprios.

Je ne suis pas contre toute augmentation de la taxe scolaire, car les dépenses qu'exigent les circonstances dans ce domaine sont énormes ; mais il me semble, que les autorités responsables de cet état de choses auraient pu trouver un moyen de corriger l'injustice du nouveau rôle, qui fera débourser plus aux petits et moyens propriétaires qu'aux gros. Ces autorités ne peuvent plaider ignorance puisqu'elles ont admis que ce rôle était injuste.

Contribuable lésé

400 MOTS

Nos lecteurs nous écrivent beaucoup et longuement . . . trop longuement. Les meilleures lettres sont celles qui exposent de façon concise, et par là même d'autant plus frappante, ce que l'on a à dire. Les autres sont peu lues, ou même délaissées : elles rebutent par leur longueur. Et puis l'espace nous manque pour publier des lettres interminables. Nous sommes forcés de n'accepter pour publication que les lettres de 400 MOTS AU MAXIMUM; les plus courtes auront chance de paraître plus tôt. Qu'on n'oublie pas non plus de donner son nom et son adresse (authentiques, l'un et l'autre), même si l'on signe d'un pseudonyme. Nous sommes heureux d'offrir cette tribune libre à nos lecteurs, et de la voir si abondamment utilisée. Mais on est prié de se plier aux conditions susdites pour nous permettre de publier promptement toutes les lettres.



TOPOS DU JOUR

Vacances fructueuses

VOILA déjà 25 ans que Mgr A.-M. Parent fondait les cours d'été de français de Laval. Des fêtes marqueront cet anniversaire au cours de la session estivale et attireront des centaines d'anciens élèves.

La confiance dans l'excellence de l'enseignement, le pittoresque de la ville de Québec et l'hospitalité charmante de sa population constituent depuis longtemps des facteurs de succès de cette initiative de Laval. En 1960, plus de mille élèves ont suivi les cours de français, et l'an dernier il y en avait plus de 1200.

Les élèves des cours de français se recrutent chez l'élément anglais des provinces canadiennes mais aussi chez les Américains des Etats non seulement de la Nouvelle-Angleterre, les plus proches, mais aussi des Etats aussi éloignés que le Mississippi, la Louisiane et la Californie. On en compte même un certain nombre de pays d'Europe et du Moyen-Orient.

Parmi les inscrits de cette année, on relève de nouveau un nom prestigieux : celui du président de la Chambre des Communes du Canada, l'hon. M. Roland Michener.

Du côté des professeurs, un nom suscite à l'avance un vif intérêt. Il s'agit de celui de M. Claudel. Non pas Paul, le père, mais Pierre, le fils, qui traitera d'ailleurs de la pensée de son père.

Les cours d'été prennent une importance de plus en plus grande dans les universités. Les vacances sont longues. Sans nuire au repos des élèves ou d'autres personnes, il est possible de consacrer six semaines des mois de juillet et d'août à des études différentes de celles du reste de l'année ou d'après un programme différent.

Certaines villes, comme Québec, allient à l'intérêt de l'étude l'agrément du séjour. De plus, la population y est presque totalement de langue française et tranche ainsi sur l'ensemble de l'Amérique du Nord. Montréal attire aussi un grand nombre d'étudiants à ses cours d'été, mais son climat n'est pas aussi français, pas aussi sympathique. Il faut bien le reconnaître. Québecois et Montréalais doivent donc se surveiller, de leur côté, pour que les visiteurs soient bien impressionnés. Noblesse oblige.

Alfred AYOTTE

la presse étrangère

Les Occidentaux doivent réagir

LONDRES — Plusieurs journaux commentent ce matin les incidents récents qui se sont produits à la frontière entre Berlin-Est et Berlin-Ouest.

Le **DAILY TELEGRAPH,** (conservateur) : L'un des facteurs qui jouent le plus en faveur des communistes de l'Est est la rapidité avec laquelle les Occidentaux acceptent des situations qui leur ont été imposées par les communistes et s'y habituent. Tel est le cas pour le mur de Berlin.

"Tandis qu'à Berlin la police de l'Allemagne de l'Est tire sur des hommes, des femmes, des enfants tentant de passer à l'Ouest, et que ces tirs se poursuivent jusqu'en territoire occidental, territoire violé par les Allemands de l'Est qui poursuivent leurs victimes ou veulent enlever d'innocents Berlinois du secteur occidental, quelle est la réaction de l'Occident à ces incidents qui se répètent toutes les semaines et presque tous les jours ?—Rien, à part quelques notes sévères de protestation remises par les chefs des secteurs britannique ou américain à leur homologue soviétique . . .

M. Brandt a bien fait de proclamer que l'Allemagne de



l'Ouest ne devrait pas accorder à l'Allemagne de l'Est les crédits dont elle a tant besoin aussi longtemps que le mur et les fusillades seront maintenus. Peut-être les Occidentaux se souviendront-ils alors qu'ils ne sont pas tout à fait sans armes dans les négociations relatives à Berlin."

Le **GUARDIAN** (libéral) : "Il est déjà assez pénible de voir la police ouvrir le feu sur des hommes dont le seul crime est de vouloir quitter l'Allemagne de l'Est, sans pouvoir rien faire, il serait intolérable de la laisser impunément tirer sur le secteur occidental si cruellement isolé par l'Allemagne de l'Est. L'Union soviétique et ses alliés du pacte de Varsovie ont probablement décidé l'année dernière que l'isolement de Berlin valait bien la peine de subir l'opprobre de tels incidents."

La liberté de la presse débattue

PARIS — Le débat sur la liberté de la presse que l'assemblée annuelle de l'Institut international de la Presse a entamé dans la séance commune qu'il a tenue hier avec la Fédération internationale des éditeurs de journaux, a été ouvert par M. Robert Salmon, président du comité français de l'I.N.P., qui a traité de l'indépendance économique de la presse.

Pour M. Salmon, le problème est difficile, mais non pas insoluble. Il lui semble possible de constituer des sociétés où il y aurait répartition des droits entre le capital et ceux qui font le journal. Cette solution n'est pas sans exemple en France. Après avoir souligné que le problème se trouve en fait simplifié par l'avènement de "l'ère des organisateurs" et la diminution de l'importance, dans la gestion, de la partie purement capitaliste de l'entreprise, M. Salmon a déclaré que l'essentiel était qu'il ne se constituât pas de monopoles. Citant à cet égard les agences d'information mondiales, dont il est rare qu'il existe plus d'une par pays, il a préconisé que l'agence soit la chose de l'ensemble de la presse elle-même. Il devrait en être de même pour les messageries.

En ce qui concerne le papier, il faudrait que les utilisateurs constituent un front commun d'achat au cas où un petit nombre de fournisseurs tenterait d'imposer sa loi. Le seul problème véritablement grave est que des groupes puissent acheter, pour les anéantir, des journaux importants.

M. Jacques Bourquin, trésorier de la F.I.E.J., et M. P. Audersen, directeur du **BERLINGSKE TIDENDE,** de Copenhague, ont traité respectivement des divers modes de pression économique dont la presse peut être l'objet et des moyens d'y parer.

Lord Robbins, professeur d'économie politique à l'Université de Londres, a parlé des craintes suscitées en Angleterre par la concentration des journaux et la disparition, au cours des quarante dernières années, de la moitié des organes de presse. Le phénomène est grave si la pluralité des points de vue ne trouve pas un moyen d'expression adéquat. Il écarte la solution consistant à frapper d'une fiscalité discriminatoire les géants de la presse afin de permettre aux petits de vivre. Pénaliser le succès, estime-t-il, est contraire aux lois de la vie et n'est pas dans l'intérêt de la société. Il n'y a pas de solution véritable dans l'immédiat, pense-t-il, mais si le péril devenait aigu, sa préférence irait à une législation d'ordre général, du genre de la loi américaine antitrust.

M. Murayama, directeur de l'**ASAHI,** a d'autre part exposé les problèmes particuliers à la presse japonaise.

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $18.00 — Etats-Unis : $20.00

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

SERVICE FRANCE-PRESSE

GATINEAU-HULL

SUITE DE LA PAGE 1

De son côté, M. Pearson attend samedi avant de se produire dans Hull.

Dans Pontiac que tous deux ignorent, le candidat conservateur, M. Paul Martineau, est fort mal en point, tout aussi mal en point que l'était le candidat libéral, M. J.H. Proudfoot, défait en 1958.

Libéral de 1935 à 1958, Pontiac a donné aux Libéraux des majorités qui ont parfois dépassé 7,000 voix, mais il leur a également donné de pauvres majorités de 700 voix.

Moins heureux encore, les Conservateurs n'ont jamais obtenu de succès éclatants dans ce comté où leur plus belle victoire fut celle de 1930, avec 1,896 voix.

Aux dernières élections, c'est à grand peine que M. Martineau est parvenu à obtenir 411 voix de plus que son adversaire libéral, M. Proudfoot qui, en 1957, n'avait lui-même obtenu que 764 voix de majorité, soit plus de trois fois moins qu'à ses victoires précédentes.

Aujourd'hui, M. Martineau est en danger. Vice-président des Communes cette année, il avait été, pendant deux ans, secrétaire parlementaire du premier ministre. Ces deux tâches l'ont peut-être tenu trop éloigné des siens, ce qui explique en partie l'état précaire de sa situation.

Dans Gatineau

Dans Gatineau, confiant en la popularité que huit années de vie parlementaire lui ont donnée, le candidat libéral, le Dr Rodolphe Leduc, sous-estime la force de son jeune adversaire conservateur, M. Thomas Van Dusen.

Adjoint exécutif du ministre du Travail, M. Van Dusen est mieux outillé que quiconque pour répondre aux accusations des foules au sujet du chômage. Par de savants calculs, il tente de prouver à la population que ce qui compte, c'est l'emploi, et que, sous le régime conservateur, l'emploi a augmenté de façon fantastique.

A ces calculs de politicien, s'ajoute chez M. Van Dusen, un charme personnel qui joue très bien auprès de l'élément féminin et, ce qui est plus sérieux, une force de raisonnement digne des vrais "politiques". Le tout s'accompagne d'une technique fort habile et dont voici un exemple.

Récemment, partant de Hull où débute son comté, M. Van Dusen s'est rendu à Maniwaki, où il se termine, voyageant à bord d'un train nolisé qui s'arrêtait à toutes les gares situées entre les deux villes.

A chaque arrêt, de nouveaux voyageurs montaient à bord du train pendant que M. Van Dusen s'adressait aux curieux venus jusqu'à la gare. A Maniwaki, une grande assemblée terminait ce singulier voyage.

Aujourd'hui, à Aylmer, M. Van Dusen reçoit le premier ministre, tout comme M. Armand Turpin le fait à Hull. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de visites beaucoup plus mondaines que politiques.

Ainsi, M. Turpin a invité tous les candidats de la région à se joindre au premier ministre qui passera une heure à serrer les mains qui se tendront vers lui.

Samedi, ce sera au tour des Libéraux de recevoir leur chef à Hull. Selon les projets établis, mais non encore confirmés, M. Pearson tiendra une assemblée à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Alexis Caron, candidat libéral et député du comté de 1953 jusqu'à cette année.

Cette réunion sera la toute dernière de la campagne nationale du chef libéral. Le même soir, M. Diefenbaker sera chez lui, à Prince-Albert, où il terminera également sa campagne.

L'armée à la rescousse ?

VICTORIA, C.-B. (UPI) — Le procureur général de la Colombie-Britannique, M. Robert Bonner, a demandé hier au gouvernement fédéral d'envoyer des troupes en permanence en Colombie-Britannique afin de prévenir la reprise des actes de violence par les Doukhobors. M. Bonner a fait sa demande par télégramme au ministre fédéral de la Défense, M. Douglass Harkness. Le procureur général croit que la présence de soldats près de Nelson et de Trail pourrait avoir un effet psychologique sur le comportement des Doukhobors.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointement téléphonez
VI. 9-7071



En vente maintenant . . . aux cinq magasins Morgan!

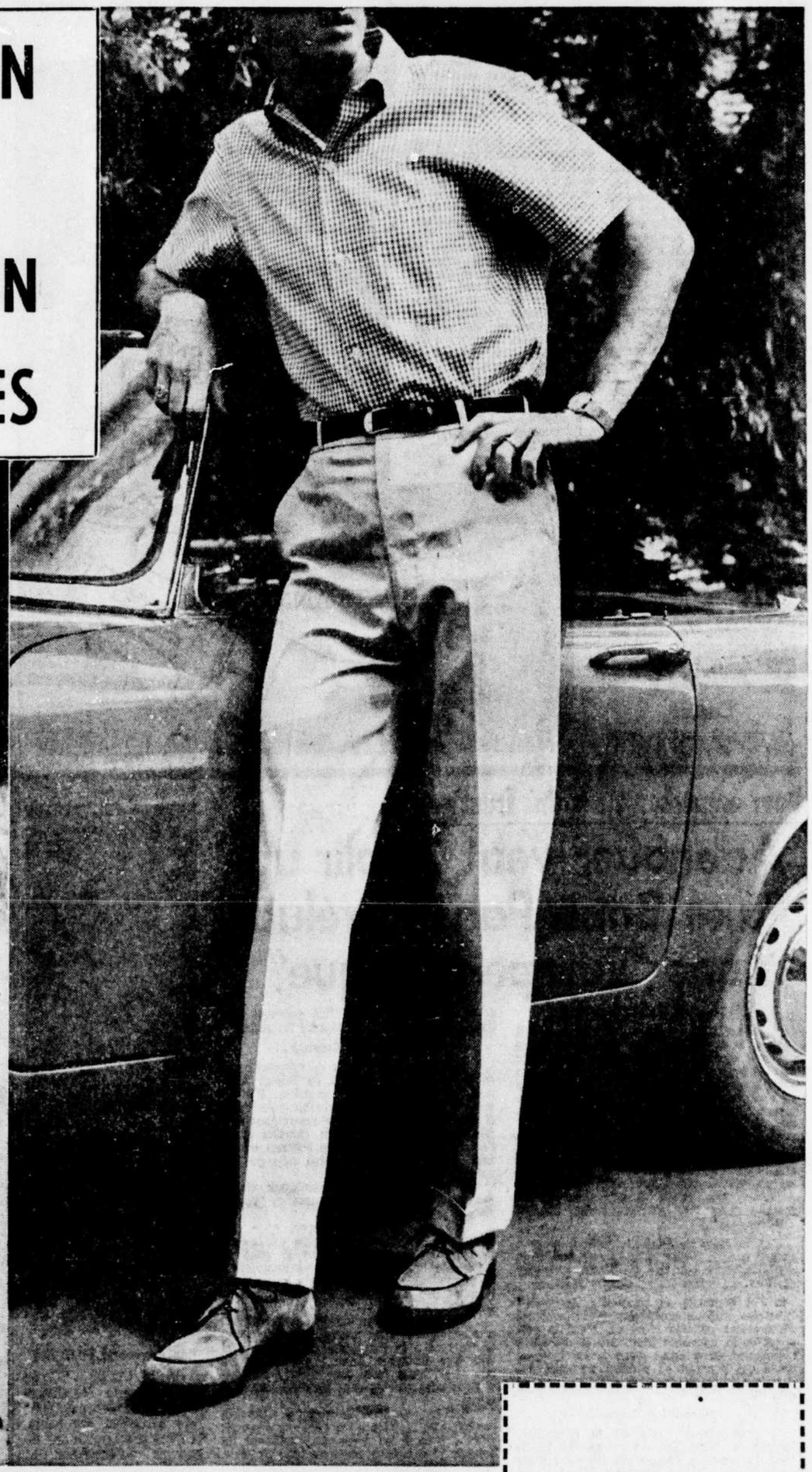
Pantalons tout-aller en coton pour messieurs!

- Prix de vente pour trois jours seulement!
- Coton d'été tout-aller lavable
- Tailles régulière ou anglaise
- Pour activités sportives — heures de détente
- A ce bas prix . . . c'est un beau cadeau à faire à PAPA!

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

MORGAN
MAGASIN
POUR
HOMMES





5.99 ch.
2 pour 11.50

Pantalon Cordino "lavez et portez"... modèles régulier ou à patte à l'anglaise

Pantalon pratique qui nécessite un minimum d'entretien . . . Confection en coton cordino Wrinkl-Shed* Dan River traité spécialement pour repousser l'eau ! Modèle anglais à taille extensible deux pattes bien ajusté, poches de côté, deux poches aux hanches. Style fuselé, revers 16". Coloris grand teint : beige, loden, antilope, tailles 30 à 38; longueurs de jambes 29 à 33.
*Marque déposée

Pantalon en coton satiné... modèle régulier ceinture gansée!

Valeur excellente ! Pantalon populaire, modèle sans pli avec ceinture gansée régulière, poches de côté en angle, deux poches aux hanches. Coton satiné . . . tissu West Point Textiles . . . lavable à la machine. Mercerized, Sanforized et grand-teint. Revers 18 pouces. Beige, loden ou antilope . . . tailles 30 à 38, longueurs de jambes 29 à 33.

4.99 ch.
2 pour 9.50

Venir, écrire ou téléphoner VI. 2-6261
Veuillez compter jusqu'à 4 jours pour la livraison
VETEMENTS SPORT POUR MESSIEURS . . RAYON 229 . . AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261
A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Il y aura contestation

Les Métallos sortent vainqueurs à Sudbury

SUDBURY, Ont. (PCf) — Une compilation officielle des votes de plus de 14,000 travailleurs de la région de Sudbury indique que les Métallurgistes unis d'Amérique CTC ont obtenu 7,182 votes, soit 15 de plus qu'il ne fallait pour obtenir la certification.

Le vote, pris il y a trois mois, avait pour but de déterminer si les Métallos obtiendraient le droit de négocier pour les employés de l'International Nickel Company, actuellement représentés par l'Union internationale des travailleurs de mines, bocards et fonderies.

La compilation, demandée par la Commission des relations ouvrières de l'Ontario et effectuée sous sa surveillance, a commencé hier après-midi et s'est poursuivie aujourd'hui.

Le bureau national de l'Union internationale a fait savoir qu'il contestera la validité de 36 bulletins. S'ils sont annulés, le nombre de votes accordés aux Métallos tombera à 7,146, soit 21 de moins que le nombre requis.

Ce syndicat de Sudbury est celui qui compte le plus grand nombre de membres au Canada, soit 17,000. En tout, 14,333 travailleurs s'étaient prononcés il y a trois mois, lors d'un vote par bulletin secret. Les "Mine-Mill" ont obtenu 6,951 voix et sont décidés à demeurer en place, sans tenir compte du résultat du scrutin.

AU PONT VIAU

SUITE DE LA PAGE 3

de retard durent alors se diriger vers les autres ponts; mais ceux qui virèrent vers l'ouest, furent retardés davantage par les feux de circulation de la rue Berri, qu'on garda allumés inutilement.

Plusieurs automobilistes ont crié "au pont Bailey". D'autres ont suggéré qu'on utilise les deux voies carossables du pont dans une direction à la fois, et qu'on alterne selon les besoins.

LIBRAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

remise aux libraires sont fixés par la Commission des prix du département de l'Instruction publique.

Le CSL ajoute qu'un régime de soumissions, en amputant cette marge, reviendrait en définitive à nuire aux commissions scolaires elles-mêmes qui "ne pourraient plus compter sur des services aussi efficaces et aussi complets que ceux qu'elles reçoivent actuellement de la part des libraires".

Même si la CECM a divisé Montréal en plusieurs districts afin d'éviter de substituer à ses 18 fournisseurs actuels un fournisseur unique, le Conseil supérieur du livre redoute la généralisation du système de soumissions à toute la province. "Après la publicité donnée par les journaux aux intentions de la CECM, il est impossible de douter que toute la province a les yeux tournés sur cette commission scolaire pour copier la formule qui sera finalement adoptée par elle", lit-on dans le mémoire.

ROUTIERS

SUITE DE LA PAGE 3

tant à trois le nombre de piqueteurs. Ils ne s'opposent pas à laisser circuler les commis de bureau et les membres de deux autres syndicats de l'usine.

Chez les transporteurs, c'est aussi le calme le plus serein. Le moral est toujours aussi bon, bien que plusieurs routiers espèrent retourner au travail le plus tôt possible "mais nous ne retournerons pas à quatre pattes", disent-ils.

Les négociations

La compagnie Dominion Engineering ne désire pas, pour le moment du moins, rencontrer les membres du syndicat en grève. Elle avait refusé peu de temps avant le débrayage l'invitation du conciliateur en chef du ministère du Travail, M. Cyprien Miron, de le rencontrer pour éviter le conflit.

La Fraternité internationale des camionneurs (Ind.), pour sa part, est toujours disposée à rencontrer les représentants des huit entreprises de camionnage immobilisées par leur grève. On tente, du côté patronal, de trouver un moyen de renouer les négociations.

Le règlement de cet arrêt de travail semble étroitement lié à celui de la grève des 7,200 routiers de l'Ontario. Les ministres du Travail du gouvernement fédéral et de la province de l'Ontario, MM. Michael Starr et Warrender ont convoqué les deux parties pour jeudi, à Toronto. On s'attend que cette rencontre ait du succès. Il ne fait aucun doute que les compagnies du Québec accepteront d'offrir à leurs employés ce que leurs entreprises-mères et les autres de l'Ontario auront elles-mêmes proposé.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 3

tirer au clair un attentat qui se serait déroulé hier soir dans le nord de la ville.

Il s'agit de l'attentat dont M. Vincent Yalenti, 6743, rue Bordeaux, organisateur du groupe italien pour le compte du candidat Adrien Meunier, dans le comté de Papineau, aurait été victime en face du poll provisoire situé au no 2239, de la rue Des Carrières.

M. Yalenti s'en allait quérir au poll précité Mme Léo Turgeon, qui représentait M. Meunier depuis deux jours à cet endroit.

SUSPENSIONS

SUITE DE LA PAGE 3

Ces deux hommes faisaient partie de la PP depuis dix ans.

"Le caporal Bourgoin, occupant un poste de vérificateur, pouvait s'en tirer sans éveiller les soupçons. Notre enquête a déterminé qu'avec son présumé complice, il aurait ainsi empoché $1,500 durant trente jours, de connivence avec certains garagistes qui échangeaient en bloc les réquisitions pour d'autres marchandises ou de l'argent.

UN ITALIEN

SUITE DE LA PAGE 3

C.R., Mario Lattoni, C.R., et Fred Kaufman représentent Seracusa. Le principal témoin de la Couronne entendu, hier, après la formation du jury, a été Mme Carmela DeAngelis, 33 ans, domiciliée au 231 est, de la rue Mozart. Et d'après ce qu'elle a relaté, la jalousie aurait été le mobile de la tragédie.

Elle a tout d'abord souligné que, la veille du drame, soit le 23 décembre 1961, il y avait eu une "soirée de Noël" chez elle, que Mme Seracusa y avait assisté, que tous les invités étaient retournés chez eux vers 10 heures du soir. Le lendemain, veille de Noël, l'accusé s'est rendu chez elle pour lui annoncer "que sa femme était malade". Il lui a demandé, à la même occasion, à quelle heure "Franka", c'était le prénom que tous donnaient à sa femme, était montée chez elle.

"J'ai demandé au mari, a poursuivi le témoin, comment il se faisait qu'elle était malade ... elle qui était très bien au "party". Au même moment, la femme arriva; elle était très pâle et paraissait fatiguée. Et c'est alors qu'elle m'a dit que son mari l'avait battue.

"L'accusé m'a aussi demandé "quel était l'homme qui avait rendu visite à sa femme, la veille". A ce moment, sa femme a répondu : "personne, personne, je n'ai fait de mal avec qui que ce soit ..." Et plus tard, elle a donné le nom d'un concitoyen, mais en ajoutant qu'elle s'était bien conduite".

Au cours de la même visite, Mme Seracusa a montré au témoin les marques que son mari, a-t-elle dit, lui avait faites par tout le corps, la veille.

Et le témoin poursuit en soulignant que la victime était demeurée avec elle jusque vers 2 h., qu'elle était ensuite retournée chez elle sur les instances de son mari qui paraissait hors de lui-même.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

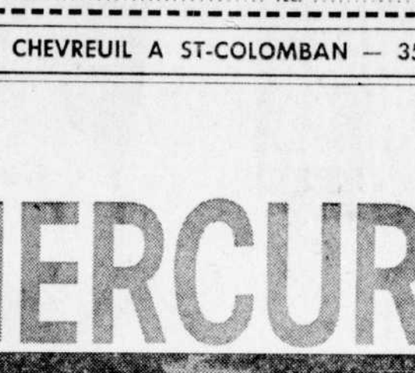
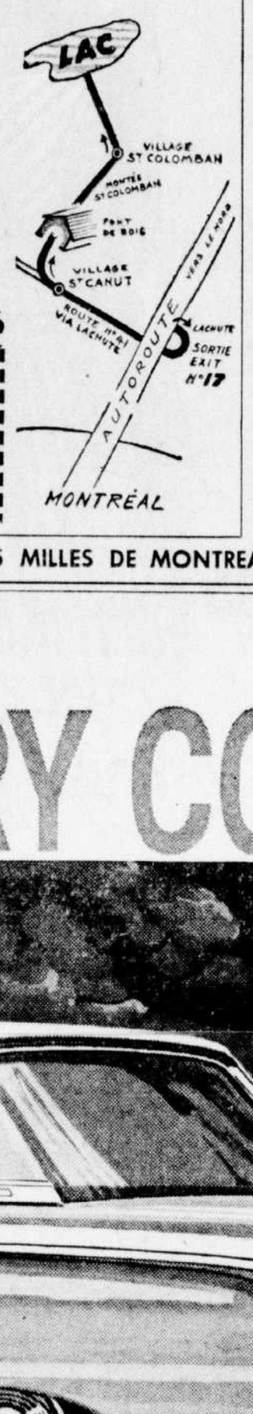
de l'Ontario, qui s'étaient noyés le samedi, 2 juin, dans le lac Saint-François, alors que leur embarcation de 16 pieds munie d'un moteur hors-bord avait chaviré sous l'effet de la puissance des vagues, ont été retrouvés.

Le corps de Michel Lanctôt, 24 ans, de Lancaster, Ont., a été retrouvé vers 4 h., hier après-midi, à Port Lewis, comté de Huntingdon, tandis que celui de Claude Riberty, 25 ans, de Laval-des-Rapides, a été retrouvé vers 2 h., hier après-midi également, près du pont-levis du Chemin Larocque, au camp no 3, aux limites sud de Valleyfield, par un employé de l'Hydro-Québec. Jean Riberdy, 23 ans, frère de Claude, de la même adresse, était retrouvé samedi dernier, vers 6 h. 30 du matin, dans le canal de Beauharnois, près du pont Saint-Louis. Il fut aperçu par les employés d'un navire qui passait par là. La sûreté provinciale de Valleyfield était alors alertée par radio.

Le coroner du district, le Dr Gaétan Gauthier, a constaté la mort des deux frères, qui furent par la suite identifiés par des parents, à la morgue de Valleyfield.

Deux autres jeunes gens de Montréal, qui étaient à bord de l'embarcation, Peter Patenaude, 19 ans, et Louis Bougie, 22 ans, ont eu la vie sauve. Patenaude a gagné la rive à la nage, alors que Bougie se cramponnait à une bouée, où il fut secouru.

ECOLE DES METIERS COMMERCIAUX
1265, rue St-Denis, Montréal
Directeur : Paul-Emile Lévesque
COURS REGULIERS DU JOUR
CUISINE D'HOTEL — BOULANGERIE-PATISSERIE — COIFFURE POUR DAMES — COIFFURES POUR HOMMES — MODE (CHAPEAUX FEMININS) — HAUTE COUTURE — COUPE ET CONFECTION POUR HOMMES — HORLOGERIE.
INSCRIPTION : (en coiffure seulement) jusqu'au 1er août
EXAMENS D'ADMISSION : (en coiffure seulement) 1er et 2 août
(Les dates d'inscription et d'examens d'admission pour les autres cours seront annoncées plus tard)...
L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.
"QUI S'INSTRUIT ... S'ENRICHIT"
Enseignement technique agricole — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.
MINISTERE DE LA JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie Ministre
Joseph-L. Pagé Sous-Ministre — Gustave Poisson Sous-Ministre Associé

LAC CHEVREUIL A ST-COLOMBAN — 35 MILLES DE MONTREAL
LAC CHEVREUIL
à ST-COLOMBAN

CHALETS TERRAINS
TRAJET A SUIVRE


DOMAINE PRIVE
★ Beaux terrains boisés au bord du lac
★ Plage de sable
★ 18 modèles de chalets
CHALETS et TERRAINS A COMPTER DE $25 COMPTANT et $25 PAR MOIS
Informations : M. JETTE CR. 4-3576
ARES ACRES, 8618, avenue de l'Epée, Montréal
Monsieur Jetté, veuillez m'envoyer vos dépliants sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
LAC CHEVREUIL A ST-COLOMBAN — 35 MILLES DE MONTREAL

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTION
DEVENEZ PARFAITEMENT BILINGUE CET ETE !
ET OBTENEZ UN MEILLEUR EMPLOI CET AUTOMNE !
Vos loisirs seront profitables si vous suivez un seul soir par semaine ou pendant les deux premières semaines de juillet
LES COURS D'ETE ACCELERES DU SOIR OU DU JOUR DE
ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE INC.
VOTRE GARANTIE
Nos anciens élèves et les compagnies qui ont organisé des cours de l'I.C.A. pour leurs employés : Banque d'Epargne, Omer De Serres, Dominion Rubber, Shell Oil et Continental Casualty Co.
ENTREVUES
tous les soirs jusqu'au 23 juin, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et le samedi, de 2 h. à 4 h.
CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265 PAPINEAU, AU NORD DE RACHEL
CENTRE ST-EDOUARD
6515 ST-DENIS, AU NORD DE BEAUBIEN
CR. 9-0678 • CR. 4-2396

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

Leur gîte est gratuit !

Les enfants sont logés gratuitement lorsqu'ils occupent la même chambre que leurs parents... à tout hôtel ou toute auberge Hilton, partout dans le monde entier.
LOGEZ VOUS AU HILTON ...
SELON LE PLAN FAMILIAL
A MONTREAL, APPELEZ
UN 1-3301
POUR RESERVATION IMMEDIATE
dans tous les HOTELS HILTON-STATLER AUBERGES HILTON HOTELS HILTON OUTRE-MER
et autres hôtels importants
SERVICE DE RESERVATIONS
Hilton
Carte Blanche
Cartes de crédit bienvenues

COMET — LA MERCURY COMPACTE

Le sedan 2-portes Mercury Comet Custom...une des excellentes voitures de Ford-Canada...construite au Canada.
Tout est majoré ... sauf le prix ! La Comet 1962 possède toutes les caractéristiques qui ont assuré son succès en 1961 ... plus des avantages nouveaux qui réaffirment sa supériorité sur les autres compactes. La Comet présente le style raffiné d'une Mercury. Son empattement est de 4 pouces plus long que celui des autres compactes. (Vous serez enchanté de sa magnifique tenue de route.) Nul doute! La Comet est une véritable compacte ... mais elle est beaucoup *plus*, par son apparence et ses caractéristiques. Et malgré tout! le prix de la Comet est encore le plus intéressant dans sa catégorie. Venez admirer la Comet dès aujourd'hui!
Voici les avantages qui placent la Comet au premier rang: 6,000 milles entre les changements d'huile • antigel bon pour 30,000 milles • sections de carrosserie en acier galvanisé • silencieux aluminisé à double enveloppe • fini super-émail—moteurs de 85 CV et 101 CV* • transmission automatique* ou classique • sedans et wagonnettes 2- et 4-portes • Comet S-22 à sièges baquet et accessoires spéciaux* • garantie du vendeur de 12,000 milles ou une année complète selon la première éventualité. *Les enjoliveurs de roues, les pneus à flancs blancs et les autres accessoires marqués d'un astérisque (*) sont offerts moyennant supplément.*
Pour obtenir tous les renseignements, demandez le "guide de confrontation" gratuit au vendeur Mercury


VENEZ ADMIRER CES TROIS MODÈLES CHEZ LE VENDEUR MERCURY
Ford
MERCURY
6428-MF-Rev-1
AUTOS ET CAMIONS USAGÉS SAFE BUY
COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE 10170, Boul. St-Laurent, DU. 9-3581
CUMMING PERRAULT LIMITED 6435, Upper Lachine Road, HU. 9-3831
EUDES AUTOMOBILES LIMITÉE 8725 est, rue Notre-Dame, CL. 5-4066
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE 3897-99, ave Bannantyne, Verdun, PO. 6-8521
HART MOTORS LIMITED 6458, Côte-de-Liesse, Dorval, ME. 1-3561
LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC. 4411, rue Papineau, LA. 6-4411
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE 3491 est, rue Notre-Dame, LA. 4-6851

la Femme ET LES ELECTIONS

par MARIE LAURIER

LA CAMPAGNE ELECTORALE N'EN EST PLUS qu'à moins d'une semaine de son issue finale. Afin de vous aider à cerner le programme des quatre partis en lice, j'entreprends aujourd'hui de résumer les grandes lignes de ces programmes. Ces renseignements sont puisés en majeure partie dans l'article si bien fait des journalistes Guy Ferland et Jogues Girard, paru samedi dans notre journal. Je m'attarderai sur le problème de la sécurité sociale qui semble intéresser particulièrement la gent féminine.

* * *

EN MATIERE DE SECURITE SOCIALE, M. Diefenbaker n'a pas grand chose à dire. Il rappelle qu'il a déjà haussé sous son règne la pension de vieillesse de $46 à $65 par mois, qu'il a augmenté l'assistance aux aveugles, aux infirmes et aux Anciens combattants. On cherche en vain quelque chose de plus sur le sujet. Le chef du parti conservateur se désiste en disant que pour promettre plus, il faudrait une plus grande expansion économique.

* * *

LE PARTI LIBERAL préconise une caisse fédérale de retraite alimentée par certaines contributions des employeurs et des employés et qui procurerait un supplément à la pension de vieillesse actuelle. M. Pearson s'engage à instituer l'assurance-santé en vertu de laquelle tous les soins médicaux seraient gratuits pour tous les citoyens depuis leur naissance jusqu'à l'âge de 16 ans, de même que pour les retraités et les chômeurs.

Pour les autres, le plan couvrirait les honoraires des médecins au-delà d'un minime montant d'argent annuel qui serait la responsabilité de la personne.

M. PEARSON promet d'amender la loi nationale de l'habitation afin que les prêts hypothécaires puissent servir à l'achat de maisons déjà construites aussi bien que les maisons neuves. Il s'engage également à stimuler la construction de logements à loyer modique.

EN CE QUI REGARDE LE BIEN-ETRE de la jeunesse, le parti libéral verserait l'allocation familiale jusqu'à l'âge de 18 ans aux garçons et aux filles qui poursuivent leurs études, et établirait un plan de bourses de $1,000 chacune renouvelables pendant quatre ans.

* * *

LE NOUVEAU PARTI DEMOCRATIQUE, pour sa part, promet de porter la pension de vieillesse à $75 par mois et serait versée à 65 ans au lieu de 70 ans. A ce moment, s'ajouterait une pension complémentaire contributoire qui garantirait aux personnes âgées un revenu égal à la moitié du salaire versé pendant les meilleures années de travail.

LE NPD s'engage en outre à instituer l'assurance-santé totale qui "couvrira les frais de tous les soins médicaux, chirurgicaux, dentaires et ophtalmologiques, ainsi que les médicaments et appareils thérapeutiques prescrits par le médecin". M. Douglas propose aussi un plan conjoint établi en collaboration avec les gouvernements provinciaux. Sa position est très claire: c'est l'Etat fédéral-provincial qui aura la lourde responsabilité d'instituer l'assurance-santé.

M. DOUGLAS promet d'instituer partout au Canada la semaine de 40 heures de travail et les deux semaines obligatoires de vacances payées. Il veut en outre rendre l'habitation familiale à la portée d'un plus grand nombre de personnes en réduisant le taux d'intérêt des prêts hypothécaires, ainsi que le paiement initial requis pour acheter une maison.

Quant à l'éducation, le NPD voudrait que l'instruction soit gratuite à tous les niveaux.

* * *

LE CREDIT SOCIAL porterait la pension de vieillesse à $90 par mois et songerait à mettre sur pied un plan d'assurance-santé par l'entremise des compagnies d'assurance, mais se prononce catégoriquement contre toute ingérence de l'Etat dans ce domaine. M. Thompson explique cette attitude en disant qu'il veut laisser aux citoyens le "privilège" de se protéger eux-mêmes en prenant des assurance personnelles. Cependant, les Créditistes verseraient aux indigents une allocation qui leur permettrait de payer les primes d'une assurance-maladie.

A L'INTENTION DE LA JEUNESSE, M. Thompson promet l'allocation familiale jusqu'à 19 ans et une caisse de prêts sans intérêt aux étudiants.

* * *

DEMAIN : position des partis sur l'hymne national, le drapeau et le chômage.

En certains coins du pays

Les journalistes auraient méconnu Mme Diefenbaker

OTTAWA — (PC) — Le maire d'une ville s'est plaint que les journalistes ne rendent pas justice au charme et à la beauté de Mme Diefenbaker

Une fillette, âgée de six ans, a dit qu'elle garderait "pour toujours" une rose que Mme Olive Evangeline Diefenbaker lui a donnée.



Mme JOHN DIEFENBAKER

C'est cette sorte de magnétisme magique que crée autour d'elle Mme John Diefenbaker partout où elle voyage avec son mari dans cette campagne électorale.

Au cours d'une randonnée d'une semaine, de la côte de Gaspé, jusqu'aux Prairies, Mme Diefenbaker ne laissa son mari qu'en une seule occasion; c'était pour assister à un thé que lui offraient les femmes progressistes-conservatrices de Kingston, Ont., pendant que son mari était reçu à l'hôtel de ville.

Elle gagne des votes

Les stratèges de la campagne électorale du premier ministre disent que l'épouse de ce dernier vient immédiatement après lui comme facteur de victoire. Après lui, c'est elle qui rapporte le plus de votes au parti. Quant à Mme Diefenbaker, elle dit qu'elle accompagne son mari, qui est âgé de 66 ans, pour voir à son confort et à sa tranquillité entre les nombreux discours qu'il doit prononcer et ses apparitions en public.

Tout le monde, les hommes comme les femmes, sont fascinés par sa personnalité plaisante, son sourire sincère et sa voix douce et claire lorsqu'elle remercie les gens pour leur bel accueil.

A Trenton, Ont., le maire James MacDonald la rencontra pour la première fois au cours d'un arrêt de 10 minutes à la gare de chemin de fer. Il déclara spontanément à la foule que les journalistes qui accompagnaient M. Diefenbaker dans sa campagne ne rendaient pas justice à Mme Diefenbaker.

"Je ne pourrais être davantage de votre avis, a déclaré le premier ministre, dans l'un de ses plus courts discours de sa campagne. Et j'espère qu'ils vous ont bien saisi".

Préparée à la tâche

On peut se demander si tout cela est de la tactique électorale de la part de Mme Diefenbaker.

Les journalistes qui suivent les Diefenbaker disent qu'ils ne soupçonnent rien de tel sauf si l'on appelle un "truc électoral" le fait de donner un bouton de rose à une fillette qui lui présente un bouquet de fleurs en faisant sa révérence.

Plutôt il semble qu'il lui est tout naturel d'être l'épouse d'un premier ministre et ainsi la femme la plus en vue du pays. Une fois, elle a raconté que le fait d'avoir été la fille d'un ministre baptiste avec qui elle a beaucoup voyagé dans différentes parties du Canada l'avait habituée à être surveillée attentivement du public.

Née au Manitoba

Mme Diefenbaker est née à Roland, Manitoba, où le révérend Charles B. Freeman était pasteur après être parti de la Nouvelle-Ecosse pour se rendre dans l'Ouest.

Mme Diefenbaker a ainsi suivi ses parents à Moose Jaw, Prince - Albert et Saskatoon. C'est là qu'elle a une première fois rencontré son mari qui revenait de l'armée après la Première Guerre mondiale. Elle a aussi vécu à Brandon, Man., et à Kingston, Ont.

Elle fit ses études au collège de Brandon d'où elle fut diplômée, en 1923, et, dix ans plus tard, épousait un avocat de Toronto, Harry Palmer. Ce dernier mourut en 1936 lui laissant une fille, Carolyn, qui a suivi sa mère dans l'enseignement.

Mme Olive Palmer épousa John Diefenbaker en 1953, deux ans après la mort de sa première femme, Edna. Elle était alors directrice adjointe de l'orientation au département de l'Education en Ontario.

Il ne faut pas s'imaginer que participer activement avec son époux à une campagne électorale n'impose pas de l'ouvrage à Mme Diefenbaker. Dans les moments libres qu'elle peut avoir à l'hôtel, ou dans le train ou l'avion, elle a beaucoup de lettres auxquelles il lui faut répondre. Elle n'a pas de secrétaire et toutes ses lettres sont rédigées à la main. Il lui arrive, parfois, d'en écrire jusqu'à cinquante par jour.

Mais elle le fait, comme elle fait toutes choses, avec sincérité, et imprègne à sa correspondance le charme naturel qu'on lui connait.

Quiz missionnaire

Le dernier quiz missionnaire organisé au bénéfice des missions lointaines aura lieu le jeudi soir 14 juin prochain, à la salle des Oeuvres des franciscaines missionnaires de Marie, au 120 est rue Laurier. Les personnes qui ont encore des livrets de souscription sont priés de les faire parvenir avant cette date. Les membres du Cercle missionnaire, les bienfaiteurs et amis des missions sont cordialement invités.

Le monde féminin



QUAND LA REINE MERE VISITE L'HOPITAL REINE-ELIZABETH... — Avant de quitter Montréal pour Ottawa, dans la matinée de lundi, Sa Majesté la reine mère Elizabeth a fait une courte visite à l'hôpital qui porte son nom. Elle y fut accueillie par M. William Hamilton, ministre des Postes, et par le président de l'hôpital, M. L. B. Unwin, qui lui présentèrent les membres du Conseil d'administration. Malgré l'humidité, plusieurs personnes s'étaient massées le long du trottoir — lequel avait été repavé à la dernière minute, — et les infirmières, très émues dans leur uniforme bien empesé, faisaient une garde d'honneur nouveau genre. Sa Majesté signa le livre d'invités, serra des mains, dit quelques mots gentils à plusieurs puis, au moment de monter dans l'auto qui devait la conduire à Dorval, elle envoya la main aux malades qui s'étaient postés aux fenêtres.

photo LA PRESSE

Ce dont on parle EN BREF

Destination mystère

MONACO. (AFP) — Don Juan Carlos et Sophie de Grèce ont quitté définitivement Monaco, où, dans le cadre de leur voyage de noces, ils venaient de passer trois jours. C'est dans le plus grand secret que "l'Eros", leur yacht princier, a levé l'ancre hier peu avant 13 heures, pour une destination inconnue.

Des pompières ?

EDMONTON. (PC) — La sirène d'alarme d'incendie dans la banlieue d'Edmonton, à Sherwood Park, provoque la sortie en vitesse de leurs maisons de cinq mères de famille. Le capitaine de pompiers Wayne Stanyer ayant de la difficulté à recruter des bénévoles entraîna quelques femmes au métier. L'expérience se révèle un succès. Les ménagères doivent toutefois fréquemment planter là le souper. Certaines accourent sur les lieux en talons hauts. D'autres ont des bigoudis dans les cheveux.

Match d'anniversaire

WINDSOR, Angleterre. (UPI) — Le prince Phillipe, duc d'Edimbourg, célébrait dimanche son 41e anniversaire de naissance. De retour chez lui après son voyage au Canada et aux Etats-Unis, la foule lui souhaita la bienvenue quand il apparut sur le terrain de polo. Son équipe remporta la victoire 5 à 4 sur les Silver Leys. La reine arriva sur les lieux juste avant la rencontre sportive. La finale pour l'obtention de la coupe royale, eut lieu hier.

Canada, terre de la paix

REGINA. (PC) — M. et Mme David Avitan, dont la famille était établie en Israël depuis sept générations, ont quitté avec leurs enfants leur pays d'origine pour venir s'établir au Canada, plus précisément à Régina. Ils croient se mettre ainsi à l'abri d'un climat de guerre persistant, dont ils étaient fatigués. Grâce à l'Association canadienne de l'éducation et de la culture juives, ils ont des emplois d'instituteurs dans une école destinée aux enfants de leur groupe ethnique. "On nous a dit, rapportait Mme Avitan, que les Canadiens étaient amicaux, surtout ceux de l'Ouest".

Test musical et médical

LONDRES. (UPI) — Deux médecins londoniens rapportaient dans une revue spécialisée, "Lancest", une curieuse expérience auprès des femmes enceintes. 290 mères se sont prêtées à ces essais. On place un haut-parleur sur le ventre de la patiente. Dans la majorité des cas, l'enfant réagit au son de la musique, soit en donnant des coups de pied, ou encore les battements de son coeur sont accélérés. Dans seulement 6 des cas, on ne nota aucun changement et deux de ces femmes donnèrent naissance à un mort-né. Quand il n'y a pas de réaction, le bébé est sourd ou inconscient, d'après les médecins.

Sessions du Council of Women

HALIFAX. (PC) — Les autorités civiles souhaitaient avant-hier la bienvenue à quelques représentantes du Council of Women, premières arrivées d'un groupe d'environ 135 déléguées, à l'occasion de la 69e assemblée annuelle de cette association. Leurs sessions, d'une durée de cinq jours, commencèrent hier à l'Université Dalhousie. Ce congrès se tient à l'échelon national et les 750,000 membres répartis à travers le pays, y sont représentés. Parmi les 21 résolutions soumises à la discussion, on note une demande d'amendement à la loi de l'Impôt sur le revenu, afin que la femme mariée et à l'emploi de son mari soit autorisée à présenter un rapport séparé.

Port du pantalon : accordé

OSHAWA. (PC) — Les ouvrières de General Motors ont obtenu la permission de se présenter au travail en bermudas. Vingt-et-une employées avaient été éconduites récemment, à cause de leur tenue vestimentaire. M. Malcolm Smith, président du local 222 du Syndicat des travailleurs de l'automobile, déclara que le différend est réglé et l'interdit de la compagnie, levé. On exige seulement que le vêtement couvre le genou.

Avantages de l'armée

MARVILLE, France. (PC) — Emilie Cherkowski, qui est au service de l'Aviation Royale Canadienne depuis 10 ans, est la propagandiste rêvée pour l'enrôlement féminin, et même masculin. Actuellement déléguée en France, elle occupe un poste d'assistante du personnel à la base aérienne de Marville. Munie d'une auto, elle a visité un bon nombre de pays en Europe. Elle aime son emploi parce qu'il lui permet de rencontrer bien des gens et de participer à de nombreux voyages. En 1953, elle reçut le grade de caporal : "C'était, dit-elle, le plus grand jour de ma vie."

Retour au passé

OTTAWA. (PC) — Helen Carpenter, qui occupera dans un mois le poste de directrice de l'Ecole d'infirmières de l'Université de Toronto, déclara hier, à l'occasion du 64e congrès annuel du Victorian Order of Nurses, que les traitements médicaux et professionnels ont tendance à s'uniformiser et à se déshumaniser. Elle attribue ce changement regrettable à l'envahissement de la mécanisation, et à la socialisation des services hospitaliers.

Autre visite royale

LONDRES. (AP) — La princesse royale, tante de la reine Elizabeth, sera la première personne de sa princière famille à emprunter la voie aérienne qui survole le pôle nord pour se rendre en Amérique. A bord d'un avion militaire canadien du Yukon, elle s'envolera mercredi midi pour débarquer au Canada en Colombie-Britannique après 15 heures et demie de trajet. Elle visitera les villes de Victoria, Vancouver, Kingston, Toronto, Ottawa et Québec. Son séjour sera de deux semaines.

Sur votre

BLOC-NOTES

L'Amical des Auxiliaires en Nursing de l'Hôpital Jean-Talon est heureuse de faire part de sa réunion annuelle qui aura lieu le 13 juin à 7 h. p.m. à l'auditorium de l'Ecole. Prière, à toutes les graduées des l'école, de considérer cette invitation comme étant personnelle.

Partie de cartes

Une partie de cartes au profit des vocations et missions des pères Servites de Marie aura lieu le jeudi 14 juin prochain, à 8 heures du soir, au 458 est, rue Lagauchetière, angle Berri. Pour tous renseignements, composer VI. 5-8860 ou VI. 4-2727 (Mme Hervé).

Un cadeau idéal pour la fête des Pères!



Pour être à votre mieux

La lotion après-barbe Kings Men rafraîchit la peau après un bon rasage... et cette sensation de fraîcheur persiste toute la journée. Les produits vivifiants Kings Men ont un délicat parfum qui plaît à tout-homme.

dans un emballage attrayant $1.25 seulement

voyez tous les produits KINGS MEN à votre magasin préféré

RESTAURANT EATON DU NEUVIEME



Le déjeuner express DES FEMMES D'AFFAIRES qui vous donne le temps de faire vos achats...

(de 11 heures à 2 h. 30)

MENU DE MERCREDI :
Bouillon écossais
Biscotte
Sandwich de poulet émincé
Salade de légumes verts
Thé ou Café .99

MENU DE JEUDI :
Potage Minestrone
Biscotte
Sandwich de fromage suisse et de tomates
Salade de légumes verts
Thé ou Café .99

Vous pouvez substituer au potage un jus ou un dessert

ASCENSEURS EXPRESS DU REZ-DE-CHAUSSEE AU NEUVIEME, ENTRE 11.30 ET 2 HEURES

T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



BON APPETIT, MESDAMES

AU MENU DEMAIN
Salade de tomates
Foie de porc à l'orange
Pommes de terre brunes
Poires Hélène
Café

Foie de porc à l'orange

6 tranches de foie de porc	6 c. à table de farine
6 c. à table de moutarde préparée	1½ orange
	7 c. à table d'huile

Rouler chaque tranche de foie dans la moutarde préparée, puis dans la farine. Faire frire les tranches dans l'huile chaude, 5 minutes de chaque côté. Réserver au chaud. Déglacer la poêle avec une cuillerée de jus d'orange et trois cuillerées d'eau. Verser cette sauce sur les tranches de foie. Dans une casserole épaisse, faire chauffer 2 cuillerées à table d'huile et faire dorer l'orange détaillée en rondelles. Disposer autour des tranches de foie.

* * *

Pommes de terre brunes

4 grosses pommes de terre bouillies	¼ t. de chapelure
	1 c. à thé de sel
2 c. à table de beurre	½ c. à thé de sucre

Couper les pommes de terre en cubes. Faire brunir le beurre dans un poêlon et y ajouter la chapelure, les pommes de terre, le sel et le sucre. Secouer le poêlon constamment et faire cuire rapidement.

* * *

Poires Hélène

Pour chaque portion, mettre dans une coupe deux moitiées de poire, séparées par une boule de crème glacée à la vanille. Verser sur le tout un sirop au chocolat fait de la manière suivante :

2 carrés de chocolat non sucré	1 pincée de sel
1 t. d'eau	2 c. à thé de vanille
2 t. de sucre	2 c. à table de beurre

Couper le chocolat en morceaux et le faire fondre à feu doux, dans l'eau, jusqu'à consistance lisse. Ajouter le sucre et le sel. Bien mélanger jusqu'à dissolution complète. Laisser bouillir trois minutes puis ajouter la vanille et le beurre. Servir chaud ou froid. Peut se conserver dans un bocal bien fermé, au réfrigérateur et peut être réchauffé.

VACANCES VOYAGES DE NOCES

CROISIERE à NASSAU à bord luxueux paquebot tous les samedis 7 jours, toutes dépenses comprises seulement $170.00

Demandez dépliant à ALFRED GAGLIARDI
6970 St-Denis — CR. 1-6900
Mlle Craig — CR. 4-7595

ARGENT COMPTANT pour vos DIAMANTS et vos vieux bijoux en or

Estimations faites pendant que vous êtes au comptoir. On vous paiera rubis sur l'ongle vos vieux bijoux en or et vos diamants. Hemsley désire notamment des diamants de 1 à 7 carats.

Département des successions

HEMSLEY'S

394 ouest, rue St-Jacques

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTERIE COMPLETE
VERRES DE CONTACT

OPTOMETRISTES

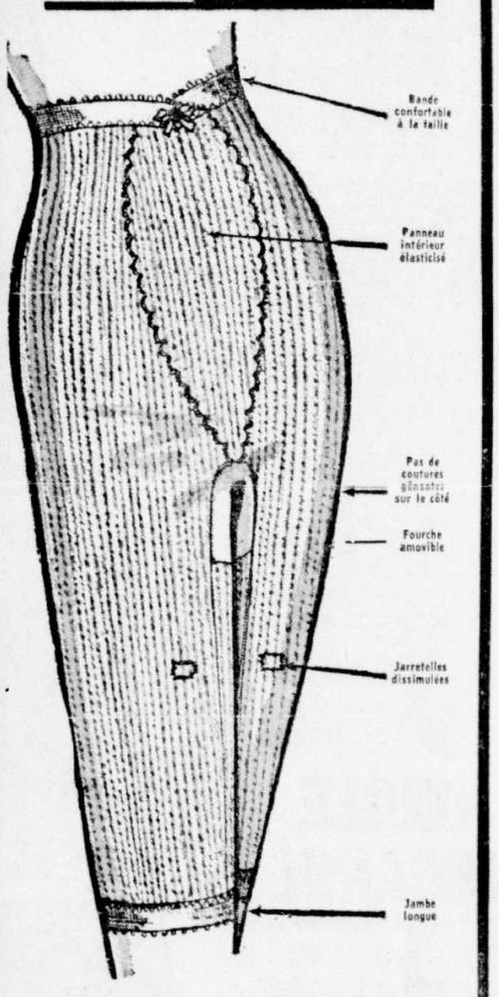
Harold BELL, O.D. — Raymond MARTIN, O.D.
Gabriel LAVALLEE, O.D. — Irwin RISSMAN, O.D.
Armand MARCHAND, O.D. — Louis VALLIERES, O.D.
John TANSEY, O.D.

COMPOSEZ VI. 2-9331 — POSTE 424

SALON DE L'OPTIQUE (RAYON 221), AU DEUXIEME

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

CORBEIL rue St-Hubert



BEST-FORM

Pour vous assurer la sveltesse qu'exige la nouvelle mode, rien de tel comme BEST FORM ! Confère instantanément une silhouette élégante avec tout le contrôle désiré. Le secret : La puissante élasticité et le raffermissent confort du tissu lui-même. Et le prix est imbattable !

Valeur remarquable Seulement $2.99

Tableau des tailles

P	M	G	TG
24-26	27-28	29-30	31-32
34-36	37-38	39-40	41-42

COMMANDES POSTALES ET TELEPHONIQUES ACCEPTEES

CR. 9-4581

BON DE COMMANDE

Veuillez m'expédier P.S.L. l'étonnante gaine-culotte de BEST-FORM $2.99
P.S. N'oubliez pas d'indiquer votre taille.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

TIMBRES Gold Star

Timbres "GOLD STAR" EN DOUBLE le mercredi

Maison Corbeil Ltée 6500, ST-HUBERT CR. 9-4581 angle Beaubien

Elections scolaires à Jacques-Cartier

Défaite des 2 candidats du maire Rémillard

(T.C.) — Trois faits importants caractérisent l'élection scolaire qui s'est déroulée hier à Jacques-Cartier. D'une part, cette élection a été calme et honnête de bout en bout, d'autre part, M. J. Léo-Aldéo Rémillard, maire de Jacques-Cartier, qui soutenait deux candidats, a mordu la poussière de façon définitive puisque ceux-ci ne sont arrivés qu'en troisième position, enfin, le vote populaire dans Jacques-Cartier s'est manifesté comme jamais il ne l'avait été dans le passé : 50.5% des électeurs et électrices ont exercé leur droit de vote.

Au total, sur 4,650 électrices et électeurs inscrits sur les listes électorales des sièges 3 et 4, quelque 2,377 se sont prévalus de leur droit de vote. C'est la première fois qu'à Jacques-Cartier, au cours d'une élection scolaire ou municipale, un pourcentage de vote si fort est obtenu.

Par groupes ou équipes, le vote s'est réparti comme suit : MM. Marcel Hébert, siège no 4, et David Richard, siège no 3, candidats appuyés par l'Association des Citoyens-unis de Jacques-Cartier, ont été élus, ayant obtenu à eux deux, 1,183 votes, soit 50% des suffrages exprimés; puis MM. Jean-Marc Houle et Roméo Paré, indépendants, ont obtenu à eux deux 518 voix; enfin, MM. Hosanna Lefebvre, commissaire sortant et ex-président de la commission scolaire, et Léo Cloutier, tous deux appuyés par M. J. Léo-Aldéo Rémillard, n'ont obtenu à eux deux que 483 voix.

Par siège, les résultats sont encore plus probants. Au siège no 4, M. Marcel Hébert, candidat des Citoyens-unis de Jacques-Cartier, a battu son adversaire principal, M. Hosanna Lefebvre, par 350 voix de majorité, ayant obtenu 695 voix, alors que ce dernier n'en récoltait que 345. en troisième position venait M. Jean-Marc Houle, qui a reçu 168 voix. Dans ce siège, sur 2,450 électeurs, 1,235 se sont prévalus de leur droit de vote, y inclus 27 bulletins rejetés.

Dans le siège no 3, où quatre candidats se trouvaient en lice, M. David Richard, des Citoyens-unis, a battu son plus proche adversaire, M. Roméo Paré, indépendant, par 148 voix de majorité, ayant obtenu 498 voix, alors que celui-ci n'en recevait que 350. Il est à remarquer que MM. David Richard et Roméo Paré ont tous deux étroitement collaboré pour obtenir des résultats honnêtes à l'élection. En outre, les deux autres candidats, MM. Léo Cloutier, appuyé par M. Rémillard, et Robert Meunier, ne recevaient chacun que 136 et 125 votes. C'est donc un total de 1,142 électeurs, y inclus 33 bulletins rejetés, sur 2,200, qui se sont prévalus de leur droit de vote dans ce siège.

Quant au contrôle de l'élection, encore une fois, il faut féliciter la police municipale et la Sûreté provinciale pour le beau travail qu'elles ont fourni dans Jacques-Cartier. Grâce à l'effort accompli le 2 juin, leur travail, hier, s'est trouvé allégé d'autant, puisque, pour une fois, aucune figure patibulaire n'a été décelée dans cette ville notamment, et que de plus, la confiance de l'électeur s'en est trouvée accrue.

Quoi qu'il en soit, par cette victoire, l'Association des Citoyens-unis de Jacques-Cartier, et plus particulièrement M. Germain Bertrand, prennent le contrôle de la commission scolaire. En outre, la population de Jacques-Cartier a prouvé qu'elle était capable de juger d'une situation. Il suffisait de lui en donner les moyens.

AVIS

FETE DES PERES

DIMANCHE, 17 JUIN 1962

Tous les cimetières et parcs commémoratifs de la région de Montréal seront ouverts durant de longues heures ce jour-là, pour y faire des visites, y célébrer des services commémoratifs et déposer des offrandes de fleurs et décorations.

"Honore ton père"

COMITE MEMORIAL DE LA FETE DES PERES

sur la scène INTERNATIONALE

TEL-AVIV. (AFP) — La presse israélienne indique qu'elle croit savoir qu'une importante conférence doit se réunir prochainement au Kremlin, sous la présidence de M. Khrouchtchev, pour examiner le problème juif en Union soviétique. Cette conférence aurait pour but de mettre au point une nouvelle politique à l'égard des israélites soviétiques.

* * *

ARAXA, Brésil. (AFP) — 16 gouverneurs, sur 21, des Etats de la Fédération du Brésil viennent de lancer un appel au président de la République, au gouvernement et au Parlement, les invitant avec insistance à mettre à exécution sans tarder les "réformes de base dont le pays a besoin" : lutte contre l'inflation, réforme électorale supprimant les possibilités de fraude, réforme agraire et révision du statut des banques.

* * *

NOUVELLE-DELHI. (PA) — Après l'expiration de l'accord entre l'Inde et la Chine sur le Tibet, le gouvernement indien a publié une déclaration assimilant le Tibet aux territoires étrangers. Les marchandises importées du Tibet et celles qui y seront exportées seront désormais selon les espèces, frappées de droits de douane.

* * *

WASHINGTON. (PA) — Les Etats-Unis viennent de rejeter une demande d'aide financière de $350 millions formulée par l'Afghanistan, l'autre partie du plan de développement économique de ce pays, soit $700 millions, étant assurée par l'Union soviétique. Les Etats-Unis se déclarent cependant disposés à poursuivre leur aide à long terme à l'Afghanistan, mais sans donner d'autres indications sur les sommes et les dates.

* * *

LISBONNE. (AFP)—"N'étant pas d'accord avec les méthodes employées par le gouvernement portugais, déclare dans une lettre au recteur de l'Université de Lisbonne, M. Albert Lodge, professeur britannique et lecteur de langue anglaise à la Faculté des Lettres de Lisbonne, et ayant vu M. Lindly Cintra, "professeur cathédratique", être attaqué par la police jusqu'à ce que le sang lui jaillisse de la tête, alors que M. Cintra était parvenu à dissuader un groupe d'élèves de former un cortège, et ayant témoigné de la façon dont les professeurs eux-mêmes sont traités par le gouvernement, je veux vous informer de mon intention de démissionner sur-le-champ." L'ordre d'expulsion ayant été signifié à M. Lodge samedi dernier, celui-ci a pris hier le train pour Paris, d'où il regagnera Londres par avion.

* * *

NEW YORK. (AFP) — Le groupe de l'Union africaine et malgache aux Nations unies vient de souligner la nécessité d'une juste représentation de l'Afrique au sein des divers organismes de l'ONU et au secrétariat général. Il a annoncé la mise sur pied d'un secrétariat permanent de l'UAM, dont la création a été décidée au cours de la dernière conférence des chefs d'Etats et de gouvernements de l'UAM à Bangui, capitale de la République centrafricaine.

* * *

NEW YORK. (UPI) — La société "American and Foreign Power" annonce que le gouvernement brésilien négocie actuellement la reprise des installations de la société au Brésil en vertu d'un décret d'expropriation passé le mois dernier. Ce décret donne pouvoir au gouvernement de nationaliser les sociétés de téléphones, d'électricité et de forces motrices qui sont propriétés étrangères.

Filtres sauveurs

Le gouvernement japonais a décidé de fournir des filtres à quelque 20,000 personnes habitant des îles où l'on boit de l'eau de pluie; il s'agit de les protéger contre les retombées radioactives. L'appareil coûte $10 pièce.

CONTRE L'INDIGESTION NOUS VOUS CONSEILLONS...

TUMS pour l'estomac

Achetez des TUMS! et croquez-en un ou deux. Ces pastilles à la douce saveur de menthe chasseront vite vos malaises. Jamais d'arrière-goût désagréable. Ayez *toujours* et partout des TUMS avec vous. Pas besoin d'eau.

Rouleau de 12, seulement 10¢
Paquet économique de 3 rouleaux, 29¢
Flacon de 100, seulement 70¢





Message important destiné aux parents qui veulent envoyer leurs enfants à l'université

La Banque de Commerce institue un prêt spécial

LE PRÊT POUR L'ÉDUCATION

Beaucoup de jeunes gens sont privés d'une éducation supérieure uniquement à cause de difficultés pécuniaires. La Banque de Commerce n'ignore pas que, depuis quelques années, le coût de l'enseignement universitaire a monté en flèche.

C'EST DONC AVEC FIERTÉ QUE NOUS ANNONÇONS L'INSTITUTION DU "PRÊT POUR L'ÉDUCATION" DE LA BANQUE DE COMMERCE. En vertu de ce nouveau plan, vous pouvez emprunter jusqu'à 80% du coût de l'éducation supérieure de votre enfant. Ce prêt couvre les frais d'enseignement, de livres, de déplacement et de pension jusqu'à concurrence de $8,000. Mais ce n'est pas un prêt ordinaire. Une méthode souple de remboursement permet d'échelonner les paiements par versements mensuels durant une période qui peut atteindre huit ans.

Ce plan de Prêt pour l'éducation témoigne d'une volonté sincère d'assurer à votre enfant un avenir heureux; il est une initiative de la Banque de Commerce, *la banque qui bâtit l'avenir.*

GRATIS: Pour vous renseigner d'une façon précise sur le "Prêt pour l'éducation", demandez notre brochure gratuite à la plus proche succursale de la Banque de Commerce ou écrivez à: Dept. D2, P.O. Box 6003, Montreal 3, Quebec.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

LA BANQUE QUI BÂTIT L'AVENIR

Plus de 1,260 succursales à votre service

CORSETS MÉDICAUX

Bandes herniaires – Collets – Bretelles – Béquilles – Cannes

BAS pour VARICES

Aux PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET AU CANADA

5 AJUSTEURS et AJUSTEUSE DIPLOMES



CORSETS pour femmes — POUR CAS DE DESCENTE D'ABDOMEN — après opération ou grossesse. Aussi modèles pour forte taille. Coutil solide. $16.50



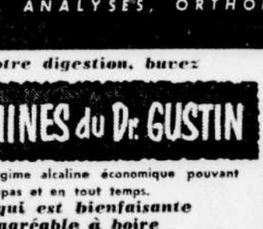
CORSETS ABDOMINAUX — Pour usage général ou après opération. En matériel très résistant. $12.50



CORSETS POSTNATAUX OU POSTOPERATOIRES — Recommandés aussi comme supports abdominaux. S'ajustent facilement. En coutil résistant. $10.50

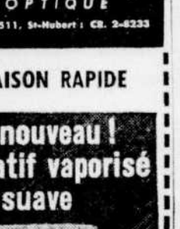
CORSETS sacro-iliaques ou lombaires — hommes ou femmes — Support solide à la base de la colonne et région des reins. Lacés de chaque côté, plus 2 courroies. Baleines rigides ou flexibles, si prescrit. $14.00 à $28.00





BANDES HERNIAIRES — Inguinales ou scrotales. Ceinture élastique. Coussin cuir ou caoutchouc. SIMPLES : $8.00 à $16.00 — DOUBLES : $13.50 à $28.00

BRETELLES à redressement — Solides et résistantes, pourvues de 4 baleines rigides. Assureront une meilleure posture aux écoliers, couturières et autres. $4.50



CEINTURES-BANDES ABDOMINALES — Pour obèses ou après opération. Coutil résistant. S'ajustent facilement par courroies latérales. $8.00 à $22.00



CORSET-SUPPORT SACRO-ILIAQUE — Prescrit pour hommes ayant besoin d'un support solide à la base de la colonne et région des reins. $13.50



BANDES MOYENNES — En fort coutil pour tous usages. Ajustables à l'avant par 3 courroies de cuir. $5.00

BAS pour VARICES

REG. $15.00 — SPECIAL $7.50 — Nylon façonné, d'un fabricant reconnu. Pied complet ou ouvert. Légères imperfections invisibles à l'extérieur.

REG. $18.00 — SPECIAL $9.00 — Sheer nylon de LUXE pieds complets. Légères imperfections invisibles à l'extérieur.

REG. $10.00 — SPECIAL $7.95 — Bas de FLEXOLON garanti parfaits. Pieds ouverts ou fermés.

AUSSI SUR MESURES

Venez consulter nos experts pour vous renseigner, sans obligation, au sujet de nos BAS ELASTIQUES POUR VARICES. Nous pouvons vous ajuster un bas élastique presque invisible qui saura vous soulager immédiatement et vous permettra de vaquer à votre travail quotidien. Nous avons en main toutes les marques et grandeurs sur le marché.

BAUER & BLACK,	la paire 11.95 à 19.95
LASTONET, nylon,	la paire 12.00 à 15.00
ACE	la paire 18.00 et 20.00
SCHOLL, jauge 51,	la paire 15.00

Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS PELVIENNES, TRACTION DES JAMBES, etc.

EXECUTION des PRESCRIPTIONS de MEDECINS pour ARTICLES d'ORTHOPEDIE

"Les PHARMACIES professionnelles"

SARRAZIN & CHOQUETTE

Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

921 est, Ste-Catherine : VI. 3-9622 — 6511, St-Hubert : CR. 3-6233

Pour votre digestion, buvez:



Les LITHINES du Dr. GUSTIN

Une eau de régime alcaline économique pouvant être bue aux repas et en tout temps.

l'eau qui est bienfaisante et agréable à boire

LIVRAISON RAPIDE

100 COMPRIMÉS — Bicholate LILAS — LAXATIF IDÉAL — CONSTIPATION BILIOSITÉ — LAXATIF IDEAL — CONSTIPATION — BILIOSITE — Bicholate — FORMATS DE 25, 50 et 100 COMPRIMÉS — VI. 2-9622 — C'EST UN PRODUIT CASGRAIN & CHARBONNEAU LIMITEE MONTREAL

3 ingrédients médicalement acceptés favorisent LE SOULAGEMENT des MAUX DE TÊTE et des RHUMES — COMPRIMÉS "217"



TUBES COMMODES et FLACONS ÉCONOMIQUES

du nouveau ! le fixatif vaporisé suave



- il donne *du corps* au cheveux, les rend faciles à placer
- il donne *du contrôle*, afin que les cheveux demeurent bien en place
- il donne *du lustre*, de la beauté à votre chevelure

prix suggéré $1.59

une création Helene Curtis — et pour vous *garder* à votre mieux

Les municipalités de la banlieue montréalaise ont élu, hier, leurs commissaires d'écoles

C'était jour d'élections, hier, aux commissions scolaires des municipalités de la banlieue montréalaise. On ne rapporte aucun incident fâcheux. En banlieue est ,le nombre des votants a été satisfaisant dans quelques municipalités et décevant dans d'autres. En banlieue ouest, 5,561 personnes sur 6,681 se sont prévalues de leur droit de vote. Sur l'Ile Jésus, en banlieue nord, le pourcentage du vote a été moyen ainsi qu'en banlieue sud.

BANLIEUE EST

(L.L.B.) — Les élections scolaires dans la banlieue est de la Métropole ont suscité plus ou moins d'intérêt. Certains présidents d'élection se sont déclarés enchantés et satisfaits du nombre de votants qui se sont présentés au urnes ; d'autres se sont montrés déçus du petit nombre d'électeurs qui se sont prévalus de leur droit de vote et de l'apathie de la population envers les problèmes scolaires.

Repentigny les Bains

A Repentigny les Bains, la seule commission où une femme se soit présentée, dans l'est du moins, M. Gustave Boulanger a été réélu par 632 voix. Son adversaire, Mme Georgette Grenier a recueilli 363 votes. M. Fernand Morin a déclaré : "Depuis quatre ans que je suis président d'élection, jamais il n'y en a eu d'aussi propres, d'aussi calmes et d'aussi suivies ; plus de 50% des résidants habilités à voter se sont présentés."

Repentigny

A la commission scolaire de Repentigny, un nouveau venu, M. Arthur Dubé, a obtenu une forte majorité sur ses quatre adversaires. M. Dubé a obtenu 513 voix, M. Gérard Quintal, 154, M. Laurier de Glandon, 53, M. Roger Lelièvre, 134, et M. Paul Sauvé, 103. Environ 35% des votants se sont présentés au bureau de votation.

St-Basile-le-Grand

Les deux commissaires sortant de charge, M. Germain Chagnon avec 359 voix et M. Lucien Charbonneau avec 349, ont été réélus à St-Basile; deux autres candidats, MM. Roger Desmarteaux et Claude Mathieu ont obtenu respectivement 306 et 271 votes. Dans l'est, St-Basile bat les autres municipalités en pourcentage de votants qui se sont présentés : plus de 70% des résidants sont allés aux urnes.

Pointe-aux-Trembles

Les résidents de Pointe-aux-Trembles ne semblent pas tellement intéressés à leur commission scolaire : 1516 votants se sont présentés sur un total possible de 7,000, soit un peu plus de 20%. M. Denis Laflamme a obtenu 866 votes et M. Norman Manion, son adversaire, 650.

Rivière-des-Prairies (village)

A la commission scolaire du village, M. André Brisson a été élu avec 486 votes; son adversaire en a recueilli 134. Le président d'élection a déclaré : "C'est le plus fort nombre de votants que j'ai vu depuis vingt ans ! L'an passé, 108 personnes ont voté; il y a deux ans, 92 !")

Rivière-des-Prairies (paroisse)

A la commission de la paroisse, M. Armand Gaucher, fils de l'ancien maire Omer Gaucher, n'a pas rencontré la faveur de l'électorat : il a obtenu 141 votes. M. Paul-Emile Maisonneuve, commissaire sortant de charge, a été réélu par 169 voix de majorité. Environ 35% des votants se sont présentés aux urnes.

St-Léonard-de-Port-Maurice

A St-Léonard, deux sièges étaient en lice et cinq candidats se sont présentés. M. Henri Marcaurelle a été réélu avec 616 voix et M. Paul Drouin a été élu avec 555 voix. Les candidats défaits sont MM. Bruno Foisy, 504 votes, Jean-Paul St-Charles, 549 et Roméo Bastien, 85.

BANLIEUE OUEST

Dans la banlieue ouest de la Métropole, il n'y avait pas d'élections à Verdun et Lasalle, ces deux villes jouissant de chartes spéciales. A Dorval, Lachine et Saint-Pierre cependant, 5,561 personnes sur 6,681 se sont prévalues de leur droit de vote et ont élu cinq commissaires.

Lachine

Au poste no 2 de la commission de Lachine, M. Joseph Fillion a été réélu avec 472 votes. Son adversaire, M. J.-Réal Legault, a obtenu de son côté 291 votes. Au poste no 3, M. Paul Tremblay l'a emporté sur son rival, M. Rosaire Gravel par 545 contre 223. Près de 1,700 personnes avaient le droit de vote.

Dorval

Au seul poste contesté dans Dorval, M. Gilles Doré a triomphé de son rival par 246 voix. 971 votes sont allés à M. Doré et 725 à M. Jean Lupien. Avaient le droit de voter 2,581 personnes.

Verdun et Lasalle

Dans Verdun et Lasalle, il n'y avait pas d'élection hier aux commissions scolaires respectives des deux villes. Dans Verdun, il n'y a pas d'élections du tout cette année. Dans Lasalle, les élections ont eu lieu le 11 mai dernier.

Saint-Pierre

Au siège no 2 de Saint-Pierre, les deux candidats se sont livrés une chaude lutte puisque seulement un vote a décidé de l'élection. Il a suffit du 577e vote destiné à M. Lucien Rochon pour faire pencher la balance de son côté. M. Paul-Emile Chevrier a obtenu 576 voix.

Au poste no 3, la lutte s'est faite un peu moins serrée mais il reste que seulement 13 voix ont fait la différence. Ainsi, M. Roger Richer l'a emporté en obtenant 597 votes. M. Fortunat Desrosiers en a accumulé 584. Près de 2,400 personnes avaient droit de vote.

BANLIEUE NORD

Les électeurs des municipalités de l'Ile Jésus ont choisi hier, les nouveaux commissaires qui administreront leur Commission scolaire.

Le pourcentage du vote est demeuré dans la normale habituelle et on ne rapporte aucune violence. Quelques candidats se sont retirés à la dernière minute rendant l'élection inutile dans certains sièges.

Sur seize commissions scolaires, un total de 27 sièges étaient en jeu. Dix-sept commissaires sortant ont été réélus alors que dix nouveaux venus ont obtenu la confiance de l'électorat.

Ste-Rose

Un nouveau venu, M. Raymond Gendron, a été élu au siège no 2 alors que M. Georges Delorme s'est retiré de l'élection. M. Gendron remplace M. Antonio Charbonneau qui ne s'est pas représenté. Au siège no 3, le commissaire sortant a été réélu par 77 voix de majorité sur M. Paul A. Mc Evoy. Le vote a été de 70 pour cent.

Pont-Viau

M. Rosaire Desnoyers a été réélu au siège no 3. Ses adversaires étaient MM. Jacques Bédard et Jean-W. Baril. Au siège no 4, le commissaire sortant de charge a été réélu, il s'agit de M. Jean-J. Joubert qui était opposé à M. J.-Roland Pellerin. 1,460 personnes ont voté sur une possibilité de 2,960.

Fabreville

Au quartier Nord, M. Paul-A. Gourd a été élu par acclamation de même que M. Réal Pepin au quartier Sud où il remplace M. Armand Vanier qui s'est retiré.

L'Abord-à-Plouffe

Seul le siège no 2 était en jeu et M. Gérard Quinty, commissaire sortant, n'a pas eu d'opposition.

St-Martin

Me Gérard Lavoie, notaire, a été réélu par acclamation au siège no 2 tandis que M. Gérard Pelland, commissaire sortant de charge a défait M. Denis Latulippe, candidat au siège no 3.

Renaud

Les quartiers no 1 et 2 ont réélu leur commissaire sortant de charge, respectivement MM. Aimé Taillefer et Gérard Groleau qui n'ont pas rencontré d'opposition.

Duvernay

A la Commission scolaire de Grande Côte, M. Gilles Charbonneau a été réélu au quartier no 1 où il était opposé à M. C.-Eugène Ouellette. Au siège no 5, un nouveau venu, M. Fernand Toutant, a défait l'ancien commissaire M. Marius Roch par une majorité de 36 voix.

A la Commission scolaire Les Ecores, M. Achille Corbo n'a pas eu d'opposition au siège no 2 où il remplace M. Roger Forest. Au siège no 5, M. André Faulkner sera commissaire pour un deuxième terme alors que M. Normand Ratté s'est retiré à la dernière heure.

Laval-des-Rapides

Le commissaire sortant Maurice Bougie a défait ses deux adversaires Wilfrid Arsenault et Jean-Jacques Godin au quartier no 4. Au siège no 5, deux candidats ont, d'un commun accord, retiré leur mise en nomination en faveur du commissaire sortant, M. J.-B. Jaillet. Ce sont MM. Jean Lussier et Raymond Corriveau.

St-Vincent-de-Paul

M. Louis Pronovost a défait le commissaire sortant au siège no 4, M. Hormidas Chartrand. La majorité est de 64 voix.

Laval Ouest

Le président et un commissaire sortant de charge, respectivement MM. Charles Poirier et John Davidson ont été réélus par acclamation.

St-Elzéar

Au siège no 2, M. Roger Cyr a défait le président sortant Henri Olivier. M. P. Benoit ne se représentait pas au siège no 4 et deux nouveaux venus ont obtenu un nombre de voix égal ce qui obligea le président d'élection à intervenir en votant pour M. Maurice Aubin qui triomphe ainsi de M. Pierre Paquette.

Cap St-Martin

Le seul commissaire sortant, M. Jean-Paul Banville a été défait par M. Henri Pouliot qui l'a remporté par 37 voix de majorité.

Ste-Dorothée

A la Commission scolaire de Ste-Dorothée village, les deux commissaires sortant ne se représentaient pas mais leurs postes étaient fortement contestés. Huit candidats se disputaient les deux sièges et ce sont MM. Laurent Clermont et Adrien Nadon qui ont remporté les places.

A Ste-Dorothée no 1, le commissaire sortant de charge a été réélu par acclamation. Il s'agit de M. Simon Lafontaine.

ST-FRANÇOIS

Le commissaire sortant Maurice Tessier a été réélu par seulement 3 voix sur son adversaire M. Marcel Massé. L'élection mettait en jeu le siège no 2.

BANLIEUE SUD

En banlieue sud, les responsables de la votation ont rapporté que le vote a été moyen.

St-Hubert

Environ 200 électeurs sur 300 y ont été votés. M. Laurent Charron a été réélu, avec 102 voix en sa faveur, alors que son adversaire, M. Raymond Chartrand, n'en recevait que 90. En outre, 8 bulletins ont été rejetés. Là aussi, l'élection a été calme.

Laflèche

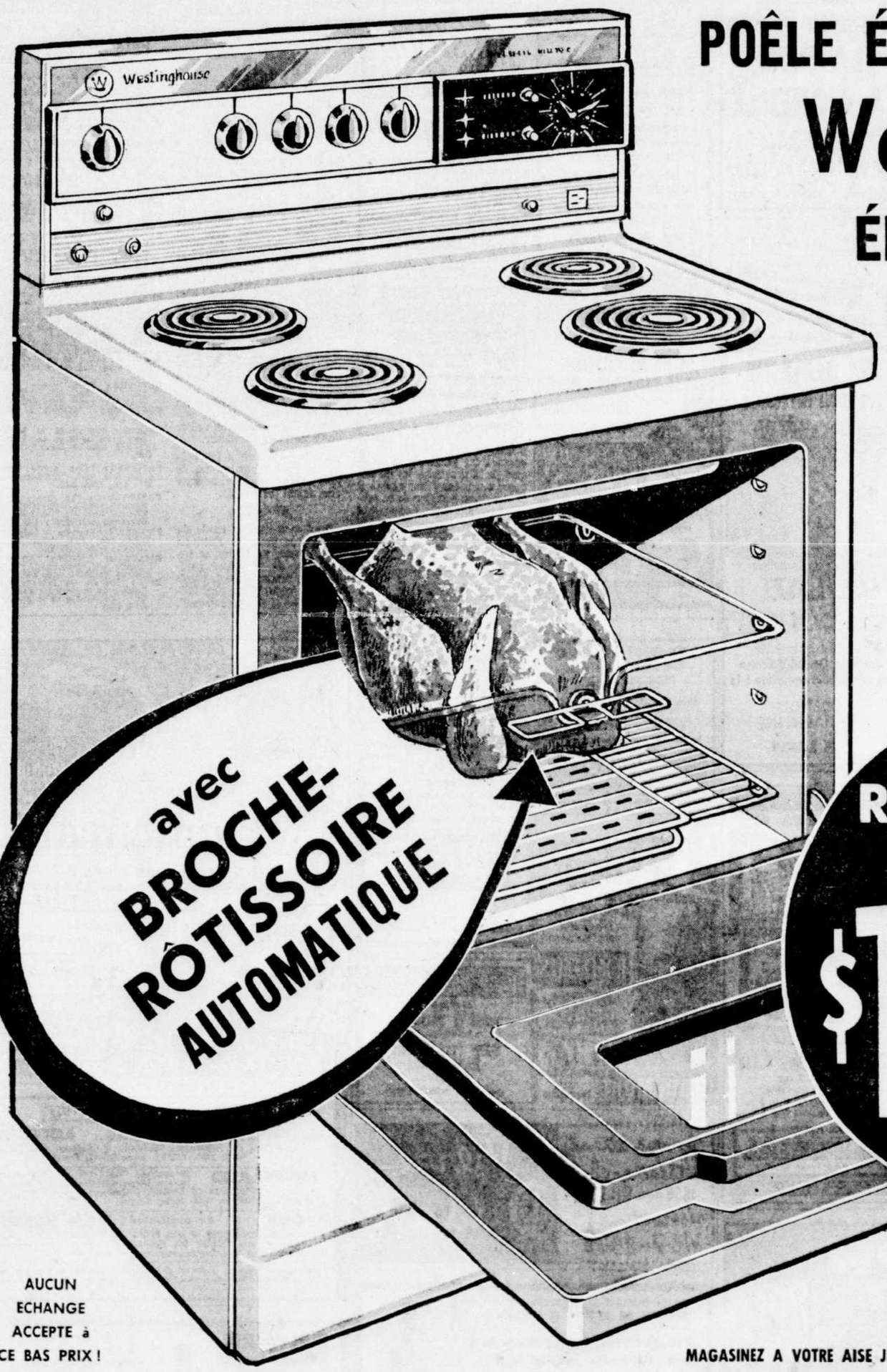
M. Emilio Morency, commissaire sortant, a été facilement réélu. Il a obtenu 518 votes, battant son adversaire la plus proche, Mme Mary Lafaille, par 163 voix de majorité, celle-ci n'en ayant obtenu que 235. Un troisième candidat, M. Eloi Gélinas, n'a reçu que 122 votes. L'élection a été très faible, puisque seulement 895 électeurs, sur 3,650, se sont prévalus de leur droit de vote. En outre, elle a été très calme.

N.-D. du Sacré-Coeur

Le commissaire sortant, et ex-président de la commission scolaire, M. Roger Lalonde, a été battu par son adversaire M. Jean-Louis Brunet. Ce dernier a reçu 196 voix, là où le premier n'en obtenait que 138. Environ 500 électeurs étaient inscrits sur les listes.

LEGARÉ

DEFIE LA CONCURRENCE en offrant LE PLUS BAS PRIX...



POÊLE ÉLECTRIQUE 30"

Westinghouse

ÉPARGNEZ $81.95

POINTS-VEDETTE SANS EGAL !

- Rôtissoire motorisée pour la cuisson uniforme de viandes et volailles à la broche.
- Porte du four amovible facilitant et accélérant le nettoyage.
- Spacieux tiroir de rangement pleine largeur, glisse facilement et doucement sur roulettes de nylon.
- Régulateur-chronomètre comprenant horloge électrique, four à minuterie automatique, compte-minutes et prise de courant pour appareils ménagers.
- Fenêtre-vision panoramique anti-buée vous permet de surveiller la cuisson sans avoir à ouvrir la porte.
- Lumière de surface fluorescente pleine largeur.

REG. 269.95 SPECIAL $188

$2 par semaine

AUCUN DÉPÔT

AUCUN ECHANGE ACCEPTE à CE BAS PRIX !

MAGASINEZ A VOTRE AISE JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES P.M.

Legaré

1200, rue AMHERST Victor 2-8911 — 858 est, rue STE-CATHERINE Victor 4-2861 — 6960, rue ST-HUBERT CRescent 1-4668

3734 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-6994 — 4660 est, rue STE-CATHERINE CLairval 5-7029 — 1020, rue NOTRE-DAME ME. 7-5825 (Lachine) — 4078, rue WELLINGTON PO. 8-8912 (Verdun)

5184 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-7813 — 3250, rue MASSON RAymond 7-5770 — 1278 est, MONT-ROYAL LAfontaine 1-5373 — 3730 est, rue ONTARIO LAfontaine 6-1667

British Consols



papier à haute porosité

BOUT UNI OU À FILTRE



M. GEORGES DUFRESNE a reçu, au nom des membres du comité provisoire pour l'étude de la censure du cinéma, le prix Liberté. M. André Belleau, de la revue Liberté, lui a remis les émaux signés Gilles Derome, devant M. Gérard Pelletier, de Cité Libre, rédacteur en chef de La Presse. Le Prix Liberté, décerné pour la seconde année, est attribué conjointement par les deux revues Cité Libre et Liberté.

variétés

Pierre Dudan : du cabaret au théâtre

Pierre Dudan est, comme il le dirait lui-même, de deux choses l'une : ou bien un optimiste à toutes épreuves, ou bien un artiste très compréhensif de son public !

Parce qu'hier soir, au Théâtre-Club, après chacune de ses chansons, après chacune de ses blagues, on ne peut pas dire qu'il y eut des tonnerres d'applaudissements et que les gens se soient roulés sous les bancs.

Non, car le spectable Dudan n'appelle pas de grands éclats. Et on peut se demander, à la rigueur, en tirant à peine l'explication par les cheveux, s'il n'eût pas été quasi déplacé de trop manifester.

Composé de chansons et de courtes histoires généralement très drôles, le spectacle se déroule toujours sur le ton presque de la confidence. C'est un spectacle "entre nous". C'est peut-être pour cela que l'on n'est pas porté à de fortes manifestations. Et en petits groupes, quand une blague se fait, personne n'applaudit... Enfin !

Pierre Dudan doit le savoir mieux que quiconque. Il doit cependant savoir aussi que le peu d'enthousiasme apparent du public d'hier n'est certes pas le signe d'un manque d'intérêt.

Pierre Dudan présente donc un spectacle de deux heures, seul, s'accompagnant lui-même au piano, entrecoupant ses chansons de blagues courtes et mordantes. Quelqu'un disait, c'est un spectacle "bon enfant". C'est à peu près juste. Mais le Théâtre-Club n'est pas l'endroit qui convient.

Si le spectacle de Pierre Dudan s'entend avec plaisir au théâtre, il est facile d'imaginer qu'il s'entendrait avec beaucoup plus de plaisir dans un cabaret de style . . . huppé. Parce que le spectacle est plus dans le genre "relax", calme, que dans le genre troubadour à effets . . .

Au total, un bon spectacle qui n'est pas présenté à l'endroit qu'il faudrait. Mais un spectacle qu'il est agréable de voir et d'entendre.

Pierre Dudan présentera son spectacle tous les soirs jusqu'au 18 juin, à 8 h. 30.

J. K.

Jouvet, 10 ans après sa mort : était-il un homme de cinéma ?

Paris vient de rendre à Louis Jouvet, pour le dixième anniversaire de sa mort, un hommage de qualité des plus rares pour un comédien. Cet hommage consiste en une exposition à la Bibliothèque Nationale, exposition fort intelligemment conçue et présentée avec goût, où de vitrine en vitrine et tout le long des murs on peut suivre toute la carrière du grand homme de théâtre que fut Louis Jouvet, à la fois régisseur, électricien, machiniste, décorateur et jusqu'à un certain point architecte, tout cela sans jamais nuire à son activité de metteur-en-scène et d'acteur, quarante années durant, du Théâtre des Arts de Jacques Rouché et du Vieux-Colombier de Jacques Copeau jusqu'à la Comédie des Champs-Elysées et au Théâtre de l'Athénée où il fut définitivement son maître : c'est toute une vie que ces affiches, ces programmes, ces photos, ces projets et maquettes de décors, ces notes de régie, ces manuscrits amplement annotés rappellent au visiteur qui voudrait pouvoir se pencher sur ces textes, fruits d'une longue expérience et tels que, sans doute, aucun comédien-directeur n'en a laissé derrière lui, toute une vie qui a fourni aux amis du théâtre les spectacles les plus intelligents, les plus originaux de Paris.

Et, pour compléter cette impression de vie, voici qu'une voix arrive aux oreilles du visiteur : **sa** voix ! Enregistrée pour des émissions de la Radio-diffusion-Télévision française, elle ressuscite des scènes de pièces, des fragments de leçons et d'interviews qui rendent sensibles certaines facettes particulières de la personnalité complexe que fut celle de l'inoubliable interprète de Molière et de Jean Giraudoux, de Jules Romains et de Marcel Achard.

Les organisateurs de l'exposition française de Moscou et ceux de la section française de l'exposition de Bruxelles avaient déjà fait appel à la collaboration de la radio, du magnétophone et du disque mais c'est la première fois que cette collaboration a pour cadre la Bibliothèque Nationale. Et c'est très bien... Mais ! pourquoi cette exposition comporte-t-elle une lacune ?

Parmi les centaines de documents qu'elle réunit, pas un seul en effet, qui concerne le Cinéma ! Et pourtant le Cinéma a absorbé une bonne part de l'activité de Louis Jouvet : 34 films de 1932 à 1955, le premier étant le **Topaze** de Louis Gasnier d'après la comédie de Marcel Pagnol et le dernier **Une Histoire d'Amour** de Guy Le Franc. Y a-t-il, en France, beaucoup de vedettes de l'écran, même parmi les plus "commerciales" qui puissent en revendiquer autant ?

Ami du théâtre

Faut-il attribuer cette lacune au dédain dans lequel certains milieux littéraires et théâtraux continuent à tenir le Cinéma ? Ne nous arrêtons pas à cette hypothèse injurieuse et pensons plutôt que, la place leur étant limitée et la matière dont ils disposaient étant extrêmement riche, les organisateurs de cette exposition ont préféré la consacrer tout entière à la présentation du seul Jouvet "homme de théâtre" et sacrifier délibérément à celui-ci "l'homme de cinéma"... A moins qu'il ne faille voir là la confirmation d'une opinion souvent avancée concernant la position de Jouvet en face du Cinéma.

Il n'y a pas longtemps, au cours d'une émission de radio, un journaliste demanda à Jean Renoir qui eut Jouvet parmi ses interprètes des **Bas-Fonds** : "Est-ce que Jouvet aimait le Cinéma ?" Et Jean Renoir répondit en vantant les qualités professionnelles du grand acteur. Ce n'était pas répondre. En vérité, Jouvet aimait trop le Théâtre pour aimer le Cinéma. Il ne le disait pas aux interviewers et on devine pourquoi, mais en privé, il ne le cachait pas et, en 1945, à un dîner chez Georges Huisman qui, après avoir été Directeur général des Beaux-Arts, était alors président de la Commission de Contrôle des Films, je l'ai entendu dire à un convive : "Comment un homme intelligent comme vous peut-il aimer le Cinéma ?" A quoi l'interpellé répondit du tac au tac : "Comment, cher Jouvet, un homme intelligent comme vous peut-il ne pas l'aimer ?" Ainsi amorcée, la conversation s'était poursuivie et, avec la plus franche simplicité, Jouvet avait expliqué que, s'il "faisait du Cinéma", c'était parce que celui-ci lui procurait les moyens de mener en toute liberté son activité théâtrale : aveu hautement honorable et qui a quelque chose d'émouvant. Le Théâtre était sa vie, le Cinéma un gagne-pain !

Aimé du cinéma

Comment, dans ces conditions, s'étonner que Jouvet n'ait pas eu dans la vie de l'art de l'écran l'importance qu'il a eue dans la vie de l'art de la scène ? Deux fois, il a été **Knock** sur les écrans — en 1933 sous la direction de Roger Goupillières et en 1950 sous sa propre direction en collaboration avec Guy Le Franc. Qui s'en souvient, alors que le Dr Knock qu'il fut sur la scène, nul de ceux qui l'ont vu ne l'a oublié ? Sans doute, le moine qu'il fut dans **La Kermesse héroïque** de Jacques Feyder, qui lui valut son premier vrai succès cinématographique est-il encore vivant en bien des mémoires . . . Et le policier de **Quai des Orfèvres** de G.H. Clouzot ainsi que le dévoyé du **Carnet de Bal** de Julien Duvivier qui donnait tant d'accent au nostalgique poème de Verlaine : "Dans le vieux parc solitaire et glacé Deux formes ont tout-à-l'heure passé . . ."

Souvenirs trop rares ! Et comme on regrette que sa carrière cinématographique ne compte rien qui puisse être rapproché de ce que furent pour Raimu **Marius** ou **La Femme du Boulanger**, de ce que sont pour Pierre Fresnay **Monsieur Vincent** et **Le Défroqué** ! Que les 34 films dans le générique desquels il mit son nom lui aient valu auprès des foules une notoriété, une popularité qu'il n'aurait pas connues s'il n'avait, de temps à autre, délaissé les feux de la rampe pour ceux des projecteurs, c'est indiscutable et on s'en rendit bien compte lors de ses obsèques où la foule qui vint battre les grilles du cimetière Montmartre ne s'était pas, pour sa grande majorité, présentée souvent aux guichets du Ttéâtre de l'Athénée pour entendre et voir **La Guerre de Troie n'aura pas lieu, Amphitryon 38, Ondine** ou **L'Ecole des Femmes.**

Que cette popularité, acquise en un domaine qui lui demeurait étranger, ait servi la cause de ce Théâtre qui lui était si cher est non moins indiscutable. C'est pourquoi il est regrettable que les visiteurs de l'exposition de la Bibliothèque Nationale n'y trouvent rien qui leur rappelle "Jouvet et le Cinéma". D'un tel homme, en effet, rien ne doit être laissé dans l'ombre car, pour ceux qui l'ont admiré et aimé, rien n'est indifférent.

René JEANNE



Le tout nouveau CAMEO de ZENITH

met fin à la sordite partielle sans fils ni tubes!

Du nouveau de Zenith! Un appareil acoustique dans l'oreille donnant un rendement impossible avant aujourd'hui dans ce genre d'instrument. Le discret CAMEO répond aux besoins de la surdité partielle sans les fils et tubes si vilains—procure une audition comfortable et se porte avec aise. Il faut l'essayer pour y croire. Réalisez quelle différence le "Son Vivant" produit dans le CAMEO—le plus petit de tous les instruments Zenith. Et n'oubliez pas que:

► Zenith offre aussi le choix le plus complet possible d'appareils acoustiques—lunettes, appareil derrière l'oreille, dans l'oreille, et modèles ordinaires. Prix suggérés à partir de $50.
► Il y a instrument Zenith pour chaque besoin, chaque bourse... modèle pour modèle vous ne pouvez avoir mieux même en payant plus.
► Informez-vous au sujet de la garantie d'un an de Zenith et du Plan de Service de 5 ans.

Renseignez-vous auprès de votre dépositaire Zenith au sujet du nouveau Cameo.

Documentation gratuite au sujet des appareils acoustiques
E. M. Kinney, Vice-President, Zenith Radio Corp. of Canada Ltd., Dept. D9FC
1470 The Queensway, Toronto 18, Ontario

ZENITH
APPAREILS ACOUSTIQUES
AU SON VIVANT

Veuillez m'envoyer des renseignements complets sur le nouvel appareil acoustique Cameo.
NOM
ADRESSE
VILLE PROVINCE

ZENITH
dupuis
865 EST, RUE STE-CATHERINE
TROISIEME – RAYON 901
VI. 2-5151, LOCAL 316
COIN DES APPAREILS AUDITIFS, au septième

Simpson
MONTREAL
977 Ste-Catherine Ouest
VI. 2-3241
ZENITH

ZENITH
WEST END HEARING AID CENTER
ELWOOD MARK, Prop.
4937 SHERBROOKE O. HU. 8-0511
Coin Claremont

COMMENÇANT LE MERCREDI
13 JUIN

LENNY BRUCE

sera au restaurant
"Le Pavillon"



★ Le comédien "malade" no 1 d'Amérique s'empare de l'envoûtant "Le Pavillon" de l'hôtel de la Salle pour seulement une semaine.

★ "Le Pavillon"
le nid des gourmets, devient le refuge des intellectuels !

★ 2 spectacles
chaque soir — à 10 heures et à minuit.
Frais de couvert pour cet engagement seulement.

HOTEL DE La Salle
1240 RUE DRUMMOND UN. 6-6492
Membres du Diners' Club, American Express et Carte Blanche



Pour PAPA
CHEMISE BLANCHE

Voici le genre de cadeau pratique que PAPA appréciera grandement ! Choix de tissus : "broadcloth" de coton mercerisé, soie et térylène. Collet à pointes courtes. Poignets simples ou doubles. Confection de haute qualité. Encolures : 14 à 17½. Manches : 32 à 35.

SPECIAUX "FETE DES PERES"
$3.95 à $7.50



Pour PAPA
CRAVATES D'ETE

Nous avons un vaste et superbe choix de très jolies cravates pour plaire à tous les goûts. Variété de tissus : dacron, coton, térylène, soie et autres. Grande diversité de motifs et de teintes gaies, très appropriés à l'éclat et le charme de la saison estivale.

SPECIAUX "FETE DES PERES"
$1.00 à $2.50

Pour PAPA !
Robe de chambre
LEGERE

Idéale pour la chaude saison d'été ! Choix de tissus : soie et rayonne, genre "lavez et portez", ainsi que ratine. Variété de motifs nouveaux. Riches coloris dans le vert, gris, rouge, bleu, etc. Confection soignée, style élégant, coupe confortable. Tailles : petite, moyenne et grande.

SPECIAUX "FETE DES PERES"
$8.98 à $19.95



Pour PAPA !
CHOIX DE
Chaussettes

Variété de modèles en fine laine de 1ère qualité, rebelle au rétrécissement. Motifs et teintes de tous genres. Pointures : 10 à 11½. Aussi, choix de chaussettes extensibles en 100% nylon banlon ou laine et nylon. Tons de brun, vert, bleu, marron, gris et autres.

SPECIAUX "FETE DES PERES"
$1.00 à $2.00 la paire



Pour PAPA !
Chemise sport
CONFORTABLE

Soigneusement confectionnée dans tissus "broadcloth" de coton prétréci et térylène. Choix de motifs de fantaisie. Teintes à la mode : vert, bleu, or et brun. Diversité de modèles, à manches courtes. Tailles : petite, moyenne et grande. "Il" sera ravi d'en recevoir une en cadeau !

SPECIAUX "FETE DES PERES"
$2.98 à $6.00

Pour PAPA !
CHEMISES D'ETE
A MANCHES COURTES



En térylène ou coton pré-rétréci. Col à pointes courtes, ordinaires ou boutonnées. Dans le blanc seulement. Encolures : 14 à 17½. — C'est la chemise rêvée pour un summum de confort au cours des chaleurs estivales !

SPECIAUX "FETE DES PERES"
$3.98 à $6.00

PYJAMA
Pour PAPA !
COURT
2 MORCEAUX



Confortable pyjama confectionné soigneusement dans un "broadcloth" de coton de toute première qualité. Coupe ample — Pantalon court, avec ceinture élastique . . . Veston sans revers, à manches courtes. Choix de motifs dans les teintes bleu, vert, or et marron. — Tailles : A - B - C - D - E — 36, 38, 40, 42 et 44.

SPECIAL "FETE DES PERES"
Choix d'autres pyjamas à $3.98
$2.99 L'ENS.

TIMBRES "GOLD STAR"
TIMBRES Gold Star EN DOUBLE MERCRED

Maison Corbeil Ltée
6500, ST-HUBERT CR. 9-4581
angle Beaubien

CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES
MISE DE COTE
PLAN BUDGETAIRE
OUVERT JEUDI et VENDREDI jusqu'à 10 h.

MACH

AVIATION LUFTFAHRT FLYVNING FLUG LUCHTVAART AVIACION

André BOILY

Les membres des aéroclubs régionaux à Granby, dimanche

Le Club d'aviation de Granby recevra cette année encore les membres des autres aéroclubs du Québec et de l'est de l'Ontario.

Cette réunion annuelle groupera une centaines d'avions légers.

Cette réunion annuelle aura lieu dimanche prochain, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, et l'on s'attend qu'une centaine d'avions légers se rendent pour l'occasion au populaire aéroport des Cantons de l'Est.

M. Louis Boisvert, contrôleur en chef de la tour de contrôle à l'aéroport de Cartierville dirigera le trafic aérien durant toute la journée, et les visiteurs qui le désireront pourront effectuer une courte randonnée en avion ou en hélicoptère.

L'ARC remporte un franc succès à Ottawa

L'Aviation royale canadienne a célébré avec éclat samedi dernier, sa journée nationale de l'aviation à Ottawa.

Environ 75,000 spectateurs ont, en effet, profité du beau temps exceptionnel dont jouissait alors la capital fédérale pour assister au spectacle qui avait pour thème cette année "l'ARC : Hier et aujourd'hui."

On avait pour la circonstance rassemblé à l'aéroport de Rockliffe la plus importante collection d'appareils jamais vue au Canada, depuis une réplique de l'historique "Silver Dart" jusqu'au CF-104, en passant par les classiques de l'époque intermédiaire, le "Mustang", le "Spitfire" et le "Hurricane".

L'ARC avait, en outre, apporté à Rockliffe un exemplaire ou tout au moins une réplique en miniature de toutes les pièces d'équipement que l'on trouve sur ses bases, tandis que le Commandement de la défense aérienne avait lui aussi monté un kiosque expliquant son travail dans la défense de notre pays.

Suivant une habitude qui est presque en voie de devenir une tradition, les Golden Hawks ont toutefois volé à nouveau la vedette à tout le reste du spectacle par leurs éblouissantes prouesses, quoique le "Chevalier Rouge" de cette année, l'officier Dave Barker, de Portage-la-Prairie, se soit aussi signalé avec un numéro fort bien réussi d'acrobatie en solo.



UN "FUTUR" FAMILIER DU CIEL CANADIEN — A partir de l'été prochain, cet appareil arborant la feuille d'érable de l'Aviation royale canadienne deviendra un familier de notre espace aérien. L'ARC a commandé 190 de ces réactés biplaces d'entraînement aux avionneries Canadair de Montréal. Le CL-41 a l'avantage de permettre au moniteur et à l'élève-pilote de s'asseoir côte à côte. Il est doté d'un moteur General Electric fabriqué à Toronto par Orenda Engines Limited, et est capable d'une vitesse de pointe de 486 milles à l'heure, cependant que sa vitesse de décrochage se situe à aussi peu que 80 milles à l'heure.

Le 1,500e "Beaver" vendu au Manitoba

Une brève cérémonie à Downsview, en Ontario, a marqué récemment la livraison du 1,500e monomoteur de type "Beaver" fabriqué par les avionneries de Havilland Aircraft du Canada. Ce populaire appareil, considéré par plusieurs comme le meilleur au monde dans sa classe, a été lancé sur le marché il y a 15 ans. Des Tropiques aux régions polaires, on en trouve maintenant dans 63 pays où on les utilise pour à peu près n'importe quelle tâche. Le 1,500e appareil de ce type a été livré aux Services aériens du gouvernement du Manitoba, qui utilisait déjà sept autres "Beaver" et deux "Otters" D.H.C-2.

Timmins Aviation devient représentant des ventes de Hiller Aircraft Corp.

Timmins Aviation, dont les quartiers sont situés à l'aéroport international de Montréal, vient d'être choisi comme représentant des ventes de la Hiller Aircraft Corp.

Timmins assurera l'entretien complet des appareils de cette compagnie américaine, qui est le plus important producteur au monde d'hélicoptères légers destinés à des fins militaires ou commerciales.

POUR LA ST-JEAN-BAPTISTE, EN ONTARIO

Un cimetière sera érigé à la mémoire de Dollard et de ses compagnons d'armes

HAWKESBURY, en Ontario. (DNC) — La fête du patron national des Canadiens français sera célébrée d'une façon particulière, cette année, par le conseil de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario.

Le but principal de la cérémonie comportera l'érection d'un cimetière à la mémoire de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons.

En effet, une cérémonie spéciale se déroulera sur la ferme Ross-Lavigne, à quatre milles à l'est de Hawkesbury, près de l'ancienne route 17, à l'endroit où des fouilles effectuées l'automne dernier en particulier par l'archéologue Thomas Lee ont permis de déterminer qu'il s'agissait du véritable site de la bataille du Long-Sault.

La Fédération annonce que plusieurs personnalités du monde historique et archéologique, ainsi que de nombreux groupes paroissiaux et de nombreuses associations, dont les Chevaliers de Champlain, Intendance d'Ottawa, se joindront à elle pour cette cérémonie, qui débutera à 2 h. 30 de l'après-midi pour se terminer vers 4 heures. Toutes les paroisses des comtés de Prescott et de Russell et du Nord de l'Outaouais, ainsi que de la région d'Ottawa et d'Eastview sont invitées à déléguer de leurs membres sur les lieux de cette fête, l'après-midi du 24 juin prochain.

Les préparatifs immédiats de cette manifestation ont été confiés à des comités spéciaux formés de personnes de Hawkesbury et des environs.

NOUS VOUS PAYONS 7 1/4 % D'INTÉRÊT PAR AN POUR VOS FONDS PLACÉS À COURT TERME

L'INTÉRÊT ACCUMULÉ VOUS RAPPORTERA ENCORE DAVANTAGE !

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED

(une filiale du group I.B.C.C.)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONEZ MAINTENANT

FRED BERTRAND — UN. 6-6672



Une entr'aide mutuelle

BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLE DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC

L'ALGERIE

SUITE DE LA PAGE 5

tendre un résultat positif des négociations secrètes menées ces jours derniers à Rocher-Noir ? A la lumière de ce que l'on sait de différentes sources, et d'abord par les propos du Dr Mostefai lui-même, la situation paraît se présenter de la façon suivante :

Où en est-on?

1— Il n'est pas question que le FLN accepte de négocier avec l'OAS en revanche, le FLN souhaite rassurer les Européens d'Algérie, souhaite arrêter l'exode panique des Européens d'Algérie, et souhaite naturellement, autant que possible, ne pas se trouver le 2 juillet à la tête d'un pays complètement ravagé. Le désir des Musulmans de coopérer avec les Français dans l'Algérie de demain, dans l'esprit d'Evian, a été répété avec force sous différentes formes, à chaque occasion. M. Mostefai a souligné que les accords d'Evian répondent pratiquement à toutes les questions que se posent les Européens d'Algérie.

Visages de l'OAS

2. — Quant à l'OAS, personne ne sait au juste où elle en est. L'OAS, est-ce les incendiaires de bibliothèques, les pillards et les dévaliseurs de banques ? Est-ce les colonels qui accordent des interviews incertaines à des journaux étrangers par trop difficiles ? Est-ce les colonels qui célèbrent par voie de tracts les avantages de la "partition" ? Est-ce les authentiques "pieds-noirs" algériens qui découvrent maintenant qu'ils ont avantage à s'entendre avec les Musulmans pour continuer à vivre en Algérie ? On n'en sait rien. Les trois lettres recouvrent certainement toutes ces tendances. C'est pourquoi il serait dérisoire d'attacher trop d'importance à telle ou telle "émission-pirate de l'OAS" dont on ignore quels sont les responsables.

Prise de conscience

3. — Les Français d'Algérie, qui se sont trop longtemps identifiés à l'OAS, commencent à prendre conscience de la réalité, l'instinct de conservation aidant. Les plus lucides d'entre eux commencent à pouvoir se faire entendre. C'est évidemment de ce côté-là qu'une solution peut-être espérée.

4. — La négociation secrète engagée indirectement entre le FLN et certains Européens d'Alger porte, essentiellement, sur les garanties que les seconds réclament du premier, et d'abord sur une promesse d'amnistie en forme de coup d'éponge, au lendemain de l'autodétermination. Or, en ce domaine, le FLN jusqu'ici s'en tient aux accords d'Evian, "qui répondent à toutes les questions", a dit le Dr Mostefai,. Il est douteux que les responsables du FLN soient disposés à manifester envers les tueurs et les incendiaires de ces dernières semaines une indulgence qui dépasse leurs engagements d'Evian. Mais ceux-ci ne peuvent-ils pas être éliminés, par les Algériens eux-mêmes, de l'actualité algérienne avant le premier juillet ?

R. Brodeur comparaîtra en juillet

SAINT-JEROME. (C.B.) — Du consentement de Me Charles Cliche, procureur du ministère public, et de celui de Me René Boismenu, avocat de Richard Brodeur, le juge Camille-L. de Martigny a reporté au 19 juillet la cause de l'adolescent de 18 ans, de Pont-Viau.

Accusé de tentative de meurtre, le jeune homme avait lors d'une comparution antérieure vu son accusation réduite au fait d'avoir déchargé une arme à feu sur une personne dans l'exercice de ses fonctions. Le juge de la Cour du magistrat a également accordé la permission de verser au dossier du prévenu les notes sténographiées de l'enquête préliminaire de Roger Laporte.

Selon les premières dépositions, Brodeur avait été trouvé dans les bois de Ste-Adèle en compagnie de Laporte. Ce dernier purge une peine de deux ans au pénitencier de St-Vincent-de-Paul. La plainte mentionne qu'un homme a été blessé à une main, alors qu'il se livrait à l'inspection d'une maison d'été laissée à sa surveillance.

Trois chefs de partis reçus à l'hôtel de ville

C'est la ronde des chefs de partis politiques fédéraux à l'hôtel de ville de Montréal.

M. John Diefenbaker, chef du parti progressiste-conservateur, fut accueilli par le maire Jean Drapeau, hier soir.

M. T. C. Douglas, chef du parti néo-démocrate, l'a été à 10 h. 30, ce matin.

Et M. Lester B. Pearson, chef du parti libéral, le sera demain matin, à 11 h. 30.

Chacun des trois est invité à signer le livre d'or au cours de sa visite.

Robichaud s'en prend à Diefenbaker

MONCTON. (PC) — Prenant la parole aux côtés de M. Lester Pearson, hier soir, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, s'en est pris à ce qu'il a appelé la discrimination et au mal fait par le gouvernement conservateur dans la façon de s'acquitter des paiements aux provinces.

M. Robichaud a ajouté que la Nouvelle-Ecosse et l'Ontario, sous des administrations conservatrices, reçoivent beaucoup plus que le Nouveau-Brunswick par tête d'habitant, parce que celui-ci est sous l'administration de libéraux.

Le gouvernement Diefenbaker, de conclure M. Robichaud, est un "mauvais gouvernement qui doit être remplacé".

LE LAOS

SUITE DE LA PAGE 5

6 octobre : Accord de Ban-Hin-Heup par lequel le prince Souvanna Phouma est désigné pour être premier ministre du futur gouvernement.

16 octobre : Le prince Souvanna Phouma est chargé par le roi de procéder à des négociations en vue de constituer son nouveau gouvernement.

1962

22 janvier : Accords de Genève pour la répartition des portefeuilles dans le gouvernement de coalition.

ECOLE DES METIERS DE L'AUTOMOBILE

MONTREAL

3744, rue St-Denis, Montréal

Directeur: Armand Grenier

COURS REGULIERS DU JOUR

MECANIQUE ET ELECTRICITE D'AUTOMOBILE (REPARATIONS)

MECANIQUE DIESEL — DEBOSSELAGE

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin

EXAMENS D'ADMISSION : 26 et 27 juin

L'enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT . . . S'ENRICHIT"

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE DE LA JEUNESSE

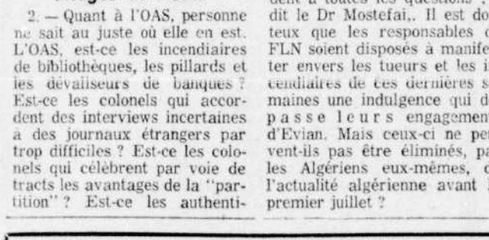
Hon. Paul Gérin-Lajoie, Ministre

Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre — Gustave Poisson, Sous-Ministre Associé

ANALYSES MEDICALES

Diagnostic de la Grossesse $5.00, Urines $2.50, Sang, etc.

2 TECHNICIENNES assistées d'une GARDE-MALADE sont préposées exclusivement aux Prises de Sang et Analyses aux PHARMACIES PROFESSIONNELLES SARRAZIN & CHOQUETTE



MADEMOISELLE RAYMONDE GODBOUT, Technicienne diplômée de l'Université de Montréal — MADAME MADELEINE BEAULIEU-CASAVANT, Garde-malade, diplômée, Hôtel-Dieu, Edmunston — MADAME M.-P. CARRIERE DE MEEUS, Technicienne diplômée de l'Université de Montréal

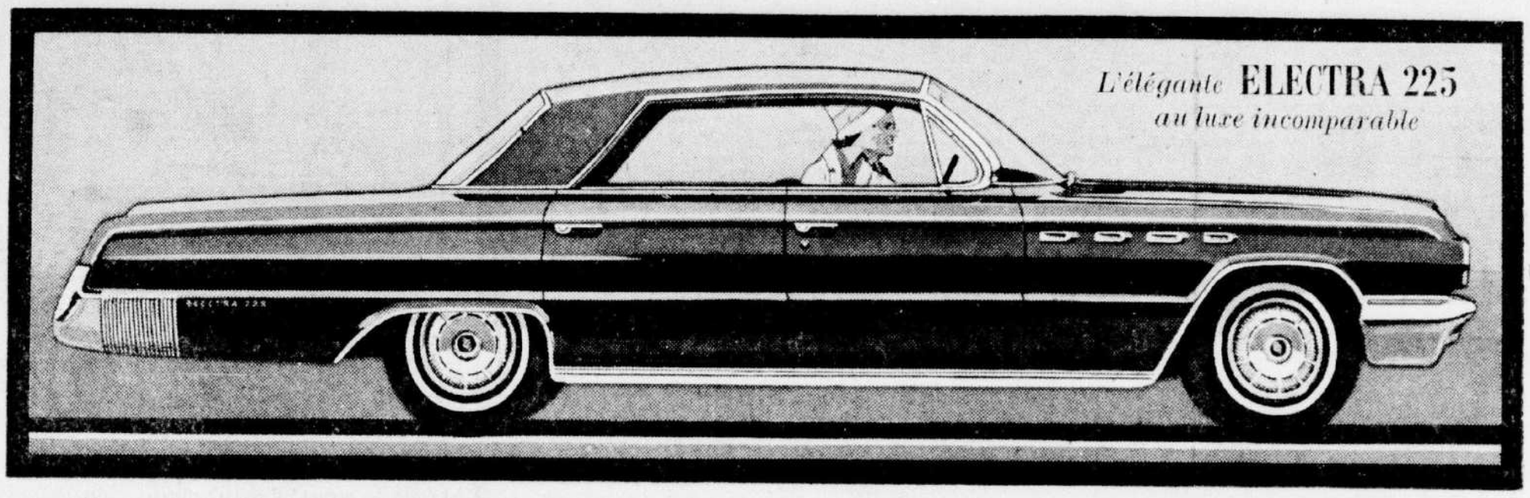
Toutes les analyses exécutées dans nos propres laboratoires.
Echantillons cueillis à domicile plusieurs fois par jour.
Prises de sang à la pharmacie ou à domicile. Laboratoire à 921 est, Ste-Catherine VI. 2-9622
Rapports fournis le jour même.

"Les PHARMACIES professionnelles"

SARRAZIN & CHOQUETTE

PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE

Adoptez ce qu'il y a de mieux...



L'élégante ELECTRA 225 *au luxe incomparable*

c'est le moment de rouler en Buick!

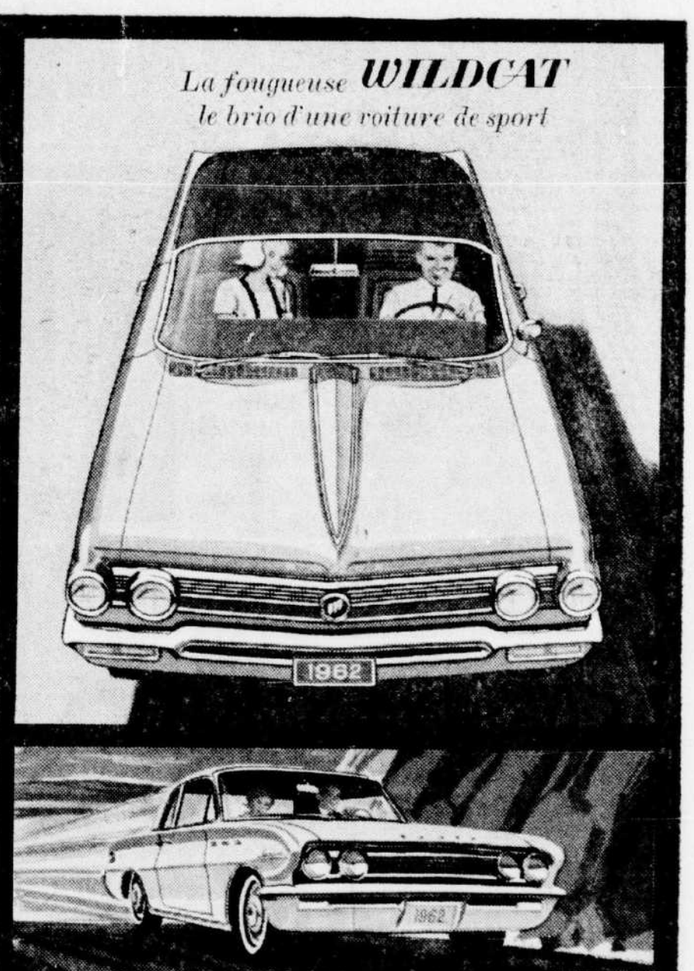


La splendide INVICTA *...le choix des automobilistes exigeants*



La magnifique LeSABRE *...la qualité Buick à prix modique*

Pneus à flanc blanc sur demande, moyennant supplément.



La fougueuse WILDCAT *le brio d'une voiture de sport*

La SPECIAL *de taille moyenne, ajoute un attrait nouveau au plaisir de conduire*

Et cela, pour plusieurs raisons. Il n'est sans doute aucune autre voiture actuelle qui ne fasse aussi nettement preuve que ne le fait la Buick de son excellence—une tradition Buick—en même temps que de votre bon goût. Cette voiture exprime par toutes ses lignes l'élégance, la qualité et la distinction. Mais ses qualités ne se limitent pas à l'apparence. La Buick allie à une élégance parfaite les brillantes performances de son moteur V8 Wildcat, ainsi que la douceur d'entrainement et la rapidité d'accélération de sa transmission à turbines, entièrement automatique (livrée en équipement normal sur toutes les grandes Buick). Avec "l'avance dynamique", une exclusivité Buick, le moteur reporté vers l'avant rend la direction plus légère, une tenue de route parfaite. Quant à la fameuse suspension à bras de commande, elle procure un confort et une douceur de roulement qui aplanit toutes les routes. Il y a tant de raisons qui vous incitent à opter pour la qualité de la Buick! N'hésitez plus: adoptez dès maintenant ce qu'il y a de mieux, roulez en Buick!

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Prenez la tête, prenez le meilleur, en

BUICK

Voyez le vendeur Buick de votre localité

Vendeurs autorisés Buick dans le Grand Montréal

CUMMINGS MOTORS LTD. — 5925 boul. Décarie — RE. 1-4981

MONTREAL BUICK LTD. — 4026 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-6342

WILHELMY AUTOMOBILES LTEE — 4833 boul. St-Laurent — 288-0186

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE — 1965 rue Lafontaine — LA. 4-3761

OMER BARRE VERDUN LIMITEE — 5987 avenue Verdun, Verdun — PO. 8-2551

HARLAND AUTOMOBILE LTEE — 955, boul. Montréal-Toronto (rond-point de Dorval) — ME. 1-2051

GARAGE BERTRAND LIMITEE — 15538 ouest, boul. Gouin, Ste-Geneviève-de-Pierrefonds—NA. 6-3981

MID-TOWN MOTOR SALES LIMITED — 1395 ouest, rue Dorchester — UN. 6-9961

BOULEVARD PONTIAC-BUICK LTEE — 7085 boul. St-Laurent — CR. 9-7321

ROCHELEAU AUTOMOBILE LTEE — 11251 est, rue Notre-Dame — MI. 5-1651

Les audiences sur le taxi sont remises au 1er août

par Claude GENDRON

La Régie des transports a remis au 1er août les audiences publiques en rapport avec son enquête sur le taxi dans la région métropolitaine. Et ce, afin de donner à la ville de Montréal et à l'association de taxis Diamond le temps de préparer leurs mémoires — qu'ils devaient remettre le 1er juin.

Elle a aussi fixé au 23 juillet la date à laquelle les intéressés devront avoir remis leurs mémoires. Et comme l'adoption d'ici peu d'un nouveau règlement du taxi à Montréal entrainera des modifications dans les mémoires déjà soumis, la régie a accordé aux organismes et individus qui ont déjà présenté leurs opinions sur la question le droit de reprendre leurs documents et de les modifier en conséquence, en tant qu'ils lui reviendront à la date fixée.

Rapport à compléter pour le 30 septembre

De son côté, la Régie espère — si les audiences ne durent pas trop longtemps — avoir le temps de compléter son rapport pour le 30 septembre, tel que prévu par l'arrêté ministériel de mars. Si non, elle demandera un délai à ce moment-là.

Ce rapport, par ailleurs, sera confidentiel. Le président J. J. Harold a précisé qu'il appartiendra "au cabinet provincial et non à la régie" de le rendre public ou non.

Voilà les principales décisions prises, hier, au cours de ce qui devait être la première audience publique de l'enquête.

Me Pierre Cimon, avocat de la ville, fit savoir qu'il ne s'opposerait pas au début immédit des audiences, mais il demanda un délai seulement pour la présentation de son mémoire. Me Julian Gazdick, avocat de la compagnie Diamond, qui demandait aussi un délai, s'opposa cependant à ce que l'enquête débutât immédiatement.

Me Claude Béland, représentant l'Association des propriétaires-unis du taxi, la Caisse d'économie du taxi et la compagnie LaSalle, s'opposa au délai demandé, de même que M. Roger Frédérick, président de la Ligue des propriétaires de taxis, et Me Jean Gagné, représentant l'Association des employés de l'industrie du taxi, et M. Armand Benoit, gérant de Hemlock Taxi.

Me Béland précisa qu'il s'opposait surtout à la requête de Diamond et demanda l'ouverture immédiate de l'enquête. Il nota néanmoins que les retards étaient attribuables à des gens "qui ne vivent pas du taxi" et que l'Assemblée législative ne pourra alors apporter de solution avant 1963 ou 1964.

Comme les autres, il demanda qu'on ne publie pas les mémoires déjà remis avant la date prévue et nota que l'adoption prochaine d'un nouveau règlement du taxi à Montréal entrainera des modifications dans les mémoires. Me Cimon répondit que la ville ne voulait pas saboter l'enquête, mais voulait étudier la question sérieusement avant de présenter son mémoire.

M. Frédérick, de son côté, demanda que les municipalités de banlieue n'émettent pas de nouveaux permis de taxis et gardent le "statu quo". La régie n'a aucune autorité en ce sens, fit savoir le président et l'on nota que la loi prévoit un maximum d'un permis par 400 unités de population dans ces endroits.

Me Pierre Thomas a été nommé secrétaire spécial de la Régie provinciale pour les fins de l'enquête.

Les employés du taxi protestent contre la remise de l'enquête

Malgré l'intervention de l'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal, la Régie des transports, qui siégeait hier, a ajourné ses séances au 1er août. Ce qui veut dire, selon l'association, que l'enquête promise est encore remise à la demande de la ville de Montréal et de la compagnie de taxi Diamond.

Dans un communiqué de quatre pages adressé à LA PRESSE, l'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal signale qu'elle a présenté son mémoire dans les limites prescrites par la Régie des transports, bien qu'elle ne dispose pas des moyens de la ville de Montréal de la compagnie de taxi Diamond.

Selon le communiqué, en protégeant les intérêts de ses membres, l'Association protège tous les propriétaires d'un seul taxi et les chauffeurs qui vivent de l'exploitation du taxi.

L'association demande à tous les chauffeurs et propriétaires d'un seul taxi de s'enrôler immédiatement dans ses rangs pour bien montrer l'unanimité de leurs demandes et leur détermination afin que l'enquête sur le taxi ait vraiment lieu le 1er août.

L'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal réclame de la Régie des transports les réformes suivantes :

— La création d'un organisme de contrôle distinct assigné exclusivement à l'industrie du taxi : "La Régie du taxi" sous juridiction de la Régie provinciale des transports ;

— Que cette "Régie du taxi" s'occupe uniquement du contrôle et de la sauvegarde des intérêts des taxis proprement dits, c'est-à-dire des véhicules-moteurs équipés de taximètres, à l'exclusioin des automobiles de louage ;

— Que le permis pour chaque voiture de taxi couvre le territoire de l'île de Montréal, composé des municipalités qui sont membres de la Corporation métropolitaine de Montréal aussi bien que les municipalités de Dorval, Côte-St-Luc, St-Léonard-de-Port-Maurice, Rivière-des-Prairies et Ville d'Anjou.

L'Association désire que le permis soit réduit à $50. Elle s'engage à protéger tous ses membres contre le monopole et le marché noir des permis.

Dans le même communiqué, l'Association dénonce le favoritisme dont bénéficie la compagnie Murray Hill Limousine Service, qui est la seule autorisée à desservir l'aérogare de Montréal, à Dorval. L'Association exige que l'aérogare soit compris dans le territoire de l'île de Montréal.

Le texte se termine ainsi : "L'Association des employés de l'industrie du taxi de Montréal, appuyée par la population, exigera de la Régie des transports l'ouverture de l'enquête sur le taxi le 1er août prochain.

"L'intérêt public l'exige."

Le téléphone automatique d'un bout à l'autre du globe, bientôt

Le progrès est certes souhaitable, mais encore faut-il des gens pour l'assurer. C'est précisément dans ce but que se tient présentement à Montréal une conférence internationale au sujet des télécommunications.

En effet, l'Université McGill accueillait hier matin les représentants de plus de vingt pays qui discuteront durant un mois des moyens à prendre pour unifier, à l'échelle du globe, le système des communications téléphoniques. Le Consultation Committee for International Telegraph and Telephone ou plus communément appelé le CCITT tient à l'heure actuelle un colloque afin d'analyser les possibilités techniques d'unifier le système de signalisation à travers le monde et, ainsi, de permettre à un abonné de Montréal, par exemple, de rejoindre automatiquement, sur simple signalisation du code, un abonné nippon ou allemand.

De plus, il faut signaler que c'est la première fois qu'une telle conférence se tient au Canada et en Amérique du Nord. Habituellement, les colloques se tenaient à Genève, en Suisse. Ce n'est que grâce aux représentations de la Telephone Association of Canada que cette conférence, de caractère international, a pu être organisée au Canada.

La gloire n'est jamais où la vertu n'est pas.

Le Franc de POMPIGNAN,
Didon (souvent attribué à Lamartine).

La plus pratique, la plus solide, la plus durable des clôtures sur le marché



CLÔTURE DOMICILIAIRE

par FROST

UNE FILIALE DE STELCO

La clôture Frost est faite en fil d'acier de haute qualité, fortement galvanisé après le tissage pour mieux résister à la corrosion—surtout aux extrémités sectionnées et aux entrelacements.

Pas d'acompte...jusqu'à 3 ans pour payer.

ÉVALUATION GRATUITE
TÉLÉPHONER à
LAfontaine 7-1503

FROST STEEL AND WIRE COMPANY
QUEBEC, LIMITED
1605 av. Delorimier
MONTRÉAL
A Québec, appelez 529-4798

61311-P

EPARGNEZ :
$31 jusqu'à LONDRES
$40 jusqu'à PARIS
$48 jusqu'à ROME
(TOBIN'S)

Edifice Cathcart,
Place Ville-Marie
TOBIN'S TRAVEL
LIMITED
Montréal 2, Canada
Tél. UN. 6-7811

... SI VOUS PARTEZ AVANT LE 16 JUILLET, ECONOMISEZ EN ACHETANT UN BILLET ALLER-RETOUR* EN JET CLASSE ECONOMIQUE.
(TOBIN'S)

La ville devra donner les renseignements

La ville de Montréal devra donner les renseignements qu'on lui demande concernant l'industrie du taxi. Le président de la Régie des transports, M. J. J. Harold, a fait cette remarque, hier, après que le président de la Ligue des propriétaires de taxis de Montréal, M. Roger Frédérick, eut présenté une plainte en ce sens.

"Nous avons essuyé plusieurs refus de la part de la ville, lorsque nous avons essayé d'obtenir des renseignements qui auraient complété notre mémoire, dit M. Frédérick. Et je déplore ici le manque de collaboration de la ville."

Me Pierre Cimon montra sa surprise et pria M. Frédérick de lui faire parvenir un questionnaire au sujet des renseignements qu'il désire obtenir. "Je le présenterai aux autorités compétentes", fit-il.

Le président Harold surenchérit : "Dites-moi ce que vous voulez savoir de la ville et je verrai à ce qu'on vous réponde".

Une nouvelle école pour les futurs chauffeurs de taxi

Devant la pénurie de chauffeurs de taxis compétents et les exigences du bureau des examens de l'Office du tourisme, l'Association des propriétaires unis du taxi de Montréal a incité les propriétaires de flottes et les gros de l'industrie à seconder la fondation d'une école de géographie métropolitaine.

En annonçant cette mesure, le président de l'Association, M. Bernardin Gauthier, a déclaré que l'industrie, au lieu de crier et de se lamenter, devait s'aider elle-même et faire le premier pas pour former elle-même ses chauffeurs.

"Plusieurs propriétaires de flottes ont déjà contribué à l'organisation de l'école, dit-il. Et nous pourrons officiellement ouvrir nos postes, dès lundi. Chaque candidat suivra des cours pendant deux ou trois semaines, selon ses besoins, jusqu'à ce qu'il soit apte à passer les examens officiels. Nous l'aiderons ensuite à se trouver un emploi, sur une base permanente."

Les cours seront donnés le soir, entre 7 h. et 9 h., aux bureaux de l'Association, rue Papineau. Les candidats devront cependant verser une somme minime pour aider à compenser les frais et prouver leur bonne foi. "Il ne s'agit pas pour nous d'en faire un commerce, dit M. Gauthier, mais d'assurer un nombre suffisant de candidats pour l'industrie".

Protestation contre le B.A. anglais de l'Université de Mtl

La section universitaire de l'Association de la Jeunesse Laurentienne a fait parvenir hier une protestation officielle auprès du vice-recteur de l'Université de Montréal contre la décision de cette dernière d'inaugurer dès septembre prochain un cours anglais conduisant au baccalauréat ès arts, selon la formule canado-américaine.

"Ce nouveau cours, déclare le porte-parole de l'AJL, ouvre la porte à une anglicisation totale de notre plus grande université française, elle qui devrait défendre la culture française en Amérique. Cette décision équivaut à un acte de trahison envers le peuple canadien-français et envers tous les étudiants qui ont préféré poursuivre leurs études dans cette institution plutôt que dans une université de langue anglaise."

L'Association de la Jeunesse Laurentienne groupe des étudiants québecois dont 70 p. 100 fréquentent l'Université de Montréal.

DECOUPEZ ET POSTEZ
AU PRIX DU GROS
Petites lunettes auditives
$149.50
Centre Auditif Montréal
5875, rue PAPINEAU, Montréal
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....

Ecole de Métiers de Lachine

46, 16e avenue, Lachine
Directeur: Eugène Gervais

COURS REGULIERS DU JOUR
COURS DE METIERS FRANÇAIS ET ANGLAIS
ELECTRICITE, MECANIQUE D'AJUSTAGE, REFRIGERATION, SOUDURE

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin
EXAMENS D'ADMISSION : 26 et 27 juin

L'enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT . . . S'ENRICHIT"

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE DE LA JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre

Joseph-L. Pagé
Sous-Ministre

Gustave Poisson
Sous-Ministre Associé

La prochaine fois, son fils l'aidera...



Quelle merveille, cette peinture à maisons A-100 au LATEX!

Si vous peinturez votre maison avec **A-100**, il s'écoulera de longues années avant que vous ayez à la repeindre. Insensible aux intempéries, cette étonnante peinture d'extérieur *au latex* conservera sa blancheur éclatante et sa surface lisse comme au premier jour. En effet, elle possède une résistance particulière aux boursouflures, au fendillement et à l'écaillage, car elle n'emprisonne pas l'humidité dans vos murs, mais lui permet au contraire de s'échapper.

Avec **A-100**, le peinturage d'extérieur est devenu aussi simple que l'est le peinturage d'intérieur avec le fameux Super Kem-Tone. Même aisance d'application: **A-100** s'étend sans effort et s'égalise d'elle-même. Même rapidité de séchage: en 30 minutes, elle ne craint plus la pluie et ni les insectes, ni la poussière ne peuvent y coller. Même facilité pour le nettoyage des pinceaux: vous les lavez à l'eau et au savon. En suivant les indications de votre marchand pour la première application, vous obtiendrez à coup sûr des résultats parfaits.

PEINTURE À MAISONS A-100 AU LATEX

POUR PLANCHE À CLIN, BARDEAUX, STUC, CIMENT OU BRIQUE

Pour toutes vos peintures, fiez-vous à ces enseignes:

PEINTURES CANADA PAINT
PEINTURES Lowe Brothers
MARTIN SENOUR Peintures
PEINTURES SHERWIN-WILLIAMS

OUBLIEZ VOS PROJETS DE VACANCES ORDINAIRES



VISITEZ L'EUROPE...MOINS DE $27 PAR MOIS!*

Passez 2 semaines à visiter six pays différents d'Europe—et ne payez qu'un seul prix comprenant le tarif d'avion, les hôtels, la plupart des repas, les visites, les excursions, les guides et les pourboires. Ce prix comprend aussi les voyages par autobus de luxe en Autriche, au Tyrol italien, en Suisse, en France, en Allemagne et en Belgique! Tous ces avantages font partie du Voyage "Montagnes, Lacs et Villes" (No IT-GT-725) d'Air Canada. Voilà le plan idéal de vacances de deux semaines. Vous voyagerez à bord d'un réacté d'Air Canada jusqu'à Paris, puis un avion de correspondance vous conduira jusqu'à Bruxelles, point de départ de votre tournée. Ce voyage éclipse sûrement tous projets de vacances ordinaires!

*VOICI AU TOTAL CE QUE VOS VACANCES EN EUROPE VOUS COÛTERONT:

SEULEMENT $66.00 COMPTANT—PLUS $26.64 par mois pendant 24 mois

Basé sur le tarif économique en réactés Montréal-Paris, aller-retour, $496.80, plus le Voyage No IT-GT-725.

Voyez Air Canada ou votre agent de voyages, au sujet de ce voyage et d'autres voyages à bas prix d'Air Canada, conçus pour des vacances de deux ou trois semaines, et permettant de visiter tous les endroits les plus fascinants d'Europe. Air Canada relie plus de villes canadiennes à plus de pays d'Europe (France, Allemagne, Suisse, Autriche, Irlande) que tout autre ligne aérienne. Cet été, envolées quotidiennes en réactés DC-8 vers Paris—service de réactés également vers Dusseldorf, Zurich, Vienne, Shannon, et par entente avec BOAC, Glasgow et Londres. Profitez du plan d'Air Canada "Voyagez maintenant—Payez plus tard" pour tous vos voyages!

Voyez votre agent de voyage ou appelez Air Canada HU 9-3411

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

GRATUIT: RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES
BUREAU TRAVELAIDE LTÉE.
Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous
Ouvert le soir
MEZZANINE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

1500 rue Stanley — 844-3908
DARO VOYAGES
3, rue Boudreau, Paris, 8e, France

EATON

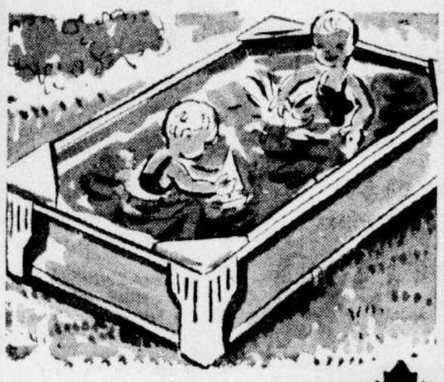
À 2 BALANÇOIRES!



APPELEZ DES MAINTENANT : VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques ouvert dès 8 h. 30 A.M.

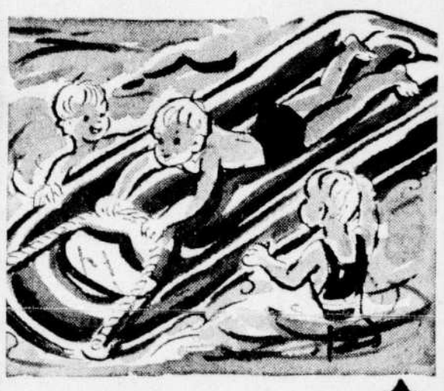
Sans glissoire — SPECIAL **16.99** 17 — Avec glissoire de 6' — SPECIAL **26.99**

Un parc à jeux complet pour les bambins où ils pourront s'amuser tout à leur aise pendant l'été — tout en restant sous votre surveillance. Chaque gymnase a 2 balançoires, 1 balançoire montante-descendante, 1 paire d'anneaux volants et une barre trapèze. Fabrication en tubulure d'acier, sièges, supports d'angle et chaînes électro-plaqués, barre du haut de 7'4" émaillée en rouge, montants 6'9" émaillés en vert.



PATAUGEUSES 18

Suffisamment grande pour permettre aux tout petits de patauger à la journée longue. Parois rigides sur armature en tubulure d'acier. 4 sièges émaillés se fixant à pinces. 4 pieds métal. Bonde de vidange et intérieur en plastique bleu, jauge 12. Dim. 66" x 42" x 12" de profondeur. SPECIAL **9.99**



MATELAS DE PLAGE 19

Moelleux et confortables pour les expositions au soleil sur la plage ou dans le jardin. En plastique vinyl "sunglo" avec hublot plastique transparent. Gonflables. Dimensions 62" x 24" environ. Complet avec corde de tirage. Coloris : SPECIAL **2.77**

EQUIPEMENT DE PLEIN AIR (RAYON 527), AU CINQUIEME
RAYON 210, AU QUATRIEME



ROBES TISSU-EPONGE 51

pour la plage ou le bain

Garçonnets et fillettes aiment se pavaner dans ces robes aussi confortables que jolies, actuellement offertes à bas prix exceptionnel, grâce à un achat spécial EATON. Un seul modèle enveloppant, blanc souligné de rayures rouges ou bleues, avec une poche et ceinture. Aussi absorbantes et se lavant aussi bien qu'une serviette de bain. Tailles : 2, 4, 6. SPECIAL **1.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 210, AU QUATRIEME

En toute connaissance de cause, **EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI**

Magasin du Sous-Sol CLIMATISÉ EATON VENTE

ECONOMIES OPPORTUNES POUR LA FAMILLE ET LA MAISON ! FAITES VOS EMPLETTES DANS LE CONFORT D'UNE SALLE CLIMATISEE ! OU COMPOSEZ VI. 2-9211

Économisez sur vêtements d'enfants! Tous à bas prix de vente!



Blousons et shorts 145
Tailles 7-8-10-12-14
Cotonnades lavables pour fillettes en teintes en vogue. Blanc, lilas, rose et jaune limon. Blousons frais et shorts de modèle Jamaïque. SPECIAL **1.69** L'ENSEMBLE



Shorts courts pour fillettes 146
Tailles 7-8-10-12-14
Shorts courts en coton de texture Dobby. Fermeture glissière au côté. Bleu, rose, vert, ton or. Tailles 7 à 14 ans. SPECIAL **.89** CHACUN



Chemises "T" coton éponge 148
Tailles 8-10-12-14
Chemises T en coton éponge qualité bateau. Blanc, bleu et maïs. Pour fillettes, tailles 8 à 14 ans. SPECIAL **.69** CHACUNE



Interchangeables trois pièces 147
Tailles 4-5-6-6x
En cotonnades robustes, motifs rayés. Blouses boutonnant au dos avec des franges, shorts à taille élastifiée au dos et pantalons pirates. Bleu, orange, vert. SPECIAL **1.79** L'ENSEMBLE



Costumes de bain en coton pour filles 149
Tailles 4-5-6-6x
Modèle 1 pièce. Toute une variété d'imprimés. En cotonnades robustes avec attaches à l'arrière du cou. Bleu, rouge, vert dans le lot. SPECIAL **1.79**



Costumes de camp pour garçons 150
Tailles 3-4-6-6x
En cotonnades dripdry ne demandant que peu ou pas de repassage. Pour garçons. Chemises sport en sharkskin de coton imprimé et shorts à taille élastifiée de ton uni. En brun, vert loden et marine. SPECIAL **1.29** 2 pour 2.50



Chemises "T" en type gaucho 151
Tailles 3-4-6-6x
En tricot de coton frais à manches courtes, col type gaucho. Rayures populaires en bleu, vert, ton or. SPECIAL **.89**

3 gaines-culottes assorties de "Best Form"



PRIX DE LA VENTE DE JUIN **2.95** CHACUNE

VI. 2-9211

ACHETEZ-EN UNE OU L'ENSEMBLE 144

Tulle élastique en rayonne et nylon avec panneau devant de satin rayonne. Vous vous sentirez plus confortable avec cette gaine et combien amincie ! Confortables en été plus particulièrement. Panneaux de devant en satin rayonne recouvert de dentelle de nylon. Tailles et bandes des jambes doublées de nylon "Helanca" élastique. Entrejambe de tricot nylon et 4 jarretelles détachables.

Consultez ce tableau pour votre taille, écrivez, ou **Composez VI. 2-9211**

Grandeurs	petite	moyenne	grande	x-grande
Taille	24-26	27-28	29-30	31-32
Hanches	34-36	37-38	39-40	41-42

(RAYON 909) AU SOUS-SOL



Caleçons de bain élastique pour garçons 153
Tailles pour 4 à 6 ans
Caleçons de bain de bonne qualité en coton élastique. Modèle dit "slip" avec bordure blanche. Teintes unies en rouge, bleu et jaune. SPECIAL **.69**



Shorts pour garçons 152
Tailles 3-4-5-6-6x
En cotonnades lustrées et cordées côtelées Bedford. Taille élastique, braguette. Poche au côté. Marine, bleu, antilope, vert. SPECIAL **.89**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Le Service des Commandes Téléphoniques est ouvert des 8 h. 30 (910 ET 911) AU SOUS-SOL

Pantalons pirates en coton

Bien meilleur marché que le prix habituel !

2 pour 5.00 2.59 chacun

Bonne fabrication canadienne. En coutil de coton de bonne qualité. Pratiques, durables et frais. Pour vos vacances ou même pour vos heures de détente sur le patio. Fermeture éclair au côté, ceinture cordonnet et fente aux chevilles.

● BLANC ● NOIR ● BLEU ● ORANGE

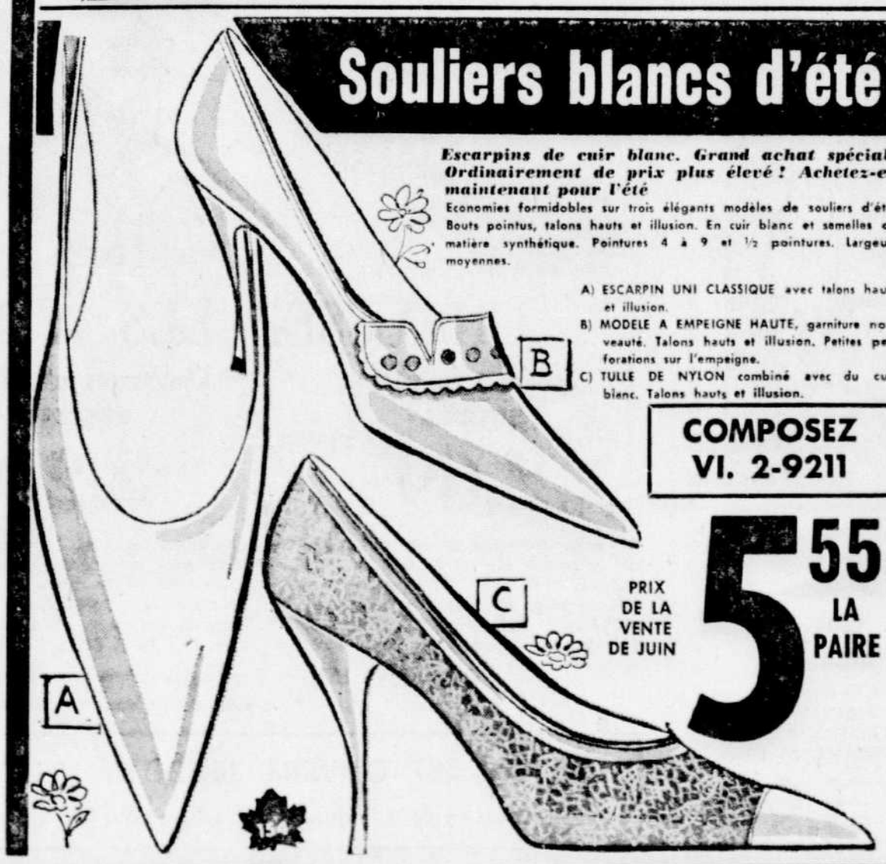
Tours de taille	25	26	27	28½	30½	32½
Tailles	10	12	14	16	18	20

(RAYON 946) AU SOUS-SOL



COMPOSEZ VI. 2-9211

Souliers blancs d'été



Escarpins de cuir blanc. Grand achat spécial. Ordinairement de prix plus élevé ! Achetez-en maintenant pour l'été

Economies formidables sur trois élégants modèles de souliers d'été. Bouts pointus, talons hauts et illusion. En cuir blanc et semelles de matière synthétique. Pointures 4 à 9 et ½ pointures. Largeurs moyennes.

A) ESCARPIN UNI CLASSIQUE avec talons hauts et illusion.
B) MODELE A EMPEIGNE HAUTE, garniture nouveauté. Talons hauts et illusion. Petites perforations sur l'empeigne.
C) TULLE DE NYLON combiné avec du cuir blanc. Talons hauts et illusion.

COMPOSEZ VI. 2-9211

PRIX DE LA VENTE DE JUIN **5.55** LA PAIRE

154



Prix de la Vente de juin **1.88** la paire 155

Prix de la Vente de juin **5.77** LA PAIRE 156

Souliers de basket-ball
Semelles vulcanisées d'une pièce
En canevas de coton NOIR ou BLANC. Fausses semelles coussinées antichocs. Semelles et côtés vulcanisés d'une pièce et qui devraient durer plus longtemps que les autres modèles. POINTURES GARÇONS 1 à 5, HOMMES 6 à 11, pas de ½ pointures.

1. Protège chevilles
2. Oeillets de métal anti rouille.
3. Protecteurs des bouts en caoutchouc spongieux
4. Semelles caoutchouc vulcanisé.
5. Orifices d'air
6. Support plantaire.

SOULIERS SPORT EN CUIR POUR HOMMES
Semelles caoutchouc-mousse épaisses
En cuir souple, empeigne mocassin. Modèle de bout uni. Semelles et talons caoutchouc crêpe mousse spongieux et épais. Pointures 6 à 11, demi-pointures comprises. Largeurs moyennes.

a) Empeigne mocassin en noir ou brun foncé.
b) Modèle à bout uni en noir seulement.

(RAYON 937), AU SOUS-SOL

Faites vos emplettes en personne, écrivez ou **COMPOSEZ VI. 2-9211**

COMPOSEZ VI. 2-9211 SERVICE DES COMMANDES TÉLÉPHONIQUES | VI. 2-9331 POUR TOUS AUTRES APPELS À DES RAYONS DÉTERMINÉS

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

En toute connaissance de cause, **EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI**

de JUIN

au Magasin du Sous-Sol CLIMATISÉ EATON

VOICI DES ECONOMIES FORMIDABLES QUI VOUS SONT OFFERTES. PROFITEZ-EN... FAITES VOS EMPLETTES EN PERSONNE, ECRIVEZ OU COMPOSEZ VI. 2-9211

COMPOSEZ VI. 2-9211



Socquettes d'été

Pour enfants et adolescents

Socquettes tout nylon élastique avec revers. Tons unis en brun, bleu, marine, rouge, jaune, rose et blanc. Pointure pour 6 à 8½ et une autre 8 à 11. PRIX DE LA VENTE DE JUIN la paire .31

3 paires .89

(RAYON 901) AU SOUS SOL

Gants de nylon

Nylon diaphane 40 deniers. Gants d'été, modèles courts. Blanc, beige, noir. Pointures 6½ à 8. PRIX DE LA VENTE DE JUIN la paire .53

2 paires .99

(RAYON 902) AU SOUS-SOL

SPÉCIAUX À BAS PRIX POUR GARÇONS ! COMPOSEZ VI. 2-9211

Robes de bain

Fabriquées au Canada

Rég. 5.79 PRIX DE LA VENTE DE JUIN **4.79**



Réduction spéciale pour cette vente. En toile de coton éponge. Pour garçons. Couleurs bon teint de bleu poudre, jaune, blanc, marine et rouge. Tailles pour 8 à 16 ans.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Pyjamas pour garçons

Tailles 8 à 16 ans

PRIX DE LA VENTE DE JUIN

2 pour 3.50



Achat spécial d'un manufacturier canadien bien connu. Cotonnades et finettes "Sanforized". Pour la campagne et les vacances. Modèle tailleur recherché. Impressions en loden, bleu, ton or, bordeaux, tailles 8 à 16 ans.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 32), AU SOUS-SOL

"JEANS" POUR GARÇONS

Faits au Canada !

"Jeans" de denim de coton "Sanforized" pour le camp et le jeu. Garçons junior tailles 6 à 12, taille semi élastifiée de 2" et genoux doubles. Garçons, 14 à 18, tailles courante et passants de ceinture. Rayures bleues, noires et grises.

2 pour 5.50 Chacun 2.79

SHORTS DE CAMP

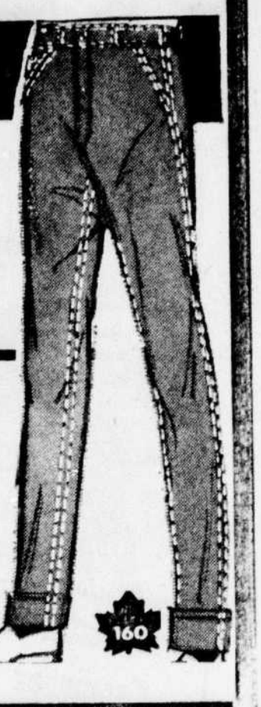
PRIX DE LA VENTE DE JUIN

2 pour 3.50 Chacun 1.79



Shorts de coton "Sanforized" de coupe ample. Taille semi élastifiée. Trois poches pratiques. Tons unis de blanc, vert, gris, antilope. Tailles 6 à 16 ans.

(RAYON 932) AU SOUS-SOL



BAS DE NYLON



COMPOSEZ VI. 2-9211

Sans coutures ! Teintes d'été

PRIX DE LA VENTE DE JUIN

3 paires 1.39

la paire .49

Bas de nylon de belle qualité. Texture 400 aiguilles, 15 deniers. Pointures 8½ à 11. • Cacao • beige • brun • anthracite.

OCCASIONS POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Shorts de coton "Sanforized"

PRIX DE LA VENTE DE JUIN

2.69



Coton lustré de bonne qualité, dos semi élastifié avec patte boutonnant par devant et fermeture-éclair. 2 poches au dos et une poche au côté. Beige, marine, olive, anthracite, antilope, blanc et quelques motifs fantaisie dans le lot. Tailles 30 à 44.

Pantalons de coton

Au-dessous du prix habituel !

PRIX DE LA VENTE DE JUIN

3.69



Soldés par le fabricant, de série de prix plus élevé. Coton pré-rétréci- mercerisé de bonne qualité. Passants surbaissés, devant uni, fermeture-éclair. Poches très fortes et coutures renforcées. Anthracite, olive, antilope, noir, parmi d'autres couleurs. Tailles 30 à 44 dans le lot, mais pas toutes les tailles dans toutes les couleurs.

Veuillez spécifier un 2ème choix de couleurs

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 929) AU SOUS-SOL

SOLDE ! Complets 2 pantalons

pour hommes et jeunes gens



PRIX DE LA VENTE DE JUIN

19.99 le complet 2 pantalons

Complets de bonne qualité pour l'été. Tissu acétate/viscose mixte ainsi que quelques unités Tropical dans le 2 ou 3 boutons. Quadrillés lot. Veston de forme droite, estompés, motifs fantaisie et tons unis... Des bleus, bruns, gris et olive. Tailles 36 à 44 dans le lot, quelques modèles pour statures courtes et grandes. Courtes et fortes de 38 à 50. Pas toutes les tailles dans tous les modèles et couleurs. IL FAUT DONC VOUS HATER !

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES SUR CES COMPLETS, S.V.P.

SOYEZ À L'AISE MÊME LORSQU'IL FAIT CHAUD ET HUMIDE ! VI. 2-9211



PRIX DE LA VENTE DE JUIN 2 pour 5.00 chacune 2.59

PRIX DE LA VENTE DE JUIN 3 pour 1.59 chacune .55

PRIX DE LA VENTE DE JUIN 2.49 chacune

Chemises habillées

Coton "drip-dry"

Chemises fraîches ajourées d'été en coton "Sanforized" ne demandant que peu ou pas de repassage. Col mou avec baleines permanentes au col. Coupe ample, encolures 14 à 17½. Blanc. Fabrication canadienne.

Sous-vêtements

Caleçons, chemises, shorts

Sous-vêtements légers en coton côtelé blanc. Chemises sans manches, caleçons à sièges doubles, taille élastifiée et insertions aux jambes. Blanc seulement. Shorts à taille élastifiée en broadcloth "lavez et portez". Taille élastique, sièges ballon. Bleu, bordeaux, ton or, vert. Tailles petite, moyenne et grande.

Chemises de polo

Unies ou à motifs

Chemises à manches courtes en tricot coton, encolure à 2 boutons. Baleines permanentes. Motifs pied-de-poule et teintes unies de havane, blanc, bleu, vert dans le groupe. Petite, moyenne, grande. Fabrication canadienne.

Faites vos emplettes en personne, écrivez ou composez VI. 2-9211

(RAYON 928) AU SOUS-SOL



PRIX DE LA VENTE DE JUIN 3 paires 1.99 1.99 la paire .69

Chaussettes pour hommes

Imparfaites de séries de prix plus élevé !

Texture laine / nylon durable. Motif fantaisie sur fond marine, vert, gris, beige, bleu et ton or. Pointures 10 à 12.

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 901) AU SOUS-SOL



PRIX DE LA VENTE DE JUIN Lit double chacun 2.99 Lit simple chacun 2.69

PRIX DE LA VENTE DE JUIN 2.59 chacun

PRIX DE LA VENTE DE JUIN 2.95 chacune

Draps de couleur

Modèles emboîtant et ordinaire

Draps légèrement imparfaits de marque TEX MADE de série de prix plus élevé. Env. 136 fils au pouce carré. Modèle ordinaire, env. 72" x 100" et 81" x 100". Modèle emboîtant, environ 39" x 75" et 54" x 75". Bleu, jaune, rose, vert.

TAIES D'OREILLERS ASSORTIES Env. 32" x 42" la paire 1.23

Draps blancs

Env. 81" x 100"

Draps imparfaits d'un fabricant connu. De série de prix plus élevé. En coton blanc blanchi qualité d'usage. Avec ourlets unis.

TAIES D'OREILLERS ASSORTIES Env. 32" x 42" la paire 1.04

Couvertures

Env. 54" x 70"

Couvertures motifs écossais pour l'auto, le camp, le chalet, les pique niques, etc. En laine/rayonne viscose mixte avec bordures frangées. Rouge, bleu, vert.

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des Commandes téléphoniques

(RAYON 936) AU SOUS-SOL

RIDEAUX "DURALON"

En tulle lourd au fini permanent ! Nul besoin d'empeser ! Irrétrécissable ! Pas de repassage !

Ce sont les rideaux à la mode qui donneront un cachet particulier à vos fenêtres et à votre maison. Finition permanente "Duralon" (rayonne traitée de tricot lourd). Ces rideaux sont tout faits et sont prêts à suspendre. BLANC SEULEMENT. Sous sac de polyethylene pour conserver la fraîcheur. Indications "Comment laver" avec chaque sac.

PRIX DE LA VENTE DE JUIN Env. 40" x 81" Chacun 1.99





Jetés "Axbury"

Pour la ville ou la campagne ! Achetez maintenant qu'ils sont à bon marché

Jetés attrayants et utiles en coton tissé lavable. Motifs attrayants en vert ou brun. Franges assorties tout autour.

(Grandeurs approximatives)

COMPOSEZ VI. 2-9211

(RAYON 967) AU SOUS-SOL

PRIX DE LA VENTE DE JUIN, chacun

70" x 88" 3.59

70" x 106" 4.49

Peinture blanche "Montex"



le gallon 3.59

Prix spécial pour l'été !

PRIX DE LA VENTE DE JUIN 2 gallons 7.00

Une peinture de bonne qualité vendue meilleur marché que le prix habituel !

- MATE pour cloisons et plafonds.
- SEMI-MATE pour meubles, boiseries et cloisons
- EMAIL pour meubles, boiseries, salles de bain, cuisines
- D'EXTERIEUR — Alkyd
- "LATEX" pour intérieur, couche de base, pour cloisons et plafonds. Sèche vite.

EGALEMENT GRIS MI FONCE pour les porches et les planchers, pour intérieurs et extérieurs

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

(RAYON 967) AU SOUS-SOL

RAPPELEZ-VOUS L'IMMUABLE GARANTIE EATON : "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas"

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

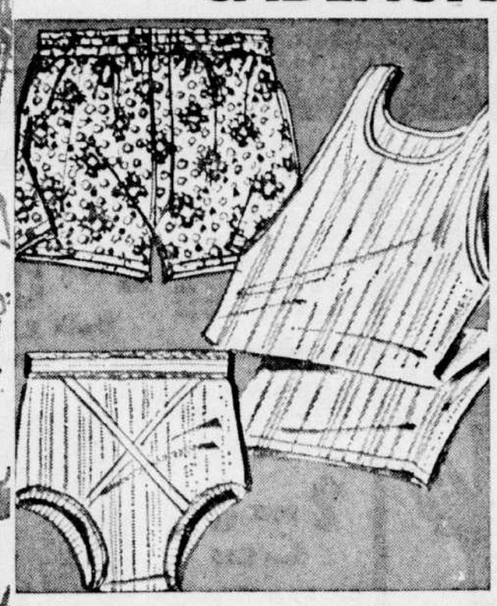
EATON Vente de Juin

MERCREDI
JEUDI
VENDREDI

CADEAUX A BAS PRIX POUR DIMANCHE, 17 JUIN



Composez VI. 2-9211
Le standard des commandes téléphoniques est ouvert dès 8 h. 30 du matin



CALEÇONS COURTS VITE SECS

Coton de séchage rapide, choix de motifs élégants dans les tons de bleu, gris, vert, beige et blanc. Tailles petite, moyenne, grande et forte.

SPECIAL .99 - 3 pour 2.79

38

GILETS ET CALEÇONS COTON

Tricot côtelé en coton peigné. **Gilet athlétique** — renforcé aux points d'usure. **Caleçon athlétique** — siège double, devant croisé. Insertion élastique aux hanches. Tailles petite, moyenne, grande et forte.

SPECIAL .89 - 3 pour 2.55

39



TISSU ABSORBANT ENCOLURE RONDE

Gilet sport à manches courtes avec bordure côtelée. Choix de blanc, bleu, jaune canari, ton pomme. Tailles petite, moyenne et grande, forte. SPECIAL 2.29

40



SHORTS 30 À 44 GABARDINE CHINO

Deux poches dos, deux poches côté, braguette à glissière, bande de taille extensible, insertions élastiques aux côtés, pli-pince devant, poche du même tissu. Coloris : vert loden, marine, havane, blé et blanc. Tailles 30 à 44.

SPECIAL 3.95

41





IMPERMÉABLES, CONFORT D'ÉTÉ

Chapeaux d'été frais et imperméables en gabardine de coton havane ou gris anthracite. Deux oeillets de chaque côté. Bord rabattu dans le modèle à devant pincé seulement. Entrées de tête 6¾ à 7⅞.

SPECIAL 1.95

48

Donnez un CERTIFICAT-CHAPEAU EATON
Chapeau plastique miniature et certificat-chapeau règlent tous les problèmes : choix du modèle, de la couleur, indication de l'entrée de tête. **A compter de**
5.95 jusqu'à 35.00

RAYON 428, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Le Standard des commandes téléphoniques est ouvert dès 8 h. 30 du matin.

RAYON 228, AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON



"Zoom" 8 mm.

Ciné-caméra "Fujica-8" avec dispositif d'éclairage entièrement automatique. Viseur à focale variable. Compteur métrique. Sélecteur de vitesse de la pellicule pour réglages automatiques. 10 à 40 ASA. Objectif "Fujinon Zoom" F 1.8. **OBJECTIF GRAND ANGULAIRE COMPRIS.**

SPECIAL 99.95

35



EXCLUSIF!

Projecteur Zoom Keystone. Modèle no 902 exclusif à EATON. Embobinage automatique. Marche avant, arrière continue et rembobinage. Eclairage 500 watts. Bobine de 400 pieds pour spectacles de 30 minutes. Boîtier fonte d'aluminium fini bicolore.

SPECIAL 99.95

36



Ecran "Optina"

Une marque EATON. Ecran à surface perlée de 40" x 40". Excellent pour vues animées ou diapositives. Trépied et coffret pour le transport compris.

SPECIAL 17.95

Rampe d'éclairage

Pour prise de vues cinématographiques. 4 ampoules et coffret compris.

SPECIAL 11.95

37

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (RAYON 512), AU REZ-DE-CHAUSSEE.



UN CADEAU épatant POUR L'APRÈS-BAIN

Achat spécial de peignoirs pour le bain et la plage. Confectionnés de coton très absorbant, trois poches, ceinture et manches avec revers. Choisissez-lui en un dans sa couleur préférée de bleu, jaune ou blanc ! Tailles : petite, moyenne, grand et forte.

Spécial 8.99

42



ENSEMBLE de PLAGE ORDINAIREMENT — 14.95

Coton imprimé absorbant avec veste doublée de tissu absorbant tout blanc avec revers blanc et boutonnage devant. Culotte courte doublure coton, support texture maille et cordon à la taille. Motifs variés dans les coloris dominants de gris, rouge, vert ou bleu. Tailles petite, moyenne et grande.

SPECIAL 9.95

43



CHEMISES SPORT PLEINE DÉTENTE!

Modèles à manches courtes en coton lavable. Une poche, col semi-évasé avec baleines permanentes. Choisissez un petit motif sobre ou un imprimé plus gros en bleu, gris, rouge, vert et havane. Tailles petite, moyenne, grande et forte.

SPECIAL 2.79
2 pour 5.50

44



PYJAMAS COURTS DE BON REPOS

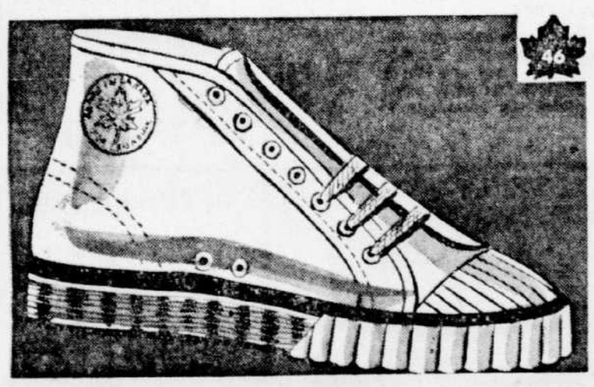
Papa en sera ravi pour les soirées chaudes de l'été. Il est confectionné de coton, manches et jambes courtes. Veste à encolure V et poche poitrine. Pantalon à taille élastique, siège bouffant. Motifs continus en bleu, rouge vin ou brun sur fond clair. Tailles 36, 38, 40/42, 44, 46.

SPECIAL 2.89 chacune
2 pour 5.75

45

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Le standard des commandes téléphoniques est ouvert dès 8 h. 30

VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 228) AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ EATON



CHASSURES CANEVAS pour TOUS LES SPORTS

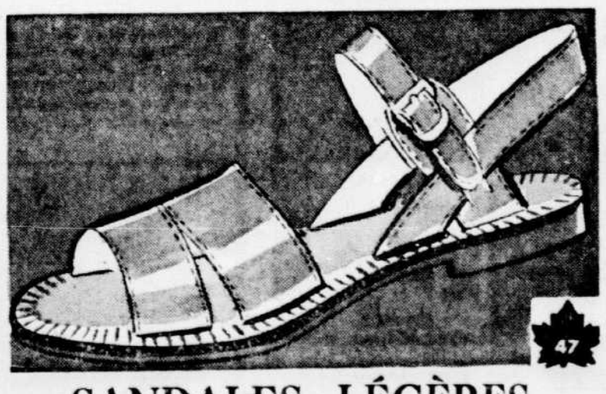
De fabrication canadienne par un manufacturier renommé. Chaussures d'athlétisme en canevas avec épaisses semelles et semelles intérieures coussinées mousse pour plus de confort. Oeillets d'aération aux côtés; blanc et noir. 6 à 12 pour hommes, pas de ½ pointures.

SPECIAL 2.69

Garçons de 1 à 5 — 2.29

46

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL



SANDALES LÉGÈRES EN CUIR FLEXIBLE

L'article choisi pour la campagne et la ville. Elles sont de fabrication canadienne en cuir de qualité avec talons et semelles cuir flexible. 6 à 12, ½ pointures comprises. Ton havane seulement. SPECIAL 5.98

47

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 237, AU DEUXIEME CHEZ EATON



CLASSEURS 2 TIROIRS

- Quantité limitée ! A bon marché !
- Classeur de format correspondance
- Dimension, environ 14⅞" x 18" x 28½"
- Finition émail cuit au four de ton cuivre.

SPECIAL 19.95

82

TABLE ET CHAISES

Table et chaise "JIM DANDY" très pratique pour dactylographier, coudre ou pour écrire. Chaise assortie à la table. Finition émail cuit au four de ton havane sur cadre métallique. Siège à contour. Supports d'acier, dessus de table en plastique, env. 31" x 30". Pieds tubulaires sont robustes et tiennent bien en place. Se plient pour le remisage.

SPECIAL, l'ensemble 15.95

83

DOSSIER-PORTEFEUILLE

Très pratique au camp pour faire votre correspondance. Avec 50 feuillets simples de papier vélin et 25 enveloppes.

SPECIAL 1.29

84

Composez VI. 2-9211

RAYONS 208 ET 408, AU REZ-DE-CHAUSSEE

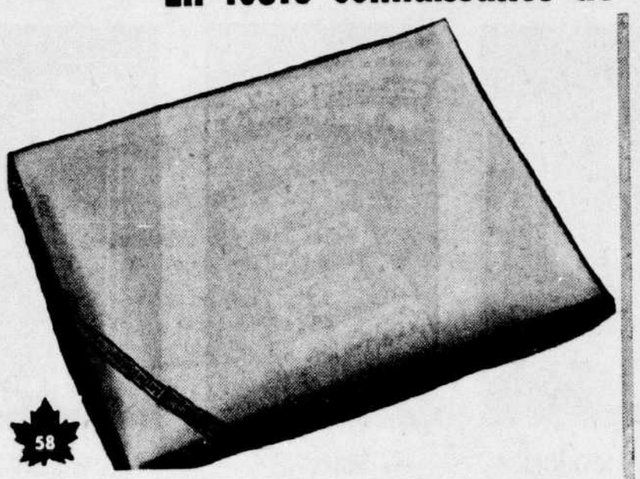
HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

EATON Vente de Juin

MERCREDI JEUDI VENDREDI



En toute connaissance de cause, EATON VEND AUSSI BON MARCHE QUE N'IMPORTE QUI



58

OREILLERS MOUSSE HOUSSES COMPRISES

Oui, une housse de coton blanc à glissière est comprise à ce prix de la Vente de juin ! Oreillers de caoutchouc-mousse souples, moelleux, anti-allergènes, réfractaires à la moisissure et durables. Dimensions courantes : environ 24" x 15" x 5". **Prix de la Vente de juin, chacun** **4.69**

RAYON 436, AU DEUXIEME



COUVRE-LITS ORD. 24.95 SÉRIE MORGAN JONES

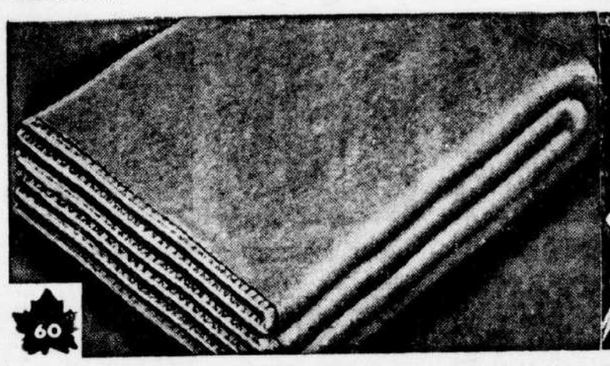
Ordinairement 24.95 chacun!

Prix de la Vente de juin, chacun

59 **16.98**

Voici le "Laurel Hill" de Morgan Jones . . . un couvre-lit classique, le genre qui se passe de mère en fille. Tissé serré de coton à longs brins et longues boucles pour en accentuer le motif. Garniture de frange et coins arrondis. Il est aussi prérétréci, lavable à la machine (3 minutes) et n'exige pas de repassage. Pour lit jumeau, environ 79" x 108"; pour lit double, environ 94" x 108". BLANC ou BLANC ANCIEN.

RAYON 436, AU DEUXIEME



60



61

Couvertures ayers tout laine

Seulement 8.99 chacune — pour lit double !

Un achat spécial en diminue considérablement le prix ! Ce sont des couvertures Ayers TOUT LAINE, confectionnées au Canada. ROSE FONCE, BLEU, VERT ou JAUNE DORE, à bords surjetés. Pour lit double, environ 72" x 90". **Prix de la Vente de juin, chacune** **8.99**

RAYON 436, AU DEUXIEME

À GLISSIÈRE!

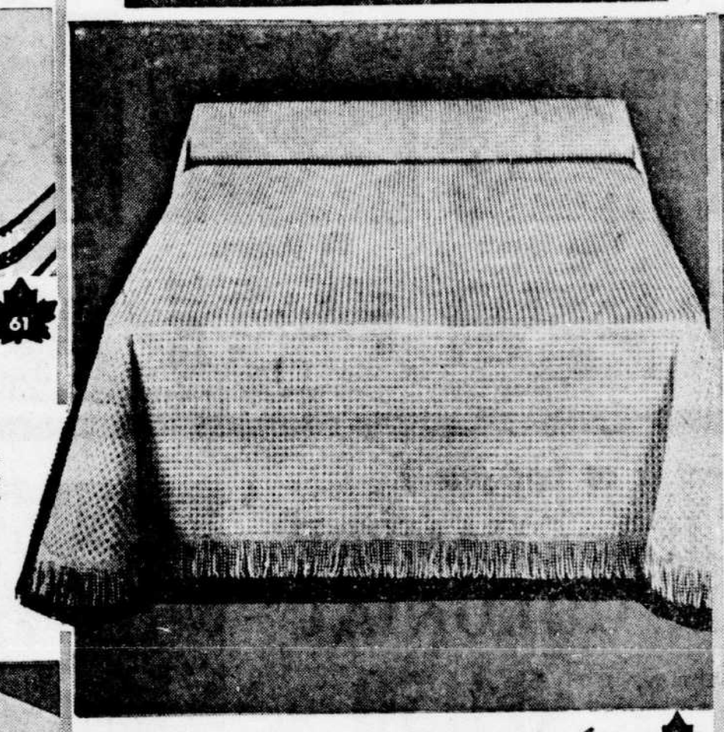
Pour protéger vos matelas !

Housses en coton jaune résistant (plus de 150 fils au pouce carré). A glissière commode. Solidement bordées. Un produit "Beautymaid" du Canada.

Pour lit jumeau — chacune **3.69**

Pour lit trois-quarts ou double, chacune **3.89**

RAYON 436, AU DEUXIEME



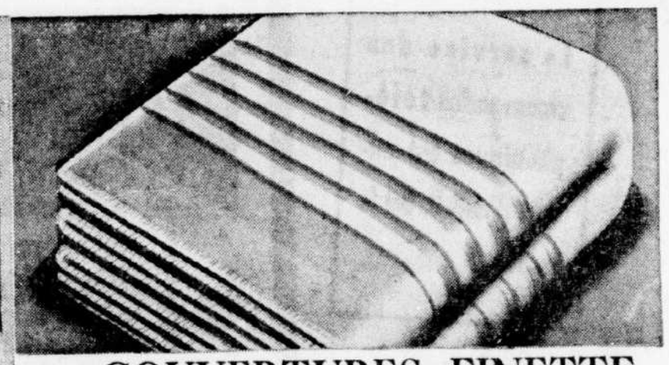
COUVRE-LITS TISSÉS 67

Série Morgan Jones — bien au-dessous du prix habituel !

Motif "Encore" toujours en demande, à touffes fermement tissées sur un fond de coton. Coins arrondis, belle frange. Prérétrécis, grand teint, lavables à la machine et n'exigeant pas de repassage. Pour lit jumeau, environ 75" x 105; pour lit double, environ 90" x 105". BLANC, SABLE, JAUNE, AQUA, COQUILLE D'OEUF. Dimensions approx. **PRIX DE LA VENTE DE JUIN, chacun** **6.99**

Egalement à prix de vente — pour lit 114" x 120" en blanc, rose pastel, topaze, sable ou coquille d'oeuf. Prière de nous accorder deux semaines sur ceux-ci pour la livraison. **SPECIAL, chacun** **15.99**

RAYON 436, AU DEUXIEME



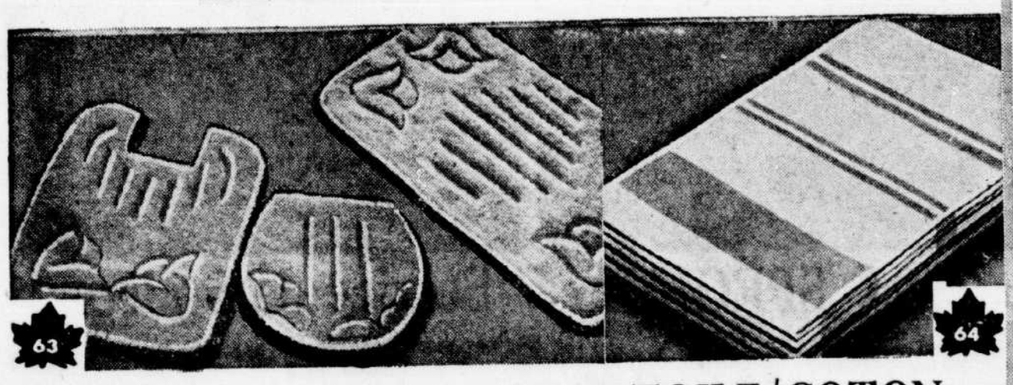
COUVERTURES FINETTE

Environ 70" x 90" — pour lit double !

Imparfaites, mais la durée ne devrait pas en être affectée. Ce sont des couvertures "Queencot" de confection canadienne, en finette de coton blanche, duveteuse, tissée serrée. Bordures en ROSE, BLEU, JAUNE ou VERT. Prière d'indiquer un second choix de couleurs au téléphone. **Prix de la Vente de juin, la paire** **3.98**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 236, AU DEUXIEME



63

64

PARURES SALLE DE BAIN

Une rare aubaine à ce prix ! Tout coton !

Ces jolies parures viennent de New York et comprennent une descente de bain, 19" x 34", un tapis arrondi 19" x 22" et un couvre-siège. En coton façonné, lavable; tapis à envers antidérapants. BLANC, JAUNE, BLEU HORIZON, BEIGE ROSE, VERT BROUILLARD, ROSE GIVRE, TURQUOISE Dimensions approximatives. **Prix de la Vente de Juin, les 3 pièces** **4.98**

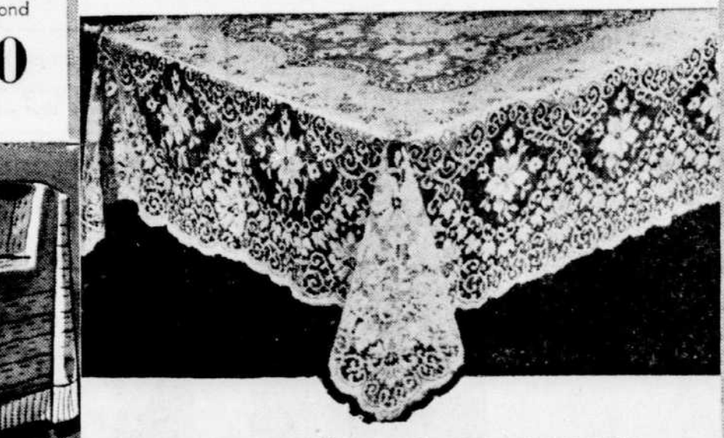
RAYON 236, AU DEUXIEME

TOILE/COTON

Serviettes à vaisselle de qualité !

Ces serviettes absorbantes sont en TOILE à rayures de coton dans les tons dominants de BLEU, ROSE FONCE ou VERT sur fond blanc. Environ 20" x 30". **Prix de la Vente de juin, 3 pour** **1.00**

RAYON 236, AU DEUXIEME



NAPPES À 25% DE RABAIS

Dentelle écrue ! Ordinairement 10.95 !

66 Belles nappes en dentelle de coton écrue (beige) offertes à 25% de rabais sur le prix habituel ! Motifs de fleurs, bords picot. Environ 70" x 90". Confectionnées en Angleterre. **PRIX DE LA VENTE DE JUIN, chacune** **7.99**

LINGE DE MAISON (RAYON 236-436), AU DEUXIEME



65

SERVIETTES de PLAGE

Tissu-éponge à rayures gaies ou motifs enjoués !

Rayures : (non reproduit). Serviettes de dimensions généreuses, environ 36" x 66", à bouts frangés. Rayures multicolores.

Motifs : Serviettes ourlées, environ 30" x 60". Motifs imprimés de couleur sur blanc. Choix de "Mers du Sud" (à gauche) ou "Plongeur" (à droite)... **Prix de la Vente de juin, chacune** **1.99**

RAYON 236, AU DEUXIEME

JETES DÉCORATIFS! RÉVERSIBLES! 101

"Homespun" tout coton, genre tweed. D'une seule pièce, REVERSIBLES, dessin tweed en tons dominants de brun, jaune, vert, bleu ou rouge vin. Peuvent servir à protéger les meubles neufs ou à recouvrir les anciens. Les dimensions sont approximatives.

PRIX DE LA VENTE DE JUIN

Jeté pour fauteuil — 72" x 72". Chacun **3.99**

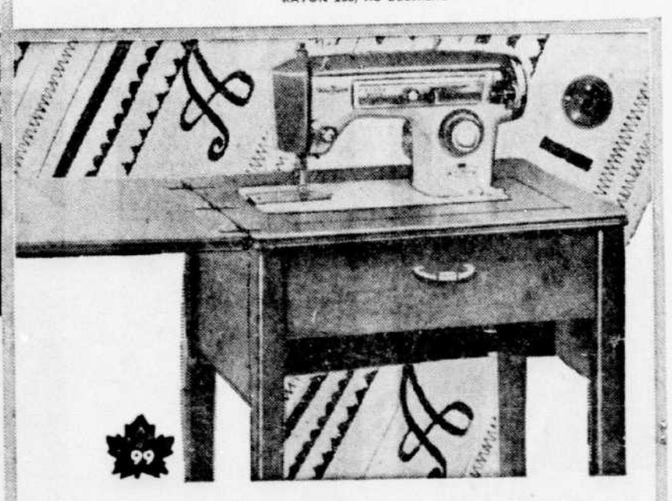
Jeté pour sofa — 72" x 108". Chacun **4.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211 — SERVICE DES COMMANDES TELEPHONIQUES

CLIENTS DE LA BANLIEUE : Utilisez les lignes directes EATON.

CLIENTS DE L'EXTERIEUR : Ecrivez au Service d'Achats EATON, Montréal.

RIDEAUX (RAYON 268), AU SIXIEME



99

SEWCRAFT ZIG-ZAG!

Machines à coudre automatiques qui posent les boutons, font les boutonnières sans accessoires. Elles font de plus toute une gamme de points fantaisie avec la plus grande facilité en utilisant les petites cames fournies. Cousent en marche avant et arrière. Les portatives sont avec mallette en cuirette, les consoles sont en merisier façon noyer.

Garantie Eaton de 5 ans d'entretien sur la machine, 1 an sur le moteur

VEUILLEZ NOTER QUE LE CENTRE DES MACHINES A COUDRE EATON EST MAINTENANT AU 6ème ETAGE PRES DES BUREAUX DES COMPTES CLIENTS.

PRIX DE LA VENTE DE JUIN

Portative **104.50**

Console **125.00**

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

CAHIER No 3 / PAGES 31-50

LA PRESSE

RADIO / TV / FINANCE / ANNONCES CLASSEES / COMIQUES

MONTREAL, MARDI 12 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 201



Photo René Picard, LA PRESSE

Pour les gâteaux de l'oncle Dief...

par **Mireille LAGACE**

Des enfants comblés de gâteaux, de liqueurs, de crème glacée et de patates "chips" auront fait nier après-midi les meilleurs auditeurs de John Diefenbaker depuis le début de sa campagne électorale. Etouffé par une foule hurlante, piétinante, enthousiaste jusqu'au délire, le premier ministre du Canada arborait un sourire confiant qui le changeait des heures grises vécues sous le chahut et les interruptions de certaines assemblées politiques des dernières semaines.

Il y avait plusieurs milliers d'enfants au stadium Delorimier: l'arène était emplie à craquer lorsque M. Diefenbaker franchit la foule dans une automobile en compagnie de Georges Valade, le député de Ste-Marie. Les organisateurs voyaient 15,000 personnes dans l'assistance et frisaient des comparaisons osées avec la place St-Pierre de Rome "quand il y a 20,000 personnes."

M. Diefenbaker était en retard de près de ¾ d'heure, mais les enfants et quelques centaines d'adolescents, de "grandes personnes", et même de bons vieux à cheveux tout blancs, s'empiffraient depuis plus d'une heure, de sucreries fournies gracieusement par l'organisation conservatrice de tout Montréal. Les femmes — c'était elles, les responsables de cette gigantesque assemblée enfantine — distribuaient en plus des étiquettes, des affiches et des chapeaux à l'effigie de Diefenbaker que les enfants s'arrachaient avec conviction.

Quelques minutes avant l'arrivée du "héros de la fête", les organisateurs consacrèrent quelques minutes à la répétition générale: les enfants poussèrent des cris" comme si M. Diefenbaker entrait sur le terrain", et tout étant parfait, il ne resta plus qu'à attendre au son de la musique et de la sérénade d'un artiste invité l'arrivée du premier ministre du Canada.

Serrés à étouffer près de l'estrade officielle, les enfants crièrent leur enthousiasme dès qu'on annonça l'entrée de l'automobile de celui qui leur avait fait organiser une si belle fête champêtre. Ils attendaient impatients le petit discours qu'il voudrait bien prononcer devant eux et rien que pour eux; M. Diefenbaker arriva jusqu'à l'estrade, l'escalada, salua de la main, serra des mains, mais il ne parlait toujours pas et les enfants attendaient. Finalement, il s'empara du micro et prononça trois mots en français que personne n'entendit, mais qui se perdirent parmi les applaudissements et les cris.

Il serra encore des mains, redescendit et les enfants le regardèrent partir un peu déçus de n'avoir pas eu de vrai discours. Ce fut de courte durée, car ils se dirigèrent aussitôt vers les comptoirs de sucreries, certains oubliant même les autobus qui les attendaient à l'extérieur pour les ramener dans leurs comtés respectifs. Ils avaient vu Diefenbaker 10 minutes.

la campagne électorale

le calendrier

M. DIEFENBAKER de retour à Ottawa ce matin, s'est ensuite rendu successivement à Aylmer et à Hull, pour y être l'objet de réceptions civiques.

M. PEARSON est arrivé ce matin à Dorval. Cet après-midi, il devait se rendre à St-Lin. Ce soir, il parlera au Palais du Commerce.

M. DOUGLAS a quitté Montréal pour Hamilton, où il parlait à midi, avant de se rendre à Toronto, où il parlera ce soir.

M. THOMPSON est en Saskatchewan.

ASSEMBLEES

Conservateurs

Dans **Hochelaga**, 8 h. 30, école Brébeuf, 5597, 5e avenue Rosemont, M. Yvon Proulx. Dans **Drummond-Arthabaska**, 8 h. 30, Warwick, School Hall, M. Victor Paul. Dans **Sherbrooke**, 8 h. 30, école Ste-Jeanne-d'Arc, 1016 ouest rue Galt, à Sherbrooke, M. Maurice Allard. Dans **Châteauguay-Huntingdon-Laprairie**, 8 h., à Ste-Martine, M. Merrill Barrington. Dans **Laurier**, 8 h. 30, école Saint-Enfant-Jésus, 102 est boul. St-Joseph, M. Albert Guilbault. Dans **Richelieu-Verchères**, 8 h., St-Roch-sur-Richelieu, M. Robert Fiset.

Dans **Brome-Missisquoi**, 9 h., à Philipsburg, M. Heward Grafftey. Dans **Vaudreuil-Soulanges**, 8 h. 30, St-Polycarpe, M. Marcel Bourbonnais. Dans **Maisonneuve-Rosemont**, Rosemount School, 30e avenue et rue Beaubien, M. Maurice Savignac.

Libéraux

Au Palais du Commerce, assemblée pour les 21 comtés de l'Ile de Montréal, 8 h. 30, MM. Lester Pearson, Maurice Rinfret et tous les autres candidats libéraux de l'Ile de Montréal. Dans **Pontiac-Témiscamingue**, M. Paul Goulet, Chapeau, 8 h. 30. Dans **Sherbrooke**, 8 h. 30, école du Centre, rue Ball à Sherbrooke, M. Fernand Joyal. Dans **St-Hyacinthe-Bagot**, 8 h. 30, St-Joseph, M. J.-B. Lemoyne. Dans **Nicolet-Yamaska**, 8 h. 30, St-Marcel, M. Lorenzo St-Arnaud.

NPD

Dans **Terrebonne**, 8 h., Ste-Thérèse, salle Charlevoix, MM. Jean Philip, Maurice Vassart, Philippe Vaillancourt. A Rosemère, 8 h., M. Jean Philip. Dans **St-Jean-Iberville-Napierville**, à 8 h.

M. Pearson: Le parti libéral obtiendra de 140 à 170 sièges

FREDERICTON, (PC) — M. Lester Pearson a déclaré hier que son parti obtiendra de 140 à 170 sièges à la suite des prochaines élections fédérales. Mais il a ajouté que tous doivent travailler encore plus fort pour assurer cette victoire aux Libéraux. M. Pearson a fait cette brève déclaration devant une foule décevante de quelque 75 personnes, lors d'un arrêt dans la capitale du Nouveau-Brunswick, en route pour Moncton.

Accompagné du premier ministre Louis Robichaud, M. Pearson a parcouru cette province de l'Atlantique dans la journée d'hier. A Saint-Jean, une foule de 800 personnes, son plus fort auditoire de la journée, l'a écouté traiter des problèmes de la région atlantique. Il a déclaré qu'il fallait hâter l'enquête sur le canal Chignectou et sur les possibilités des Maritimes au point de vue hydro-électrique. Il a ajouté que la création d'un Fonds de développement atlantique et d'une agence de réorganisation économique était essentielle.

Assemblée contradictoire Fleming - Hamilton

Toujours à St-Jean, M. Pearson a proposé que, si M. Donald Fleming, ministre des

Voir PEARSON en page 34

La mobilisation de M. Bachand

"Dief craint la vague créditiste qui déferle sur tout le Canada" -- Caouette

par **Jean SISTO**

Le candidat créditiste dans le comté de Terrebonne, M. Lucien Bachand, qui est sous-lieutenant dans l'Aviation royale, a reçu hier l'ordre de se présenter à la base de North Bay, Ont. Le chef du CS québécois, M. Réal Caouette qui prenait la parole devant une assistance d'un moins 600 personnes à Montréal, a déclaré que cet ordre de transfert, si loin du comté et en pleine campagne électorale était une violation des Droits de l'homme, une tentative des conservateurs d'enrayer "la vague créditiste qui déferle sur tout le Canada et qui leur fait peur."

Une dizaine de candidats de la région de Montréal s'étaient donné rendez-vous hier soir pour mousser l'élection de M. Dollard Richard, candidat dans Dollard, et Pierre Paquet, candidat dans Saint-Denis. Le ministre des Finances de l'Alberta, M. E. H. Hinman était également présent. Les nombreux orateurs qui se sont succédé à la tribune ont été frénétiquement applaudis par la salle qui attendait impatiemment un homme, celui qu'on lui avait promis : Réal Caouette.

En compagnie du trésorier provincial, M. Fernand Ouellette, le leader CS est enfin arrivé: il venait d'assister à une assemblée à St-Jérôme, où "l'épouvantable" nouvelle fut connue : le sous-lieutenant candidat créditiste transféré presque au bout du monde, en pleine campagne électorale. Sa femme la continue pour lui...

M. Lucien Bachand, étudiant à l'époque, signait le 21 novembre 1960 un contrat qui le liait à l'aviation pendant trois ans, cette dernière défrayant en retour ses frais de scolarité, en médecine. Une clause du contrat stipulait qu'il pourrait demander son licenciement avant le terme, moyennant remboursement desdits frais. M. Bachand, choisi candidat créditiste, demanda le 14 février 1962 son licenciement et il aurait offert de rembourser l'aviation. Une correspondance s'établit entre lui et les autorités et par l'intermédiaire de son député, M. Noël Dorion, avec le ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny. La raison officielle de sa demande était son désir de se spécialiser en radiologie, motif que M. Sévigny trouva insuffisant, avec comme résultat un télégramme, daté du 8 juin, lui enjoignant de se présenter à la base de North Bay.

M. Caouette s'est attaqué à beaucoup de monde : tout d'abord aux journalistes qui ne rapportent pas le nombre exact de personnes assistant à ses assemblées (il y aurait eu 18,000 personnes lors d'un meeting en Beauce...), aux conservateurs qu'il accuse de solliciter un nouveau mandat pour encore ne rien faire, aux libéraux dont il voit le programme comme une "politique de gommes balounes (sic)", au Nouveau Parti qui conduit au socialisme qui conduit au communisme qui conduit à la suppression de la liberté du peuple... et à quelques autres organismes encore comme les berets blancs.

LA 5IÈME COLONNE

Frank Hanley n'est pas content

Selon M. Frank Hanley, député indépendant de Sainte-Anne à l'Assemblée législative, environ 700 personnes ont été très déçues hier de ne pas voir le premier ministre, comme il était prévu. Les religieuses de la Maison Saint-Gabriel de la Congrégation Notre-Dame avaient, toujours selon M. Hanley, accepté l'invitation de l'organisation conservatrice locale à recevoir M. Diefenbaker à l'occasion du troisième centenaire de la maison. Elles avaient même fait l'acquisition d'un nouveau livre d'or pour l'occasion. Les religieuses, le président du "Conseil communautaire financier" de Sainte-Anne, M. Hanley, des gens du quartier, enfin les 700 personnes qui ont attendu, deux heures durant, M. Diefenbaker pour rien, ont été "bien désappointées et bien fâchées", à tel point que si le premier ministre ne se rend pas là avant son départ de Montréal, pour réparer, les gens de Sainte-Anne vont perdre confiance dans l'organisation conservatrice locale. Du moins, telle est l'impression qu'en garde M. Hanley.

Les Américains et la campagne fédérale

Si les prochaines élections font la manchette des journaux canadiens, de l'Atlantique au Pacifique, il est étonnant de constater l'apathie des journaux américains de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New York, dans un rayon de moins de 200 milles de la Métropole, au sujet du scrutin du 18 juin. Alors que plusieurs journaux de la métropole donnent des comptes rendus d'assemblées tenues à Vancouver, à plus de 2,000 milles de Montréal, un journaliste de LA PRESSE, faisant une tournée de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New York, la semaine dernière, n'a pas trouvé dans les huit quotidiens locaux qu'il a achetés, une seule ligne sur les élections canadiennes. Et pourtant, à Plattsburg par exemple, dont la distance qui la sépare de Montréal n'est que la moitié du trajet entre la Métropole et Québec, on ne vit pratiquement que du tourisme canadien. Même silence d'ailleurs dans les grands journaux de la métropole américaine, dont le "New York Herald Tribune" et le "New York Times". Là on parle d'élections: celles de novembre pour les postes de sénateurs et de gouverneurs à Washington et dans les "capitoles" des différents Etats...

M. Harkness:

Nous possédons cinq dispositifs pour armes-A

EDSON, Alberta, (PC). — Le ministre de la Défense nationale a déclaré hier soir que le Canada a acquis cinq dispositifs de défense capables de transporter des ogives nucléaires, parce qu'en cas de guerre "le Canada doit posséder des armes égales à celles d'un ennemi". M. Douglas Harkness n'a toutefois pas précisé de quel genre de dispositif il s'agissait.

Faisant observer qu'on redemande si le Canada devrait ou ne devrait pas faire l'acquisition d'armes atomiques, le ministre fédéral a exprimé l'opinion qu'il était beaucoup plus important de se demander si le Canada devrait continuer d'adhérer à l'OTAN.

Vote des soldats au Congo

LEOPOLDVILLE, (UPI) — Les militaires canadiens au Congo ont commencé à voter hier à "leurs élections fédérales", une semaine avant la date des élections au Canada. Les troupes installées un peu partout à travers le pays, au service des Nations Unies, ont déposé leurs bulletins de vote dans les boîtes à scrutin qui seront ensuite envoyées au Canada par avion.

A la prochaine conférence inter-provinciale

M. Lesage soulèvera le problème des frontières entre les provinces

QUEBEC, (par **Jacques MONNIER**) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a déclaré à l'Assemblée législative qu'à la prochaine conférence interprovinciale le 5 août à Victoria, il a l'intention d'aborder avec les représentants de l'Ontario et du Manitoba le problème des îles proches des côtes de la Baie et du Détroit d'Hudson.

"Nous voulons en venir à une entente avec Ottawa au sujet de la répartition, entre le Québec, l'Ontario, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, de ces îles et du fond de la mer à proximité des côtes", a dit le premier ministre.

M. Lesage a souligné aussi qu'il étudie le problème de la frontière entre l'Ungava et le Labrador terre-neuvien.

C'est M. Jean-Jacques Bertrand, député UN de Missisquoi, qui avait mis le sujet sur le tapis. Il avait donné lecture du chapitre du rapport annuel du ministère des Terres et Forêts, dans lequel M. Georges Côté, directeur du service provincial de l'arpentage et "commissaire des frontières", se plaint de la description imprécise de la ligne de démarcation et réclame une décision prochaine, pour faire disparaître quantité de difficultés d'ordre administratif ou autre.

M. Lesage : "Il n'y a pas de problème du côté du Nouveau-Brunswick. Mais pour ce qui est de la frontière avec l'Ontario et le Labrador terre-neuvien, M. Côté m'a remis une volumineuse documentation que je suis en train d'examiner".

Aux questions de M. Bertrand, le chef du gouvernement a répondu également qu'il a, devant lui, des renseignements abondants que lui a fournis M. Côté à propos des îles.

"Mais, ajoute-t-il, je connaissais la situation même avant de venir ici".

M. Bertrand : "Ottawa dit que les îles de la Baie d'Hudson lui appartiennent".

M. Lesage : "En 1912, Ottawa a acheté le territoire ayant, jusque là, appartenu à la compagnie de la Baie d'Hudson, et il l'a cédé à Québec. Ce territoire s'arrêtait à la côte. Nous voulons en venir à une entente avec le gouvernement fédéral..."

Puis le débat a roulé principalement sur la ligne de démarcation entre le Nouveau-Québec et le Labrador terre-neuvien.

M. Bertrand : "Le rapport dit que notre province n'a jamais acquiescé au jugement du Conseil privé".

M. Lesage : "Le jugement est très compliqué. En fait, il est rempli de contradictions, par exemple pour ce qui regarde le bassin de la Romaine... C'est tout cela que je suis en train d'étudier avec M. Côté en vue d'un règlement éventuel... Pour l'instant, je ne suis pas encore en mesure de me prononcer. J'aime avoir en mains toutes les informations possibles avant de formuler une opinion définitive..."

M. Bertrand : "A l'occasion des pourparlers avec le chef du gouvernement de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, le sujet a-t-il été abordé ?"

M. Lesage : "Oui. Point... ou comme dirait M. Smallwood: le problème a été posé. Period..."

M. Bertrand : "Malgré le jugement du Conseil privé, tout ce que Terre-Neuve pourrait réclamer, serait quelques milles le long de toute la côte, et non pas le territoire délimité sur la carte fédérale par la ligne pointillée que le Québec n'a jamais voulu reconnaître..."

M. Lesage : "C'est de la poudre aux yeux, c'est de l'hypocrisie".

M. Bertrand : "Nous demandons au premier ministre d'être extrêmement prudent, de prendre en considération les intérêts primordiaux de la province et de préserver l'intégrité de l'aire québécoise".

Me Lesage : "Je viens de dire que j'aurai des conversations avec les premiers ministres de l'Ontario et du Manitoba en vue d'obtenir d'Ottawa non seulement qu'on préserve notre territoire, mais qu'on l'agrandisse. Je n'ai pas besoin qu'on me supplie, surtout lorsque ça vient de l'Union nationale qui n'a pas voulu que les Frères des écoles chrétiennes publient des cartes géographiques avec la ligne pointillée, mais qui a laissé l'Iron Ore Co. déterminer la frontière. Le grand autonomiste Duplessis a créé un précédent dangereux lorsqu'il a confié le soin, à une société minière, de décider à partir de quelle ligne de démarcation les redevances seront payables à Terre-Neuve. On a reconnu implicitement la limite imposée par l'Iron Ore Co., parce qu'en

Voir M. LESAGE en page 34

Quittant Ottawa pour Québec

Le Dr Jacques Rousseau au Centre d'études nordiques

QUEBEC, (par **Renaud SANTERRE**) — L'ancien directeur du Musée de l'homme à Ottawa, M. Jacques Rousseau vient d'entrer avec 22 autres chercheurs au service du centre d'études nordiques de l'Université Laval.

En annonçant la nouvelle, le directeur-fondateur du nouveau centre M. Louis Edmond Hamelin a voulu donner quelques précisions sur les objectifs de l'institution qu'il dirige et sur les travaux que cette importante équipe de chercheurs doit y accomplir.

Bien connu du grand public surtout depuis son départ du Musée de l'homme il y a quelques années à la suite de ce qu'on a appelé alors un "conflit de personnalité", le docteur Rousseau est reconnu dans les milieux scientifiques comme une sommité en matière de botanique. Successeur du Frère Marie-Victorin à la direction du Jardin botanique de Montréal, il a été associé de façon intime à cette entreprise pendant plus de vingt ans. Sa collaboration avec l'illustre religieux a permis au Jardin botanique d'acquérir une réputation internationale.

Le travail de M. Rousseau au centre d'études nordiques va surtout consister à publier de façon systématique le résultat de ses recherches au cours des trois dernières décades. A cause de ses nombreuses occupations, il n'a pu faire connaître jusqu'à maintenant qu'une infime partie de ses travaux. La pauvreté des renseignements disponibles sur cette immense région et la rareté des chercheurs compétents dans ce domaine soulignent l'urgence qu'il y avait à donner à un spécialiste de cette envergure des conditions de travail favorables pour qu'il puisse rendre accessibles à la génération montante des jeunes chercheurs les richesses dont il est le dépositaire et qu'il n'aspire qu'à livrer par la publication.



Le Dr JACQUES ROUSSEAU

Le savant botaniste envisage en particulier de publier quelques ouvrages systématiques sur la flore de l'Ungava, des études historiques sur le commerce des fourrures et les problèmes d'exploration. Il songe surtout à mettre au point un véritable traité d'ethnobiologie. Comme en 1948-1949, il sera appelé à donner des cours aux étudiants de géographie et de sciences sociales à l'Université Laval.

Organisme multidisciplinaire

Le centre d'études nordiques, M. Hamelin a tenu à le préciser, ne se limitera pas à l'ethnobiologie. Avec son budget annuel d'environ $100,000, provenant de sources gouvernementales et privées, il "se veut rigoureusement un organisme de recherches totales".

La frontière Québec-Labrador

Laval publiera une étude sur la question

QUEBEC, (par **R. Santerre**) — Le Centre d'études nordiques de l'Université Laval entend publier d'ici l'automne une étude des problèmes juridiques et politiques de la frontière du Québec-Labrador.

On sait que ce problème fécond en discussions est revenu à la surface de l'actualité récemment lors du passage de M. Joseph Smallwood au bureau de M. Lesage. Par suite de l'imprécision des frontières entre le Québec et Terre-Neuve, dans une région riche en ressources naturelles, ces deux provinces éprouvent beaucoup de difficultés à s'entendre sur la délimitation de leur territoire respectif.

L'étude a été faite par un jeune géographe qui dispose d'une formation juridique. Le directeur-fondateur du nouveau Centre d'études nordiques, M. Louis-Emond Hamelin, soutient que cette étude exhaustive renouvelle complètement la question et met en cause le jugement que le Conseil privé a rendu à ce sujet en 1927.

M. Hamelin a également annoncé que le CEN envisage entre autres projets la publication au cours des prochains mois d'un dictionnaire français-esquimau préparé de longue main par les pères Oblats de Fort-Chimo. Un linguiste vérifie actuellement sur le terrain les notations phonétiques de l'Esquimau pour la version définitive.

Atlantic Iron Ore

L'amendement du Conseil revient à l'Assemblée

QUEBEC (**E.G.**) — L'Assemblée législative a été avisée officiellement, hier, que le Conseil législatif a adopté la loi concernant l'Atlantic Iron Ore, en y apportant un important amendement.

On sait que, la semaine dernière, le conseil législatif, notre sénat québecois, a modifié la loi accordant des gisements miniers à l'Atlantic Iron Ore, société minière contrôlée par M. Cyrus Eaton et les intérêts Krupp. Cette modification portait de 1970 à 1966 la date où la compagnie doit commencer à extraire du minerai dans ses concessions de l'Ungava.

Quand le Conseil législatif se prononce sur un projet de loi, l'Assemblée législative en est notifiée par une procédure qu'on appelle "message de la reine". C'est ainsi qu'hier les députés ont pris connaissance de l'amendement au bill no 23 de l'Atlantic Iron Ore.

Cependant, le premier ministre, M. Jean Lesage, a reporté à plus tard le moment de l'étude de l'amendement.

M. Lesage a affirmé que personnellement, il n'avait pas encore eu le temps d'étudier cet amendement et qu'il voulait donner l'occasion au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, d'en prendre connaissance.

Débat sur les dépenses de location

L'UN accuse le gouvernement de favoriser des partisans libéraux

QUEBEC, (par **Jacques MONNIER**) — Pendant toute l'après-midi d'hier le gouvernement libéral de la province a été en butte aux attaques de l'opposition qui l'accusait :

A—De ne pas tenir sa promesse de réduire les dépenses pour les loyers ;

B—De dépenser, au contraire, $3,000,000 annuellement de plus qu'en 1960 pour ces loyers, et $1,000,000 de plus que l'année dernière ;

C—De "favoriser" les propriétaires libéraux en signant les baux :

1—De payer plus cher, parfois le double, à cause de cette politique de "favoritisme". On renonce à un bureau, parce qu'il appartenait à un membre de l'Union nationale, pour en louer un autre chez un partisan libéral, à prix plus élevé.

On nous accusait d'enrichir nos amis, a déclaré M. Johnson : le ministre des Travaux publics peut-il expliquer pourquoi les dépenses de location augmentent alors qu'en criant au scandale les libéraux s'engageaient à les comprimer durant la dernière campagne électorale ?

M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics, dont l'Assemblée législative étudiait les demandes de crédits pour l'exercice financier 1962-1963, a répondu :

A—Que le chef de l'opposition falsifie les chiffres quand il parle de $3,000,000 de plus qu'en 1960 ; l'exagération serait de l'ordre de $1,200,000.

B—Que l'expansion rapide des différents ministères explique la location de nouveaux locaux depuis deux ans ; il y en a eu pour l'Agriculture, le Bien-Etre social, le Jeunesse, la Chasse et les Pêcheries. A Québec, on vient de louer au "Centre Champlain" des bureaux pour la "Commission des allocations sociales" ; la surface louée est de 2,700 pieds carrés ; le prix de location : $2.65 du pied.

C—Que ce sont les hauts fonctionnaires qui se chargent de louer l'espace nécessaire et donc qu'il n'y a pas de "favoritisme".

D—Que la planification permettra de tout rationaliser.

Plusieurs députés de l'Union nationale ont pris la parole au cours de la séance pour citer des exemples appuyant la thèse de l'opposition.

1—**M. Eloi Guillemette** (Frontenac) : "Dans ma circonscription, on a déménagé presque tous les bureaux. On paie $125 par mois pour une cave alors qu'on payait $75 avant 1960 pour un local au premier étage."

2 — **M. Azellus Lavallée** (Berthier) : "Avec $65 mensuellement; on avait des bureaux pour trois agronomes à Berthier il y a deux ans ; maintenant le gouvernement débourse $137 pour un local alors que le nombre des agronomes a été réduit à un."

3 — **M. Daniel Johnson :** "A Acton Vale, on a déménagé pour aller s'installer chez un partisan connu des libéraux".

Selon M. Saint-Pierre, le bail n'est pas encore signé. A $1.48 par pied carré, c'est bon marché, dit-il.

4 — **M. Germain Caron** (Maskinongé) : Le gouvernement a loué, pour $145 par mois, des locaux à Louiseville à l'intention de l'Unité sanitaire, de la Sûreté provinciale et de l'Agriculture ; Le ministre sait-il que le prix de location des locaux était de $55 seulement ?

M. Saint-Pierre : "La propriétaire n'était-elle pas votre soeur ?"

5 — Le député de Maskinongé obtient ensuite la confirmation que le ministère des Travaux publics a loué un édifice à Rouyn.

M. Saint-Pierre : "Oui, le 1er mai, pour centraliser les services. La superficie des planchers des bureaux est de 11,814 pieds. Le bail expirera le 30 avril 1967; nous payons $2,000 par mois, soit $24,000 par année. Cinq baux, se montant à $27,829, prenaient justement fin.

Voir L'UN en page 34

Même sans uniforme...

M. H. Pelletier travaille pour les Terres et Forêts

QUEBEC, (**J.M.**) — M. Honoré Pelletier, qui a connu un temps de célébrité pendant la dernière campagne électorale provinciale en témoignant contre l'Union nationale et dont la déposition a concouru à la formation de la commission Salvas, travaille au ministère des Terres et Forêts.

M. Bona Arsenault a révélé hier soir que M. Pelletier gagne $5,000 par an et qu'il a droit au remboursement de ses dépenses de voyage.

M. Daniel Johnson ayant demandé : "Honoré Pelletier, n'est-ce pas l'ex-candidat libéral ?"

M. Arsenault a répondu : "Oui... un homme compétent. Il travaille pour nous depuis le 2 avril. Il est à l'essai..."

M. Johnson : "San avoir passé le concours de la Commission du service civil ?"

M. Arsenault : "Non".

M. Johnson : "Sans concours, sauf le concours des circonstances électorales, que l'on comprend très bien... Mais que fait M. Honoré Pelletier ?"

M. Arsenault : "Il fait des enquêtes sur les incendies de forêt. A certains endroits, il est presque certain que le feu a été mis intentionnellement.

"M. Pelletier nous fera rapport."

M. Johnson, n'étant pas encore satisfait, s'est enquis :

"Est-il astreint au port de l'uniforme ?"

M. Georges Lapalme, procureur général : "Il porte le B.V.D."

M. Arsenault : "Non, car ce n'est pas un employé permanent."

L'opposition demande :

"Des centres de recherche pour faire face à Ottawa!"

QUEBEC. (J. M.) — M. Jean-Jacques Bertrand et M. Daniel Johnson ont demandé, au nom de l'opposition, que le gouvernement provincial et le ministre des Terres et Forêts créent des centres de recherches dans le domaine forestier, de manière à ne pas laisser Ottawa envahir ce secteur. Ce serait faire oeuvre positive d'autonomie, ont-ils dit.

Le député de Missisquoi a critiqué la réduction des crédits ouverts pour la recherche en sylviculture. Il y avait $20,000 dans le budget de 1961-1962 ; il n'y a que $10,000 dans celui de 1962-1963 ; c'est $100,000 qu'il faudrait.

Le député de Bagot a ajouté : "Je ne comprendrai jamais qu'une province aussi riche que le Québec en territoires boisés ait besoin d'Ottawa pour la recherche et pour la construction de voies de pénétration en forêt."

Il y a en Art une catégorie de joies supérieures, si profondes et si hautes que l'on est à jamais l'obligé de celle ou de celui qui vous les ont données.

Sacha GUITRY.
"Si j'ai bonne mémoire".

Devant la reine mère

Une piètre démonstration militaire...

Pauvres réservistes des Fusiliers Mont-Royal.

Hier matin, à l'occasion du départ de la reine mère, on vous a tenus au garde-à-vous pendant plus d'une heure par temps chaud et humide.

Vous étiez peu entraînés, mal habillés et souvent ne pouviez entendre les ordres de votre commandant à travers les coups de canon. Vous faisiez vraiment pitié au moment où quelques photographes aux aguets se préparaient à immortaliser le premier d'entre vous qui baiserait le pavé. D'ailleurs, vous n'avez pas déçu ces messieurs puisque trois d'entre vous ont quitté la piste sur des civières.

A vous regarder, on aurait dit que les uniformes vous avaient été distribués à qui mieux mieux sans tenir compte de votre physique. Plusieurs portaient un pantalon deux fois trop grand. Vos vestons ne vous convenaient guère mieux et vos casques ont dû vous être remis de la même façon que les pantalons.

Plusieurs d'entre vous ne se sont pas regardés dans la glace après avoir revêtu leurs uniformes. Certains portaient leur ceinture blanche six pouces en haut de la taille tandis que d'autres les avaient mises de travers.

Ordre donné en plein tintamarre

Pour comble de malheur, le commandant vous a demandé de présenter les armes au moment où les artilleurs installés quelques centaines de pieds plus loin, décidaient de montrer leur savoir-faire. Vous avez mal compris l'ordre et la manoeuvre a manqué de précision.

On a dit que vous ressembliez à des touristes en goguette. C'était exagéré, mais il y avait quand même du vrai dans cette remarque.

Heureusement, ce n'était pas tellement votre faute. Vous avez porté les uniformes qu'on vous a remis et c'était un lundi matin. De plus, votre commandant n'avait pas les talons joints à l'attention.

Une bonne note pour vous: le major a lancé tous ses ordres en français et a présenté votre garde dans la même langue.

Souriante, la reine mère n'a exprimé aucune remarque désagréable. Elle a probablement compris que c'est l'intention qui compte.

Jacques PIGEON



A QUEBEC : DOMMAGES DE $500,000 — Un incendie a rasé, hier, dans le quartier Limoilou, à Québec, un immeuble logeant une salle de quilles. Un employé, M. Lomer Bouchard, a été brûlé au bras gauche ainsi qu'au dos superficiellement. La clientèle a pu évacuer les lieux. Cause : explosion d'une sableuse en opération.

On menace la femme d'un député

Un homme dans la cinquantaine, qui serait un ancien organisateur de M. Georges Valade, député sortant de Ste-Marie, a comparu devant le juge Marc-André Blain, hier après-midi, sous une accusation de menaces.

Pour une raison qui n'a évidemment pas été dévoilée à ce stade des procédures, M. Aubert aurait téléphoné à Mme Valade pour lui dire qu'il ... saccagerait ses meubles.

Le prévenu a toutefois nié sa culpabilité, et son procès ajourné à mardi prochain, le lendemain des élections, incidemment, son procureur, Me Antonio Lamer, a obtenu qu'il soit libéré d'ici là sous un dépôt de $50.

COLLÈGE DES PHARMACIENS
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

EXAMEN D'ADMISSION
A L'ETUDE DE LA PHARMACIE

Le Collège des Pharmaciens recevra jusqu'au 20 juin les demandes des candidats qui désirent se présenter à l'examen préliminaire qui sera tenu à Montréal et à Québec **du 3 au 6 juillet prochain.** Toute demande doit être adressée directement au Collège des Pharmaciens, 1074 ouest, avenue Laurier, Montréal 8, P.Q.

Institut des Arts Graphiques
de la Province de Québec
8955, rue St-Hubert, Montréal
Directeur: Lucien Normandeau

COURS REGULIERS DU JOUR

TYPOGRAPHIE — MONOTYPIE — LINOTYPIE — PRESSES TYPOGRAPHIQUES — OFFSET: CAMERA — MONTAGE DES PLAQUES — PRESSES OFFSET — MAQUETTE— RELIURE

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin
EXAMENS D'ADMISSION : 26 et 27 juin

L'enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT ... S'ENRICHIT"

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE DE LA JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre
Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre — Gustave Poisson, Sous-Ministre Associé

Institut des Arts Appliqués
de la Province de Québec
1430, rue St-Denis, Montréal
Directeur: Jean-Marie Gauvreau

COURS REGULIERS DU JOUR

DECORATION D'INTERIEURS — CERAMIQUE — EBENISTERIE — FINITION DU MEUBLE — GARNITURE DU MEUBLE — MENUISERIE EN SIEGE — SCULPTURE SUR BOIS — TISSAGE DOMESTIQUE.

INSCRIPTION : jusqu'au 22 juin
EXAMENS D'ADMISSION : 26 et 27 juin

L'enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT ... S'ENRICHIT"

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE DE LA JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre
Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre — Gustave Poisson, Sous-Ministre Associé

PEARSON

SUITE DE LA PAGE 31

Finances, participait à un débat sur le dollar avec qui que ce soit, ce soit avec son collègue dans le cabinet conserva-

teur, M. Hamilton, ministre de l'Agriculture.

Le chef du parti libéral commentait alors devant les journalistes l'évolution de la situation électorale au cours de la dernière fin de semaine. On sait que M. Hamilton a déclaré à Vancouver que certains ministres, dont lui-même, étaient en faveur d'une nouvelle dévaluation de notre monnaie de façon à ce qu'elle ait la valeur de 90 cents en devises américaines. M. Fleming a publié peu après cette déclaration un communiqué déclarant qu'on ne projetait pas de dévaluer une nouvelle fois le dollar canadien.

M. Pearson, qui poursuivait sa campagne à travers le Nouveau-Brunswick, a déclaré que l'idée d'organiser un débat entre M. Fleming et son adversaire libéral dans Toronto-Eglinton, M. Mitchel Sharp, était bonne. Mais, dans la conjoncture actuelle, d'ajouter le chef libéral, l'idée d'organiser un débat entre M. Hamilton et M. Fleming est bien meilleure.

Plus tard, à Moncton, le chef libéral devait dire qu'"on a très rarement vue une administration aussi mauvaise que celle de l'actuel gouvernement du Canada". Le chômage, les déficits et la dévaluation du dollar en sont les exemples frappants a-t-il ajouté.

"Le cabinet était divisé au sujet de la dévaluation du dollar. Le ministre des Finances voulait le fixer à 92.5 cents alors que le ministre de l'agriculture demandait qu'il soit fixé à 90 cents. Comment peut-on respecter un gouvernement qui dirige les affaires de notre pays de cette manière ?"

L'UN

SUITE DE LA PAGE 31

Nous réalisons une économie annuelle de $7,000".

M. Caron laisse entendre à propos des locateurs qu'il s'agirait de prête-noms derrière lesquels se cacherait le député libéral de Rouyn-Noranda, M. Edgar Turpin.

Quelques minutes plus tard, M. Courcy produit un document attestant le contraire et daté du 22 novembre 1961. Mais M. Caron dépose de son côté un document, en date du 27 avril 1962, pour étayer ses dires.

Mais d'après M. Saint-Pierre, seul est bon son certificat enregistré à Rouyn.

6— **M. Lavallée :** "A Saint-Gabriel-de-Brandon, le gouvernement paie $112 par mois à la firme "Entreprises Saint-Gabriel" pour un local à l'usage de la police provinciale. Au haut d'une maison, cela vaut tout au plus $30".

M. Saint-Pierre : "Cela ne fait que $1.64 le pied carré.

M. Lavallée : "La construction appartient à la mère du candidat libéral. On aurait pu trouver mieux en s'adressant à la Caisse populaire".

M. Saint-Pierre : "C'est la Sûreté provinciale qui a choisi, elle-même, l'endroit".

7 — M. Romulus Ducharme (Laviolette) : Le propriétaire de l'immeuble, qui abrite le greffe de la cour du Magistrat, de la cour Supérieure, l'Unité sanitaire et le Bureau de placement à La Tuque, est M. Joffre Pilon, mon ancien adversaire libéral de 1952 et de 1956 ..."

8 — M. Johnson reproche au ministre des Travaux publics d'avoir rompu un bail de 12 ans avec la municipalité de Buckingham. L'acte avait été signé par M. Roméo Lorrain.

— Mais aucune date n'apparaît sur le bail, et il peut être annulé", commente M. St-Pierre.

9 — L'opposition reproche au gouvernement libéral sa transaction avec les frères Bourque, "des clients du député de Hull". L'administration leur a acheté un édifice au prix de $475,000, leur assurant ainsi un substantiel profit".

Lorsque nous payons des loyers, riposte M. Saint-Pierre, l'Union nationale nous critique. Lorsque nous achetons pour de pas avoir à payer on nous critique encore".

10— M. Johnson parle de l'Unité sanitaire de Napierville-Laprairie. On dit que des réparations de $18,610 ont été faites par le gouvernement dans l'immeuble, ajoute le député de Bagot.

M. Saint-Pierre admet que le loyer annuel n'était que de $2,400 lorsque l'Unité sanitaire était installée à St-Rémi. Mais l'immeuble a été vendu, ce qui a nécessité le déménagement. L'administration provinciale a fait pour $12,752 de réparations et le propriétaire, le reste.

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 31

seize ans, on n'a pas eu le courage d'exécuter le travail d'arpentage nécessaire. On s'est contenté de se voiler le visage comme Tartuffe, en disant qu'on ne reconnaissait pas la ligne pointillée d'Ottawa, et nos enfants ont appris à l'école que le Labrador appartenait au Québec. C'était de l'hypocrisie. On laissait voler notre bien et l'on chantait l'autonomie..."

Le premier ministre a continué son réquisitoire en demandant :

"Est-ce que le gouvernement de l'Union nationale a exigé que "Wabush Iron Ore Co." paie des redevances à Québec ? Mais voilà que pieusement on nous demande de préserver un territoire qu'on a vendu pour un plat de lentilles. On a créé un dangereux précédent qui nous nuira lors du règlement parce que Terre-Neuve affirmera que, depuis des années, tout lui appartient à partir de la ligne de piquets ..."

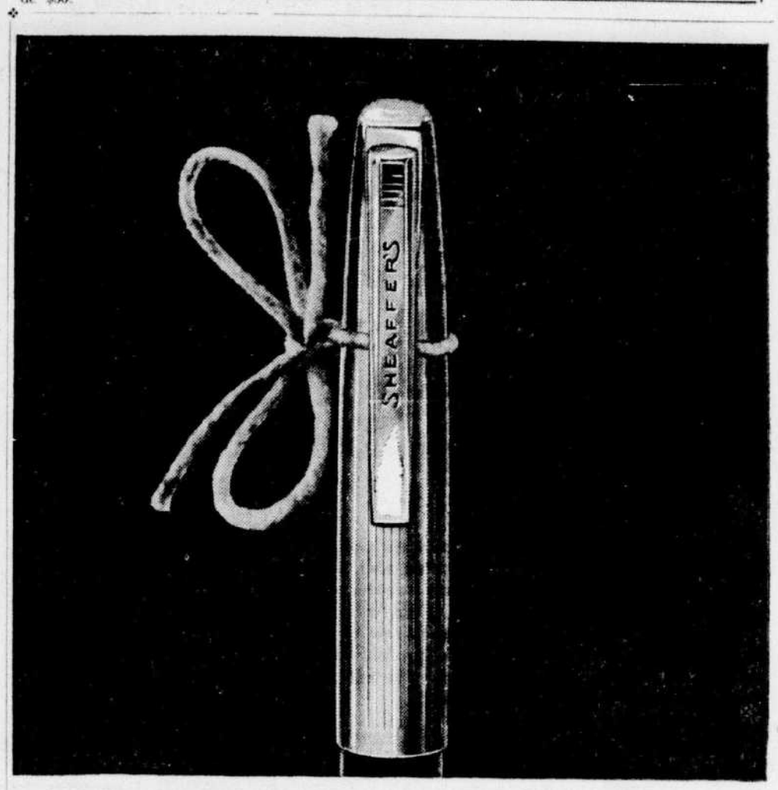
M. Lesage a ajouté que les autorités provinciales actuelles veulent en arriver à une solution parce que la situation présente fait un tort considérable dans la mise en valeur de l'Ungava.

En terminant, le premier ministre blame encore ses adversaires politiques :

Ils ont laissé une société dominée par les capitaux des Etats-Unis fixer notre frontière. C'est ça l'Union nationale, grande avocate de l'autonomie".

M. Daniel Johnson a demandé à M. Lesage si, au moment du rapatriement de la constitution canadienne, on s'efforcera de résoudre la question frontalière.

M. Lesage : "Le rapatriement de la constitution est un problème; et la question des frontières en est un autre. Le chef de l'opposition est le champion des "switcheurs" et sous l'Union nationale nous avons eu un gouvernement de "piquets".



Le stylo-bille qui n'oublie jamais...

Jamais plus vos poches ne seront tachées d'encre! L'agrafe "aide-mémoire" du stylo-bille Sheaffer refuse de s'agripper au tissu si la pointe est encore sortie, vous rafraîchissant ainsi la mémoire. Voici une autre exclusivité Sheaffer: le tube de rechange "Dokumental 303 Skrip" qui trace avec clarté une ligne de dix milles de longueur.

Les stylos-billes Sheaffer à agrafe "aide-mémoire"...instruments de grande classe offerts pour $1.95 et plus.

SHEAFFER'S
...les stylos qui prouvent leur qualité sur papier

W. A. SHEAFFER PEN CO. OF CANADA, LTD., GODERICH, ONTARIO

LA PRESSE MONTREAL
LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Pomponnette
J. BROSSARD, prop.
SERVICE de REPARATION
256 est, rue Ste-Catherine — UN. 1-9293
7780 est, rue Sherbrooke — 256-8866

INSCRIVEZ LES NUMÉROS DE
ZONE

et aidez-nous à accélérer votre courrier! Chaque fois que vous adressez une enveloppe vous n'avez qu'à observer ces quatre points pour accélérer le service de la poste:

1
Inscrivez correctement et au complet le nom de la personne à laquelle vous écrivez.

2
Inscrivez correctement et au complet l'adresse et le numéro de la zone postale dans les six villes du Canada divisées en zones.

3
Ecrivez votre adresse de retour et le numéro de la zone postale dans le coin supérieur gauche de l'enveloppe.

4
Ecrivez lisiblement.

POSTES CANADIENNES

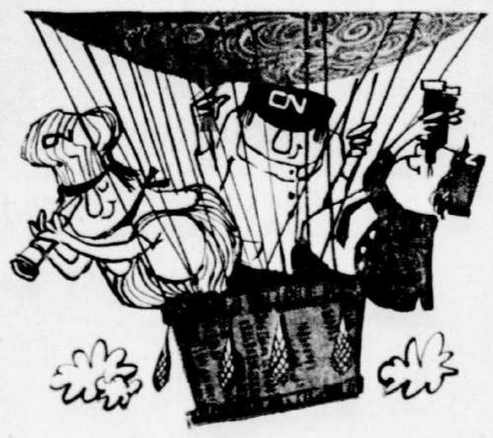
PO 62-29

LES NOUVEAUX TARIFS ROUGES, BLANCS ET BLEUS SONT LES PLUS AVANTAGEUX À TOUS POINTS DE VUE!

Les tarifs blancs sont en vigueur 21 jours en juin, de Montréal à:

Halifax	—$17.00	voiture coach
Campbellton	— 21.00	lit et repas compris
Lévis	— 4.80	voiture coach

CN POUR LES TARIFS LES PLUS BAS IL FAUT CONSULTER LE CN!





QUAND IL N'Y A PAS D'INTERCOMMUNICATION...

...on court, on crie, on perd du temps, on s'énerve! Si tel est votre cas, il vous faut un système complet de communications BELL. A l'aide de leurs téléphones—munis ou non de boutons-poussoirs—vos employés doivent pouvoir communiquer entre eux comme avec l'extérieur. L'ensemble dépend d'un seul tableau de contrôle, d'un seul réseau de fils. Vous n'avez pas de capital à immobiliser, aucun problème d'entretien ou de renouvellement, ni à vous inquiéter en cas d'expansion ou de déménagement. La solution qui s'impose pour *économiser* tout en augmentant le rendement de votre entreprise, c'est le TÉLÉPHONE INTERCOMMUNICATION

BELL
La seule source pour toutes vos communications d'affaires.

Entre le Canada et les Etats-Unis

Ouverture le 3 juillet de la section nord du pont de Cornwall

OTTAWA — (DNC) — Le 3 juillet prochain aura lieu l'inauguration de la section nord du pont de la Voie maritime, pont qui relie les Etats-Unis et le Canada dans le voisinage de Cornwall (Ontario) et de Massena (New York). Ce pont se compose de deux sections qui relient l'île de Cornwall aux deux rives du Saint-Laurent.

La section qui enjambe le chenal nord du fleuve et qui sera inaugurée le mois prochain offrira aux voitures et aux piétons une route à deux voies entre Cornwall et l'île de Cornwall. La section qui franchit le chenal sud et qui relie l'île de Cornwall à la terre ferme du côté américain, a été livrée à la circulation le 1er décembre 1958.

La Cornwall International Bridge Company, en annonçant l'inauguration de la nouvelle section du pont, fait remarquer que ce point de la Voie maritime sera le seul à traverser le Saint-Laurent sur la distance d'environ 80 milles qui sépare le pont de Prescott-Ogdensburg du pont de côteau (P.Q.), au pied du lac Saint-François.

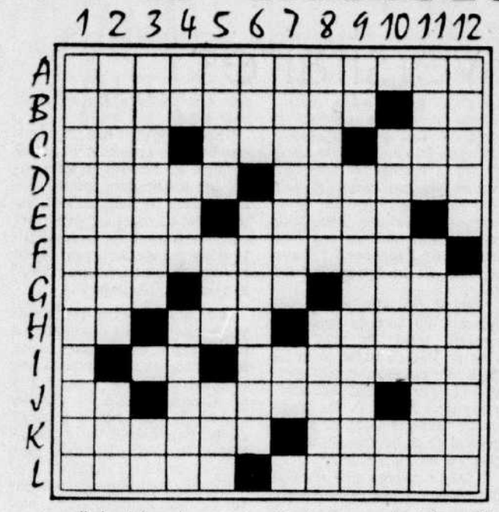
Du côté canadien, le pont sera relié aux routes 2 et 401 à un point situé à environ deux heures de Montréal et à une heure et demie d'Ottawa.

Le voyageur qui traversera aux Etats-Unis arrivera à la route 37, à un point situé à environ quatre heures de Syracuse et à deux heures de Lake Placid.

Le péage, sur le point de la Voie maritime, sera d'un dollar pour les véhicules de classe A (automobiles, camions légers, motocyclettes, etc. d'un poids inférieur à 7,000 livres) à deux essieux. Il sera de $1.50 pour les véhicules de classe A à trois essieux, et de $2 pour les véhicules à quatre essieux.

Pour les véhicules de classe B (tous les véhicules dont le poids brut est de 7,000 livres ou plus), le péage sera de $2 pour les véhicules à deux essieux, de $2.50 pour trois essieux, de $3 pour quatre essieux, et de $3.50 pour cinq essieux. On peut utiliser comme paiement des jetons de la compagnie du pont, que l'on peut se procurer au bureau de péage à raison de $7 le rouleau de vingt jetons. Ce prix représente, pour tous les types de véhicules, une économie de 30 pour cent par rapport aux prix mentionnés ci-dessus.

MOTS CROISÉS



Horizontalement

A.—Se dit des animaux comme la vipère qui se reproduisent par oeufs.
B.—Religieuses d'un ordre fondé en 1537 par sainte Angèle de Mérici. — Adjectif possessif.
C.—Monceau. — Désignés. — Autre forme de **mille**.
D.—Bagatelles. — Sera épuisée.
E.—Troublée. — Parties des bottes qui enveloppent les jambes.
F.—Arrêt des hostilités.
G.—Adjectif numéral. — Se dépose au fond d'un liquide. — Vase.
H.—Deux lettres de **itinéraire**. — Situation comique. — Se montrait hardi.
I.—Note. — Supérieure d'un monastère de femmes ayant le titre d'abbaye.
J.—Douze mois. — Qui a rapport à une mine. — Note.
K.—Qui est en âge de se marier. — Rongeur.
L.—Philosophe, historien et critique français (1828-1893). — Pénible à supporter.

Verticalement

1.—Qui manifeste une confiance excessive en lui-même.
2.—Véritablement. — Assortit les couleurs.
3.—Solidement charpentée. — Préfixe.
4.—Aperçu. — Arrivés. — Enfant.
5.—Terres entourées d'eau. — Roi d'Israël. — Terre entourée d'eau.
6.—De peu de valeur. — Musicien bohémien.
7.—Qui ne sert à rien. — Deux lettres de **bile**.
8.—Action de peser. — Accablé de dettes.
9.—Carte à jouer. — Ne reconnaîtras pas.
10.—Fourniras ton enjeu. — Adjectif possessif.
11.—Titre des descendants de Mahomet. — Conformité d'idées, de sentiments.
12.—Mis du sel. — Tel un regard privé de vie.

Solution demain



Solution du dernier problème

Près de Mont-Laurier

Mystérieuse explosion

par **Claude BRUN**

SAINT-JEROME. — La PP de Mont-Laurier a ouvert une enquête sur les causes de l'explosion d'une cabane contenant de la dynamite où un homme a perdu la vie de façon tragique, près du village Chute St-Philippe.

La victime est M. Ronald Vincent, de Notre-Dame-du-Loup, contremaître de la compagnie McLarens qui y détient une concession forestière.

On a fait un rapprochement entre l'explosion et le passage d'un avion à réaction à proximité de ce village, situé à quelque vingt milles au nord de Mont-Laurier. Une opinion voudrait que le réacté ait franchi le mur du son et provoqué l'explosion. La déflagration a été tellement forte que les habitations, à plusieurs milles à la ronde, ont vu voler leurs fenêtres en éclats.

Pour plusieurs personnes de la région, le bruit ressemblait étrangement à celui d'un avion réacté ; un tel appareil aurait causé semblables dégâts en dépassant le mur du son il y a quelques mois.

Une équipe de chercheurs dirigée par le maire de l'endroit, M. Henri Jolicoeur, a retrouvé le corps de la victime en charpie, le lendemain de l'explosion.

INSTITUT DE MARINE
de la Province de Québec
25, rue St-Louis, Rimouski
Directeur : Capt. Gérard Brie

COURS REGULIERS DU JOUR
Mécanique de marine — Navigation — radio-télécommunication
INSCRIPTION : avant le 1er juillet

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT . . . S'ENRICHIT"

Enseignement technique agricole — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE DE LA JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie
Ministre

Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre — Gustave Poisson, Sous-Ministre Associé

PAS DE VACANCES au 10



DIX SUR DIX — MARDI: 10 heures

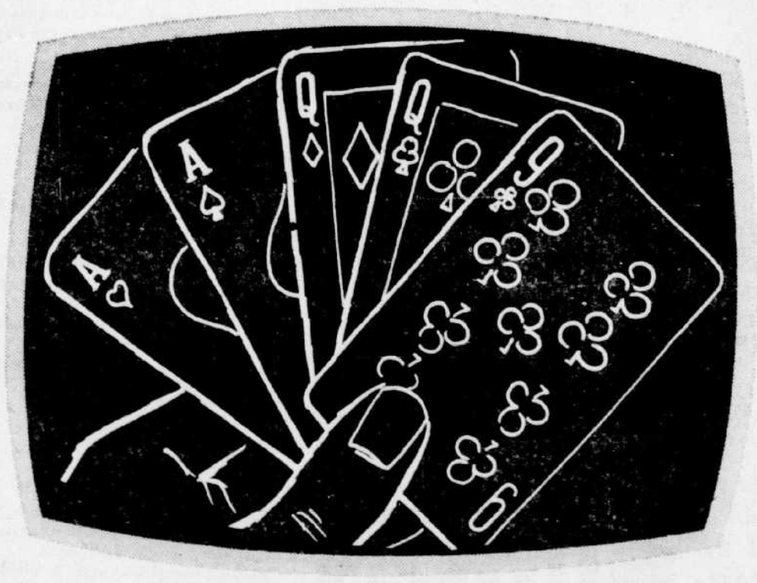
Réal Giguère — Ginette Sage — Pierre et Pierrette Létourneau
Juliette Pétrie — Pat Gagnon

YVES CHRISTIAN — MERCREDI: 7h. 45

invité : RONALD CERISE, accordéoniste gagnant au "Music-Hall des Jeunes"

JOUEZ AU POKER DE VOTRE SALON

et GAGNEZ de l'argent COMPTANT!



...au canal 10

Chez les marchands mentionnés vous obtenez une carte Télépoker que vous adressez au Télé-Métropole (Canal 10) et participez ainsi au jeu de chance le plus populaire que Montréal connaitra.

10 cartes avec des noms chanceux seront tirées au hasard plus une carte frimée. Les détenteurs de ces cartes gagneront $100. s'ils sont dans la main gagnante et $25.00 s'ils sont dans la main perdante. Le (la) détenteur (trice) de la carte frimée se verra accorder le gros lot.

VOICI QUELQUES MARCHANDS OU VOUS POUVEZ OBTENIR VOS CARTES "TELEPOKER"

G. ROUX, 9162 boul. St-Michel, Ville St-Michel, P.Q.
SALAISON JEANNE-MANCE, 311 ouest, rue Fleury, Montréal, P.Q.
G. GAUDETTE, 4057 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
BISCUITERIE JEANNE d'ARC, 3991 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
J. SANSOUCY, 3963 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
J.A. DRAPEAU TV. ENRG., 3870 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
BIJOUTERIE DAOUST & FILS, 3699 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

M. ANDRE, 9620 boul. St-Michel, Ville St-Michel, P.Q.
AU BERCEAU ENRG., 819 est, rue Laurier, Montréal, P.Q.
BEAULIEU & GLADU, 4589 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
BEL LINGERIE, 57 est, rue Beaubien, Montréal, P.Q.
WHIBLEY'S VARIETE SHOP, 4683 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
PHARMACIE GRANADA, 4309 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
CAMILLE PAQUIN INC., 4696 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.

J. L. STATION SERVICE SUNOCO, 2501 boul. Levesque, Pont-Viau, P.Q.
AIRD AVE CLOTHES, 4641 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
VARIETE DU NORD, 1632 Henri-Bourassa, Montréal, P.Q.
CANACO LIMITEE, 20 Jubinville, Pont-Viau, P.Q.
J. LACASSE, 78 Grenon, Pont-Viau, P.Q.
FRUITERIE BON PASTEUR, 390 Cartier, RODOLPHE LAVOIE, 1053 Du College, St-Vincent-de-Paul

QUINCAILLERIE ST-VINCENT, St-Vincent-de-Paul, P.Q.
QUINCAILLERIE ST-FRANÇOIS, St-Vincent-de-Paul, P.Q.
PEINTURES MERCIER, 391 Cartier, Laval-des-Rapides
LEBLANC & FRERES, 404 Cartier, Laval-des-Rapides
MIS CARTIER BAR-B-Q, 386 Cartier, Laval-des-Rapides
GASTON BEDARD, 13 boul. des Laurentides, Pont-Viau, P.Q.
ANTONIO DORE, 3-5 boul. des Laurentides, Pont-Viau, P.Q.
MARCHE HAUTERIVE, 545 boul. des Laurentides, Pont-Viau, P.Q.

PAQUETTE & GUY, 367 boul. des Laurentides, Pont-Viau, P.Q.
MARCEL PROVOST ENRG., 7087 15e ave, St-Michel, St-Michel, P.Q.
ALBERT COTE, 1912 Masson, Rosemont, P.Q.
MT-ROYAL MEAT MARKET, 951 est, Mont-Royal, Montréal, P.Q.
ETIENNE POIRIER, 8999 Lajeunesse, Montréal, P.Q.
J.M. DANSEREAU, EPICERIE, 601 Galt, Verdun, P.Q.
CHICKEN NEST BAR-B-CUE, 3865 Wellington, Verdun, P.Q.

CARDI LTEE, magasin de soulier, 3497 Ontario est, Montréal, P.Q.
J. A. BERGEVIN, MERCERIE, 1100 Notre-Dame, Lachine, P.Q.
J. TARZI, TAILLEUR, 4213 Wellington, Verdun, P.Q.
R. PROULX, EPICERIE, 4900 Wellington, Verdun, P.Q.
M. LEGAULT, BIJOUTIER, 705 Notre-Dame, Lachine, P.Q.
PHARMACIE LACAILLE, 4150 Wellington, Verdun, P.Q.

RICHARD ELECTRIC, 1230 Notre-Dame, Lachine, P.Q.
QUINCAILLERIE WILLIBROD, 4536 Wellington, Verdun, P.Q.
T. MICHON, Mercerie pour hommes, 4235 Wellington, Verdun, P.Q.
BRUNET & FRERES, Mercerie pour hommes, 4019 Wellington, Verdun, P.Q.
PHARMACIE REMY'S, 5500 Verdun, Verdun, P.Q.
MAURICE ASHBY, 3963 Wellington, Verdun, P.Q.

HICKSON HARDWARE, 3892 Verdun, Verdun, P.Q.
PATISSERIE ROSAIRE, 3725 Wellington, Verdun, P.Q.
MARCELLE FLEURISTE, 521 De L'Eglise, Verdun, P.Q.
HENRY BECK LINGERIE, 1220 Notre-Dame, Lachine, P.Q.
LIBRAIRIE M. COTE, 4519 Wellington, Verdun, P.Q.
CHEZ FON FON, Lingerie pour enfants, 3795 Wellington, Verdun, P.Q.

GILLES BEAUCHAMP, 5021 Verdun, Verdun, P.Q.
PHARMACIE PONT-VIAU, 98 Grenon, Pont-Viau, P.Q.
MARCHE JUBINVILLE, 45 boul. Levesque, Pont-Viau, P.Q.
MARCHE MONETTE, 495 St-André, Pont-Viau, P.Q.
JEAN-NOEL ROGER, 111 boul. des Laurentides, Pont-Viau, P.Q.
MARCHE D & P ENRG., Center d'Achat Aresville, Aresville, P.Q.
LE DRAGON, 7769 est, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

ROGER DESCHAMPS, 1638 St-Paul, St-Césaire, P.Q.
MARIEVILLE 5 - 10 - 15, 4 rue Dupont, Marieville, P.Q.
MARCHE NATIONAL, 374 Laurier, St-Jean, P.Q.
A.L. DUPONT LTEE, Marchand de meubles, 4020 est, rue Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
REAL DALPE MEUBLES LTEE, Beloeil, P.Q.
ARTHUR DUPRE INC., 18 Laurier, Beloeil, P.Q.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	200	45⅝	45⅝	45⅝
Abitibi Pr	—	25¼	25¼	—
Alt Sugar	—	15¼	14	—
Algoma	375	43	42½	42½
Aluminm.	725	21⅞	21⅝	21¾
Alum. 4 Pr	—	22	22	—
Alum. 4½ P	—	48¼	48⅜	—
Ang. T4½P	—	45½	45	—
An T 2.90P	—	52¼	52¼	—
Argus	—	6⅞	6⅞	—
Arg 2.50 P	—	51	51	—
Arg 2.60 P	—	53	53	—
Asbestos	—	33	33	—
Atlas Steel	—	29½	29⅜	—
A.R.C. Pr	150	6½	6½	6½
Bail S 5¼P	—	23⅜	23⅜	—
Banq CN	50	69	69	69
Banq Mnt	675	60	60	60
Banq NE	—	67¼	67¼	—
Banq PC	—	46¼	46	—
Bath Pow	—	15⅜	15⅜	—
Beil Phon	510	52¼	52¼	52¼
Bow C3Pr	—	51¼	51	—
Bow C 5¼P	—	52½	52½	—
Bow Paper	—	5½	5½	—
Brazil	410	390	—	—
B A Oil	425	29⅜	29¼	29⅜
B C Forest	—	11¾	11¾	—
B C Power	150	16⅜	16⅜	16⅜
B C Phone	—	50½	50¼	—
Br Ch 6 pr	—	8¾	8½	—
Br Bond pr	—	22	22	—
Brown	—	11¼	11	—
Bruck A	—	12¼	12¼	—
Bruck B	—	261	260	—
Build Prod	—	33	32¼	—
Bur A Pr	—	9¼	8¼	—
Cal Pow	150	21⅛	21⅛	21⅛
Can Cem	75	26	26	26
C Cem pr	25	29¼	29¼	29¼
C D Sug	—	22½	22½	—
Can Iron	21	21	21	21
C S L	100	53½	53½	53½
C S L pr	—	13¼	13¼	—
C Aviation	—	20	19½	—
C Brew	1535	9¾	9¾	9¾
Br Alu	—	9½	9½	—
C Bronze	—	18⅜	18⅜	—
C Bronze Pr	—	91	91	—
C Cel	175	30	30	30
C Cel 175 pr	—	36¾	36¾	—
C Chemical	—	8	7¾	—
C Frbks A	—	8¼	8¼	—
id. B	—	5	5	—
C Husky	—	5¼	5¼	—
C Hydrocar	—	13¼	13⅜	—
Can-Brew	—	52	52	—
C Im Bk C	360	58⅛	58⅛	58⅛
C. I. L.	—	11	11	—
C I L Pp	—	40	40	—
C Int Pwr	—	5⅞	5⅞	—
C I Pwr	—	475	475	—
C. Loco.	—	26½	26	—
C.P.R.	500	24⅛	24⅛	24⅛
C Pet Pr	—	12	11⅞	—
C Vickers	—	22¾	22⅝	—
Coghlin	—	6½	6	—
Col Cel	—	440	400	—
Com Ent.	—	14	14	—
Con M & S	25	20¼	20¼	20¼
Con Texti	—	375	375	—
Cons Glass	100	29	29	29
Cory A	—	17	17	—
Cory Cred	50	7¼	7¼	7¼
Crédit Fon	—	123	126	—
Crown Z A	—	22½	22	—
Crush Int	—	9⅞	9½	—
Dist. Seag	600	42½	42½	42½
D. Bridge	200	18	18	18
D. Fndry	—	53⅞	53⅞	—
D. Glass	—	72¼	72¼	—
D. Glass Pr	—	15	15	—
D. Lime L.	—	6½	6	—
D. Steel	—	9¾	9¾	—
D. Stores	—	12¾	12½	—
D. Tar	300	18⅛	18	18
D. Tar P	—	22	22	—
D. Text	25	16⅜	16⅜	16⅜
Donohue	—	22⅜	22⅜	—
Dow Brew	—	56	56	—
Du Pont	—	28	28	—
Dupuis F A	—	9	9	—
Eddy Match	—	29	29	—
Eddy Paper	—	24½	24½	—
Electrolux	—	40½	40½	—
Enam Prod	—	8	8	—
Enam Pr B	—	270	270	—
Fam Play	—	16½	16½	—
Fleetwood	—	21	21	—
Foundation	—	11½	11½	—
Fraser	—	24	23¾	—
Frere Pete	—	315	315	—
Frost A	—	17	17	—
Falcon Brl 100		49¾	49¾	49¾
Gatineau	—	31	30¾	—
Gen Dynam	—	26	26	—
Gen Motors	—	55⅜	53¼	—
G S Wares	—	10¼	10	—
G L Paper	100	16¾	16¾	16¾
Hawker	—	5¼	5	—
Handy And	—	17½	17½	—
Hardee Far	—	6½	6½	—
Holt Ren	—	21½	21½	—
Home Oil A	—	11¾	11¾	—
Home Oil B	—	10⅝	10½	—
Horne Pitt	—	320	320	—
H Smith Pr	—	45	45	—
Hud Bay M	100	53¾	53¾	53¾
Hud Bay C	—	11	10⅝	—
Imp Oil	100	43⅜	43⅜	43⅜
Imp Tob	225	14	14	14
Imp Tob Pr	—	6¾	6¾	—
Ind Accep	400	24	23¾	24
Inr A 2.75p	—	54½	54½	—
Inland C p	—	15¾	15¾	—
Int Nickel	320	66⅜	66⅜	66⅝
Int Paper	—	30½	30¼	—
Int Util	—	42¾	42½	—
Int Util p	25	50¾	50¼	50¼
Interp PL	550	75¼	75	75¼
Iroquo G p	—	11	—	—
Jamaica	145	14⅛	14½	14½
Johns M	—	50	50	—
Labatt	—	13¾	13¾	—
Laur Fin A	—	16	15¾	—
Loeb M	—	13½	13¾	—
Maclaren A	—	20	20	—
Macm & P	600	18¼	18⅛	18⅛
Maritime T	—	19⅜	19	—
Mass Fer	250	10¾	10¾	10¾
MassF 5½p	70	106¾	106¼	106¼
Metro Stor	—	7¼	7¼	—
Metro Str p	—	22½	22½	—
Miron pr	—	9⅝	9¼	—
Mtch Rob A	—	7	7	—
Molson A	—	27	26½	—
Molson B	—	27½	27	—
Molson pr	—	41¼	42¼	—
Mtl Loco	—	14	14	—
Mtl Trust	125	80	80	80
Morgan pr	—	102½	102½	—
Maritime d	478	45	45	45
Nat Stl Cr	—	17¾	17¾	—
Niag Wire	—	12¾	12¾	—
Noranda	560	30⅜	30¼	30⅜
N S Light	—	21	21	—
Ogilvie	—	49	49	—
Ont Steel	—	26	26	—
Pacific Pet	185	12½	12⅛	12⅛
Page-Hers	—	20⅜	20⅛	—
Penmans	—	35¼	35¼	—
Placer	—	24⅜	24	—
Power Crp	100	50	50	50
Prem Iron	—	2.25	2.25	—
Price Br	—	46¾	46¼	—
Price Br. p	—	89	89	—
Qu Nat Gas	—	5¾	5½	—
Q Nat Gs w	—	130	130	—
Q Nat G p	—	44	42	—
Que Pow	—	29½	29¼	—
Que Phone	75	42	42	42
Q Phon w	—	22¾	22	—
Reed Albert	—	6¼	6¼	—
Rettman's	—	13	12¾	—
Rettman's A	—	12	12	—
Robertson J	—	12	12	—
Rolland A	—	10¼	9½	—
Rolland B	200	12	12	12
Rothmans L	—	7¾	—	—
Royal Bank	721	68¾	68¾	68¾
Royalite	—	10⅞	9½	—
St L. Corp	—	23	23	—
Salada Food	115	12½	12½	12½
Salada Fod	115	12½	12½	12½
Shawin	365	22¾	22¾	22¾
Shaw 4 p	—	43	43	—
Sher W pr	—	128	128	—
Sicard	525	7¾	7¾	7¾
Sicard p	—	20¾	20¾	—
Simpsons	—	28½	27¼	—

Valeurs en demande

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.	Variat.
Atlas Tele	7100	2 90	2 85	2 90	+ 5
Argus C pr.	4900	$ 7	6⅝	6⅝	+ ⅛
Cdn Brew	4400	$ 9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Aluminium	3934	$22⅝	22	22	— ¼
Weston A	3600	$15¼	15¼	15¼	inch
Noranda	3189	$50	50	50	inch
Steel of Can	2838	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Trans Can C	2280	$10¼	10	10	— ¼
St Law Div	2200	90	90	90	— 4
Cdn Kodiak	2000	1 10	1 05	1 10	inch
Feb Metals	16400	11½	10½	11	+ ½
Canalass	15500	03½	03	03½	+ ½
Vanguard	15000	09	08½	09	inch
Dumont	13000	33	32	33	— 1
Tache Lake	7500	26	25	25	inch

Virement total : industriels, 119900 ; mines et pétroles, 702300

Sogemine p	—	14	14	—	Que Cobalt	—	4 00	3 10	—
Southam	—	27½	27½	—	Que Lab	—	6	6	—
StdUr Stee	—	12	12	—	Que Lith	—	285	285	—
Steel Can	z30	17⅞	17⅞	17⅞	Que. Oil	—	2	2	—
Steinbg A	—	19½	19½	—	Que Smelt	—	12	12	—
Texaco Ca	—	49	48½	—	Qu Tel50pr	—	20¾	20⅜	—
Third CG	—	51	50¾	—	Qu Tel55pr	—	20½	20½	—
TorDom Bk	25	59½	59½	59½	R M Beargs	—	$ 16¼	14⅝	—
T Fin A	—	14	13⅞	—	Red Crest	—	3	3	—
Trans C C	100	10	10	10	Renold	—	$ 15	15	—
Trans C P	400	21¼	21⅛	21⅛	Roberval	—	10	10	—
Triad Oil	—	1 45	1 45	—	Robu Foo'	—	210	210	—
Union O C	—	9¾	9⅝	—	Rby Foo' w	—	37	37	—
USteel C	—	5½	5½	—	San Antonio	—	175	175	—
Vendomat	—	3½	3½	—	Sherritt	—	360	360	—
Walk GW	60	52¼	52	52	Steep Rock	—	585	585	—
Webb & Kn	—	2 25	2 10	—	St. L. Col.	1000	450	440	440
Westcoat	—	15	13⅜	—	S. Law. D	1000	90	90	90
Weste VTC	—	14⅜	14⅛	—	Saucon	—	25	25	—
Weston A	—	15¼	15¼	—	Shop & Sa	—	$7 00	7 00	—
Weston B	—	18¼	18	—	Siscalta	—	60	48	—
Zellers	—	35	34½	—	Siscoe	—	158	155	—
Zellers P	—	49¼	49¼	—	Sobey's Sto	—	$ 16	16	—
					S. Dufault	—	10	10	—
					S. C Pr. 6P	—	$105	105	—
					Spartan A	1000	120	115	115
					Spar A W	800	30	30	30
					Suptest Ord.	—	$ 15¼	15¼	—
					Taché rts	100	6	6	6
					Taché	—	26	25	—
					Talisman	—	69	69	—
					Tazin	—	11	11	—
					Tib. Expl.	—	8	8	—
					Titan	—	9	8	—
					Tr. C. Free.	—	3.00	3.00	—
					Trans Mtl	800	14¼	14	14
					Union Gas	—	$ 17¾	17⅝	—
					U. Asbestos	—	435	435	—
					U. Corp P	—	$ 29½	29½	—
					U. Keno	—	745	745	—
					U. Principal	—	60	60	—
					U. To El.	—	11	11	—
					UA. Obais	—	30	30	—
					Val-Mar	—	5¾	5¾	—
					Vander Ho	—	300	290	—
					Vanguard	—	9	8	—
					Vauze	—	130	130	—
					Virginia	—	5	5	—
					Wedon	—	3½	3½	—
					Westville	—	6½	6½	—
					York S I.	—	330	330	—

Bourse Canadienne

	centes	Haut	Bas	11 h.
Ajax	—	26	26	—
Alber G A	—	$ 27¾	27¾	—
Alscope	—	55	55	—
Ameranium	—	3	3	—
Amer. Mol	200	2.95	2.90	2.90
Anglo-Nfld	—	$ 8½	8½	—
Anthonian	—	5	5	—
Arno	—	6	5½	—
Atlas	—	8	7	—
Atlas Te	1500	2.90	2.90	2.90
Augustus	1500	40	40	40
Aval Tele	—	$ 15	14¾	—
Bruneau	1500	32	31	32
Blaike Riv	—	13	13	—
Bai S. A.	—	7.25	7.25	—
Baker Tal	—	11	11	—
Bateman	—	6	5½	—
Beatrice	—	4½	4½	—
Beldi-Cort	—	$ 14½	14½	—
Belg Pr	—	$ 16¾	16¾	—
Bellechasse	—	16	16	—
Blue Bon	—	$ 15	15	—
B Bon Wts	—	600	600	—
Bluewater	—	13	13	—
Bornite	1000	17	17	17
Cap Build	—	400	390	—
Cal-Ed	—	$ 24¾	23½	—
Calumet	—	3	3	—
Calyso F	—	200	190	—
Camp Ch	400	450	450	450
C Floor 'B'	—	$ 15	15	—
Colliers	—	$ 6½	6½	—
Can Del	—	355	350	—
C Dredge	—	$ 11⅜	11⅜	—
C I I T	—	$ 54½	54½	—
Cdn Kodiak	—	110	105	—
C. Power	—	$ 7½	7½	—
Canalask	—	3½	3½	—
Canorama	—	11	11	—
Carbec	—	14	13½	—
Cartier-Q.	500	9	9	9
Cassiar	—	$ 11⅜	11⅜	—
Cent. D. D.	—	595	595	—
Cent. Man	—	5	5	—
Chemalloy	—	112	106	—
Chib Copp	—	12	12	—
Chipman	—	4	4	—
Clev. Copp	—	5	5	—
C D S P	—	36	34	—
Cons. N. P.	—	55	55	—
Cons. Paper	—	$ 40¼	40	—
Cons. Gas	—	$ 17⅛	17⅛	—
C. Que. Yell	—	4½	4½	—
Cop Rand	—	1.25	1.25	—
Copperstr	—	22	22	—
Cou & Pro	—	$ 11¼	11¼	—
Credit M.G.	—	12	12	—
Dalfeps Ltd.	—	80	80	—
Denault "A"	—	$ 15	15	—
Dome	50	—	33½	33½
Do. Expl.	1000	25	25	25
Do. Leasch.	500	50	50	50
D. Oilcloth	—	$ 23¾	23¾	—
Dra. Weld.	—	$ 10½	10½	—
Dumazami	—	4	4	—
Dumont	500	33	33	33
Emp. Oil	—	4½	4½	—
Fab	1000	11½	11½	11½
Fano	—	3	3	—
Fleet Mfg	—	95	95	—
Fontana	—	4	4	—
Fort Rel.	2000	40	40	40
Fundy	—	7½	7½	—
Fabi	—	$ 8¼	8¼	—
Gaspe Oil	—	3½	3¾	—
Geco Mines	—	$ 25	25	—
Giant Yk	—	$ 12½	12½	—
Glen L. Sil	600	2.10	2.05	2.10
Helium	100	1.40	1.40	1.40
Hast Minin	—	85	85	—
Hollinger	400	$ 21¾	21¾	21¾
Hud Oil&Gs	—	$ 16	16	—
I. Helium w	—	2 95	2.90	—
Inv Found	—	$ 47	47	—
I Found 6p	—	$ 53¾	53¾	—
Israel Cont	—	8	8	—
Jubilee Iro	—	2 90	2 90	—
Keeley	1000	38	38	38
Kelly D A	—	$ 5⅞	5⅞	—
Kerr-Ad	200	9.70	9.70	9.70
Kontiki	—	4	4	—
Kiena	4310	1.45	1.45	—
Labrador A	—	$ 9¼	9	—
Labrador	—	$ 24	24	—
Laduboro	—	90	90	—
Lambert A	—	$ 18	17½	—
Lamonta A	—	$ 10	10	—
Lith Corp	—	15	12	—
Loblaw A	—	$ 95¾	6⅝	—
Loblaw B	—	$ 8⅝	8⅝	—
Malartic	—	85	85	—
Marchant	—	68	67	—
McIntyre	500	$ 43½	42½	42½
Melchers	—	$ 10	10	—
Melchr 7% p	—	5⅜	5⅜	—
Mid-Chib	—	21	21	—
Mo Papper	—	20⅜	20⅜	—
Mogador	—	6	6	—
Moore	655	47¼	47	47
Mt Pleasn	1000	121	121	121
MR Dairies	—	$600	600	—
M R Rice	—	8¼	8	—
Mt Wrig Ir	—	46	46	—
Murray	1000	98	98	98
Nat Aut Vn	—	210	210	—
N Petrolium	—	255	250	—
Natly Mimi	—	11¼	11	—
N Formaq	—	5½	5½	—
Nfld Light	—	70	70	—
N Jask L	—	12	11	—
Newaris Cp	—	13	13	—
N W Am	2000	13	13	13
Needco Coo	—	440	440	—
N A Asbest	—	5½	5½	—
N A Rare	—	57	57	—
N Q Pow	—	$ 30	30	—
N Q Pow	—	$ 49½	49½	—
Opemiska	500	18	18	18
Opemiska	—	360	360	—
Pac All	—	313	315	—
Pandash	—	6¼	6	—
Pembina	400	6⅞	6⅞	6⅞
Pennbec	—	8	8	—
Pitt Gold	—	4	4	—
Pitt Prodct	—	6⅜	6⅜	—
Place G-O	—	60	60	—
Porcupine	—	5	5	—
Pow Cor 1p	—	$ 46	46	—
Pow Cr2pr	—	66	66	—
Provo	—	165	165	—
Qu Chib	—	20	19	—

fonds mutuels

(Cours fournis par A. M. Kidder & Co. Inc.)

	Achats	Ventes
xAffiliated F. Inc C	7.75	
xAmerican Bus. Shrs	4.14	4.42
All Canad Com	7.96	8.72
All Canadian Div.	5.71	6.26
American Growth xd	7.52	8.20
Beaubran Corp	30.85	33.71
xBoston Fund Ltd.	—8.72	9.53
xBullock Fund Ltd.	11.87	13.01
Canada Growth Fund	4.55	4.97
Canadian Investment	9.76	10.71
Canafund Co. Ltd.	39.97	41.97
Champion Mut of Can	5.44	5.98
Commonwealth Intl	8.36	9.16
C. I. Leverage	7.00	7.67
Corporate Investors	9.39	10.48
Dividend Shares	2.99	3.28
Dominion Equity I.	16.80	17.13
Dreyfus Fund Inc	14.44	15.70
European Growth	6.52	7.58
Federated Growth	4.52	4.94
First Oil & Gas	4.08	4.44
Fonds Collectif "A"	5.95	6.47
id "B"	5.39	5.73
id "C"	5.86	6.37
Group Inc	3.25	3.66
Growth Oil & Gas	7.83	8.23
xIncorporated Investo	6.51	7.11
Investors Growth	6.39	6.94
Investors Intl Mut	4.08	4.44
Investors Mut of Can	11.92	12.95
xKeystone Cus B-1	15.35	16.75
x id B-4	9.04	9.87
x id K-1	8.78	9.58
xKeystone Custod K-2	4.61	5.04
xMass Invest. Trust	17.71	13.89
xMass Invest. Growth	6.92	7.56
Mutual Accumulatin	3.31	3.62
North American Sec.	9.70	10.68
One William Street	12.56	13.72
Pret & Rev. Mutuel	5.78	6.32
Putnam Growth	7.76	8.43
Radisson R.	4.49	4.93
Regent Fund, Ltd.	5.00	5.46
Sav. Inv. M of Ca	5.78	6.32
Supervi. American	7.47	7.55
Superv. Exec. (1955)	45.32	—
Superv. Exec. (1956)	37.18	—
Superv. Exec. (1957)	6.37	—
Superv. Exec. (1958)	6.73	6.80
Superv. Growth	1.82	1.94
Superv. Income	4.43	4.47
Television Electronic	6.87	7.49
Timed Investment	6.10	6.70
United Accum.	12.55	13.72
xWellington Fd. Inc.	13.55	14.77

x—En devises Américaines

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

	Haut	Bas	Clôt.
Avoine			
Juil.	94⅜	94⅜	94⅜
Oct.	85⅞	84⅝	85⅜
Déc.	82	81½	81¾
Orge			
Juil	1.32	1.31⅛	1.32
Oct	1.25⅛	1.24¼	1.25
Déc.	1.21	1.20¾	1.21
Lin			
Juil.	3.65	3.61¾	3.63¾
Oct.	3.49	3.47½	3.48⅝
Déc	3.40¼	3.48¾	3.39⅝
Seigle			
Juil.	1.47⅛	1.45¾	1.47
Oct.	1.33⅝	1.31⅝	1.33
Déc.	1.30⅜	1.29⅛	1.30¼

Marché au comptant :

AVOINE : 2 CW 93¾, EX 3 CW 92½, 3 CW 92¼, EX fourragère 92, 1 fourragère 91, 2 fourragère 86¾, 3 fourragère 83¾, fourragère mélangée 60.

ORGE : 1 et 2 CW 6-rang 1.40, 1 et 2 CW 2-rang 1.32, 3 CW 6-rang 1.38, 3 CW 2-rang 1.30¼, fourragère 1.20¼, 2e fourragère 1.29, 3 fourragère 1.22.

SEIGLE : 1 et 2 CW 1.54, 3 CW 1.45, 4 CW 1.23, ergoté 1.21, sur voie 0.46.

LIN : 1 CW 3.62¾, 2CW 3.57¾, 3 CW 3.28¾, sur voie 3.62.

Marché du lin :

Prix au comptant 12¢ de moins que l'option de juillet.

CHICAGO

	Haut	Bas	Clôt.
Blé			
Juil.	2.15⅛	2.13⅞	2.14⅝
Sept	2.17¾	2.16⅛	2.17⅛
Déc.	2.22⅜	2.21⅛	2.22¼
Mars	2.23⅜	2.22¼	2.23⅜
Mai	2.16⅜	2.13¾	2.16⅛
Maïs			
Juil.	1.11	1.09¼	1.10⅞
Sept	1.13¼	1.11⅜	1.13⅛
Déc.	1.13½	1.11¾	1.13⅝
Mars	1.17¼	1.15¼	1.17⅛
Mai	1.19⅜	1.17¾	1.19¼
Avoine			
Juil.	67⅛	65⅞	67
Sept	67¾	66¼	67⅛
Déc	71	69¼	70¾
Mars	73	71½	72¾
Mai	73	71¾	72¾
Seigle			
Juil.	1.34⅜	1.31½	1.34⅛
Sept	1.29¼	1.26⅝	1.28¼
Déc.	1.28⅞	1.26⅜	1.28¼
Mars	1.30¼	1.28⅛	1.29⅛
Mai	1.30	1.32½	1.28¾
Fève soya			
Juil.	2.45½	2.44¾	2.45⅜
Août	2.42	2.40⅝	2.41⅝
Sept	2.36	2.35	2.35
Nov	2.35¼	2.34⅜	2.35⅛
Jan	2.39¼	2.38½	2.38⅝
Mars	2.42¼	2.41⅜	2.42
Mai	2.44	2.43½	2.44

pétroles

Cours fournis par Hush Mackey & Co.

Alaska Yukon P.	—	100
Alaska Rfn	185	—
Anaconda	15	17
Blue Crown	—	39
Bashaw	2	2½
Canadian Fortune	2½	3
Castle	18½	26
Claybar	9	18
Command Oil	—	45
Dominion Minerals	½	1⅜
Edoran	½	2¾
Gateway	1¾	3½
Kenare	1¼	2
Leduc Calmar	4¼	4⅞
Merit Oil	54	56
Monterey	31	32
New Richfield	2¼	2¾
Nuco	4	7½
New Ridgeway	4	6
North Continental	1	1
Ranchmens	7	10
Silver City	2½	5
Saxlex	11	15
Saze	46	51
Share	2	2½
Turner Valley	—	20
Western Warner	4¾	5

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 36 à 37; A-gros 34 à 35; A-moyen 27 à 28; A-poulette 21; B 26; C 21.

Beurre : arrivages courants, admissible 92 50¾, 93 51¼; frais, de crémeries, enveloppé 53 à 54; frais en gros, admissible 92 51, 93 52.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc 32; coloré 32¼; en gros, québecois blanc 32½.

Pommes de terre : Québec $1.40 à $1.50 les 75 livres, $1 les 50 livres, .23 à .25 les 10 livres; Nouveau-Brunswick $1.60 à $1.75 les 75 livres, $1.05 à $1.15 les 50 livres, .23 à .27 les 10 livres; Ile du Prince-Edouard $1.90 à $2 les 75 livres.

Marché des bestiaux

— Les prix des bouvillons ont augmenté de 50 cents mais ceux des autres bestiaux étaient analogues à ceux de la semaine dernière aux marchés à bestiaux de la métropole. La demande fut bonne et les ventes nombreuses.

Les arrivages s'élevaient à 196 bovins, à 202 veaux, à 52 porcs et à 11 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se vendaient de $26 à $26.75, les bons de $25.75 à $26 et $24.25 à $25.25, les moyens de 22.85 à $24 et les communs de $16.75 à 22.

Les bonnes génisses valaient de 21.75, les moyennes de $20 à $20.25 et les communes de $18 à $19.

Les bonnes vaches se vendaient de $17.75 à $19.50, les moyennes de $16.75 à $17.75, les communes de $15 à $16.25 et les sujets destinés à la fonte en conserve de $11.25 à $15.25.

Les bons taureaux se vendaient de $20.25 à $21.25 et les communs ainsi que les moyens de $15.25 à $19.50.

Les bons veaux rapportaient de $26 à $30, les moyens de $20 à $25 et les communs de $13 à $20. Les veaux d'herbe de $15 à $16.

Les prix des porcs et des truies n'étaient pas établis.

Devises étrangères

Belgique, franc	.0220
France, franc	.2225
Italie, lire	.0015
Espagne, peseta	.0183
Suisse, franc	.2317
Hollande, florin	.3020
Norvège, couronne	.1528
Danemark, couronne	.1532
Allemagne, deutschmark	.2729
Suède, couronne	.2118
Tchécoslovaquie, couronne	.1527
Mexique, peso	.0679
Venezuela, bolivar	.2409

Baisse continue en Place locale

Les deux bourses de **MONTREAL** ont ouvert au milieu d'une activité modérée ce matin, et la tendance à la baisse d'hier se continue.

Algoma Steel perd ½, Royal Bank ¾, Moore Corporation ½, et B.A. Oil ainsi que Aluminium, chacun ¼. La Banque de Montréal ne se comporte pas mieux avec une baisse de ⅜.

Interprovincial Pipe Line subit un fort recul d'un point. Les autres valeurs en baisse sont Dominion Tar, Shawinigan, Industrial Acceptance, toutes pour des fractions.

Noranda se comporte mieux avec un gain de ¼ à 30¾, Hollinger et Macmillan à 18⅛, un gain de ⅛.

Kiena Gold vaut maintenant $1.45, une avance de 5 cents, tandis que Bornite a reculé d'un cent, à 17 cents.

* * *

La bourse de **TORONTO** suit le même courant que celles de Montréal. L'activité est modérée à l'ouverture, ce matin, et on enregistre de nombreuses pertes.

Celles-ci se font sentir surtout chez les banques. La banque Royale est cotée à 68¢, le plus bas de cette année, et une perte de ⅜. La Banque de Montréal, Toronto-Dominion et Canadienne Impériale de Commerce ont reculé dans une proportion allant de ¼ à ½.

Moore Corporation est à son plus bas niveau depuis le début de 1962, et vaut 47, tandis que B.A. Oil et Walker-Gooderham perdent tous deux ¼, et Steel Company of Canada ⅛.

Les métaux usuels se comportent mieux, alors que Noranda et Consolidated Mining and Smelting prennent de l'avance.

* * *

La tendance est irrégulière à la bourse de **NEW YORK**, mais ce sont surtout les pertes qui prédominent, au milieu d'une faible activité.

En général, les experts croient que cette baisse se continuera encore quelques jours, jusqu'à ce que le besoin d'équilibre se fasse sentir. Il ne faudrait pas que cette baisse dépasse un cert

VILLE DE SAINT-HUBERT

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées seront reçues à la table du Conseil de la Ville de Saint-Hubert, lundi le 18 juin 1962, à 8:00 heures du soir, pour l'achat de deux camions International, modèle Scout 80 — 4 x 4.

Pour plus amples informations, s'adresser au secrétaire-trésorier, 5529 chemin Chambly, Saint-Hubert, OR. 6-7744.

CITE DE MONTREAL
ENLEVEMENT DES DECHETS

AVIS IMPORTANT

CHANGEMENTS DE LA JOURNEE ET DES HEURES DE COLLECTE

Les résidents qui n'ont pas encore été avisés de ces changements dans leur secteur, doivent prendre note qu'à compter du 18 juin 1962, les nouvelles heures de collecte des déchets, seront en vigueur et que l'enlèvement sera fait à ces endroits entre 8 heures du soir et minuit, et qu'aucune sortie de déchets ne devra se faire avant 6 heures du soir, le jour fixé pour la collecte. Des avis indiquant les jours de collecte seront distribués de porte en porte et devront être conservés et consultés au besoin.

LE DIRECTEUR,
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Les marguilliers de la paroisse Saint-Zotique, comté de Soulanges, recevront jusqu'à cinq heures de l'après-midi, le 27 juin 1962, au presbytère de Saint-Zotique, des soumissions pour l'ameublement au complet de l'église paroissiale, selon les plans et les détails préparés par les architectes Perron & Perron.

Ces soumissions seront scellées et adressées au presbytère de Saint-Zotique, comté de Soulanges. Les soumissionnaires pourront se procurer les documents nécessaires à la préparation de leur soumission moyennant la somme de $25.00, au bureau des architectes Perron & Perron, 5362 rue Louis-Colin, Montréal 26.

Les marguilliers ne s'engagent pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les soumissionnaires ne pourront pas assister à l'ouverture officielle des soumissions.

PERRON & PERRON
architectes.

MINISTERE DES TRANSPORTS

Ottawa, Ontario

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour entretien — dragage", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 22 juin 1962, pour le dragage dans le chenal maritime du Saint-Laurent entre la courbe de Yamachiche (lac St-Pierre) et l'alignement banc Brûle — St-Michel (St-Jean, I.O.-West Sands — East Narrows)) comprenant environ 78,500 verges cubes en amont de Québec et 200,000 verges cubes en aval de Québec. Les dragues et autre materiel devant être utilisés pour les travaux devront :

a) être immatriculés au Canada ou au Royaume-Uni; et
b) avoir été fabriqués au Canada ou au Royaume-Uni et, dans le cas de matériel du Royaume-Uni, avoir été au Canada pendant au moins une année avant la date de la demande de soumission. La preuve d'immatriculation devra accompagner la soumission.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau de l'ingénieur en chef de la Division du chenal maritime du Saint-Laurent, ministère des Transports, 305 ouest, rue Dorchester, Montréal 1, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le Secrétaire
F. T. COLLINS

7 juin 1962.

M. Michael Oliver :

Des difficultés à s'exprimer dans une langue étrangère...

SAINT-JEAN. (Y. G.) — "Je connais des difficultés à m'exprimer dans une langue qui n'est pas la mienne et je sais qu'on ne peut alors exprimer toutes ses idées et les subtilités de ses pensées. Pourtant, c'est la situation quotidienne des fonctionnaires canadiens-français à Ottawa", a déclaré M. Michael Oliver, professeur de sciences politiques à l'université McGill et président fédéral du Nouveau parti démocratique. Il prenait la parole au cours d'une assemblée tenue à St-Jean en faveur du candidat NPD dans St-Jean-Iberville-Napierville, M. Fernand Roy.

"Seul le NPD s'engage à créer à Ottawa une situation qui assure la parfaite égalité entre les deux nations vivant au Canada", a-t-il ajouté.

Le président fédéral du NPD a mentionné que le NPD recrute ses candidats dans toutes les couches de la société : ouvrier, fermiers, professeurs, commerçants et professionnels, "de véritables représentants du peuple".

Contrairement aux vieux partis, a laissé entendre M. Oliver, le chef du NPD est lié par le programme politique élaboré par son parti, mais ses hommes sont libres. Il a tracé par la suite quelques grandes lignes du programme dans le domaine social, soit l'assurance-santé et la création d'un fonds de pension pour les gens âgés, basé sur le revenu des dernières années de travail.

Le candidat dans le comté de St-Jean-Iberville-Napierville, M. Fernand Roy, s'en est pris à la caisse électorale des vieux partis, caisse alimentés par de gros intérêts financiers qui contrôlent ces partis et empêchent les gouvernements d'exprimer la volonté du peuple.

Soirée sur l'Italie aux "Amis du voyage"

Ce soir, à 8 h. 30 ,au Centre des loisirs Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, les Amis du voyage présenteront leur dernière soirée avant les vacances, soirée qui sera consacrée à l'Italie. Au programme, présentation par le ministre de l'Italie et le représentant des lignes aériennes Alitalia et projection des films les plus intéressants sur ce pays enchanteur.

Pour clore la soirée, un jeune chanteur italien, vedette de la télévision, de la radio et du disque, Tony Massarelli, donnera les plus beaux airs du répertoire populaire italien.

Campagne contre la cigarette

La Société canadienne contre le cancer a décidé en fin de semaine d'inviter d'autres associations médicales professionnelles à l'aider à intensifier son programme d'éducation sur les dangers de la cigarette.

M. Frank H. Brown, de Vancouver, a été réélu président de la Société au cours du congrès annuel qui s'est déroulé à Montréal. Il a déclaré que ce programme d'éducation était peut-être la chose la plus importante à réaliser.

MINISTERE DU TRAVAIL

Province de Québec

Avis de modification

Industrie d'acier structural — Province

L'honorable René Hamel, ministre du Travail, donne avis, par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que "The Builders Exchange" et "The International Association of Bridge, Structural and Ornamental Iron Workers, Local No 711", lui ont présenté une requête à l'effet d'apporter la modification suivante à l'arrêté en conseil numéro 2284 (C) du 22 novembre 1961, relatif à l'industrie de l'acier structural dans la Province.

L'article VIII sera remplacé par le suivant :

"VIII. Vacances payées : Tout salarié régi par la présente section a droit chaque année à des vacances payées. La rémunération payable au salarié pour ses avances est établie comme suit : A la fin de chaque semaine, l'employeur doit payer à chacun de ses salariés, assujettis à la présente section une somme égale à 4% du salaire hebdomadaire gagné."

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté-en-conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté-en-conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la Gazette officielle de Québec.

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la Gazette officielle de Québec, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie, si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,
Gérard Tremblay,

Québec, le 2 juin 1962.

OPERATRICES D'OVERLOCK

Expérimentées dans les tricots pour enfants.

QUALITY KNITWEAR CO.
3995, rue Berri, Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

SOUMISSION

AVIS AUX ENTREPRENEURS AYANT LEURS PLACES D'AFFAIRES DANS LE COMTE DE LAVAL

Conformément à une résolution des Commissaires d'écoles de St-François-de-Sales, adoptée le 10 juin 1962.

La Commission scolaire de St-François-de-Sales recevra jusqu'à 3 h. p.m. le 2 juillet 1962, des soumissions pour la construction d'une allonge de 8 classes, à l'école Saint-Noel-Chabanel, dans la partie sud de la ville St-François.

Ces soumissions seront scellées et adressées à la Commission scolaire de St-François-de-Sales, 6830 boul. des Mille-Iles, ville St-François, et devront porter en sus de l'adresse, les mots : Soumission Allonge St-Noel-Chabanel.

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par l'architecte et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission scolaire de St-François-de-Sales et devra être certifié par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par l'architecte ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) payable en monnaies légales ou par chèque certifié à l'ordre de la Commission scolaire St-François-de-Sales, les plans, devis, formules de soumission, etc.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc. en bon état, dans les quinze jours suivant la date de l'ouverture des soumissions. L'entrepreneur qui aura pris le plans pour soumissionner et qui, par la suite, n'entrerait pas de soumission, devra payer les frais d'impression.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours de la session de la Commission, le 2 juillet 1962, à 8 h. p.m., salle de l'école Boileau, boul. des Mille-Iles, Ville Saint-François.

Lucien Cartier,
secrétaire-trésorier
6830, boul. des Mille-Iles,
Ville St-François.

---

2 HOMMES DE COMPTOIR DEMANDES

Expérience nécessaire. Pour département de pièces G.M.

Salaire intéressant. Assurance-groupe

S'adresser à M. G. Breault

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE

1965 LAFONTAINE

A l'entrée du pont Jacques-Cartier

INGENIEUR INDUSTRIEL

POUR RESPONSABILITE ENTIERE DES PRIX COUTANTS, CHRONOMETRAGE ET SIMPLIFICATION DU TRAVAIL, INSTALLATION DE CONVOYEURS, ETC.

BELLE OPPORTUNITE POUR HOMME COMPETENT CHERCHANT AVANCEMENT ET SECURITE.

EXPERIENCE DANS FABRICATION CHAUSSURES, UN AVANTAGE.

CASE 7431, LA PRESSE

On peut visiter demain à 1 p.m.

FB **Intéressant ENCAN** FB

d'Effets de ménage de qualité

pour le compte de
LA SUCCESSION W. K. TROWER

D'ordre de
THE ROYAL TRUST COMPANY et de
G. & W. TROWER, exécuteurs testamentaires et autres intérêts

Meubles de salle à manger et de chambre, tapis orientaux et canadiens, fine porcelaine comprenant Royal Crown Derby, etc., et cristal taillé, etc. Argenterie plaquée et en argent massif, draperies de qualité et bric-à-brac. Peintures, gravures et lithographies d'artistes célèbres.

L'encan aura lieu au :

3186, The Boulevard, à Westmount
(angle av. Mount Pleasant)

le
JEUDI 14 JUIN
à partir de 10 a.m.

ON PEUT EXAMINER LE TOUT
MERCREDI APRES-MIDI, 13 JUIN
entre 1 h. et 5 h. 30

FRASER BROS. (CAN.) LTD.
UN. 6-5751
Encanteurs et évaluateurs depuis 1880

Une association de métier nationale
RECHERCHE UN

SUPERVISEUR DE PROGRAMME DE VENTES

Nous recherchons un homme qui dirigera un programme d'entraînement établi concernant les ventes. Il devra travailler en étroite collaboration avec les comités... savoir comment obtenir le maximum d'un programme établi... aimer se familiariser avec les détails... et désirer voyager.

Cette importante fonction exige une expérience approfondie de la mise sur le marché et de l'organisation, une connaissance des canaux de distribution, une aisance à communiquer en français et en anglais et une capacité d'interpréter la mise sur le marché et le montant des ventes.

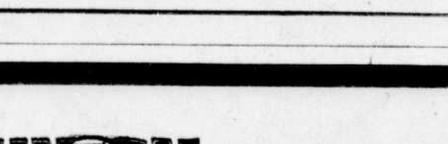
Nous offrons conditions de travail idéales, excellent plan de retraite, etc.

Salaire à discuter

Prière d'écrire à CASE 7364 LA PRESSE

L'ART DE VOYAGER À PEU DE FRAIS

C'EST PRENDRE "Le Canadien" LE TRAIN À VOITURE-DÔME



ÉPARGNEZ GRÂCE AUX TARIFS TOUS-FRAIS-COMPRIS

Courtes ou longues distances, en première, en touriste ou voiture ordinaire: lit—fauteuil—repas—pourboires, tout compris. Réductions spéciales sur billets aller et retour quand deux personnes ou plus voyagent ensemble.

Exemples de tarifs tous-frais-compris, aller seulement, classe touristes : de Montréal à

WINNIPEG $57 CALGARY $86 VANCOUVER $109

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU LE
CANADIEN PACIFIQUE
215 ouest, rue St-Jacques, ou,
Chambre 115, Gare Windsor,
Tél.: UN. 1-6811

VOYAGEZ
Canadien Pacifique

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

UNION INC.

OUVERTURE PROCHAINE DU NOUVEAU SUPERMARCHE

ON DEMANDE PERSONNES AMBITIEUSES ET DYNAMIQUES DESIREUSES DE SE FAIRE UNE CARRIERE DANS LE COMMERCE ALIMENTAIRE AU DETAIL.
NOUS SOMMES UNE CHAINE DE SUPERMARCHES EN PLEIN ESSOR POUVANT VOUS OFFRIR DE BONS SALAIRES DES LE DEBUT.
AVANCEMENT ET BENEFICES SOCIAUX.

NOUS AVONS BESOIN DE

- CAISSIERES
- EMBALLEUSES DANS LA VIANDE
- EMPAQUETEUSES DANS LES FRUITS
- COMMIS D'EPICERIE
- BOUCHERS
- FRUITIERS

S'ADRESSER A NOTRE BUREAU D'EMPLOI

1590 EST, AVENUE MONT ROYAL
Entre 9 et 6 heures

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



LE SURHOMME



LA PEUR QUI TUE



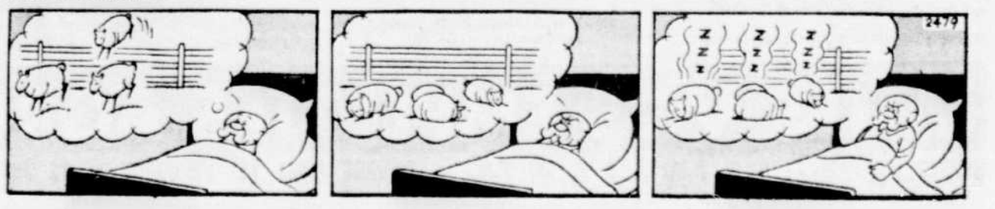
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



MONTREAL, MARDI 12 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 201

LE CARNET DE RAYMOND GUÉRIN



SEDUCTION RACIALE

La scène se déroule dans un bar-salon de la métropole, où je suis assis à déguster paisiblement une consommation, en méditant sur je ne sais trop quoi. Arrive soudain un jeune couple qui prend place à la table voisine. Ils parlent à haute voix. Forcément, je les entend. Et là, j'ai un peu honte. Pour lui !



... Que je m'explique :

La jeune fille est d'expression anglaise. Le jeune homme, de toute évidence, est canadien-français. Il lui parle en anglais, et son fort accent le trahit. Tous deux, semble-t-il, viennent tout juste de se connaître quelque part, ce même soir. Et le jeune homme y va toutes voiles dehors de son petit numéro de séduction.

Rien de remarquable jusque là ... sauf que je commence à moins priser l'attitude et les arguments adoptés par le jeune courtisan pour impressionner la belle.

Car il en vient à lui dire :

"Oh, vous savez, moi, je ne lis que les journaux anglais. Je ne lis que des livres écrits en anglais. Et je parle l'anglais le plus souvent, même quand ça n'est pas nécessaire". Le tout avec un sourire enjôleur, avec le manifeste désir de se faire bien accepter de l'autre. Comme si ça le faisait paraitre plus digne et plus reluisant!

Pauvre type, va !

• • •

AU FAIT ! — Cet intermède électoral, qui trouble aujourd'hui le calme habituellement plat de la vie canadienne, est marqué par toutes sortes de promesses, proférées avec ferveur par tous les candidats. Mais en fait de promesses, lesdits candidats ne sont pas aussi concis qu'un écolier anglais, John Jolly, qui vient d'envoyer au premier ministre Harold Macmillan une composition qu'il a rédigée, qui a gagné un prix, et qui s'intitule : "Ce que je ferais si j'étais premier ministre".

Les recommandations du jeune Jolly : augmenter la sécurité routière, réduire la pollution de l'air, et abolir les devoirs des écoliers.

• • •

CONFLIT — La guerre est déclarée, à Sept-Iles, entre deux journaux locaux : "L'Avenir" poursuit "Le Nordet" devant les tribunaux, et réclame en dommages une somme de $5,000, en se déclarant victime des propos peu flatteurs tenus par son adversaire, au cours de plusieurs articles.



"Le Nordet" a notamment déclaré de l'"Avenir" que ce dernier était "au service des tout-puissants de la Côte nord qui méprise notre peuple". De plus, "Le Nordet" a publié souventes fois des lettres ouvertes, lesquelles qualifiaient l'"Avenir" de "torchon de poubelle", et son éditeur de "rat d'égoût" au service d'une "feuille écoeurante, pour salir et se moquer des Canadiens français".

Plusieurs autres épithètes du genre sont citées dans l'action intentée par "L'Avenir and Sept-Iles Journal Ltd" (c'est son vrai nom, le journal est bilingue), au "Nordet" que dirige Gérard Bernatchez.

Ca bouge dans la région !

• • •

L'évanescent bandit Georges Lemay est à vendre tous ses "biens" (son île, son yacht, etc.) mais ça n'est peut-être pas forcément un signe de banqueroute ! • Il me semble que la mode des jupes écossaises est plus longue cette année; du moins, si l'on en juge par les photos du régiment Black Watch, quand la reine mère est venue le saluer en fin de semaine • Les Hurons de l'Ancienne Lorette font comme les séparatistes; ils ont décidé de ne pas voter aux prochaines élections fédérales • Il existe un organisme qui se nomme "L'éveil féminin de Grand'Mère, Inc." • La journaliste sportif Louis Chantigny a été élu au conseil de direction du Cercle des Journalistes de Montréal • A Washington, la Maison Blanche a mis fin à son abonnement au "New York Herald Tribune". Et le grand journal de commenter : "Nous espérons que le président Kennedy n'a pas agi ainsi à cause du caractère critique de nos éditoriaux".

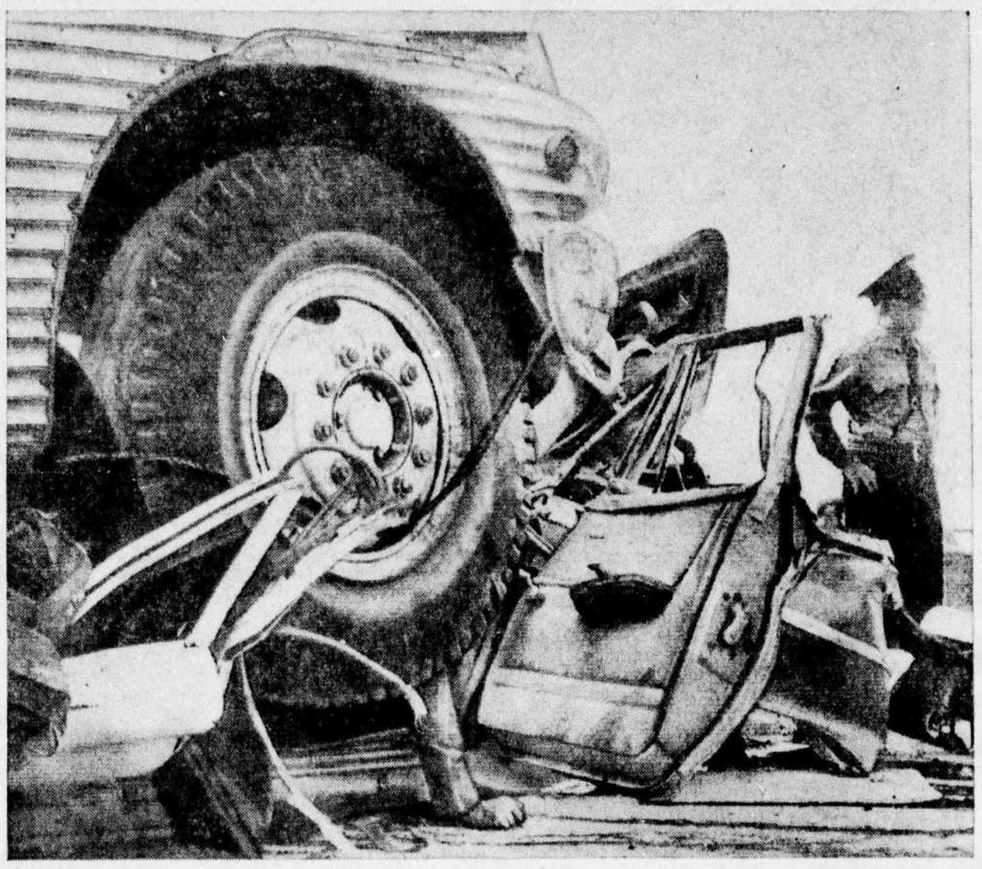
• • •

UN PEU TROP ! — Le seul et unique policier de la ville de Claremont, en Caroline du nord, a abandonné son poste. Il en avait assez ! La goutte d'eau lui a été déversée quand les notables de la ville (750 habitants) ont demandé à Buren Grant d'ajouter d'autres petits travaux aux fonctions qu'il remplissait déjà. On voulait qu'il transporte les ordures et tonde les gazons municipaux. Grant a retorqué que cela suffisait comme ça ! Il s'occupait déjà de lire les compteurs d'eau, de vérifier le réservoir chaque matin, de réparer les rues et, au besoin, d'y épandre du gravier; et de faire aussi la police, bien sûr.

Son salaire : $74.50 par semaine.

Pour mettre le monde à l'abri des bandits

La G.-B. approuve la création d'une force de paix de l'ONU



LA ROUE DE LA MORT — Trois policiers du New Jersey ont été littéralement broyés dans leur auto, sous le poids d'un puissant autobus, hier, à Kearny.

GENEVE. (Reuter, AF) — Le délégué de la Grande-Bretagne à la conférence des Dix-Sept sur le désarmement, à Genève, M. Joseph Godber, s'est prononcé aujourd'hui en faveur de la création d'une force internationale sous l'égide des Nations unies, en déclarant qu'il faut faire en sorte que la possibilité d'une guerre, même limitée, soit inconcevable. "Même si notre programme de désarmement était réalisé complètement et consciencieusement, a-t-il dit, il nous faudrait l'assurance que la loi prévaudra". Il a expliqué qu'il n'est pas bon "de créer un monde où les bandits soient en sécurité".

Le chef de la délégation britannique considère qu'il faut, à cet effet, construire trois lignes successives de défense contre la possibilité d'une guerre :

1) Créer les moyens de régler les différends autrement que par la force des armes.

2) Rendre impossible pour un Etat agresseur le recours à la force armée en l'empêchant, par la vérification, de cacher un armement interdit.

3) Créer une force de paix des Nations unies entrainée et prête à intervenir.

"Ces mesures préventives, dit M. Godber, individuelles ou collectives devraient être efficaces. L'organisation chargée de vérifier que les mesures de désarmement prévues par le traité ont été appliquées devrait également être efficace."

La force de paix des Nations unies "devrait être assez forte en effectifs et en équipement pour être en mesure de contrer rapidement et de façon décisive n'importe quelle force avec laquelle elle pourrait être confrontée".

Par ailleurs, le sous-comité scientifique et technique du comité des 28 puissances sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a recommandé, dans son rapport au comité, la création de rampes internationales de lancement de fusées-sondes, notamment dans la région de l'Equateur géomagnétique. De telles bases de lancement, déclare le rapport, constitueraient une première étape vers la création et l'utilisation de rampes de lancement de fusées-sondes sous l'égide des Nations unies.

Pourparlers de paix en Algérie

Vers un compromis entre l'OAS et les musulmans

ALGER. (Reuter, UPI, AFP, PA) — Tandis que les réfugiés algériens affluent vers la France au rythme de plus de 10,000 par jour et que l'OAS poursuit ses sabotages de façon sporadique, les chefs des communautés musulmane et européenne semblent sur le point d'en arriver à un compromis qui mettrait fin au terrorisme et établirait les bases d'une future coopération des deux races dans une Algérie indépendante. Des pourparlers entre Européens et des membres de l'exécutif provisoire se poursuivent depuis quelque temps, à Rocher Noir.

Hier soir, au cours d'une émission pirate, un porte-parole de l'OAS a déclaré que l'organisation terroriste exigerait "une déclaration noir sur blanc" sur le statut des Européens en Algérie. "Selon les propositions qui nous seront faites, nous vous dirons si vous pouvez rester", a-t-il dit aux Européens.

Le porte-parole de l'OAS avait d'abord affirmé "qu'il y a eu des contacts entre l'OAS et des membres de l'Exécutif provisoire, mais qu'ils ont abouti à une impasse", parce que les interlocuteurs de l'OAS lui avaient demandé de ratifier en fait les accords d'Evian.

"Ratifier les accords d'Evian serait, pour l'OAS, trahir, car les accords n'ont été signés que par le FLN et le pouvoir gaulliste et livrent la communauté européenne au génocide", a affirmé le porte-parole.

"D'autres pourparlers sont en cours, a précisé l'OAS dans l'émission-pirate, mais ils n'empêcheront pas l'OAS de continuer la politique de terre brûlée tant que les garanties nécessaires à la communauté européenne n'auront pas été obtenues.

"Nous devons vous dire que nous ne lâcherons rien qui pourrait être préjudiciable à la communauté européenne."

Reprenant les menaces de "terre brûlée", le porte-parole anonyme a affirmé que l'organisation secrète s'en est jusqu'à présent "tenue à des petites destructions, à titre d'avertissement". Il a menacé de procéder à des sabotages plus étendus contre les forces vives de l'Algérie, advenant l'échec des nouveaux pourparlers.

Les incidents de la journée

A Alger, deux fortes explosions ont été entendues hier soir dans le centre de la ville. Il s'agissait de deux charges placées dans une école primaire. Les dégâts sont assez importants.

Par ailleurs, au cours de la soirée toujours, d'autres explosions ont eu lieu en divers endroits de la ville, dont une au garage central de régie des transports algérois. De nombreux véhicules ont été détruits.

A Oran, des commandos de l'OAS ont entrepris hier soir un tir de harcèlement contre la nouvelle préfecture. On ignore s'il y a eu des victimes.

On signale enfin que des incidents ont eu lieu pendant toute la journée à Sidi-bel-Abbès, entre Européens et musulmans. Des coups de feu ont éclaté à plusieurs reprises entre membres des deux communautés. L'armée de libération nationale (ALN) a d'autre part harcelé des petits postes occupés par des légionnaires et situés dans un quartier musulman de la ville, indique-t-on de source privée.

Victoire de Belaunde Terry

Le parti conservateur est renversé au Pérou

LIMA. (PA, AFP) — Le candidat du parti de l'Action populaire, M. Fernando Belaunde Terry, a pris une nette avance sur les autres candidats, aux élections présidentielles du Pérou, avec un total de 516,230 voix, contre 479,373 pour le candidat de l'Action populaire et révolutionnaire américaine, M. Haya de la Torre, et 437,156 pour le candidat conservateur, le général Odria. Ces résultats officieux portent sur 1,500,000 électeurs, alors que 2,222,000 sont inscrits au scrutin.

Pour être automatiquement porté à la présidence, le candidat élu doit obtenir 30 pour cent des voix, plus une. Autrement, il appartiendra au Congrès de choisir le président.

M. Belaunde s'est lui-même proclamé élu, au cours d'une émission télévisée, hier soir, et ses partisans ont organisé un défilé dans les rues de Lima. Belaunde a déclaré aux auditeurs qu'ils n'avaient rien à craindre des "importants changements" qu'apporterait son administration.

Belaunde avait été appuyé par le parti communiste et avait affirmé que s'il était élu il reconnaîtrait le régime de Fidel Castro. Il avait par ailleurs donné son appui à l'Alliance pour le progrès du président Kennedy. Il y a six ans, Belaunde avait été défait par Manuel Prado. La loi interdit à ce dernier de se représenter avant six ans, mais il avait donné son appui à Haya de la Torre. Prado avait été l'un des premiers dirigeants sud-américains à rompre avec Cuba.

Elections en Italie

Moitié des voix à la coalition

ROME. (PA) — Les élections municipales de dimanche étaient la première épreuve populaire du gouvernement Fanfani depuis "l'ouverture à gauche" du mois de mars. Le parti démocrate chrétien y recueille un peu moins de suffrages. Cependant les quatre partis de la coalition ministérielle ont recueilli 29.3% des 2,467,000 suffrages donnés dans les 34 premières villes d'Italie; le total des suffrages déposés à cette élection est d'à peu près 3 millions. Les élections concernaient au total 157 municipalités.

La FTQ: l'expérience du BGR a fait son temps; le retour à Radio-Canada est devenu nécessaire

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré qu'à la suite de la démission des gouverneurs Eugene Forsey et Guy Hudon, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion se trouve condamné et qu'il est temps de revenir à l'ancien régime, qui confiait à Radio-Canada la régie des ondes de radio et de télévision.

"Il est inconcevable, de dire M. Provost, qu'une institution publique comme Radio-Canada, qui est la propriété de tous les citoyens canadiens, se voit forcée de concurrencer des intérêts privés pour l'obtention d'un permis d'exploitation d'un poste de télévision à Québec. Il est de plus en plus évident que le BGR, qui est bourré de créatures politiques et d'âmes damnées de l'entreprise privée, n'a pas plus à coeur l'intérêt de la population que celui de nos artistes créateurs et de nos interprètes."

M. Provost, qui est également vice-président régional du Congrès du travail du Canada, s'est particulièrement réjoui de la démission du Dr Eugene Forsey, qui est directeur des recherches de cette centrale syndicale.

Selon le président de la FTQ, le BGR se trouve maintenant condamné parce qu'à la suite de la démission de MM. Forsey et Hudon, aucun gouvernement ne pourra plus trouver de représentants authentiques du peuple pour y siéger. Il est bien évident, dit-il, qu'aucun syndicaliste sincère n'acceptera, dans les circonstances actuelles, de combler la vacance créée par le départ du Dr Forsey.

Rappelant que la FTQ s'est déjà prononcée en faveur de l'octroi à Radio-Canada du permis de télévision de Québec, et qu'elle a déjà accusé le BGR de trahir sa mission en réduisant presque à néant ses exigences à l'endroit de la télévision privée, M. Provost a soutenu que l'organisme a désormais fait la preuve qu'il est incapable de veiller au bien commun intellectuel de la population.

En demandant que Radio-Canada assume de nouveau la régie des ondes de radio et de télévision, le président de la FTQ a tenu à réfuter l'argument des diffuseurs privés selon lequel cette institution serait à la fois juge et partie. "Radio-Canada, dit-il, c'est la propriété du peuple, et il est normal, en démocratie, que le peuple souverain soit juge et partie quand le bien commun est en cause. Si le peuple ne peut pas imposer ses volontés à l'entreprise privée, alors pourquoi ne pas abolir nos parlements et les remplacer par des bureaux des gouverneurs de type corporatiste ?"

M. Provost a annoncé que les travailleurs du Québec s'emploieront, par l'intermédiaire du Nouveau parti démocratique, à faire disparaître le BGR et à restaurer la Société Radio-Canada dans toute la dignité et l'autorité qui conviennent à une institution publique et qui ont fait les beaux jours de notre radio et de notre télévision.

Le BGR regrette la démission de MM. Forsey et Hudon

OTTAWA. (PCf) — Le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion a déclaré qu'il regrettait la décision de MM. Eugène Forsey et Guy Hudon qui ont démissionné de cet organisme.

Ils ont tous deux annoncé vendredi qu'ils avaient quitté le BGR parce que, jusqu'ici, il n'avait pas réussi à accorder de permis de télévision pour Québec. Ils étaient tout à fait en faveur de l'octroi d'un permis à Radio-Canada.

Le BGR affirme dans sa déclaration d'hier que "tous les membres du Bureau" regrettent cette décision.

La déclaration ajoute qu'il est regrettable que ces démissions aient été annoncées trois jours avant les décisions refusant un permis à un émetteur privé et réservant la décision du BGR au sujet de la demande de Radio-Canada.

Le Bureau précise qu'il a retardé sa décision parce que des discussions sont actuellement en cours entre RC et des membres du BGR au sujet de l'évolution de la télévision.

Le point essentiel du différend entre RC et le BGR, c'est l'échange de programmes spéciaux entre Radio-Canada et des émetteurs privés.

Les gouverneurs ont déclaré qu'ils étaient en faveur de ces échanges, tandis que RC refuse nettement d'y participer en prétendant que les réseaux doivent rester séparés pour maintenir leur caractère personnel.

La SSJB de Québec à tous les candidats du 18 juin :

Soutenez publiquement la demande de Radio-Canada

QUEBEC (PCf) — La Société St-Jean-Baptiste de l'archidiocèse de Québec a demandé hier à tous les candidats à la députation de soutenir publiquement la demande de Radio-Canada qui veut établir un émetteur de télévision dans la Vieille Capitale.

Dans une déclaration remise aux journalistes, la SSJB déclare que la décision du Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion a été "anormalement retardée".

La Société "déplore les interminables tergiversations du Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion et les récentes démissions de deux de ses plus éminents membres, le professeur Guy Hudon et le Dr Eugène Forsey."

Québec a actuellement deux postes de télévision, un en langue française et un en langue anglaise, qui sont privés.

Un groupe de 105 organismes, surtout culturels, soutiennent, dans la région de Québec, la demande de Radio-Canada et ont réaffirmé, pendant la fin de semaine, leur position dans une déclaration.

Les associations déclarent qu'une décision défavorable "ne peut que nous rendre mal à l'aise, car elle signifierait que les membres du BGR ont décidé de s'ériger en juges des besoins culturels du Canada français ..."

Une démission inquiétante, dit la Fédération des auteurs et des artistes

Réunie en congrès annuel à Saint-Jovite en fin de semaine, la Fédération des auteurs et des artistes a adressé au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion ainsi qu'au ministre du Revenu national un télégramme dans lequel elle dit que ses adhérents s'inquiètent des raisons qui ont motivé la démission de deux gouverneurs la semaine dernière.

Dans son message, la Fédération a réitéré l'appui de ses 1,200 membres à la requête de la Société Radio-Canada relative à l'exploitation d'une station de télévision d'Etat à Québec.

M. Guy Fournier, de Montréal, a été élu président de l'association en remplacement de M. Roland Chenail.

Les autres membres élus au comité de direction sont : MM. Laurent Gervais, de Québec, vice-président, Pierre Boucher, de Montréal, secrétaire, Marcel Baulu, de Montréal, trésorier, et Claude Préfontaine, de Montréal, Roland Bélanger, de Québec, Marcel Dubé, de Montréal et Mme Reine Danjou-Lavoie, d'Ottawa, conseillers.

AUTOUR DU MONDE

Revision du traité du canal de Panama ?

WASHINGTON, (AFP) — La possibilité d'une revision du traité du canal de Panama, telle est la question qui prendra probablement la vedette au cours des entretiens qu'auront, aujourd'hui et demain, à la Maison Blanche, le président de Panama, M. Robert Chiari, et le président Kennedy. Tout indique que Washington n'a nullement l'intention, pour l'instant, de modifier le traité de façon fondamentale. Des experts ont affirmé que le canal de Panama, avec ses écluses, sera périmé dans vingt ans. La question se pose de savoir si l'on devrait procéder alors au forage d'un nouveau canal au niveau de la mer ou tout simplement abandonner ce système de transport pour n'utiliser que l'avion pour traverser l'isthme panamien.

Fête nationale des Philippines

MANILLE. (UPI) — Les Philippines ont rendu hommage aujourd'hui, à un vieux guerrier qui a jadis combattu contres les Etats-Unis et a ensuite attendu 64 ans pour être reconnu comme l'architecte de la république dans ce pays. A travers les 7,000 îles de l'archipel, les Philippins ont dansé, manifesté et chanté dans les rues en l'honneur du général Emilio F. Aguinaldo, âgé de 93 ans, qui a été jadis un ennemi des Etats-Unis. L'ancienne colonie des Etats-Unis a décidé de changer le jour anniversaire de l'indépendance, qui depuis 1946 était célébrée le même jour que celle des Etats-Unis, soit le 4 juillet, pour décréter que la journée du 12 juin serait fêtée dorénavant comme pour marquer la libération des Philippines du joug espagnol, en 1898. Le général Aguinaldo a pris part aux combats contre les Espagnols.

Quatrième navire russe d'observation dans le Pacifique

WASHINGTON. (PA) — On apprend aujourd'hui qu'un quatrième navire d'observation russe, le "A. I. Voyeykov", a rejoint les trois dont le département américain de la Défense signalait la présence à 10 ou 15 milles de la région des essais nucléaires. Il a les mêmes dimensions que le "Shokalskiy", le plus gros des trois précédents. Tous ces bâtiments sont équipés de tous les instruments nécessaires aux observations météorologiques et à l'analyse des retombées atomiques. La deuxième explosion nucléaire a découvert de la série d'expériences en cours est prévue pour la fin de la semaine, 500 milles au-dessus de l'île Johnston. Elle aura pour effet, révèle le secrétariat de l'Aviation, d'empêcher toutes les communications radiophoniques à haute fréquence dans le Pacifique pour une période atteignant 32 heures au maximum. Le premier essai, tenté le 4 juin, a échoué après que la fusée porteuse Thor a été détruite en plein vol à cause d'une panne du système de traçage.

Deuil en Argentine

BUENOS AIRES. (UPI,AFP) — Les écoles publiques en Argentine ont fermé leurs portes aujourd'hui en signe de deuil pour la mort de 43 personnes tuées dans la collision, hier, entre un train et un autobus d'école. La plupart des morts étaient des garçonnets et des fillettes de 3 à 11 ans. Une institutrice et le chauffeur de l'autobus ont également été tués. Quatre-vingts autres enfants ont été blessés, dont 23 grièvement. Le ministre des Transports a déclaré, à propos de l'accident, qu'il n'existait aucune excuse pour le garde-barrière qui a laissé le passage à l'autobus d'école. Par ailleurs, tous les spectacles ont été supprimés à Buenos Aires en signe de deuil.

Billy Graham et la prière

CHICAGO. (PA) — Le prédicant Billy Graham a proclamé hier soir à la treizième réunion de sa "croisade pour le Christ" : "Un homme à genoux est plus puissant qu'un homme armé de la bombe à hydrogène." Il presse les chrétiens "de pénétrer l'univers" et de diffuser l'Evangile partout. Le prédicant Graham estime que les religions sont respectées et populaires, mais ajoute : "l'homme ordinaire ne sait pas comment réussir une vie chrétienne, parce que l'abnégation et le sacrifice, le port de la croix qu'exigeait le Christ sont à peu près inconnus".

Nasser étudiera le projet d'union

LE CAIRE. (AFP) — Le porte-parole habituel du président Nasser, M. Mohammed Hassanein Heykal, vient d'affirmer que les autorités du Caire "étaient disposées à n'importe quel moment à engager la discussion des détails d'un projet d'union avec n'importe quel gouvernement syrien". Cette déclaration est, après un silence de cinq jours, la première réaction du Caire au projet d'unité arabe formulé le 6 juin dernier, à Damas, par le premier ministre de la Syrie, M. Bechir el Azmeh. M. Heykal, analysant l'union syro-égyptienne établie en 1958, pense que la fusion complète entre les deux pays a été une anticipation sur les étapes de l'évolution arabe.

ONU: le débat sur la Rhodésie du Sud

(D'après AFP) — A la demande de la Grande-Bretagne, l'Assemblée générale de l'ONU, qui devait se prononcer hier matin sur l'inscription à l'ordre du jour de la session en cours de la question de la Rhodésie du Sud, a remis sa séance à cet après-midi. Le président de l'Assemblée, M. Mongi Slim (Tunisie) a annoncé cette décision et aucune objection n'a été soulevée.

Les victimes de la tragédie d'Orly étaient assurées

NEW YORK. (PA) — Les 130 personnes qui ont perdu la vie le 3 juin dernier a Paris, lors de l'écrasement d'un appareil d'Air France, étaient assurées pour une somme totale de $5,950,000. C'est ce qu'a annoncé, hier, l'Institute of Life Insurance. De ce total, $3,950,000 consistaient en assurance-vie de toutes sortes, et les deux autres millions étaient des assurances "accident-voyage". C'est le troisième plus haut montant que les compagnies d'assurance auront à payer pour un accident d'avion.

Gouvernement difficile à former en Turquie

ANKARA. (AFP) — La solution de la crise gouvernementale turque, qui en est à son douzième jour, apparaît de plus en plus délicate. M. Ismet Inonu, président du conseil démissionnaire et leader du parti du peuple, a déclaré hier au groupe parlementaire de son parti qu'il ne serait pas en mesure, avant demain, de préciser s'il pourra former le nouveau gouvernement. Les espoirs que semblait mettre M. Inonu dans un éclatement du "parti de la justice" ne se sont pas réalisés. Le leader de ce parti, M. Gumuspala, a été reinvesti dimanche par les militants de la province et a reçu d'eux pleins pouvoirs pour des négociations. L'armée a déjà déclaré que tant que les principes d'Ataturk seront respectés, elle ne se mêlerait pas de politique.

"La Chine n'a besoin de personne pour résoudre ses problèmes"

PEKIN. (AFP) — "La Chine saura surmonter toute seule ses actuelles difficultés économiques", a déclaré hier le maréchal Chen Yi, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la Chine populaire, à l'occasion de l'anniversaire du roi Mahendra du Népal. Le maréchal a affirmé que ces difficultés seraient surmontées grâce "à la force et à l'union du peuple chinois, ainsi qu'à son travail assidu". Et le ministre chinois a tourné en dérision ceux qui affirment que "la Chine ne pourrait survivre sans l'aide des impérialistes". "Certains commentateurs américains et autres, a-t-il dit, et même des hommes d'Etat, qui se complaisent dans le malheur des autres, ont évoqué avec satisfaction nos actuelles difficultés."

EN TRE NOUS



PAR MARCEL DESJARDINS

Demande du Canadien de Hull

Le gérant général du club de hockey Canadien, Frank Selke, nous a révélé ce matin qu'il s'était rendu à Cleveland afin de demander l'admission du Canadien de Hull dans la Ligue Américaine. Selke qui était accompagné de Sammy Pollock, nous a déclaré que la réponse qu'on lui avait donnée était quelque peu évasive. On lui a promis cependant d'étudier profondément sa demande, mais les chances du Canadien de Hull de passer à la Ligue Américaine semblent plutôt minces.

* * *

"Une idée splendide"

"C'est une idée splendide mais reste à savoir si elle peut être mise en pratique", a répondu le directeur athlétique Harry Griffiths, de l'université McGill, lorsque nous lui avons demandé son opinion sur la possibilité qu'une équipe d'étudiants aille représenter le Canada au tournoi Olympique de hockey en 1964 à Innsbrück, Autriche.



HARRY GRIFFITHS

Griffiths veut bien qu'il soit compris que ce n'est pas de son ressort, ni de celui d'aucun directeur des sports, de se prononcer sur la possibilité d'un tel projet. Une université est une maison d'enseignement. Ceux qui la fréquentent y vont pour faire des études. Et seuls ceux qualifiés pour dire si une absence de trois semaines au mois de février pourrait nuire aux études de ceux choisis pour faire partie de l'équipe ont le droit de se prononcer dans un tel cas.

Griffiths admet qu'un officiel de l'Association canadienne de hockey amateur est allé le voir récemment pour obtenir quelques renseignements. La visite n'avait aucun caractère officiel. Il est bien entendu que si la CAHA, après avoir recueilli des informations ici et là à travers le pays, décide de faire suite à son idée, elle devra s'adresser aux têtes dirigeantes des universités avant de lancer son projet.

"Mais l'idée en elle-même est splendide. Je le répète toutefois. Ce serait à des autorités plus compétentes qu'il appartiendrait de prendre la décision."

Nous avons également voulu savoir de M. Griffiths si la venue à Montréal d'instructeurs américains pour offrir des bourses d'études à quelques joueurs de football canadien était de nature à priver McGill de ces mêmes athlètes pour son équipe intercollégiale.

"Je ne le crois pas", a-t-il répondu. "Je dirai même non dans 98 p. cent des cas."

Griffiths avoue qu'au début de ces camps pour joueurs canadiens il s'était posé la question. Mais après avoir fait enquête, il est venu à la conclusion que la chose ne nuit en aucune façon au recrutement des joueurs pour McGill qui, du reste, n'offre aucune bourse d'études aux athlètes.

"Je ne saurais vraiment me prononcer dans le cas de l'Université de Montréal mais je ne pense pas que cela puisse l'affecter non plus. Mais je ne suis pas qualifié pour parler en son nom."

Le directeur athlétique de McGill nous apprend une nouvelle qui plaira aux amateurs de hockey qui fréquentent l'aréna de l'institution. L'aréna sera en effet chauffé à partir de l'automne prochain. Une autre excellente nouvelle est la construction de quatre courts de tennis pour remplacer ceux qui ont du être abandonnés. Par ailleurs, le projet d'un gymnase pour les jeunes filles a été remis à plus tard, certainement pas avant quelques années.

Voguent, voguent les voiliers...

La saison des régates de yachts à voiles bat son plein et paraît devoir être très fructueuse, nous apprend Garry Létourneau qui, en fin de semaine, remportait deux épreuves et se classait 7e dans une troisième à bord de son Joanna pour apprendre par la suite qu'il était disqualifié.

Par sa tenue, la victoire lui revenait. Mais pour avoir négligé de respecter un nouveau règlement mis en vigueur, c'est-à-dire de placer les numéros sur sa voile à une certaine hauteur, il a vu les officiels le disqualifier et accorder les honneurs de la course à R. D. Hewson.

Mais ce n'est pas ce détail qui découragera ce vétéran de nos courses sur l'eau. Il est plus enthousiaste que jamais de ce sport après avoir constaté au cours d'un voyage de six semaines en Europe toute la vogue des courses de dragons dans maints pays, la Belgique, la France, l'Italie, la Grèce, l'Allemagne et toute la Scandinavie, tout particulièrement.

"Nous avons maintenant une trentaine de dragons sur le lac St-Louis", nous a-t-il dit. "Trois des nouveaux ont été importés du Danemark."

Parmi les prochaines régates, il y a celle du Royal St. Lawrence Yacht Club, celle pour le trophée Hugh Kennedy, celle de la St. Lawrence Valley Yacht Club, celle du club de Pointe Claire, celle pour le trophée du Duc d'Edimbourg qui aura lieu cette année au club Britannia d'Ottawa, celle du Lord Reading Yacht Club en plus de maintes autres régates locales.

Autre problème pour Quinn

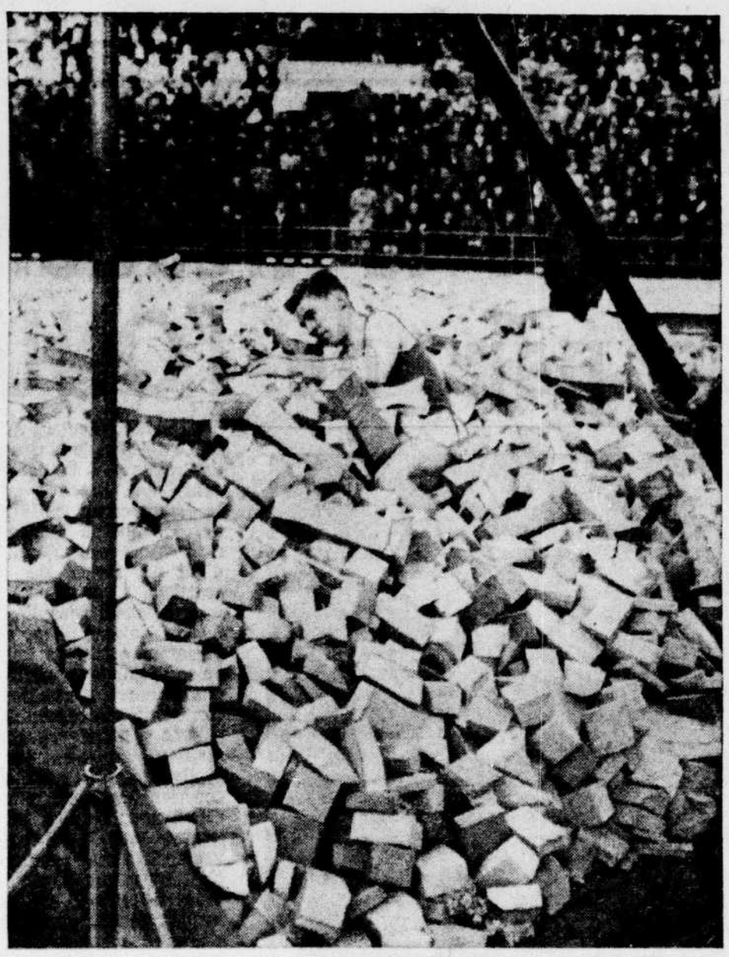
Un sérieux problème confronte actuellement le matchmaker de lutte Eddie Quinn. On se rappelle que tous les ans il organisait deux séances extraordinaires en plein air, plus précisément au stade Delorimier. Or, une visite à l'ancien terrain des Royaux, la semaine dernière, l'a convaincu de l'impossibilité de présenter un programme à cet endroit.

* * *

"J'ai bien reçu une demande verbale au mois de mai pour la location du stade Molson pour quelques joutes internationales de soccer. J'ai alors prié les intéressés de me faire parvenir leur requête par écrit. Mais je n'ai jamais reçu de lettre. C'est tout ce que je sais", nous a déclaré Harry Griffiths, de l'université McGill, lorsque nous l'avons interrogé au sujet de la possibilité de joutes internationales au stade de l'Université McGill.

* * *

Le docteur Paul Latour, dont l'hydroplane Escapade a remporté tant de succès au cours des dernières années dans le monde des courses sur l'eau, est arrivé à Montréal après avoir passé l'hiver en Floride. Le docteur Latour n'a pas encore annoncé ses plans mais on croit qu'il inscrira de nouveau son embarcation dans les diverses régates locales au cours de la saison.



LA DERNIERE INNOVATION ! — Il est difficile de savoir si l'innovation apportée par ce "sol" en caoutchouc - mousse créera autant de commentaires que l'introduction de la perche en fibre de verre, mais le fait demeure que les hauts bonds effectués par les sauteurs exigeaient une meilleure protection. Ici, Timo Koskela expérimente le nouveau sol.

(téléphoto PA)

Il étudiera à Wyoming

Une bourse d'études à Pierre Desjardins

(par G.P.) — Samedi dernier, à l'issue de la joute inter-club des Alouettes, l'instructeur Ed Linta, de l'Université du Wyoming, soulignait l'extraordinaire impression créée sur lui par le jeu du garde canadien-français Pierre Desjardins.

Non seulement avait-il laissé percer un émerveillement compréhensible pour le joueur-vedette des Bombers de Rosemont, mais encore manifesté son désir évident de s'approprier, via une bourse d'études, les services de Pierre, pour son équipe à l'Université du Wyoming.

Le rêve de Linta est devenu une réalité hier, lorsque Pierre, après avoir mûrement réfléchi sur la proposition, a décidé d'accepter l'offre d'aller poursuivre ses études chez l'oncle, Sam. On sait que Desjardins vient de terminer cette année son cours classique chez les Eudistes, et qu'il désire poursuivre ses études en relations industrielles.

Cette décision de Pierre ravit peut-être pour quatre ans un joueur d'avenir aux Alouettes, mais encore tout récemment, le président Ted Workman soulignait qu'il ne peut absolument pas blâmer un jeune pour avoir pris la décision de poursuivre ses études.

C'est d'ailleurs son désir bien arrêté de voir dans un avenir rapproché, un jeune



PIERRE DESJARDINS

Canadien français nommé sur l'équipe toute-étoile des rangs intercollégiaux, pour ensuite venir se signaler avec les Alouettes.

La décision de Pierre fait honneur à son jugement, et même si elle perd un joueur qui aurait pu devenir rapidement populaire auprès de la foule montréalaise, la direction des Alouettes ne peut que lui souhaiter bonne chance.

C'est aussi le voeu manifesté par tous ceux qui ont connu chez Pierre le gentilhomme qu'il a toujours été.

Au sujet des appels téléphoniques

Demande précise de Warren Giles

MILWAUKEE. (UPI) — Le président Warren Giles, de la Ligue Nationale, aurait ordonné à toutes les équipes de faire disparaître les téléphones publics des abris, s'il faut en croire un journal de Milwaukee.

Oliver E. Kuechle, qui a publié la nouvelle, a affirmé que cette décision tendait à faire disparaître les paris illégaux.

Kuechle a déclaré que tout appel pour les joueurs ou fait par les joueurs doit passer par le directeur-standardiste, qui pourra contrôler les appels.

Apparemment, certains amateurs malhonnêtes se servaient de ce moyen facile pour réussir des gains illicites.

Warmath, un maître du football parle du quart Sandy Stephens

par **Guy PINARD**

Si la récente série de cours sur le football a été un succès complet, si l'intérêt manifesté par ceux qui y ont assisté laisse entrevoir un désir de la voir répétée l'an prochain, la direction des Alouettes doit en majeure partie ces résultats à la qualité des "professeurs".

L'un de ces professeurs, l'une de ces compétences du football, Murray Warmath, a effectué un long voyage parce qu'il croyait au succès de cette entreprise, parce que ceux qui avaient daigné l'inviter étaient de ces amis.

Warmath, qui est âgé de 49 ans, est natif du Humboldt, dans le Tennessee. Il est instructeur à l'Université du Minnesota depuis 1954, et après quelques années nécessaires à la reconstruction de l'équipe, il a commencé à connaître des succès au cours des trois ou quatre dernières années. C'est ainsi qu'il a été nommé l'instructeur de l'année en 1960 pour avoir gagné le championnat national, après être parti du dernier rang l'année précédente. C'est donc un connaisseur, là-dessus pas de doute.

Performances inoubliables

Après un voyage facile et sans accroc, Warmath débarquait donc à Montréal vendredi dernier et il rencontrait les journalistes montréalais pour une première fois lors d'une conférence de presse qui devait précéder les premiers cours de la série.

Ses exposés (qu'il vous sera permis de consulter partiellement lors d'une prochaine série d'articles) étaient d'autant plus appréciés qu'ils étaient intéressants, et concrets, même s'ils concernaient surtout les tactiques propres à l'Université du Minnesota.

C'est à l'issue de l'un de ces cours que le sympathique instructeur des Gophers a laissé déborder son enthousiasme au sujet de l'un de ses protégés, un joueur qui était convoité par trois équipes professionnelles, un athlète qu'il a beaucoup apprécié et qui jouera l'an prochain avec les Alouettes, Sandy Stephens.

"Au cours de son séjour avec nous", affirmait Warmath avec un calme qui voilait une exubérance toute légitime, "Sandy nous a présenté des performances inoubliables. C'est un grand joueur de football, au fait l'un des meilleurs qu'il m'ait été donné de voir à l'oeuvre."

Son succès est assuré

Et Warmath a voulu répondre à tous ceux qui croient que même si le quart-arrière de couleur a réussi dans les rangs collégiaux, il n'en est pas pour ainsi assurer de "nager" dans la gloire du professionnalisme.

"J'ai confiance, et non seulement j'ai confiance, mais je suis convaincu que Stephens est appelé à connaître une carrière extraordinaire dans les rangs professionnels. Ses qualités sont trop vastes, trop naturelles pour qu'il échoue si facilement."

Puis Warmath de comparer Sandy à un autre ancien de ses protégés qui, lui, a connu une carrière remplie d'honneurs et de championnats de toutes sortes, Jackie Parker (Edmonton).

"En fait, je considère Stephens comme un deuxième Parker. Leurs styles s'apparentent on ne peut plus, leurs qualités pourraient difficilement être aussi similaires."

Et Warmath d'expliciter : "Tout comme Parker, Stephens peut tout faire avec un ballon : passer, courir, jouer l'option, botter : presque rien ne lui est impossible. Ajoutez à cela un esprit d'équipe remarquable, un caractère de "général sur le terrain", une bonhommie qui en fait un ami de tous ses coéquipiers, un jugement solide et un feu sacré à toute épreuve, et vous n'avez qu'à juxtaposer ce portrait à deux athlètes : Paker et Stephens."

Est-ce qu'un homme qui est reconnu pour son sérieux et ses connaissances sur le football, comme ont pu le constater les quelque 120 instructeurs inscrits à la série de cours, prendrait la chance de mettre son jugement en jeu par une telle déclaration ? Il est permis d'en douter, de toute façon, mieux que quiconque d'entre nous, Warmath connaît mieux "son homme", et il dépend maintenant de Stephens de vérifier les affirmations élogieuses de son ancien instructeur à son sujet.

Un fait demeure cependant : si seulement Stephens est aussi aimable que Warmath avec les amateurs de football de la métropole, il deviendra rapidement populaire.

Montréal a plu à Warmath, mais Murray a emballé encore plus les Montréalais, et nul doute que l'an prochain, sa venue sera attendue avec encore plus d'impatience.

FAITES LA JOIE DE PAPA à sa fête

en lui présentant des
chemises d'été de toilette
TAPERED FIT
de Forsyth

17 JUIN



En tissu "lavez et portez" léger comme la brise, ces chemises ont été conçues et taillées avec un soin extrême par Forsyth pour assurer le plus de confort possible. Très grand choix de cols. Manches courtes.

$4.00

UNE VALEUR SUPERIEURE !
Forsyth
Chemises "Launder - Matic"
(illus.)

Voici une nouvelle chemise révolutionnaire en broadcloth incomparablement pratique pour sa qualité "lavez et portez automatique". Il suffit de la laver, puis de faire sécher dans une secheuse rotative ou culbutante ou encore de la laisser s'égoutter. Garantie sa blanchir sans inconvénient. Conserve sa texture douce et absorbante et son aspect chic. Col et poignets traités au procédé Perma-Tex qui double la durée de votre chemise Launder-Matic. Vous en avez donc plus pour votre argent. En coton peigné blanc.



$6.00



ROBES de CHAMBRE depuis 10.95



CHAUSSETTES depuis 1.50



PYJAMAS d'été à manches courtes Spécial 3.50

CRAVATES depuis 1.50



MOUCHOIRS dans boîte cadeau depuis 3 pour 1.00



SLACKS en coton depuis 5.95

NOS MAGASINS SONT OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

PORTEZ A VOTRE COMPTE SI DESIRE

Grover's

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE — SERVICE ET VALEUR DEPUIS 1917

- Centre d'achat Normandie
- Centre d'achat Dorval
- 900 ouest, Ste-Catherine
- 160 ouest, Ste-Catherine
- Centre d'achat Châteauguay
- 3939, rue Wellington
- 6832, rue Saint-Hubert
- 1101 est, Ste-Catherine
- Centre d'achat St-Lambert
- Centre d'achat Wilderton
- 1551 est, av. du Mont-Royal
- 5251, chemin Reine-Marie

VOTRE ARGENT VOUS RAPPORTE

5 1/4 %

SUR DEPOTS FIXES

COMPAGNIE
GUARANTY TRUST
DU CANADA

427 O., RUE ST-JACQUES
VI 9-5705

...quel air aurez-vous CHAUVE??



Il y a très peu d'hommes qui peuvent se vanter que la calvitie leur va bien. Etre chauve veut dire paraître plus vieux. Aussi, presque toutes les causes de la calvitie peuvent être évitées de nos jours par des traitements appropriés.

Donc, si **vos cheveux** diminuent aux tempes ou sur le sommet de la tête, si des pellicules vous provoquent des démangeaisons ou une chute de cheveux, il est grand temps de consulter le spécialiste capillaire Thomas. Car ce dernier **sait** comment reconnaître et traiter la plupart des désordres locaux causant la calvitie. Ses connaissances ont à leur base l'expérience acquise durant plus de 40 ans au cours desquels plus de 8,000,000 de traitements capillaires ont été appliqués à la clinique Thomas.

Si vous voulez combattre la calvitie qui vous menace, ne remettez plus au lendemain. Venez tout de suite à la clinique Thomas.

SPECIAL ! TRAITEMENT-DEMONSTRATION A DEMI-PRIX !

La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix. Cela vous permettra de juger par vous-même de l'efficacité de nos méthodes et de la manière dont nous pouvons vous aider à combattre la calvitie.

LES CONSULTATIONS ET TRAITEMENTS THOMAS SONT STRICTEMENT PRIVES !

STATIONNEMENT GRATUIT !

EN VILLE : Suite 637, Edifice Carré Dominion, 1010 ouest, Ste-Catherine — UN. 6-3041

PLAZA ST-HUBERT : Suite 309, Edifice Lombank, 6339, rue St-Hubert — Tél. : 274-3501

HORAIRES : 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Samedi : 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

45 Bureaux PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

CHASSE & PÊCHE



SERGE DEYGLUN

Ils ont pris de la Ouananiche !

A la suite de la chronique de samedi dernier le 9 juin, "Cette mystérieuse Ouananiche", je reçois une lettre d'un groupe de pêcheur qui sont allés passer une semaine au **Lac St-Jean** et qui paraissent enchantés de ce voyage, mais voyons plutôt ce qu'ils m'écrivent :

Cher monsieur,

Nous sommes, mes amis



OUANANICHE

et moi, de retour d'une semaine de pêche au lac St-Jean, plus précisément à Chambord; les hôtes d'un type charmant que vous connaissez bien, Eugène Cloutier, du Rocher Percé.

C'était notre première expérience à la Ouananiche et nous n'avons pas été déçus, nous nous comptons même très chanceux d'avoir pu rapporter notre limite à 7 pêcheurs, c'est-à-dire 32 poissons de belle taille variant entre 3 et 5 livres. Nous avons fait notre prise en 3 jours, dès que le soleil a bien voulu se montrer, en pêchant à l'arrêt devant les rochers que surplombent les cabines, à l'aide de vairons et flotteurs.

M'adressant au chroniqueur et commentateur, je dois vous dire que mes amis et moi vous lisons et apprécions votre travail. Nous serions heureux qu'un jour Radio Canada décide de faire un film d'action sur ce merveilleux poisson et le lac St-Jean.

J'ai moi-même tourné quelques séquences de films 8 mm. en couleur mais j'y retournerai, et cette fois, pour filmer spécialement mes amis se battant avec ce démon ! Mes amis et moi vous souhaitons bonne chance et vous disons encore notre appréciation pour votre travail. Ces partenaires de pêche au lac St-Jean étaient : MM. Raoul Payot, le notaire L. E. Paquin et son fils Pierre, H. Collet, J. Pujau et J. Beaumont.

Signé : **A. Fournigault**

Je suis toujours heureux de recevoir des lettres de ce genre, avec des nouvelles de ce qui se passe loin de Montréal. Encore plus heureux de voir que la Ouananiche est en pleine saison du côté de Chambord et qu'elle ne dédaigne pas les pêcheurs aux bouchons . . . Espérons que les moucheurs et les adeptes du lancer léger ou ultra-léger ne seront pas trop jaloux !

Combien y a-t-il de pêcheurs dans la province ?

Pertinente question à laquelle je voudrais bien répondre de façon exacte, mais tant que les permis de pêche ne seront pas obligatoires pour TOUS, nous ne le saurons pas. Voici quand même les chiffres que me faisaient parvenir NOUVELLES, organe d'information du Ministère de la Chasse et des Pêcheurs à ce sujet :

Non-Domiciliés : (Permis de Pêche).

SAUMON et autres poissons : (permis de saison) 490 en 1960 contre 617 en 1961. (Permis de 3 jours): 564 en 1960 et 882 en 1961.

TOUTES ESPECES, sauf le saumon : (permis de saison) 43,394 en 1960 et 49,216 en 1961. (Permis pour les dépendants): 12,066 en 1960 et 12,442 en 1961.

Pour les DOMICILIES : (permis de pêche exigés pour les LACS et rivières à saumon seulement) : 258,201 en 1960 et 286,990 en 1961. Cela fait un grand total de 319,715 permis de pêche pour l'année 1960 et 350,147 pour 1961.

Et de chasseurs ?

Ces chiffres sont plus révélateurs car les permis de chasse sont obligatoires pour quiconque se promène dans le bois avec une arme.

Non - Domiciliés : TOUTE CHASSE, y compris l'orignal, excluant les animaux à fourrure : 397 permis en 1960 et 459 en 1961.

Chevreuil seulement : 1,410 en 1960 et 1,361 en 1961.

TOUTE CHASSE, y compris l'ours, excluant l'orignal, le chevreuil et les animaux à fourrure : 2,711 en 1960 et 2,949 en 1961.

Domiciliés :

ORIGNAL seulement : 13,501 en 1960 et 13,127 en 1961.

CHEVREUIL seulement: 100,986 en 1960 et 100,698 en 1961.

TOUTE CHASSE, y compris l'ours, excluant l'orignal, le chevreuil et les animaux à fourrure : 152,685 en 1960 et 168,831 en 1961.

TRAPPAGE des animaux à fourrure : 5,046 en 1960 et 1,437 en 1961 (!) Il va sans dire que tous les rapports ne sont pas entrés au gouvernement, ce qui explique cette diminution en 1961 . . . il en va de même pour les permis concernant les TRAPPEURS indiens : 1,600 en 1960 et aucun chiffre n'est encore parvenu pour l'année 1961. Donc un total de 278,336 chasseurs en 1960 et 293,862 en 1961.

Cela fait donc un impressionnant grand total de pêcheurs et de chasseurs (ayant acheté des permis) de **598,051** pour l'année 1960 et **644,009** en 1961. Maintenant, ajoutez si vous voulez tous ceux qui pêchent dans les rivières et ruisseaux de la province **sans permis** (ils sont nombreux !) ainsi que tous les braconniers qui, bien entendu, évitent autant que faire se peut d'acheter les permis. On peut donc se hasarder à conclure qu'environ UNE personne sur CINQ habitant la province de Québec pratique la chasse ou la pêche . . . Pas mal n'est-ce pas ? Restons dans le domaine de la supposition et prétendons que tous ces pêcheurs ou chasseurs lisent LA PRESSE et s'attardent quelques instants sur ma chronique . . . O troublante pensée ! Heureuse et glorieuse supposition ! Ça me donne des idées comme . . . comme d'aller demander une augmentation de salaire à mes patrons, par exemple ! ! ! Mais il faut toujours se méfier de certaines idées . . .

Ce soir, à 6 hrs 20, ça serait une **bonne** idée de regarder votre émission de télévision "Chasse et Pêche" diffusée à votre intention tous les vendredis au canal 2 dans le cadre des Nouvelles sportives ! L'invité: **Jean Coulloudon,** biologiste, parlera des territoires à truites.

PETITES LIGUES

ENCORE PARENT !

Le lanceur Daniel Parent représente l'âme des Pirates de la section Kiwanis Nord de la Petite Ligue.

Les Pirates ont vaincu les Phillies, 3-1, et pour la cinquième fois, la victoire d'affilée a été inscrite au dossier de Parent qui a distribué cinq coups sûrs.

Phil Séguin a produit le point décisif.

Dans la section Est, les Dodgers ont triomphé des Braves, 10-8 au profit du lanceur Gilles Nadeau.

Réjean Monette a claqué un circuit de trois points pour les vainqueurs.

BEL EXPLOIT

Henri Durocher, qui a lancé une joute sans point ni coup sûr vendredi, a limité le Ste-Catherine à deux simples hier alors que l'équipe pee wee de l'Immaculée-Conception a décroché une victoire de 22-0.

Les vainqueurs ont croisé le marbre 17 fois à la manche initiale.

Durocher et Pierre Dion ont cogné des circuits chez les vainqueurs.

AUJOURD'HUI

Petites Ligues

(KIWANIS - SUD)

Athlétiques à Sénateurs (stade P. L.) 6 h. 30

(OUEST)

Indiens à Red Sox (Clifford) 6 h. 30

(EST)

Cubs à Dodgers (Préfontaine) 6 h. 30

(NORD)

Reds à Cardinaux (Jarry) 6 h. 30

HIER

(KIWANIS - EST)

Dodgers 10 - Braves 8

(NORD)

Pirates 3 - Phillies 1

Petites Ligues

(KIWANIS - EST)

	G	P	Moy.	Diff.
Dodgers	7	3	.773	—
Giants	6	3	.667	1
Braves	4	5	.444	3
Cubs	1	8	.111	6

(NORD)

	G	P	Moy.	Diff.
Pirates	5	2	.714	—
Cardinaux	4	2	.667	½
Phillies	3	4	.429	2
Reds	1	5	.167	3½

Laval-des-Rapides

(OUEST)

	G	P	Moy.	Diff.
As	7	1	.875	—
Lions	4	4	.500	3
Bisons	3	5	.375	4
Aigles	2	6	.250	5

(EST)

	G	P	Moy.	Diff.
Castors	8	0	1.000	—
Chefs	4	3	.575	3½
Braves	1	5	.167	6
Tigers	1	6	.142	6½

Ligues Pony

(LAVAL-DES-RAPIDES)

	G	P	Moy.	Diff.
As	4	2	.750	—
Tigres	4	2	.750	—
Lions	3	5	.375	3
Braves	1	7	.125	5







REPRESENTANTS CANADIENS — Ces trois brillants amateurs, GARY COWAN, à gauche, NICK WESLOCK, au centre, et GORD MACKENZIE, à droite, représenteront le Canada dans les rencontres de la coupe Carling, au club St George's de Toronto, le 2 juillet. L'autre amateur canadien sera PHIL BROWNLEE, étudiant à l'université de Houston. Ils se joindront aux professionnels STAN LEONARD, AL BALDING, GEORGE KNUDSON et GORDON BRYDSON pour affronter les étoiles américaines.

Echo lointain d'une bagarre

Un esprit peu sportif qui ne vient sûrement pas d'Italie

par Paul-Emile PRINCE

Dans le calme d'un bureau attenant au stade Faillon, qui venait d'être le témoin d'une bagarre générale et d'une joute où l'esprit sportif avait été à l'honneur chez les joueurs mais que des spectateurs avaient gâchée, le Dr Paolo Canali, consul général d'Italie, se faisait l'interprète de la colonie italienne en déplorant le geste posé par deux individus, précisant que tous les Italiens de Montréal ne devaient pas être tenus responsables de l'incident disgracieux.

Le fait était si évident que, même sans cet avertissement, cette mise au point, les témoins de ce tumulte ne songeaient nullement à inculper tout le groupe.

Mais hier soir, à l'occasion du passage à Montréal de sportifs éminents d'Italie, venus ici par affaire, l'ingénieur Mario Santarelli a cru bon de les inviter chez lui en même temps que quelques dirigeants du club Cantalia, de journalistes italiens locaux, et moi-même. L'idée n'était pas d'excuser la conduite des deux principaux fauteurs du désordre du 3 juin au stade Faillon, mais de démontrer que cet esprit anti-sportif n'est pas le fait d'une coutume dans les milieux sportifs italiens.

En substance, M. Giovacchino D'Orazio, beau-frère du président de la Société sportive Roma, disait :

"Nous sommes très étonnés d'apprendre ce qui vient de se produire ici. C'est réellement un incident très rare en Italie où pourtant les joutes sont beaucoup plus nombreuses et le public également.

"Le public, en maints stades, ne pourrait aussi facilement se rendre sur le terrain qu'au stade Faillon, mais dans plusieurs stades de moins grandes localités, les joueurs et l'arbitre ne sont pas mieux sinon moins bien protégés qu'ici.

"Les arbitres sont humains comme partout ailleurs, comme les partisans. Ils sont bons, quand vous gagnez, mauvais quand vous perdez. Le public, enthousiaste, les hue, les siffle, leur crie des insultes, mais ne s'aventure pas sur le terrain.

"La Société exerce une discipline sévère à l'endroit des joueurs, relativement à leur comportement sur le terrain, leur honnêteté, leur sobriété.

"La Société voit à ce que les joueurs se comportent en gentilshommes et prévoit des sanctions sévères pour les joueurs fautifs, la plupart du temps des fortes amendes en argent", dit-il.

Le Dr Luigi M. Gianni, également membre de la Société sportive Roma, ancien joueur lui-même, parlait un peu dans le même sens, tandis que M. Paolo Canali notait que le but de cette réunion intime n'était pas de faire le procès du soccer à Montréal, d'aborder des discussions sur l'arbitrage, mais de chasser la fausse impression possible qu'avait pu créée ce malheureux incident.

Discrètement mais d'une façon non moins persuasive, les D'Orazio, Gianni, Canali, Santarelli et autres invités d'origine italienne venaient de nous montrer, par des mots et des gestes, que s'il arrive que quelqu'un des leurs se comporte en voyou, en étourdi, cela est une rare exception, que tout le reste de la colonie italienne est bien différent.

Il trouve une balle de golf... dans sa poche !

KITCHENER, (PC) — Un golfeur du club de golf Don Valley, Peter Potipcoe, s'apprêtait à frapper son deuxième coup dans l'allée du 10e trou, la fin de semaine dernière. Soudain, il sentit quelque chose sur sa hanche et dans sa poche. Il n'en fit pas de cas.

Rendu au vert, il mit sa main dans sa poche et y trouva une balle qui n'était pas la sienne. Il se retourna, mais ne vit pas le golfeur qui avait frappé ce coup erratique.

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

Ligue des Cantons de l'Est
St-Jean à Coaticook 8 h.
Granby à Drummondville 8 h.

Ligue Royale Junior
St-Henri à Plateau 9 h.
Maisonneuve à Longueuil 8 h.
Ville-Marie à Verdun 8 h.
V. Mt-Royal à St-Laurent 8 h.
P. Extension à Villeray 8 h.

Ligue Nationale Junior
St-Jérôme à National 9 h.
Rosemont à Lachine 8 h.

HIER

Ligue des Cantons de l'Est
Drummondville 4, Acton Vale 3

Ligue Royale Junior
Ville-Mt-Royal 1, Longueuil 11

LIGUE DES CANTONS DE L'EST

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	7	4	.636	—
Acton Vale	7	4	.636	—
Drummondville	7	6	.538	1
Granby	7	6	.538	1
Coaticook	6	7	.462	2
St-Jean	2	9	.182	5

LIGUE ROYALE JUNIOR
(section Est)

	G	P	Moy.	Diff.
Maisonneuve	6	1	.857	—
Longueuil	5	3	.625	1½
Laval	3	3	.500	2½
Plateau	2	5	.286	4
Ville-Marie	2	6	.250	4½

(section Ouest)

	G	P	Moy.	Diff.
Villeray	6	3	.667	—
V. Mt-Royal	5	4	.556	1
St-Henri	5	4	.556	1
St-Laurent	4	4	.500	1½
P. Extension	2	4	.333	2½
Verdun	2	5	.286	3

LIGUE NATIONALE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	10	0	1.000	—
Rosemont	6	2	.750	3
National	3	5	.375	6
Verdun	3	5	.375	6
Chomedey	1	2	.333	5½
Lachine	3	8	.273	7½
Longueuil	1	5	.167	7

LIGUE METROPOLITAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Sorel	8	2	.800	—
Joliette	8	3	.727	½
Valleyfield	5	3	.625	2
LaSalle	4	5	.444	3½
Montréal-Est	2	6	.250	5
Terrebonne	0	8	.000	7



Plus de gens chaque jour
EMPRUNTENT
de cette façon agréable

Si votre budget est déséquilibré, appelez Commercial Credit Plan*. Notre service de prêts personnels est rapide, amical et pratique. C'est pourquoi des milliers de familles préfèrent utiliser Commercial Credit Plan . . . pourquoi plus de gens chaque jour empruntent de cette façon agréable.

COMMERCIAL CREDIT PLAN

COMBIEN POUVEZ-VOUS UTILISER ! Paiements mensuels pour

Vous obtenez emprunt	30 Mo.	20 Mo.	15 Mo.	12 Mo.
$200	.....	$12.23	$15.57	$18.91
300	.....	18.35	23.35	28.37
400	.....	24.27	30.94	37.63
500	.....	30.01	38.36	46.73
600	$25.72	35.69	45.71	55.75
700	29.68	41.32	53.02	64.73

Conditions faciles aussi offertes sur plus gros emprunts

*Un service offert par Commercial Credit Plan, Limited

3746 est, rue ONTARIO • Tél. LA. 7-2141
7100, rue ST-HUBERT • Tél. CR. 4-8374
6278, rue ST-HUBERT • Tél. CR. 2-5724
1426, rue GUY • Tél. 935-8584

OU PECHER ?

- Adresses de territoires.
- Comment s'y rendre facilement.
- Genres d'accommodation.
- Sortes de poisson.
- Sortes de gibier.

Renseigne mieux ET PLUS

Envoyez $2.00 à
GUIDE DE CHASSE ET PECHE DU QUEBEC ENRG. 1962
CASIER POSTAL 5—STATION R—MONTREAL



l'auto qui nage

Vous désirez une voiture qui sorte vraiment de l'ordinaire? C'est une AMPHICAR qu'il vous faut . . . la seule auto amphibie: il suffit d'actionner un simple levier pour quitter la terre ferme et voguer au fil de l'eau! Par monts et par vaux . . . à travers lacs et rivières . . . l'AMPHICAR vous conduit partout en toute sécurité et en consommant un minimum d'essence. Hâtez-vous de fixer la date de votre randonnée d'essai . . . sur la route et sur l'eau!



COOKE TOLEDO MOTORS LTD.
2134 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal

LEPAGE AUTOMOBILE LTEE
5300 est, rue Sherbrooke
Montréal

ALBANY TETREAULT INC.
rue Douville, St-Hyacinthe

LEVAC AUTOMOBILE LTEE
St-Zotique

BOURQUE AUTO REG'D.
1003, rue Station
Shawinigan

GARAGE NATIONAL ENR.
520, avenue Centrale, Val d'Or

BRISSON AUTO LTEE
Grandes Bergeronnes (Saguenay)

JACQUES DANDURAND
2305 Marie-Victorin, Tracy

PONT VIAU MOTOR LTD.
380, boul. des Laurentides
Pont-Viau

LEO AUTOMOBILE LTEE
280, rue de l'Hôtel de Ville
Chicoutimi

TRICOLOR MOTORS LTD.
275, chemin Lakeshore
Pointe Claire

VALLEE AUTOMOBILE INC.
99, 36e rue
Saint-Georges de Beauce

ROOSEVELT AUTO INC.
53 Suburban
Thetford Mines

JEROME AUTO ENR.
Yves Gagné, gérant
C. P. 357, Mont-Laurier

LELAND LOVE MOTORS LTD.
1142, chemin Richmond, Ottawa

CIGARILLOS RICARDO



Seulement 5¢

...et vous aimerez son fin goût de havane !

ÉTUI COMMODE DE 5 CIGARES: 25¢
(prix suggéré)



Masten Gregory gagne la course Players 200 à Mosport, au volant d'une Lotus 19.

Norman Namerow arrive premier dans la catégorie voitures sport à bord d'une Corvette.

Dans le monde entier

les as du volant comptent sur BP

. . . faites comme eux, votre voiture s'en trouvera mieux !

Les gazolines BP à énergie maximum de votre station BP sont les *mêmes* gazolines à haute puissance dont se servent les as du volant sur les circuits et les pistes les plus rapides du monde. Beaucoup de champions emploient *toujours* les gazolines BP à énergie maximum. Tout comme leur bolide, leur auto familiale met à profit l'indice d'octane supérieur fourni par les gazolines BP. Produites par "mélange homogène", ces gazolines libèrent ainsi une énergie maximum dans chaque cylindre. BP garantit cette énergie maximum à votre auto en effectuant 110 contrôles de qualité lors du raffinage.

BP gazolines à énergie maximum

BP CANADA LTD
MEMBRE DU GROUPE BRITISH PETROLEUM

avis de DÉCÈS

ADAM (Éva) — A Montréal, le 12 juin 1962, à l'âge de 82 ans 5 mois, est décédée Mme veuve Éphrem Adam, née Eva Lalonde, demeurant à 11,270 des Érables. La dépouille mortelle est exposée au salon
Georges Gadoin
5118, rue Rachel Est
Avis des funérailles plus tard.

BEAN (Willy) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 70 ans est décédé Willie Bean, époux de Clorinthe Crevier, demeurant à 5729 Hamilton. Les funérailles auront lieu demain à 2 h. de l'après-midi. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259, Boul. Monk
à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h. 15 et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAND-CHENIER-CHAUDIER (Yvonne) — A Montréal, le 8 juin 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée Yvonne Allaire, épouse en 1ères noces de feu Albert Chaudier, en 2èmes noces de feu Oscar Chénier, en 3èmes noces de Joseph Béland. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT (Philippe) — A St-Henri de Mascouche, le 10 juin 1962, à l'âge de 67 ans 2 mois, est décédé Philippe Benoit, époux de Cyriana Piouffe. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Crépeau
128 rue Dupras
à 9 hres 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHET (Nelson) à West-Palm Beach, Floride, le 8 juin 1962 à l'âge de 79 ans est décédé subitement Nelson Blanchet, frère de Mme Georges Waddell (Lucette). Funérailles et sépulture à
West Palm Beach, Floride

BOISSELLE (Léo) — A Ville St-Michel, le 10 juin 1962 à l'âge de 55 ans, est décédé Léo Boisselle, employé de Canadair, époux de Jeanne Gingras, demeurant à 8825, boul. Pie IX frère de Georges, de Shawinigan, et de Mme Edgar Gilbert (Eva). Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384 rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Armand) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 67 ans, est décédé Armand Bouchard, ex-employé du cimetière de l'Est, époux en 1ères noces d'Evangeline Meyer, en 2èmes noces de Lumina Vendette et en 3es noces de Jeannette Chayer, demeurant à 1637 Curatteau. Exposé demain aux salons funéraires
Bonneville & Gendron,
4504 est, rue Ste-Catherine
et sera ré-exposé mardi aux salons funéraires
Adolphe Lemay Inc.,
305 rue Boucherville
Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant à l'église St-François-d'Assise, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTIN — Accidentellement à Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Marcel Boutin, époux de Jeanne Burelle, demeurant à 2319 Baldwin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Georgette) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 43 ans, est décédée Mme Patricia Boyer, née Georgette Charron, demeurant à 4537 Garnier. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Laprairie où un libera sera chanté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISSETTE (Hormidas)—A Pont-Viau, le 10 juin 1962, à l'âge de 77 ans 8 mois, est décédé Hormidas Brissette époux de feu Yvonne Lecavalier demeurant à 6 rue Cousineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
90 Blvd Levesque
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de St-Jérôme lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROSSEAU (André) — Accidentellement, à Laprairie, le 9 juin 1962, à l'âge de 22 ans, est décédé André Brosseau, constable de la Gendarmerie Royale, détachement de Laprairie, fils de feu Edouard Brosseau et de Marguerite Charron, demeurant à 223 Willibrord, Verdun. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
départ à 8.45 hres pour se rendre à l'église des Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement coins Wellington et Rielle à 8.40 hres.

BUSSIERE (Joseph) — A Mascouche, le 11 juin 1962, à l'âge de 57 ans, est décédé Joseph Bussière, époux d'Alexa Hordes. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Locas,
à Mascouche,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière Danville, Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



CASTONGUAY (Christian) — A Montréal, le 11 juin 1962 à l'âge de 6 ans est décédé Christian Castonguay fils de Maurice Castonguay et de Yvette Castonguay, demeurant à 9882 Emile. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415 rue Fleury Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Florida) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Joseph Charbonneau, née Florida Laurin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520, rue St-Denis
à 7 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jacques où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Maurice) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Maurice Cloutier, fils de feu Ernest Cloutier et de feu Alberta Aubin. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Gauthier Enrg.,
2521, rue Ste-Catherine est,
à 7 h. 15, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Montréal, où le service sera célébré à 7 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMOLLI (Mathilde) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Joseph Comolli, née Mathilde Questa, demeurant à 720 Sauvé Est. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Urgel Bourgie Ltée
400, rue Henri-Bourassa Est
départ à 8.45 hres pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAVID (Gertrude) — A Laval Ouest, le 9 juin 1962, à l'âge de 56 ans, 8 mois, est décédée Gertrude Delorme, épouse de J.-E. David, président de la maison J. E. David et Fils Ltée, de Laval Ouest, mère de Jacques, secrétaire de la même maison, Paul-Emile actionnaire, Jacqueline, (Mme Jean-Guy Bigras, Théresa, (Mme Jean-Paul Gauthier), Ste-Rose, Laval Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette
2582, 2ème Ave, Parc Ste-Rose
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Théophile de Laval Ouest où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté lorsque l'arrivée. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE SERRES (Bernard) — A Montréal, le 9 juin 1962, à l'âge de 36 ans, est décédé Bernard De Serres, industriel, époux d'Andrée Simard, demeurant au 11,220 Pasteur. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Urgel Bourgie Ltée & Société Coopérative de Frais Funéraires,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOMINICK (John) — A Montréal, le 9 juin 1962, est décédé John Dominick, fils de feu John Dominick et de Clara White, demeurant au 8421 Henri-Julien. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rémi Allard,
7384 rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Holy Family, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC (Marie-Louise) — Subitement, à Montréal, le 10 juin 1962, est décédée Mlle Marie-Louise Dubuc, fille de feu Moïse Dubuc et de feu Caroline Rodier, demeurant à 6815 Sherbrooke Ouest, appt 12. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
Angle boul. Décarie et Ave. Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DUBUC. — A l'hôpital Hôtel-Dieu, le 11 juin 1962, à l'âge de 78 ans 8 mois, est décédée Marie-Louise Ste-Marie, épouse feu Rosario Dubuc, demeurant au 65 rue Grant, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Francoeur & Fils Enrg.,
86 rue St-Charles ouest,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Longueuil où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMOULIN, Rose-de-Lima — A sa demeure, 43 Terrasse Cadzow, St-Lambert, samedi le 9 juin 1962, à l'âge de 85 ans, est décédée Rose de Lima Patte, épouse de feu Rodrigue Dumoulin, et mère de Mme C. Poirier (Béatrice), Gabrielle, Soeur Bernadette Dumoulin, Réal, Maurice, Roger et Fernand. Les amis peuvent se rendre au salon mortuaire
J. W. MacGillivray & Sons,
307 Riverside Drive,
Funérailles mercredi à 10 a.m. en l'église paroissiale de St-Lambert, avenue Lornet. Inhumation au cimetière paroissial de St-Lambert.

FOURNIER (Armand) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Armand Fournier, époux de Rolande Houde, demeurant au 5118, 18ème Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault, Inc.,
5359 11ème Ave, Rosemont,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Albert) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé Albert Gagné, époux de Mathilda Tremblay, demeurant à 1430 Chambly. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Origène) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 46 ans, est décédé Origène Gagnon, époux de Lucienne Doyon, demeurant à 422 St-Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2630, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGNAC (Gilles) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 19 ans, est décédé Gilles Gignac, fils de feu Eugène Gignac et de Louisa Stuart. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10526, rue St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX (Arthur) — A Terrebonne, subitement, le 11 juin 1962 à l'âge de 56 ans, est décédé Arthur Giroux époux de Anzelma Bertrand, demeurant à 217, 32ème Avenue, Chomedey. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. B. Deslauriers Ltée
2517 Boul Lévesque
pour se rendre à l'église St-Maxime de Chomedey, où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de St-Martin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GNASSI (Annetta) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Mauro Gnassi, née Annetta Marfoglia, mère de Mme Ninno Forlini (Amelia), Torquato, Mme Angelo DiTullio (Maria), Venniro, Mme Ernest Petruzzi (Adreana), Mme Urbano Barsetti (Ella). Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOBEIL (Barthelemy) — A Ville St-Michel, le 11 juin 1962, à l'âge de 70 ans 10 mois est décédé Barthelemy Gobeil, époux de feu Rose-Alba Garieppy, demeurant à 7069, 17e Avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 Jean-Talon Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette Soubirous où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Guy) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 20 ans, est décédé Guy Houle, fils de J. Marcel Houle et de Marcelle Tougas. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 10 hrs 30 pour se rendre à la chapelle de l'Institution des Sourds-Muets, 7,400 St-Laurent, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JARRY (Alcide) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 63 ans, est décédé Alcide Jarry, époux de Juliette Beauchamps, demeurant au 8960 St-Urbain. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc.,
10,726 boul. St-Laurent
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JUNEAU (Charles) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 53 ans, est décédé Charles Juneau, époux de Jeannette Fontaine, demeurant à 596 Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame, Repentigny
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACAILLE (Luc) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 68 ans, 8 mois, est décédé M. Luc Lacaille, époux de Laura Sénécal, demeurant au 1627 Dorion. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pelletier Ltée,
1575 rue Ste-Catherine est
à 7 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Théodore) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 58 ans, est décédé Théodore Lachance, époux de feu Thersite Vervais, demeurant au 4323, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen,
départ à 7.30 hres pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE (Sylvia) — A St-Eustache, le 11 juin 1962, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Sylvia Gagnon, épouse de feu Horace Lachapelle, demeurant chez son gendre M. Gaétan Savard, 257 Champagne, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin,
105 rue St-Eustache
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Paroisse de St-Bibiane-de-Richmond, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté vers 1 h. p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFORGE (Pierre) — A Chambly, le 9 juin 1962, à l'âge de 55 ans, est décédé Pierre Laforge, époux d'Eva Tremblay, demeurant au 2656 Curlier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, où le service sera célébré à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Gracia) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 49 ans et 9 mois, est décédée Mlle Gracia Lambert, fille de feu Henri Lambert et de feu Victoria Adams, demeurant à 6085 38e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
6440, 25e Ave, Rosemont, angle Beaubien,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGELIER (Jacqueline) — A Notre-Dame-de-Grâce, le 9 juin 1962, à l'âge de 41 ans, est décédée Jacqueline Raymond, épouse du Dr Guy Langelier. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R. Deslauriers Ltée
5650 Chemin Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERY (Laurette) — A Montréal, le 11 juin 1962, est décédée Mme Jacques Lavery, née Laurette Gingras, demeurant à 2621 Chapleau. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503, rue Papineau
à 8 hres pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil où le service sera célébré à 8 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIER (Irénar — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Alphonse Laurier, née Irèna Felton, demeurant à 7076 Iberville. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée.
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église du Très-St-Rédempteur où le service sera célébré, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LEBLANC (Yvonne) — A Lachine, le 12 juin 1962, à l'âge de 72 ans, est décédée Yvonne Rollin, épouse en 1res noces de Hector Poulin et en 2es noces de feu Jules Leblanc, demeurant à 52, 9e avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, à Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALARTRE (George-Fernand) — A l'Hôpital des vétérans Reine-Marie, le 10 juin 1962, dans sa 73e année, est décédé Georges-F. Malartre, époux bien-aimé de Louisa Robinson, et père de Ted, Fern, Birth et Frank. Service funèbre à la
Chapelle Armstrong,
3426 avenue du Parc,
mercredi le 13 juin à 11 A.M. De là au four crématoire Mont-Royal.

MARSILLO (Armelida) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 51 ans, est décédée Armelida Tamaro, épouse de Raphael Marsillo, demeurant à 3340 St-Zotique. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
O. Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHER (Jean-Marc) — A Lachine, le 11 juin 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé Jean-Marc Maher, fils de feu Elphège Maher et de feu Emma Gelinas. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOLLE (Jeannine) — Subitement, à Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 28 ans et 8 mois, est décédée Mme Thomas Molle, née Jeannine Rioux, demeurant au 2556 rue Wurtele. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Sanscartier,
2044 Jeanne-D'Arc
(entre Pie-IX et 21e Ave.),
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POISSON (Alfred-Henri) — A Columbus, le 10 juin 1962, à l'âge de 65 ans, est décédé Alfred-Henri Poisson, autrefois de Gentilly, époux de Fern Belisle, demeurant à 844 Broadleigh. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 juin à Columbus.

POITRAS (Emile) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 63 ans, est décédé Emile Poitras, époux d'Aline Dutrisac. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, St-Denis
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Ulric) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 56 ans, est décédé Ulric Potvin, époux de Lucille Gobeil, demeurant à 1579 Fleury est. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REGIMBALD (Henriette) — A Jacques-Cartier, le 10 juin 1962, à l'âge de 82 ans, est décédée Henriette Maurice, épouse de feu Jean-Baptiste Régimbald, demeurant chez son fils Edouard 2069 St-Alexandre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Prieur & Fils Inc.,
1370 Chemin Chambly, J.-Cartier,
à 9 h. 10 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, à Jacques-Cartier, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là, au cimetière St-Georges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Marcel) — A Montréal, le 9 juin 1962, à l'âge de 52 ans, est décédé Marcel Renaud, époux d'Isabelle Daigle, demeurant à 3115, rue Bruneau. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
7407, Notre-Dame est
à 8 hrs pour se rendre à l'église St-François d'Assise, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIBERDY (Claude) — Accidentellement à St-Anicet, le 2 juin 1962 à l'âge de 26 ans est décédé Claude Riberdy époux de Lise Beaudoin demeurant à 73 Pontmain, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa Est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Pontmain où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIBERDY (Jean) — Accidentellement à St-Anicet, le 2 juin 1962, à l'âge de 27 ans, est décédé Jean Riberdy, époux de Pierrette Dubois, demeurant à 73 Pontmain, Laval-des-Rapides. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Urgel Bourgie Ltée
400 boul. Henri-Bourassa Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD (Dominique) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé Dominique Richard, époux de Laura Harbec, demeurant à 786 Laurier est. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative de frais funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Emilie) — A Ste-Anne-des-Plaines, le 9 juin 1962, à l'âge de 59 ans 11 mois, est décédée Mme veuve Cléophas Rivard, née Emilie Desjardins, soeur de Soeur Marie-Chantal, des Soeurs de Ste-Croix. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Groulx
171, Boul. Ste-Anne
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVET (Alma) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Albert Rivet, née Alma Roy, demeurant à 820 Notre-Dame, Repentigny. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne,
438 rue Notre-Dame, Repentigny
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROGER (Alfred) — A Verdun, le 11 juin 1962, à l'âge de 66 ans, est décédé Alfred Roger, époux de Lucienne Nantel, demeurant à 3955 Evelyn. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Enrg.,
512 rue de l'Eglise
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (J.-Albert) — A Montréal, le 11 juin 1962, à l'âge de 79 ans, est décédé J. Albert Roy, époux de Georgianna Vandelac, ex-employé civil de la Ville de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Raoul) — A Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 68 ans, est décédé Raoul Roy, époux de Claudia Salvé, demeurant à 2593 Jeanne d'Arc. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
4201 rue Hochelaga
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-Lasalle, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RUBENSTEIN (Louis) — Le samedi 9 juin 1962, est décédé Louis Rubenstein, époux de Cecilia Dunner, frère de Mme Henry Shapiro (Mary) et de Mme Eli Lazarus (Ray). Service funèbre à la chapelle de la Côte-des-Neiges du salon
Paperman & Sons
5605, chemin Côte-des-Neiges
le mardi 12 juin, à 10 h. 30 a.m. Inhumation à la section Temple Emanu-El du cimetière Mont-Royal. Shiva à 6030, chemin Côte-St-Luc.

ST-AMOUR (Adias) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 10 juin 1962, à l'âge de 58 ans, est décédé Adias St-Amour, époux de feu Bernadine Lasalle, demeurant au 257, rue Lagnon, Terrebonne. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Guay & Fils
144, St-Louis
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIFFAULT (Emile) — A Montréal, le 9 juin 1962, à l'âge de 60 ans, est décédé Emile Thiffault, époux de Léontine Lapointe, demeurant à 7924 Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
10540 rue Papineau,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Grégoire-le-Grand où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TREMBLAY (Paul-Emile) — A Montréal, le 9 juin 1962, à l'âge de 46 ans, est décédé Paul-Emile Tremblay, époux de Yvonne Gibeau, père de Lise, Jean-Marc et Diane. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
1415, Fleury est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Sts Martyrs Canadiens, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VEZINA (Wilfrid) — A Montréal, le 9 juin 1962, à l'âge de 69 ans, est décédé Wilfrid Vézina, maître plombier, à 1846 rue Laurier Est, époux d'Etienne Carrier, demeurant à 3916 boul. des

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

SOMMAIRE

Annonces classées / 40 à 48
Campagne électorale / 31
Comiques / 49
Courrier de Pauline / 12
Décès, Naissances, etc. / 56
Editorial / 4
Finance / 38, 39
Horoscope / 36
Information étrangère / 51
Les Tribunaux / 9
Mots croisés / 37
Radio et Télévision / 36
Session provinciale / 31 et 35
Spectacles et Concerts / 16, 17
Sports / 52 à 55
Vie féminine / 10 à 12
Vie mondaine / 11
Votre médecin / 36

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, mardi 12 juin 1962 / saint Guy

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 78e ANNEE, No 201 • 4 CAHIERS • 60 PAGES

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE DEMAIN — MIN.: 50; MAX.: 75
VOIR DETAILS EN PAGE 2

Devant d'imposants auditoires

Un double appel aux Québécois

Avec le NPD, le Québec grandira —M. Douglas

par Louis CLICHE

Dans un ultime effort pour conquérir le Canada français, le chef fédéral du Nouveau Parti Démocratique, M. T. C. Douglas, a reconnu, hier soir, à Montréal, que le gouvernement du Québec constituait l'instrument le plus important au service de l'épanouissement des Canadiens français.

L'ancien premier ministre de la Saskatchewan — qui a longuement traité de "l'unité bi-nationale" — a cependant récolté les plus bruyantes ovations de ses quelque 3,500 auditeurs quand il a répété la position de son parti sur la question des armements nucléaires.

Le leader âgé de 56 ans a littéralement soulevé l'auditoire quand il a proclamé que son parti n'admettrait pas d'armes nucléaires sur le sol canadien.

"Si Clémenceau a déjà dit que la guerre était une affaire trop importante pour être laissée entre les mains des généraux, on peut aujourd'hui proclamer que la paix est vraiment trop importante pour être laissée entre les mains de ces mêmes généraux", de lancer M. Douglas.

Parlant au Marché Atwater, le chef néo-démocrate a abordé le problème de la Confédération en disant que "le Canada subit trop de vestiges d'un passé colonial fondé sur un mode britannique de faire les choses et que les Canadiens français n'ont pas eu l'occasion, sous l'ancien fédéralisme de contribuer pleinement au développement du Canada".

La langue française

Dans un vibrant discours de 55 minutes — fleuri de trois phrases lancées en français — M. Douglas a résumé le programme de son parti "à quatre points fondés sur la reconnaissance de la nation canadienne-française au sein de la Confédération":

1.—La langue française deviendra une langue de travail et de communication dans la fonction publique et sera sur un pied d'égalité avec l'anglais.

—2. La création d'un ministère des relations fédérales-provinciales.

—3. Juste part des taxes pour les provinces.

—4. Programmes conjoints librement négociés.

A ce dernier chapitre, M.

Voir DOUGLAS en page 2



M. LESTER PEARSON, chef libéral canadien, est arrivé ce matin à Dorval. On le voit ici à sa descente d'avion, au moment où l'accueille M. Leon Crestohl, candidat libéral dans Cartier.

Le Canada français doit nous appuyer —M. Diefenbaker

par Pierre GODIN

Devant près de 4,000 partisans, gagnés par moment par un enthousiasme général, le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a demandé hier soir au "peuple du Québec" de lui renouveler sa confiance de 1958 et de le reporter au pouvoir.

Parlant au manège de la rue Craig, à l'occasion de sa dernière assemblée (la mieux réussie sans doute) dans le Québec avant la tenue du scrutin, le 18 juin prochain, M. Diefenbaker n'a cependant pas fait miroiter devant les yeux des Québécois quelque promesse mirobolante.

En pleine forme, utilisant tantôt le français, tantôt l'anglais, sûr de lui-même et gagné lui aussi par l'enthousiasme de la salle, le premier ministre, après avoir rappelé ce que son gouvernement a fait depuis 1958 pour le fait français et l'unité canadienne, principalement, a tout simplement dit: "J'en appelle à la population du Québec sur cela. Le Canada français doit nous appuyer."

"Je dis aux Québécois: si vous voulez le maintien du système fédératif; si vous voulez la promotion de l'unité nationale; si vous voulez la réforme de la constitution; si vous voulez le respect du droit des minorités et la reconnaissance, partout au Canada, du fait français. Si vous voulez tout cela, a ajouté M. Diefenbaker, réélisez "le gouvernement qui en cinq ans a fait plus pour l'unité nationale que les libéraux en 22 ans de pouvoir."

"Je suis convaincu, a ajouté le premier ministre, que le Canada français saura pour qui voter et nous accordera son plein appui. La population du Québec ne se laissera pas tromper par les déclarations mensongères et les promesses folles faites à ce moment-ci de la campagne électorale par des hommes désespérés qui veulent le pouvoir à tout prix." M. Diefenbaker visait les libéraux.

Les divergences entre Canadiens français et Canadiens d'expression anglaise existent, je le sais, a poursuivi M. Diefenbaker. Il ne faut pas se les cacher ni se les nier. Mais ce qu'il faut empêcher, c'est que ces divergences ne tournent en de véritables conflits.

Le programme du parti conservateur, a-t-il dit, est orienté vers la défense des droits des minorités. Nous voulons parfaire la Confédération de façon à protéger ces droits et de façon à bannir toute discrimination. Se référant au problème du bilinguisme dans l'administration fédérale, le premier ministre a affirmé que son gouvernement s'emploierait à faire reconnai-

Voir DIEFENBAKER en p. 2



DOUGLAS: "Le Canada subit trop de vestiges d'un passé colonial fondé sur un mode britannique de faire les choses."

Montréal entend déplacer 1,200 familles pour réaliser ses projets d'habitations

par Maurice LAPERRIERE

L'administration de Montréal a décidé de réaliser dans le plus bref délai possible un double plan de réaménagement urbain dans les limites de la cité, projet qui, après entente avec la Société centrale d'hypothèques et de logement, entrainera vraisemblablement le déplacement de plus de 1,200 familles.

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a annoncé, hier après-midi, que le conseil municipal sera saisi prochainement d'un projet de démolition "total" du secteur compris entre la rue Bridge, les limites des terrains du canal Lachine, la rue Riverside et l'arrière des lots ayant front sur la rue Britannia. Près de 700 familles habitent ce secteur. Le deuxième projet prévoit par ailleurs la démolition du quadrilatère borné par les rues Fullum, Sainte-Catherine, d'Iberville, et Notre-Dame. Plus de 500 familles demeurent dans ce secteur.

Cette décision de l'administration, a expliqué le président Saulnier, fait suite à la visite des quartiers peu favorisés de la métropole que nous avons faite il y a plusieurs semaines en compagnie de quelques représentants de la Société centrale d'hypothèque et de logement.

On sait que la Cité peut se prévaloir des avantages prévus par la loi nationale sur l'habitation en vue d'obtenir l'assistance financière du gouvernement fédéral pour l'acquisition et le déblaiement de ces secteurs.

"Nous avons tout lieu de croire, a affirmé M. Saulnier,

Voir PROJETS en page 2

Pour calculer sa taxe d'eau

Outremont veut revenir à sa valeur locative de '60

Devant un compte de taxe d'eau qui a plus que doublé, la ville d'Outremont demandera, demain, au comité des bills privés de l'Assemblée législative de modifier son bill de façon à geler le rôle de son évaluation locative à ce qu'il était en 1960.

L'amendement a été approuvé, ce matin, au cours d'une assemblée spéciale du conseil municipal et c'est Me Louis-Philippe Gagnon, avocat de la ville, qui a été chargé de le présenter aux autorités provinciales.

L'an dernier, les résidents d'Outremont ont payé à Montréal, un montant de $216,215.52 pour leur eau. Cette année, ce compte s'élève à $452,371.74 pour l'ensemble des contribuables, bien que, selon les membres du conseil, les services de la ville de Montréal n'aient pas augmenté.

On comprend que cette augmentation de la taxe est attribuable à une double augmentation, d'abord de l'évaluation foncière de la ville, et, ensuite, de l'évaluation locative, qui est passée, au minimum, de 4% à 5% et, au maximum, de 7% à 8% de la valeur foncière.

Ainsi le montant global de la taxe représente toujours 6% de la valeur locative: mais de $3,603,592 qu'elle était l'an dernier, celle-ci est passée à $7,539,529, cette année.

Le conseil est d'avis que les services que Montréal procure à Outremont, pour cette taxe, sont demeurés les mêmes et

Voir OUTREMONT en page 2

La TV française à Québec

Le BGR dit non au poste privé

OTTAWA. (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a annoncé hier qu'il avait refusé d'accorder un permis pour un poste privé de télévision de langue française à Québec. Cette demande avait été faite par M. Jacques Laroche, propriétaire d'une station de radio à Québec, et par l'écrivain Roger Lemelin. Le BGR a déclaré qu'un poste privé ne pourrait refléter fidèlement l'image de la capitale du Québec dans le reste du pays.

Par ailleurs, le BGR a retardé sa décision au sujet de la demande de Radio-Canada, qui désire également établir un poste de télévision à Québec, et dont la requête est appuyée par un comité représentatif de 105 associations ou groupements.

La raison donnée par le BGR pour retarder sa décision, c'est qu'il désire poursuivre ses discussions avec la société Radio-Canada au sujet de l'extension de son service national. La semaine dernière, deux membres du BGR, MM. Eugène Forsey et Guy Hudon, ont démissionné

Voir LE BGR en page 2



Les chefs québécois et les élections fédérales

LE CLIMAT ÉLECTORAL

Dans Okanagan: une lutte entre quatre ex-députés

par Jean CHARPENTIER

PENTICTON, C.B. — Dans la circonscription d'Okanagan-Boundary, ce ne sont pas les "Quatre Barbus" qui sont en vedette mais bien les "Quatre Moustachus".

Ce qu'il y a de plus remarquable encore, c'est que les quatre candidats, en plus de la moustache, ont en commun le fait d'être tous d'anciens députés.

Le conservateur David Pugh, 54 ans, est le député sortant de charge; O.L. Jones, 72 ans, candidat du Nouveau Parti, a représenté la circonscription de 1948 à 1957; le libéral Elmore Philpott, 66 ans, fut député de Vancouver-Sud de 1953 à 1957 et enfin Jack Shaw, 52 ans, fut député créditiste de Red Deer, Alberta, de 1940 à 1958.

voir OKANAGAN en page 7

Les Prairies: un casse-tête ethnique pour le politicien

par Roger NANTEL

WINNIPEG. — On ne s'imagine pas, dans l'est du pays, combien cosmopolite est la population du Manitoba et de la Saskatchewan.

Sur le plan ethnique, ces deux provinces sont un véritable échiquier sur lequel pratiquement chacune des races du monde est représentée. Et, n'ayant pas encore connu le rouleau-compresseur du temps (n'oublions pas qu'ici, les plus vieilles institutions ont à peine 75 ans d'existence), chaque groupement racial est resté intact à un degré surprenant.

Cette multiplicité des races, des coutumes et des mentalités a pour résultat évidemment, de modifier considérablement l'attitude que doit avoir le politicien, les tactiques que doivent utiliser ses organisateurs en temps d'élections.

voir LES PRAIRIES en page 13

D'UN OCÉAN À L'AUTRE

L'Ouest du Québec: un secteur que les chefs semblent oublier

par Marcel GINGRAS

HULL. — C'est respectivement entre la poire et le fromage au café que MM. Diefenbaker et Pearson s'adresseront à la population de l'ouest du Québec, durant la présente campagne politique.

Pour des raisons que personne n'a encore expliquées, ni chez les Conservateurs, ni chez les Libéraux, les deux hommes ont gardé pour la fin de la campagne électorale leur visite dans ce secteur oublié du Québec.

Leur présence n'est pourtant pas un luxe et l'état actuel des choses commanderait de chacun un jour complet de séjour dans le seul comté de Pontiac-Témiscamingue où ils n'iront même pas.

Pour sa part, M. Diefenbaker visite Aylmer et Hull aujourd'hui même, se donnant ainsi l'occasion de rencontrer des électeurs des comtés de Gatineau et de Hull.

voir GATINEAU-HULL en page 6

Le marasme économique des Maritimes attribué à DOSCO

par Dominique CLIFT

SYDNEY, Nouvelle-Ecosse. — Le déclin de la Dominion Steel and Coal Corporation constitue le noyau de la campagne électorale en Nouvelle-Ecosse, et plus particulièrement à l'île du Cap Breton. Mais les politiciens ne font jamais allusion à ce qu'ils considèrent probablement tous comme une des causes principales de ce déclin, l'incompétence des directeurs de la société.

Privément, on admet que le manque d'initiative et d'imagination de la direction de Dosco est partiellement responsable du chômage et de la stagnation économique de toute la région.

Dosco qui a déjà fourni jusqu'au quart de la production canadienne d'acier n'en fournit plus que 15 pour cent. Les charbonnages se trouvent dans une situation encore plus critique.

voir DOSCO en page 20

La démocratie au CANADA

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Quand on paie les enfants pour "cabaler"

Rien n'offusque plus les politiciens des partis traditionnels que de leur dire publiquement que leurs pratiques électorales sont souvent immorales et corruptrices.

Il est probablement de mauvais goût, et déplacé, pour des laïcs, de qualifier d'immoral quoi que ce soit. Là n'est pas leur rôle.

Citons alors à ce sujet l'abbé Jean-Marie Hamelin, directeur du collège universitaire de l'Université Laval, qui tout récemment dénonçait ce qu'il appelle "l'immoralité politique accompagnée d'un système de corruption généralisée et acceptée" comme un problème très grave.

Certaines pratiques des partis traditionnels suscitent des doutes pour le moins sérieux. Nous en avons entendu parler. Des journalistes en ont vu.

Nous ne nous inquiéterons pas pour le moment de la moralité de ces gestes. Signalons qu'ils nous semblent être à l'encontre des principes les plus élémentaires d'une société saine.

Comment peut-on qualifier les partis politiques qui paient les enfants pour porter des pancartes aux assemblées politiques, pour les tenir durant deux ou trois heures?

A Jonquière, on a payé des enfants $2 pour tenir des pancartes et à Québec on a payé $1 pour le même travail.

De plus en plus, cela coûte cher aux partis traditionnels pour tenir des assemblées "enthousiastes" et pour présenter un spectacle.

En soi, payer $2 ou $1 à un enfant pour tenir une pancarte de 8 heures à 11 heures du soir, cela n'a aucune conséquence. C'est tout simplement mal payer un travail assez fatigant.

Inutile de dire que ce ne sont pas les fils des candidats (ou des principaux hommes d'affaires qui les appuient) qui tiennent ces pancartes.

Ce sont des fils du peuple. Et quelle idée se fait-on de la politique à 12 ou 15 ans lorsque l'on est payé pour crier ou tenir une pancarte?

On peut se moquer du Crédit social, démontrer le côté démagogique de ses tactiques, mais aux assemblées des Créditistes personne ne semble avoir été payé pour y être.

Ce sont, au contraire, ceux qui sont aux assemblées qui versent de l'argent au parti.

Qu'est-ce qui est plus sain?

(Tous droits réservés



Entouré de partisans et escorté de policiers, M. Diefenbaker fait son entrée au manège militaire de la rue Craig.

Photo, LA PRESSE

DOUGLAS

SUITE DE LA PAGE 1

Douglas a assuré que le NPD verrait à ce que "les paiements de péréquation soient basés sur les besoins fiscaux des provinces", et que "si une province telle que le Québec décide qu'elle ne désire pas participer à un programme fédéral-provincial, il n'existe aucune raison pour qu'elle soit pénalisée financièrement".

Pour ce qui est de l'emploi de la langue française dans le fonctionnarisme, l'homme de Regina a notamment déclaré que "la Confédération est inconcevable sans la pleine contribution des Canadiens français".

"C'est seulement dans leur propre langue, celle dans laquelle ils ont été éduqués et qui constitue leur principal instrument de culture, qu'ils pourront participer au progrès du Canada.

"Les Canadiens français ont le droit, à titre de partenaire original dans la Confédération, de participer sur un pied d'égalité à l'élaboration de la politique et aux services de leur gouvernement.

"Un nouveau gouvernement démocratique verra à assurer qu'à tous les niveaux du fonctionnarisme, la langue française soit reconnue sur un pied d'égalité et qu'à son sommet, le bilinguisme soit de rigueur."

Le chômage

Le chef de file du NPD a également abordé la question du chômage pour réitérer sa promesse à l'effet que son gouvernement s'engagerait "à trouver un emploi à tout travailleur capable et consentant dans les 12 mois de son accession au pouvoir".

"Je ne dis pas que tous auront un emploi selon leurs goûts, mais je leur garantis un emploi immédiat moyennant un bon salaire ainsi qu'un changement pour un meilleur emploi, et ce dans un bref délai, s'ils en manifestent les capacités," de préciser M. Douglas.

L'assurance-santé

L'interpellation la plus prononcée a eu lieu lorsqu'il a parlé de l'assurance-hospitalisation, disant que seuls le Canada et les Etats-Unis n'avaient pas de plan d'assurance-santé.

"C'est une honte," a lancé quelqu'un dans l'auditoire. "Oui, c'est une honte", a convenu M. Douglas. "La honte est aux gouvernements que nous avons eus, qui n'ont rien fait à ce sujet."

Le chef NPD a ajouté que les libéraux avaient promis un plan complet d'assurance-santé, la première fois, il y a 43 ans. Aujourd'hui qu'ils tentent de reprendre le pouvoir, ils en font une nouvelle promesse électorale.

M. Douglas était arrivé à l'aéroport de Dorval en compagnie de son épouse Irma, hier après-midi, pour sa deuxième et dernière visite dans le Québec. Hier soir, une assourdissante caravane de 600 automobiles l'avait escorté depuis le parc Lafontaine jusqu'au marché.

PROJETS

SUITE DE LA PAGE 1

que les sites que nous avons choisis seront acceptés presque automatiquement."

Le président de l'exécutif a ajouté que "l'opération démolition sera totale." Par la suite, et selon les études qui seront faites conjointement, nous pourrons entreprendre la construction d'édifices commerciaux ou d'habitations. Il s'agira tout probablement d'habitations pour familles à revenus modiques."

En vertu des dispositions de sa charte, la cité de Montréal peut acquérir de gré à gré ou par expropriation les terrains où se trouvent ou prédominent des taudis, maisons insalubres ou de niveau inférieur au sens des lois fédérales et provinciales. Elle peut revendre les terrains ainsi acquis et déblayés aux gouvernements ou à des corporations, compagnies ou organismes.

La Cité peut par ailleurs disposer des terrains pour toutes fins municipales ou pour des projets d'habitation ou de réaménagement urbain.

Selon les dispositions de sa charte, Montréal devra cependant obtenir l'approbation du gouvernement provincial pour négocier et signer une entente avec le gouvernement fédéral aux termes de la loi nationale sur l'habitation, prévoyant le paiement de contributions ne devant pas excéder la moitié de ce que coûteront l'acquisition et le déblaiement des secteurs à réaménager.

M. Saulnier a annoncé que le conseil municipal sera prié d'adopter une résolution demandant au gouvernement de la province de Québec d'autoriser la cité de Montréal à négocier et signer une entente avec le gouvernement fédéral au sujet de ces deux projets.

Comment les autorités procéderont-elles pour déplacer les quelque 1,200 familles habitant les deux secteurs qu'elles projettent de réaménager? Voilà le problème. Cela fera-t-il rebondir le projet du boulevard des Trinitaires? Tout compte fait, c'est bien possible.

LE BGR

SUITE DE LA PAGE 1

pour protester contre l'hésitation du BGR à accorder un permis à Radio-Canada. La décision est en suspens depuis février.

A Québec, cette affaire est devenue un ballon politique que les libéraux et les conservateurs tentent de s'arracher à une semaine des élections. La question passionne une certaine classe, une élite.

Le candidat le plus inquiet de toute cette affaire est Jacques Flynn, ministre des Mines dans le cabinet Diefenbaker, qui tente de se faire réélire dans Québec-Sud.

C'est que M. Flynn est le candidat conservateur dont une bonne partie des électeurs sont précisément dans cette classe de la société québecoise qui préconise l'octroi immédiat d'un permis à la Société Radio-Canada afin qu'elle puisse établir un poste dans la capitale de la province.

Il semble assez certain en effet que le BGR favorise l'établissement de la radio d'Etat à Québec mais ce qui est obscur ce sont les conditions dans lesquelles ce poste serait établi.

Il est assez probable que M. Flynn expliquera que les conservateurs veulent pour Québec non pas seulement un poste qui retransmettra les émissions de Radio-Canada de Montréal aux Québecois mais une installation complète qui permettrait aux citoyens de Québec de faire une contribution sur le plan de la programmation.

Les libéraux, et en particulier le candidat libéral dans Québec-Sud, Jean-Charles Cantin, un bon candidat, ne manqueront probablement pas de prétendre que le BGR remet à plus tard ce qu'il aurait dû décider il y a longtemps.

DIEFENBAKER

SUITE DE LA PAGE 1

tre par toute la population du pays la place du français dans l'administration.

Une prédiction

Au sujet du chômage, le premier ministre a prédit que le prochain rapport du Bureau fédéral de la statistique démontrera que le chômage est à son plus bas niveau depuis de nombreuses années.

M. Diefenbaker n'a pas mentionné de chiffre. Le prochain rapport doit être publié vers le 19 ou 20 juin, soit un ou deux jours après les élections. Depuis 5 mois, a dit M. Diefenbaker, le chômage a baissé en comparaison des mois correspondants de l'an dernier.

Du chômage au dollar, il n'y a qu'un pas, pourrait-on dire, dans cette campagne électorale, et le premier ministre l'a franchi aisément . . . presque férocement. Car la dévaluation du dollar, même, depuis la semaine dernière, à M. Smallwood.

Rappelant l'incident où le ministre des Finances Fleming a été empêché de prononcer un discours sur la dévaluation du dollar, devant le Club Rotary de St-Jean, M. Diefenbaker a dit: "Le premier ministre de Terre-Neuve a empêché un Canadien de s'exprimer. Il lui a refusé le droit de parole."

M. Diefenbaker a profité de cet incident pour "faire la cour" aux 4,000 Montréalais sur le sujet du respect du droit de parole. "L'enthousiasme qui règne ici ce soir, a-t-il dit, l'absence de manifestations hostiles, l'ordre qui a régné partout où je suis passé, dans le Québec, prouve le respect du Canadien-Français envers la liberté de parole. "La salle n'a pu résister à pareil compliment et la voix du premier ministre se perdit dans les cris, les acclamations et les bruits de fanfares.

Les libéraux, a repris M. Diefenbaker, sont une bande de centralisateurs ne sachant dire que des faussetés et se contredisant dans leurs actes et paroles. En 1949, a-t-il souligné, le gouvernement libéral du temps avait fixé la valeur du dollar canadien à 90 cents. D'ailleurs, les libéraux l'ont souvent demandée avant la récente décision du gouvernement. Et maintenant, ils la décrient et sement la panique et la confusion dans le public."

La Bible vous parle

Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. (Lc 19, 10).

Après 11 ans de guerre

L'accord de coalition rend la paix au Laos

KHANG KHAY, Laos, (Reuters, UPI,AFP) — Les trois princes laotiens ont signé aujourd'hui, dans la plaine des Jarres, l'accord sur la formation d'un gouvernement de coalition. Il appartient maintenant au prince Souvanna Phouma de fixer la date et le lieu de la première réunion du nouveau gouvernement du Laos et de demander au roi d'en approuver la composition.

L'accord conclu entre les princes Souvanna Phouma, Boun Oum et Souphanouvong met fin à 11 ans de guerre dans le petit royaume du Sud-Est asiatique. Le nouveau gouvernement devra envoyer une délégation à Genève, afin de parachever, avec la conférence de 14 nations sur le Laos, les accords sur l'établissement d'un gouvernement indépendant et neutre en ce pays.

Les accords de la conférence de Genève sur le Laos prévoient le retrait des forces étrangères 75 jours après le rétablissement de la paix et l'intégration des forces des trois factions dans l'armée royale laotienne.

Les Etats-Unis ont par ailleurs fait savoir qu'ils envisagent de continuer leur aide économique au gouvernement laotien et de permettre d'abord au gouvernement pro-américain du prince Boun Oum de mettre ordre dans ses finances avant de transmettre l'administration du pays au gouvernement de Souvanna Phouma.

Le gouvernement américain n'envisage pas toutefois, malgré le retour de la paix au Laos, de retirer ses troupes de la Thaïlande où il estime que la menace d'infiltration communiste demeure. Les troupes américaines en Thaïlande comptent présentement 4,800 hommes.

Le général Phoumi Nosavan, homme fort du gouvernement défunt, a déclaré qu'il ne pouvait se dire satisfait de la coalition gouvernementale, mais qu'il croyait malgré tout que c'est une solution au problème laotien.

Contre la subversion communiste

Les E.-U. augmentent leur aide à l'Extrême-Orient

WASHINGTON, (PA) — Le président Kennedy a affirmé aujourd'hui, devant le Congrès américain, que les communistes disposaient de 200 divisions, de plus de 4,000 avions de guerre et d'une force navale importante qui sont une menace à la liberté de 300 millions de personnes en Extrême-Orient.

Pour s'y opposer, M. Kennedy a révélé que les Etats-Unis avaient augmenté leur aide militaire à leurs alliés de cette partie du monde et l'avaient portée à $782 millions en 1961.

Dans son rapport au Congrès sur les programmes de sécurité mutuelle, le président a déclaré que l'année 1961 marquait le début d'une "transition entre une décade de défense primaire à une décade d'expansion" économique.

M. Kennedy a déclaré que les progrès économiques et sociaux poursuivis par l'aide américaine "ne pouvaient être atteints que si la force et la volonté du monde libre contre l'agression ouverte et la subversion sont maintenues".

Le rapport présidentiel précise que 56 nations reçoivent présentement l'aide militaire américaine, mais que cette aide a fortement diminué en Europe de l'Ouest et que les grands pays utilisent maintenant leurs propres fonds pour acheter de l'équipement militaire des Etats-Unis. L'aide militaire des Etats-Unis à l'Europe a été de $544 millions en 1961.

Session finale de la commission préparatoire du concile oecuménique

CITE DU VATICAN, (AFP-UPI) — La commission centrale préconciliaire (chargée de préparer le concile oecuménique qui s'ouvrira le 11 octobre) a commencé aujourd'hui sa septième et dernière session, sous la présidence de Son Em. le cardinal doyen Eugène Tisserant. Assistaient à la séance 35 cardinaux, 2 patriarches, 18 archevêques, 4 évêques, 3 supérieurs d'ordre, 17 conseillers, soit en tout 62 membres de la commission, qui en compte une centaine.

La commission a été saisie d'un rapport du cardinal Giuseppe Pizzardo, président de la commission des études et des séminaires. Ce rapport porte en particulier sur la formation spirituelle, la discipline et l'enseignement pastoral dans les séminaires. Au cours de la discussion, les membres de la commission sont arrivés à la conclusion que l'Eglise doit opérer un choix rigoureux parmi les candidats au sacerdoce. Ils ont aussi examiné les erreurs auxquelles donnerait lieu une latitude excessive laissée à l'initiative personnelle dans la formation des futurs prêtres.

D'autre part la commission préconciliaire doit recevoir communication de plusieurs mémoires du Secrétariat pour l'Union des Chrétiens, qui sert d'organisme de liaison entre l'Eglise romaine et les confessions réformées. Ces mémoires porteraient sur la hiérarchie ecclésiastique; la condition du laïcat; les mariages mixtes; la liturgie.

La commission de l'apostolat laïque présentera des mémoires sur l'Action catholique, les relations entre apôtres laïques et hiérarchie, l'action sociale, les oeuvres de bienfaisance.

Dévaluation et hausse des prix

Diefenbaker: "Mon avertissement aux industriels a porté fruit"

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier soir que sa menace de sévir contre les industriels prenant avantage de la dévaluation du dollar avait eu pour effet de mettre fin à la tendance à la hausse des prix.

Dans une allocution transmise sur le réseau national de télévision, M. Diefenbaker a rappelé la menace qu'il avait proférée la semaine dernière à l'endroit de certaines "personnes cupides", qui succombaient à la tentation de hausser les prix par suite de la dévaluation du dollar.

"Quel en fut le résultat? Et bien, cette pratique a cessé. Presque immédiatement, les plus importantes sociétés pétrolières ont fait savoir qu'il n'y avait pas lieu de hausser les prix. Leur exemple a été rapidement suivi par les dirigeants des deux plus importantes entreprises à succursales multiples du Canada et de la principale boulangerie du pays.

"Au cours de la dernière fin de semaine, les chefs d'entreprises ont abondé les uns après les autres dans le même sens. Ils sont tous d'avis qu'il ne doit pas y avoir de hausse des prix et même ceux qui songeaient à majorer leurs prix trouvent de nouvelles raisons de ne pas donner suite à leur projet.

Violence politique

M. Diefenbaker a accusé le parti libéral de mettre en oeuvre un programme de violence politique dans "une tentative désespérée" de reprendre le pouvoir.

Il a dénoncé ce qu'il a appelé les "éléments d'intimidation", la dénégation du droit de parole et "les faussetés sciemment répandues" auxquels les libéraux ont recours au cours de la présente campagne électorale.

Il a déclaré avoir été lui-même témoin de ces "manoeuvres". Je n'aurais jamais cru ces choses possibles dans une campagne électorale au Canada, a dit M. Diefenbaker. Pourtant, je dois me rendre à l'évidence. Ces faits découlent d'une tentative désespérée de reprendre le pouvoir par ceux-là mêmes que vous avez rejetés il y a cinq ans en raison de leur arrogance et de leur manque de respect à l'égard de nos libertés fondamentales et de nos institutions.

"Ils n'ont pas changé. Leur désespoir les porte maintenant à faire des choses que je n'aurais jamais cru possibles et à ternir la réputation du Canada à l'étranger."

La météo

Minimum cette nuit : 50

Maximum demain : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal, Cantons de l'Est: Nuages et éclaircies, puis soleil après-midi; soleil, température à peu près normale demain. Vents du nord-est de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal, 50 et 75; Sherbrooke, 45 et 70.

Régions d'Ottawa, Pontiac, Témiscamingue, Abitibi, Laurentides et Mauricie: Généralement ensoleillé et frais aujourd'hui, soleil, températures à peu près normales demain. Minimum cette nuit et maximum demain: Ottawa, 50 et 75; Temiscamingue, Sainte-Agathe et La Tuque, 45 et 70; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 38 et 70.

Régions de Québec, du lac Saint-Jean, de Rimouski et de la baie Comeau: Ensoleillé, sauf quelques intervalles nuageux et frais aujourd'hui; demain, ensoleillé et un peu plus chaud. Vents du nord-est de 20 milles tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain: Québec, 45 et 70; Chicoutimi et Baie Comeau, 40 et 70; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 45 et 65.

Régions de Gaspé et des Septîles: Ensoleillé sauf intervalles nuageux aujourd'hui et demain. Frais. Vents du nord de 10 à 20 milles. Minimum cette nuit et maximum demain: Gaspé, 45 et 60; Septîles, 40 et 65.

L'exposition universelle

Diefenbaker évite de se compromettre

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a voulu forcer la chance hier soir devant le premier ministre Diefenbaker en ce qui a trait à l'exposition universelle de 1967, exposition que la métropole voudrait bien avoir chez elle. Le maire Drapeau n'a pas eu les réponses qu'il attendait et en a été quitte pour son effort.

Au cours d'une brève visite du premier ministre à l'hôtel de ville, un peu avant la grande réunion de la rue Craig, M. Drapeau a demandé à M. Diefenbaker si "un nouveau gouvernement conservateur" donnerait son plein appui au désir de Montréal d'obtenir l'exposition de 1967.

M. Diefenbaker n'a pas comblé l'attente du maire, ne s'est nullement compromis mais a tout simplement dit qu'il conserve la même position que celle adoptée en 1960 alors qu'une délégation canadienne avait demandé au bureau international de l'exposition universelle la tenue de la foire à Montréal.

Le premier ministre a ajouté une petite phrase significative, peut-être. Il a dit: "Ce sera toutefois difficile d'organiser une telle exposition d'ici 1967. Cela prend du temps!"

Il a toutefois trouvé "excellente" l'idée de la formation d'un comité chargé d'étudier les moyens à prendre pour que le désir de Montréal de recevoir la foire universelle de 1967 se matérialise. La création de ce comité a été annoncée récemment par le premier ministre Lesage.

Le maire Drapeau a aussi demandé au premier ministre si un gouvernement conservateur réglerait le problème de l'emplacement de Radio-Canada et procurerait à la métropole de nouvelles voies d'évacuation rapides de la population, en cas de conflit nucléaire.

A la première question, M. Diefenbaker a répondu que la question de Radio-Canada relevait de la compétence du ministre fédéral du Revenu et qu'il ne lui appartenait donc pas de s'en mêler.

Quant à la troisième question, à savoir les voies de dégagement, le premier ministre ne l'a pas abordée, tout simplement.

A l'hôtel de ville

Appui de M. Douglas à 3 projets

En réponse à trois questions précises de la part du maire Jean Drapeau qui l'accueillait ce matin, à l'hôtel de ville de Montréal, M. T. C. Douglas, chef fédéral du Nouveau parti démocratique, a déclaré appuyer trois projets chers à l'administration municipale.

"Nous serons heureux d'appuyer les trois projets", a terminé M. Douglas, après avoir signé le livre d'or de la cité, en présence de son épouse, de près de 20 candidats de son parti à l'élection canadienne fixée à lundi prochain, puis de M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif municipal.

M. Douglas a noté que ses collègues et lui-même, une fois élus, seraient disposés à favoriser la centralisation des studios et des bureaux de la Société Radio-Canada dans la partie est de Montréal.

Au sujet d'une exposition universelle dans la métropole en 1967, M. Douglas a révélé qu'il avait autorisé hier son bureau d'Ottawa à publier un communiqué pour dire que le NPD approuve le projet d'une telle foire à Montréal.

Enfin, relativement aux voies de dégagement qui seraient requises en cas de guerre dans la région de Montréal, M. Douglas a souligné que le programme de son parti prévoit des mesures contre le chômage et que l'une des mesures préconisées a trait à des projets du genre.

OUTREMONT

SUITE DE LA PAGE 1

que, contrairement à ce qu'il en est pour les Montréalais, les résidents d'Outremont ne paient que leur eau avec cette taxe. "Nous devons paier des montants supplémentaires pour tous les autres services, comme les égouts, que nous procure Montréal", dit un conseiller.

C'est pour ces raisons que le conseil d'Outremont ne veut pas payer plus cher pour l'eau de Montréal et demande que cette taxe soit calculée sur la même base que les années précédentes.

M. Diefenbaker visite Aylmer

AYLMER, (PC) — Venant de Montréal, le premier ministre Diefenbaker s'est arrêté ce matin à Aylmer, avant de rentrer à Ottawa où il devait être l'hôte de la reine mère Elizabeth.

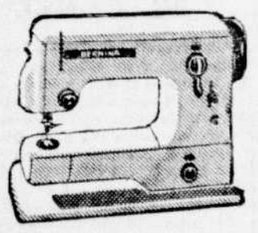
M. Diefenbaker a visité l'hôtel de ville d'Aylmer, en compagnie du maire, M. J. Neil O'Donnell. On lui a fait voir une lettre écrite par le prince Edouard, en 1860, dans laquelle ce dernier remercie la population à la suite d'une visite qu'il avait faite dans cette localité, située à proximité de la capitale.

Amos: président d'élection destitué

LA SARRE, (PC) — M. Hilaire LeBlanc, président d'élection dans Chapleau, a déclaré aujourd'hui que le président d'élection (adjoint) à Amos, M. William Bibeau, a été destitué pour avoir ouvert avant l'heure prévue l'urne d'un bureau de votation anticipée. M. LeBlanc a toutefois souligné que M. Bibeau avait agi de bonne foi.

Ogilvy's

BERNINA



BERNINA — La machine à coudre de précision suisse.

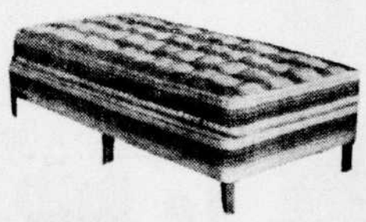
Notre conseillère en couture se tient à votre disposition.

OGILVY'S — Centre de couture, au troisième

OGILVY'S

Ogilvy's

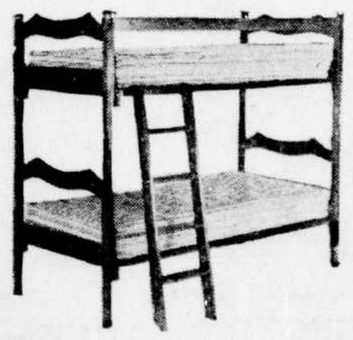
5 AUBAINES "UNITED" À TEMPS POUR L'ÉTÉ



SUPERBES LITS CONTINENTAUX LARGEURS: 30" et 36"

Rég. 62.50 **39.95**

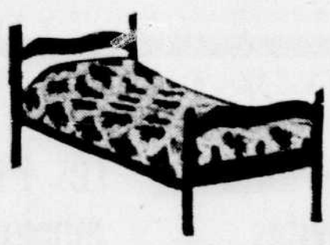
Matelas capitonné de dentelle, construction à ressorts lovés rembourrée de feutre; évents et poignées; sommier-caisse assorti sur 6 pieds bois dur. — Largeurs: 39", 48" et 54": rég. 72.50 — **49.95**



LITS SUPERPOSÉS DANS UN CHOIX DE TROIS FINIS

Rég. 94.50 **69**

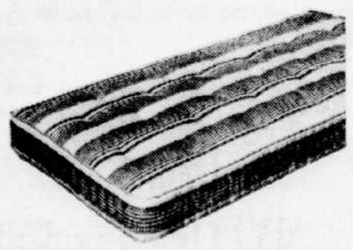
Fini érable rouge, naturel ou antique; largeur 36"; comprenant 2 sommiers, 2 matelas à ressorts, 1 échelle et une rampe.



LIT COMPLET EN BOIS

Prix spécial **39.95**

Choix de 3 finis: antique, rouge ou naturel. Sommier à lames-ressorts, matelas à ressorts capitonné de dentelle; solide construction. Largeur 36".



LUXUEUX MATELAS "HYGRADE"

Rég. 39.95 **28.95**

Coutil de qualité capitonné de dentelle; bords droits; solide construction à ressorts lovés. Largeurs 30", 36", 39", 48" et 54".

LIT PLIANT MESURANT 29" x 71" — Rég. 32.95 — **21.95**

Cadre en métal monté sur roulettes; pattes se dépliant automatiquement. Confortable matelas à ressorts.

Termes budgétaires si désiré

OGILVY'S — Literie, au cinquième

Ecrivez ou composez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S

ENSEIGNEMENT SPECIALISE

COURS REGULIERS DU JOUR

INSTITUT DE TECHNOLOGIE LAVAL-MONTREAL
9155, rue St-Hubert, Montréal
Aéronautique, construction-menuiserie, électricité, instrumentation et appareils de contrôles, mécanique d'ajustage, réfrigération, soudure.

INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTREAL
200 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
Construction-menuiserie, électricité, électronique (y compris radio et télévision), fonderie, forge, mécanique d'automobile, mécanique diésel, ferblanterie-tôlerie, modèlerie, outillage, soudure, mécanique d'ajustage.

ECOLE DE METIERS DE MONTREAL
Section Est, 3320, rue Hochelaga, Montréal
Construction-menuiserie, électricité, fonderie, mécanique d'ajustage, modèlerie, réparation d'appareils électriques domestiques.
Section Ouest, 4976, rue Notre-Dame ouest, Montréal
Cours de métiers et cours technique. Construction-menuiserie, électricité, mécanique d'ajustage, ferblanterie-tôlerie, modèlerie.

ECOLE DE METIERS DE LACHINE
Lachine, Montréal (46, 16e Avenue)
Electricité — mécanique d'ajustage — réfrigération — soudure.

INSCRIPTION: jusqu'au 22 juin
EXAMENS D'ADMISSION: les 26 et 27 juin

L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.

"QUI S'INSTRUIT . . . S'ENRICHIT"

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'Enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.

MINISTERE DE LA JEUNESSE

Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre — Hon. Paul Gérin-Lajoie, Ministre — Gustave Poisson, sous-ministre Associé

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 12 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 201

En vue des élections du 18

Mobilisation de 2,500 policiers

La police municipale prépare, pour l'élection de lundi prochain, l'un des plus vastes déploiements de ses effectifs depuis une décennie.

"Nous nous attendons, a déclaré ce matin le directeur Adrien Robert, à mettre sur pied plus de 2,500 des quelque 3,000 hommes à notre disposition."

Ces hommes évidemment ne seront pas tous à la même relève :

"Pour nous, a continué M. Robert, l'élection commence dimanche midi, alors qu'il nous faut assurer la protection des différents comités."

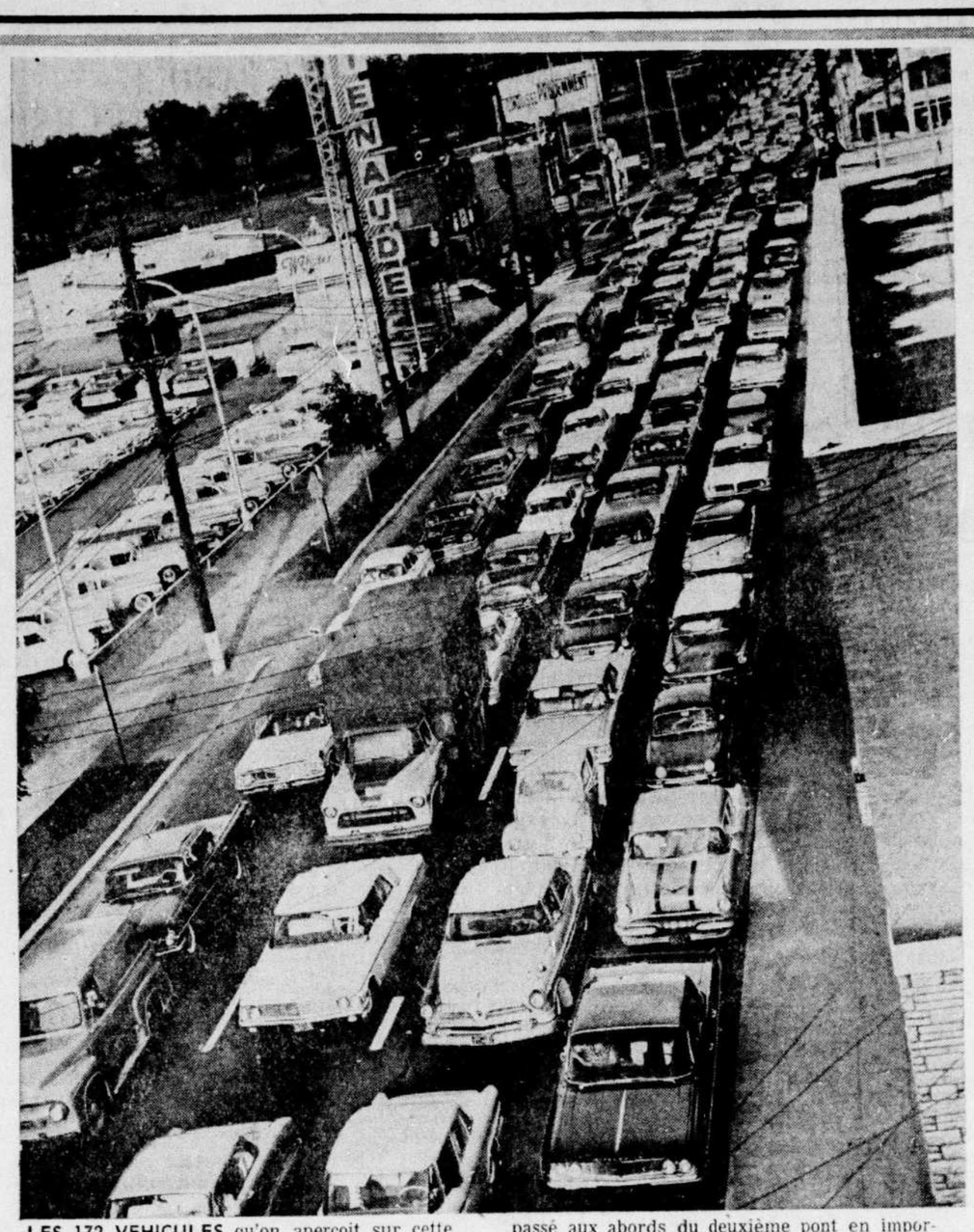
"Trois relèves sont absorbées par ce travail, à raison de huit heures chacune, jusqu'au lundi matin huit heures. Puis tout notre personnel disponible entrera en action, jusqu'à minuit de ce jour, à raison de la moitié des effectifs pour la période de 8 h. a.m. à 4 h. p.m., et de l'autre moitié pour de 4 h. p.m. à minuit."

En plus des agents, le directeur entend que tous les véhicules de son service soient disponibles et en bon état de fonctionner :

"Les mécaniciens du garage municipal ont reçu instruction depuis quelques jours de remettre en bon état de marche tout ce que notre service possède de véhicules. Bien plus, nous avons obtenu qu'un groupe de mécaniciens se rende au garage dès minuit, le matin des élections, afin de réparer au fur et à mesure des besoins tout moteur défectueux."

Aidé de son état-major, le directeur occupe une partie de chaque journée de la présente semaine à la tâche de parfaire la distribution des effectifs, dont les derniers détails seront arrêtés demain ou après-midi.

Entre-temps, la police municipale conduit une enquête pour Voir POLICIERS en page 8



LES 172 VEHICULES qu'on aperçoit sur cette photo ont mis un total de 86 heures à franchir la distance entre la rue Fleury et le Pont-Viau, soit en moyenne 30 minutes chacun. Et cela s'est passé aux abords du deuxième pont en importance autour de l'île de Montréal, comme l'indique le tableau à droite. Ce tableau a été tracé par le service de circulation de la ville de Montreal et indique le nombre des véhicules qui ont emprunté chacun des ponts durant la fin de semaine du 11 au 14 août 1961.

Au pont Viau

Embouteillage gigantesque

Tel qu'on le prévoyait, des milliers d'automobilistes ont subi des retards d'une demi-heure à une heure, entre 4 h. et 9 h., hier soir, en traversant le pont Viau après leur journée de travail.

Ce matin, cependant, en direction inverse, l'embouteillage a été moins grave, plusieurs automobilistes ayant préféré utiliser les ponts P.e IX ou de l'Autoroute, après leur expérience d'hier.

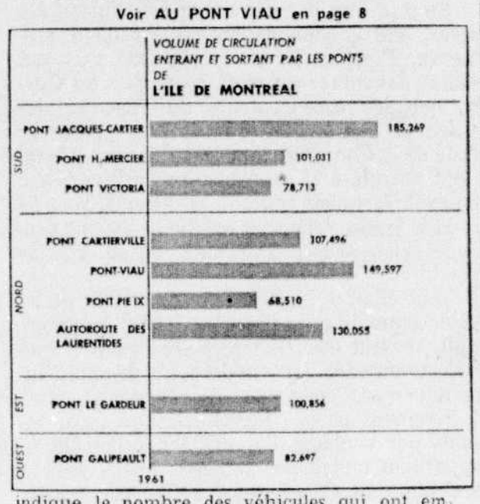
Ces embouteillages sont causés par la fermeture partielle du pont en voie de réfection.

A l'heure de pointe, hier soir, la rue Lajeunesse fut couverte d'autos dans toute sa largeur, du boulevard Gouin à la rue Fleury et même jusqu'à la rue Sauriol à certains moments. L'unique voie disponible du pont devait absorber les quatre voies de circulation de la rue Lajeunesse, en plus de la circulation venant de l'est et de l'ouest, des boulevards Gouin et Henri-Bourassa.

On a aussi compté plusieurs pannes attribuables à des moteurs surchauffés, pannes qui bloquèrent parfois l'unique voie du pont. On a enregistré des imbroglios indescriptibles à l'intersection du boulevard Henri-Bourassa où les feux de circulation ne suffisaient plus à maintenir l'ordre.

En direction sud, les véhicules ont aussi roulé "au ralenti", mais la circulation est redevenue normale vers 6 h. 30. Mais en direction nord, l'embouteillage dura jusqu'à 9 h., alors qu'on bloqua toute circulation. Les automobilistes qui accusaient déjà une demi-heure

Voir AU PONT VIAU en page 8



Réquisitions frauduleuses

Suspensions à la PP

L'assistant-directeur Jean-Paul Dessureau, de la PP, a annoncé à midi la suspension de deux membres de son personnel pour présumé vol d'au moins $8,000 depuis sept à huit mois.

"J'ai suspendu d'ici la fin d'une enquête que nous conduisons dans leur service, le caporal Marcel Bourgoin et l'agent Maurice Lemieux, attachés à la section du transport du quartier général, en notre ville.

"Nous les soupçonnons d'avoir depuis octobre dernier obtenu sous de fausses représentations, en imitant la signature d'autres policiers, une forte quantité d'effets et de marchandises de divers postes d'essence. Parfois, au lieu de prendre de l'essence ou des pièces d'autos, ils empochaient tout simplement de l'argent."

Les deux policiers incriminés avaient accès, de par leurs fonctions, aux formules de réquisition pour essence et huile :

"Après interrogatoire, a continué M. Dessureau, les deux hommes ont remis 300 livrets de la PP contenant 50 réquisitions chacun. Comme chaque réquisition vaut pour $6 en moyenne, c'est donc un montant éventuel de $90,000 qu'ils auraient pu se procurer avec ce stock."

M. Dessureau ajoute que son enquête, qui ne fait que commencer, n'a remonté qu'à huit mois :

"Nous découvrirons peut-être qu'elle s'étend sur une période d'une ou de plusieurs années. Ces deux hommes faisaient partie de la PP depuis dix ans.

"Le caporal Bourgoin, occupant un poste de vérificateur, pouvait s'en tirer sans éveiller les soupçons. Notre enquête a déterminé qu'avec son présumé complice, il aurait ainsi empoché $1,500 durant trente jours, de connivence avec certains garagistes qui échangeaient en bloc les réquisitions pour d'autres marchandises ou de l'argent.

"Une enquête générale se continue et c'est l'intention arrêtée des autorités de trouver le pot-aux-roses et de prendre les mesures nécessaires contre les responsables."

Et M. Dessureau de conclure :

"Je considère qu'on est à court d'hommes pour vérifier adéquatement nos comptes et que les deux agents suspendus ont certainement abusé de la situation."

Le drapeau!!!

Lapointe manifeste : la police l'écroue

M. Paul Lapointe, président du Ralliement national des canadiens était détenu encore ce matin, dans les cellules du poste no 10, en attendant de connaître l'accusation qu'on porterait contre lui. Il a été mis sous arrêt hier soir, devant le Manège militaire de la rue Craig, où il a profité du passage de M. John Diefenbaker pour réclamer un drapeau canadien, en l'occurrence celui qu'il préconise : le drapeau divisé en diagonal, avec couleurs blanc et rouge, et au centre une feuille d'érable verte.

M. Lapointe était en compagnie de 15 autres personnes. Un policier en civil s'est emparé de lui et l'a conduit aux cellules. Ce matin, les membres du Ralliement national des canadiens, n'ayant aucune nouvelle de leur président, se sont inquiétés de son sort. On a finalement appris que M. Lapointe était détenu au poste no 10, et que celui qui l'a écroué, le détective Rochon, complétait son enquête pour savoir quelle accusation on porterait contre lui.

FAITS divers

Vol à main armée commis par un adolescent

La police est à la recherche d'un adolescent d'une quinzaine d'années qui a réussi un vol à main armée, hier, dans le secteur nord de la ville.

La victime de ce vol est Mlle Danielle Turcotte, de la rue St-Vallier.

Elle a dit à la police qu'elle avait été accostée en face du 6967 rue Garnier par un jeune homme armé.

Noyé repêché

Les policiers de Longueuil ont retiré des eaux du fleuve, hier après-midi, le corps de M. John Nicholson, âgé de 37 ans., domicilié au 3751 avenue Linton, app. 4, à Montréal.

Le corps a été transporté à la morgue de Montréal pour fins d'enquête.

Renversé par un autobus

Un garçonnet de cinq ans a été transporté à l'hôpital Ste-Justine, après avoir été renversé par un autobus, à l'angle des rues DeLorimier et Gauthier.

Pierre Richer, demeurant au 3470, rue Des Erables, a été happé par le lourd véhicule alors qu'il courait après une balle dans la rue.

Les trois noyés du Lac St-François sont retrouvés

VALLEYFIELD (G.T.) — Les trois jeunes gens, dont l'un

Voir FAITS DIVERS en page 8

Crime diabolique

20 ans de bagne à Facchino

par Maurice MORIN

Coupable d'un crime que l'hon. juge Roger Ouimet a qualifié de diabolique, un Italien de 27 ans, Nicola Facchino, qui avait "embauché" un adolescent pour se débarrasser de sa femme enceinte, a écopé d'une peine de 20 ans de pénitencier.

Facchino est demeuré stoïque, n'a pas soufflé mot avant le prononcé de la sentence, ce matin.

Il avait été déclaré coupable, par un jury des Assises, de tentative de meurtre, après un procès, de trois jours, la semaine dernière, en Cour du banc de la reine.

Me Bruno-J. Pateras, procureur de la Couronne, qui avait agi pour le ministère public dans cette affaire dramatique, a réclamé le pénitencier à vie contre Facchino, soulignant que ce dernier avait prémédité son crime et qu'il ne méritait aucune sympathie.

De son côté, Me Alexandre Chevalier, C.R., avocat de la défense, a réclamé la clémence du tribunal, insistant sur le fait que son client n'avait jamais eu maille à partir avec la justice jusqu'à ce qu'il soit conduit devant les tribunaux en rapport avec cette tentative de meurtre.

Le juge Ouimet, avant de prononcer sentence, a affirmé, de plus, que le crime avait été "machiné" depuis très longtemps, que Facchino avait songé depuis plusieurs mois à faire assassiner sa femme et qu'il aurait pu se trouver devant ses pairs pour répondre à une accusation de meurtre.

"La société, a ajouté le tribunal, ne veut pas de gens de votre acabit." Et le juge Ouimet a ponctué : "Vous avez "embauché" un adolescent de 17 ans pour faire tuer votre femme et vous avez tout probablement ruiné la vie de cet individu".

Celui-ci est présentement devant la Cour du bien-être social.

Au cours du procès, l'adolescent dont nous taisons le nom à la requête même du tribunal, avait déclaré que Facchino lui avait promis $500 "pour tuer sa femme parce qu'elle en connaissait trop..." Il n'a reçu que $50.

Le jeune témoin a aussi dit que l'accusé avait tout d'abord songé "à faire heurter sa femme par une automobile, mais qu'il avait abandonné "ce plan" parce que lui, le témoin, ne savait pas conduire".

C'est à six heures, le matin du 22 août 1961, que le jeune homme s'était rendu au domicile des Facchino, rue Jean-Talon alors, après que le mari eut laissé la porte "débarrée".

Voir FACCHINO en page 8

Drame familial la veille de Noël

Un Italien est accusé du meurtre de sa femme

par Maurice MORIN

La veille de la dernière fête de Noël, une jeune Italienne, Mme Leonardo Seracusa, 22 ans, était trouvée morte sur le plancher d'une chambrette de son domicile au 227 est, rue Mozart. Elle avait été atteinte de chevrotines (plombs) provenant d'un fusil de chasse, calibre .12.

Lorsque le corps fut découvert par une voisine qui avait vu la jeune femme vivante deux heures plus tôt, il n'y avait personne dans l'appartement.

Hier, le mari, qui avait été appréhendé peu de temps après le drame familial, se trouvait devant ses pairs, 12 jurés de langue anglaise, subissant son procès aux Assises, en Cour du Banc de la reine, sous une accusation de meurtre non qualifié.

Rappelons que l'inculpé, un homme de petite taille mais assez gras, âgé de 28 ans, avait tout d'abord été accusé de meurtre qualifié mais qu'à l'issue de son enquête préliminaire devant le juge John O'Meara il avait été envoyé aux Assises pour y subir son procès sous une accusation moindre, celle de meurtre non qualifié. Dans un tel cas, si les jurés en arrivent à un verdict de culpabilité, le tribunal ne peut faire autrement que d'imposer le pénitencier à vie.

Le juge Roger Ouimet préside l'instruction qui durera au moins trois jours.

Me Bruno-J. Pateras, procureur de la Couronne, qui manie le français, l'anglais et l'italien avec une très grande facilité, occupe pour le ministère public. Mes Joseph Cohen,

Voir UN ITALIEN en page 8

Cinq morts dans des accidents de la circulation

Cinq personnes, dont trois enfants, sont mortes, hier à Montréal et dans la province des suites d'accidents de la circulation.

Dans le nord de la ville, un bambin de six ans, **Christian Castonguay,** du 9892 rue St-Emile, a subi une fracture du crâne en se heurtant violemment la tête contre un camion. Transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville, l'enfant devait succomber peu après son admission.

L'accident est survenu à l'angle des rues Sauvé et Rancourt.

Par ailleurs, un bambin de trois ans, qui avait été heurté par une automobile près de la demeure de ses parents, rue Jeanne-Mance, n'a pu survivre à ses blessures.

Sise Kaller, 5376 rue Jeanne-Mance, est mort peu après 5 h., à l'hôpital Ste-Justine, où il avait été admis trois heures plus tôt.

A Jacques-Cartier, dans la banlieue sud de Montréal, un enfant qui courait près d'un camion-citerne a roulé sous les roues arrière du véhicule pour y trouver la mort.

La victime de cet accident est **Roger Poulain,** âgé de 4 ans et demi, fils de M. et de Mme Marc Poulain, du 2970 rue Howe, à Jacques-Cartier. La tragédie s'est produite au domaine Fontainebleau.

Un jeune homme qui avait été blessé dans un accident de circulation, samedi soir, a succombé hier à l'hôpital Jean-Talon. Le corps de **M. Guy Houle,** âgé de 20 ans, 6670 rue Chabot, a été transporté à la morgue de la rue St-Vincent.

Enfin, **M. Jean McNichol,** âgé de 22 ans, d'Amqui, Québec, a perdu la vie de façon tragique, hier soir, dans une triple collision d'autos survenue à East Angus, à 95 milles à l'est de Montréal. Quatre autres personnes ont subi des blessures dans cet accident.

Squelette découvert à Rivière-des-Prairies

Le squelette découvert hier après-midi dans les sous-bois de la Rivière-des-Prairies, était celui d'une jeune femme dont la mort remonterait à près d'un an. Il portait un fil électrique autour du cou, ce qui, dans l'esprit de l'inspecteur Gérard Houle, semble ne laisser aucun doute qu'il s'agit d'un meurtre.

Près des ossements, la PP a découvert un réticule fortement endommagé par les intempéries et contenant des papiers collés les uns aux autres. Des experts s'occupent de les séparer afin d'en déchiffrer le contenu.

S'agit-il du squelette de Denise Therrien ? La PP évidemment ne saurait se prononcer pour le moment. Il lui faut attendre le résultat des expertises du bureau de médecine légale où la macabre découverte a été transportée.

Les libraires ne violeront pas la loi

Les libraires n'ont pas l'intention de violer la loi fédérale contre les pratiques restrictives du commerce si cette loi s'applique dans leur cas, mais, s'ils doivent s'y soumettre, le système de distribution du livre serait gravement atteint, selon le dernier mémoire présenté par le Conseil supérieur du livre à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

C'est ce qu'ont déclaré hier les membres du Conseil supérieur du livre à une conférence de presse au cours de laquelle ils ont voulu rendre public leur dernier mémoire soumis à la CECM.

On se souvient que la Commission a adopté la semaine dernière une résolution, présentée par le commissaire Jean-Paul Lefebvre, à l'effet de demander au directeur des enquêtes sur les coalitions de surveiller les agissements des libraires de Montréal au cours des prochains mois afin de s'assurer que la loi fédérale contre les pratiques restrictives ne soit pas violée.

Voir LIBRAIRES en page 8

SANDWICHES
ATTRAYANTS — FRAICHEUR ET SAVEUR ASSUREES
Assortiment varié tel que JAMBON, POULET, OEUFS DINDE TRANCHEE en triangle, genre ruban, rouleaux, etc., etc.
Une boite de 48 SANDWICHES COCKTAIL pour 6 personnes $2.40
LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
TELEPHONEZ PEGROIDS VI. 4-3901

AUVENTS en CANEVAS et en ALUMINIUM
BELLO LA MARQUE DE QUALITÉ BRAND
POUR FENÊTRES, BALCONS, PORCHES, PATIOS, DEVANTURES DE MAGASINS, ETC.
GRAND CHOIX DE TISSUS ET COULEURS
Aussi: Meubles et accessoires de jardin et de camping — Tentes — Drapeaux — Tarpaulins — Couvre yachts — Canevas à la verge — "Trampolines" — Portes et fenêtres en aluminium — Tout article en canevas, etc.
TÉLÉPHONEZ OU VISITEZ NOS SALLES D'EXPOSITION
CIE D'AUVENTS CANADIENNE LTÉE
2113, rue Ste-Catherine est (coin Delorimier), Montréal
ESTIMES GRATUITS À DOMICILE Tél. LA. 7-1555*
LOCATION de TENTES et ACCESSOIRES de CAMPING

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $22.50
SPECIAL
$13.50
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL BUQUET & BUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

NOUVELLE ADRESSE 6741 ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie
EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
CR. 2-7611 • CR. 2-7616

Maico APPAREILS AUDITIFS
ils sont adaptables
• à l'oreille
• aux verres
• aux cheveux
• Aussi, modèles de type classique.
Réparation de toutes les marques d'appareils auditifs. Piles disponibles.
TERMES FACILES
1010 est, Ste-Catherine Suite 308 VI. 9-6440
Bureau principal 1529 Sherbrooke O. WE. 5-5293

Personne? Non, personne!...
... Personne ne peut résister à notre buffet. Les mets délicieux sont si abondants, qu'il est impossible de les énumérer ici.
Après une première portion, vous en reprendrez sûrement! L'air pur des montagnes et le charme discret de notre terrasse aviveront votre appétit et votre enchantement!
Le samedi, de 6h.30 à 10h.00. Danse avec Larry Moore et son orchestre. Pour réservations téléphonez à UN. 1-1203.
O'Connell Mont Gabriel Lodge
45 minutes de Montréal par l'autoroute
Il y a quelques abonnements pour l'été à votre disposition.

CHANGEZ VOTRE MOTEUR
POUR AUSSI PEU QUE $3.45 par semaine
PAS DE COMPTANT
INSTALLATION en 8 heures
MOTEURS REMANUFACTURES pour toutes marques
Vous aurez la performance d'une voiture neuve.
GARANTIE 3 mois ou 4,000 milles inspection gratuite
Aussi transmission automatique $2 par semaine
Delisle 25 ans d'expérience à votre service
AUTOMOBILE LTEE
2815 est, SHERBROOKE à l'est d'Iberville LA. 6-2813

OKANAGAN

SUITE DE LA PAGE 1

La raison de ce quadruple affrontement n'est pas d'ordre politique. Deux des candidats sont à leur retraite et, tout naturellement, ils sont venus s'établir dans cette région qui est la plus belle de la province sinon du pays : vastes vergers dans les plaines, forêts touffues au flanc des montagnes, neiges éternelles au sommet — fruits, bois et tourisme.

En plus de refléter si fidèlement l'économie de la Colombie Britannique, la circonscription d'Okanagan-Boundary en reflète également la politique dans ce qu'elle a de plus imprévisible. Car les quatre adversaires en présence, tous quatre hommes forts de leurs partis, ont des chances de remporter l'élection.

Elu en 1958 à l'issue d'une lutte à quatre avec le cinquième des voix de majorité, le conservateur David Pugh est à coup sûr l'un des candidats les plus actifs du pays. Doué d'une personnalité attachante, disert et dynamique, il se rend chaque matin à l'ouverture des usines, bavarder avec les ouvriers, après quoi, vers 8 h. 30, il rencontre les employés de bureaux.

Sa publicité se fonde sur un mandat bien rempli : le nouvel aéroport de Kelowna, le prolongement du brise-lames, une nouvelle école d'enseignement technique de 5 millions, la hausse des prêts agricoles et la loi anti-dumping sur les fruits étrangers.

Mais sa carte-maîtresse est une carte postale dont il a distribué 18,000 exemplaires et qui le représente entouré de sa femme et de leurs neuf enfants.

"Difficile à battre en 56 jours", concède son adversaire socialiste, O.L. Jones, qui n'a lui-même que trois enfants.

Originaire du pays de Galles dont il a conservé un fort accent, O. L. Jones jouit des services de la machine syndicale qui, en Colombie Britannique, se confond presque avec celle du Nouveau Parti. Sans doute pour cette raison, les trois autres candidats le considèrent comme leur adversaire no 1.

Il a également la réputation d'un philanthrope. La semaine dernière, un contremaître lui interdit l'accès d'une cour d'usine où il voulait prononcer un discours à la sortie des ouvriers. Mais le directeur de l'usine, bien qu'organisateur conservateur, s'empressa de lui offrir toute l'assistance nécessaire: M. Jones l'avait hébergé et nourri de même que plusieurs autres dans son magasin de meubles de Kelowna lors de la crise des années '30.

Tout candidat libéral, qu'il est, Elmore Philpott n'en continue pas moins de rédiger sa chronique hebdomadaire dans le "Vancouver-Sun", ce qui, en passant, est assez révélateur de la couleur de ce journal.

Ce chroniqueur politique de longue date jouit d'une telle popularité que, suivant l'expression d'un de ses adversaires, "il attire, partout où il parle, une foule instantanée". Cependant, il a contre lui son état de santé qui lui interdit de fréquents déplacements ainsi que le passé d'une circonscription qui n'a jamais élu un libéral.

Même le candidat du Crédit social, Jack Shaw, a quelques chances d'être élu dans Okanagan-Boundary, l'une des trois circonscriptions que les observateurs concèdent à la rigueur, aux créditistes.

Au niveau provincial, en effet, cette circonscription est celle du premier ministre créditiste de la province, W. A. C. Bennett. Ce dernier, en retour, ne lui ménage pas ses faveurs, si bien que cette région offre les seuls ponts sans péage de la province.

L'organisateur de M. Shaw n'est nul autre que le fils du premier ministre, Bill Bennett. Cependant, ce dernier, réaliste sinon défaitiste, nous a expliqué pourquoi son père (qu'il n'appelle jamais ainsi mais "le patron" ou "W.A.C.") fait campagne dans l'est du pays plutôt dans dans sa propre province:

"C'est parce qu'il n'aime pas travailler pour rien . . ."

Le magasin du centre de la ville ouvre tous les jours à 9 h. a.m.

MORGAN

ENTIÈREMENT CLIMATISÉS

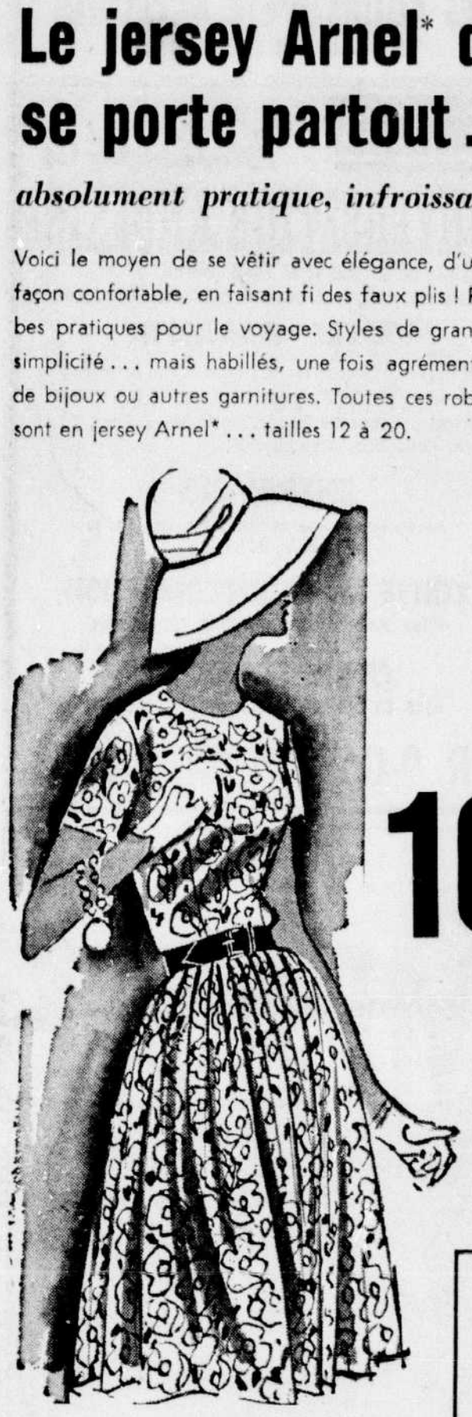
Morgan — LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

Les cinq magasins Morgan

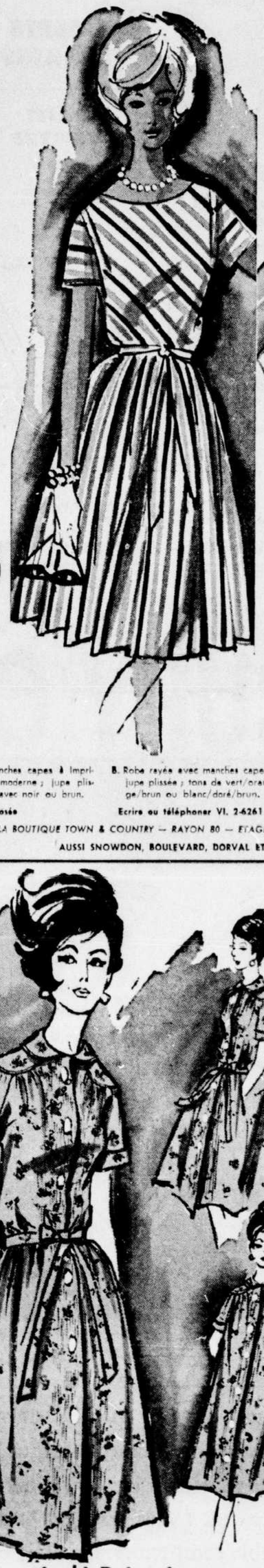
Le jersey Arnel* qui se porte partout . . .

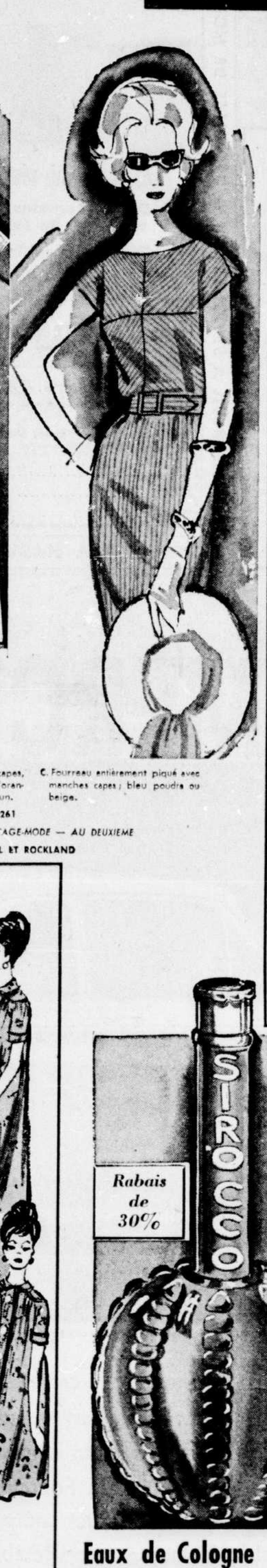
absolument pratique, infroissable!

Voici le moyen de se vêtir avec élégance, d'une façon confortable, en faisant fi des faux plis ! Robes pratiques pour le voyage. Styles de grande simplicité . . . mais habillés, une fois agrémentés de bijoux ou autres garnitures. Toutes ces robes sont en jersey Arnel* . . . tailles 12 à 20.



16.95 ch.





A. Robe à manches capes à imprimé fleuri moderne ; jupe plissée. Blanc avec noir ou brun.

B. Robe rayée avec manches capes, jupe plissée ; tons de vert/orange/brun ou blanc/doré/brun.

C. Fourreau entièrement piqué avec manches capes ; bleu poudre ou beige.

*Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

LA BOUTIQUE TOWN & COUNTRY — RAYON 80 — ETAGE-MODE — AU DEUXIEME

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Souliers d'été en vogue, un "achat" gai et plein de coloris !

Spécial ! **6.98** la paire



Des blancs, pastels doux, nuances soutenues ! Des cuirs chevreau, maroquin, suède ou chevreau ! Des styles définitivement "habillés"... sur talons hauts effilés ou illusion . . . bouts carrés, ronds, empeignes rehaussées de fronces ou plis. Pointures 4½ à 10, largeurs AAA à B dans le groupe . . . mais pas dans chaque pointure, couleur et style.

à noter le choix des couleurs . . .

BLANC BEIGE BLEU VERT LILAS MAUVE ROUGE MELON D'EAU BRUN NOIR

CHAUSSURES DU BUDGET . . . RAYON 94 . . . AU TROISIEME

Pas de commandes postales ni téléphoniques

AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Légères sandales d'été en cuir souple pour enfants

3.49 la paire

Bandelve fraîches à empeigne perforée pour enfants ; fabrication souple cuir, semelles coussinées mousse . . . durables, attrayantes et exclusives à Morgan ! Teintes d'été favorites, rouge, toffee et vanille ; pointures d'enfants 5 à 12, et 12½ à 3 ; largeurs B et D.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

CHAUSSURES D'ENFANTS — RAYON 81 — AU TROISIEME

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Confort estival ! Peignoir trois-façons en coton/Arnel*

à prix spécial

4.98

Fait spécialement pour Morgan, offert à prix modéré pour la personne soucieuse de son budget ! Peignoir délicieusement féminin, imprimé délicat sur coton drip dry et Arnel*. Modèle se portant de trois façons . . . attaché, semi-ample ou ample. Fin passé à l'empiècement arrondi, col et revers des poignets, ceinture faites en même tissu. Imprimé de multiples tons pastels sur rose, bleu ou maïs ; tailles 12 à 18.

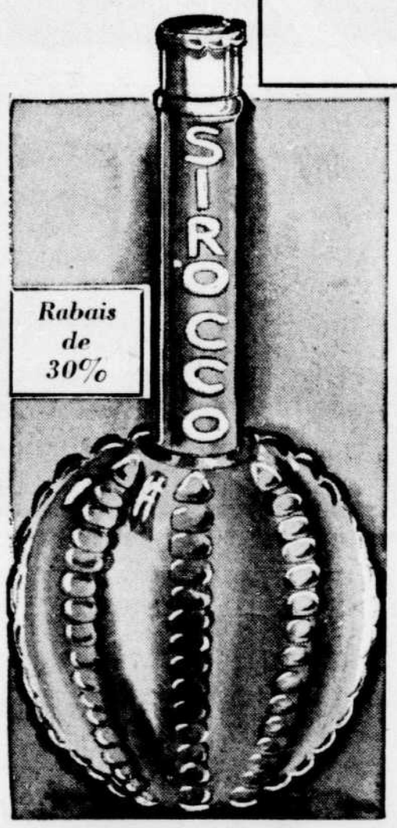
* Marque déposée

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

Veuillez mentionner le choix d'une seconde teinte

LINGERIE DU BUDGET . . . RAYON 84 . . . AU TROISIEME

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Eaux de Cologne Lucien Lelong . . . 3 arômes

8 oz Rég. 6.50 **4.50**

Cadeaux sûrs d'être appréciés par toute hotesse . . . rafraîchissante eau de Cologne pour après le bain. Epargnes de 30% . . . trois essences très recherchées.

A. "Tailspin" . . . gai, aéré et léger

B. "Indiscret" . . . piquant et vif

C. Sirocco" . . . épicé et tourmenté.

Ecrire ou téléphoner VI. 2-6261

ARTICLE DE TOILETTE . . . RAYON 42 . . . AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Soutien-gorge Warner . . . à prix d'économie !

1.98

Un "achat" dont il faut profiter ! Coton finement texturé, ferme, qui se lave comme un mouchoir, frais l'été ! Modèle dessiné selon les lignes Warner, silhouette douce en accord avec la mode. Sous-bonnets piqués . . . Insertions d'élastique aux côtés. Blanc en tailles 32 à 36, A, 32 à 38, B et C.

Pas de commandes postales ni échanges

Téléphoner VI. 2-6261

VETEMENTS DE SOUTIEN — RAYON 78 — ETAGE-MODE — AU DEUXIEME

AUSSI SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

AUBAINE ! AUBAINE !

- Surbex et Vitamin C. Rég. 100 tablettes pour 8.35 **6.49**
- Cepacol Gargle (14 oz) Rég. 1.40 **1.09**
- Liquide Optrex, bain d'yeux. Rég. 1.75 **1.29**
- Tampons Optrex. Rég., ch. .35 Ch. **.29**
- Ayds, vanilla et chocolat, bonbons amaigrissants. Rég. 3.49 **2.69**

AUBAINE ! AUBAINE !

- Vitamines Beforte, 100 tablettes Rég. 4.25 **3.19**
- Ostoco, 30 c.c. Rég. 2.95 **2.39**
- Maltlevol 12 oz. Rég. 3.60 **2.69**
- Parmettes Forte Rég. 100 tablettes 12.00 **9.19** Rég. 60 tablettes 8.00 **6.49**
- Shampooing Sabol, nouvelle formule. Rég. 1.75 **1.29**

Ecrire ou téléphoner VI. 4-1515, poste 666

MEDICAL ARTS PHARMACY, CHEZ MORGAN. RAYON 88 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

WILLIAM SOFIN, CHIMISTE

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Il y aura contestation

Les Métallos sortent vainqueurs à Sudbury

SUDBURY, Ont. (PCf) — Une compilation officielle des votes de plus de 14,000 travailleurs de la région de Sudbury indique que les Métallurgistes unis d'Amérique CTC ont obtenu 7,182 votes, soit 15 de plus qu'il ne fallait pour obtenir la certification.

Le vote, pris il y a trois mois, avait pour but de déterminer si les Métallos obtiendraient le droit de négocier pour les employés de l'International Nickel Company, actuellement représentés par l'Union internationale des travailleurs de mines, bocards et fonderies.

La compilation, demandée par la Commission des relations ouvrières de l'Ontario et effectuée sous sa surveillance, a commencé hier après-midi et s'est poursuivie aujourd'hui.

Le bureau national de l'Union internationale a fait savoir qu'il contestera la validité de 36 bulletins. S'ils sont annulés, le nombre de votes accordés aux Métallos tombera à 7,146, soit 21 de moins que le nombre requis.

Ce syndicat de Sudbury est celui qui compte le plus grand nombre de membres au Canada, soit 17,000. En tout, 14,333 travailleurs s'étaient prononcés il y a trois mois, lors d'un vote par bulletin secret. Les 'Mine-Mill'' ont obtenu 6,951 voix et sont décidés à demeurer en place, sans tenir compte du résultat du scrutin.

AU PONT VIAU

SUITE DE LA PAGE 3

de retard durent alors se diriger vers les autres ponts; mais ceux qui virèrent vers l'ouest, furent retardés davantage par les feux de circulation de la rue Berri, qu'on garda allumés inutilement.

Plusieurs automobilistes ont crié "au pont Bailey". D'autres ont suggéré qu'on utilise les deux voies carossables du pont dans une direction à la fois, et qu'on alterne selon les besoins.

FACCHINO

SUITE DE LA PAGE 3

La victime avait été frappée à coups redoublés à la tête et au visage avec une fourchette, un couteau à pain, un aiguiseur . . . mais elle avait réussi à survivre à cette féroce attaque. L'accusé, lui, avait affirmé dans le box aux témoins "n'avoir rien eu à faire avec l'attaque . . . et bien plus, qu'il n'avait jamais vu l'adolescent auparavant. Le tribunal lui avait alors dit "qu'il se parjurait".

Deux autres inculpés sont accusés dans la même affaire, dont le beau-frère du coupable, Giovanni Canuto, 26 ans, du 7744, de la 16e avenue, Saint-Michel.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 3

tirer au clair un attentat qui se serait déroulé hier soir dans le nord de la ville.

Il s'agit de l'attentat dont M. Vincent Valenti, 6743, rue Bordeaux, organisateur du groupe italien pour le compte du candidat Adrien Meunier, dans le comté de Papineau, aurait été victime en face du poll provisoire situé au no 2239, de la rue Des Carrières.

M. Valenti s'en allait quérir au poll précité Mme Léo Turgeon, qui représentait M. Meunier depuis deux jours à cet endroit.

Comme il atteignait la porte du local, a-t-il relaté à la police, il a remarqué deux autos immobilisées tout près et dans lesquelles se tenaient huit hommes.

A sa vue, les hommes sont sortis précipitamment de leurs véhicules et se sont élancés vers lui. Il a voulu fuir et a réussi à s'enfermer dans son auto. Les agresseurs ont brisé le pare-brise, ont sorti M. Valenti de force de son auto et l'ont battu. Puis ils l'ont entraîné jusqu'à l'intersection des rues Holt et Fullum, où ils l'ont finalement relâché.

LIBRAIRES

SUITE DE LA PAGE 3

Le conflit repose sur le système de soumissions que la CECM désire établir. Le Conseil supérieur du livre affirme que l'adoption d'un régime de soumissions entrainerait inévitablement, à brève échéance, la disparition d'un nombre considérable de libraires et, par conséquent, la destruction du réseau de distribution du livre, "pour le plus grand dommage de la diffusion de la littérature canadienne et de la culture en général".

La CECM a adopté définitivement, la semaine dernière, la politique des soumissions par district. Les libraires devraient recevoir des formules à cet effet le 25 juin. Cependant, les membres du Conseil supérieur du livre nous ont annoncé hier qu'ils ont l'intention de se rendre à Québec pour que le gouvernement intervienne dans cette affaire.

Le CSL déclare dans son mémoire qu'il serait injuste de demander à des libraires, fournisseurs de manuels scolaires, de se soumettre au régime des soumissions parce que leur prix d'achat est fixe et que ni leur "diligence", ni leur "habileté" ne peuvent le modifier.

Le libraire, en effet, achète les manuels scolaires de l'éditeur avec une remise de 33⅓%. Il les vend aux collectivités avec une remise de 20%, ce qui lui laisse une marge de 13⅓%, marge qui n'est pas élastique puisque le prix de détail des manuels scolaires ainsi que la remise aux libraires sont fixés par la Commisison des prix du département de l'Instruction publique.

Le CSL ajoute qu'un régime de soumissions, en amputant cette marge, reviendrait en définitive à nuire aux commissions scolaires elles-mêmes qui "ne pourraient plus compter sur des services aussi efficaces et aussi complets que ceux qu'elles reçoivent actuellement de la part des libraires".

UN ITALIEN

SUITE DE LA PAGE 3

C.R., Mario Lattoni, C.R., et Fred Kaufman représentent Seracusa. Le principal témoin de la Couronne entendu, hier, après la formation du jury, a été Mme Carmela DeAngelis, 33 ans, domiciliée au 231 est, de la rue Mozart. Et d'après ce qu'elle a relaté, la jalousie aurait été le mobile de la tragédie.

Elle a tout d'abord souligné que, la veille du drame, soit le 23 décembre 1961, il y avait eu une "soirée de Noël" chez elle, que Mme Seracusa y avait assisté, que tous les invités étaient retournés chez eux vers 10 heures du soir. Le lendemain, veille de Noël, l'accusé s'est rendu chez elle pour lui annoncer "que sa femme était malade". Il lui a demandé, à la même occasion, à quelle heure "Franka", c'était le prénom que tous donnaient à sa femme, était montée chez elle.

"J'ai demandé au mari, a poursuivi le témoin, comment il se faisait qu'elle était malade . . . elle qui était très bien au "party". Au même moment, la femme arriva; elle était très pâle et paraissait fatiguée. Et c'est alors qu'elle m'a dit que son mari l'avait battue.

"L'accusé m'a aussi demandé "quel était l'homme qui avait rendu visite à sa femme, la veille". A ce moment, sa femme a répondu : "personne, personne, je n'ai fait de mal avec qui que ce soit . . ." Et plus tard, elle a donné le nom d'un concitoyen, mais en ajoutant qu'elle s'était bien conduite".

Au cours de la même visite, Mme Seracusa a montré au témoin les marques que son mari, a-t-elle dit, lui avait faites par tout le corps, la veille.

Et le témoin poursuit en soulignant que la victime était demeurée avec elle jusque vers 2 h., qu'elle était ensuite retournée chez elle sur les instances de son mari qui paraissait hors de lui-même.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

de l'Ontario, qui s'étaient noyés le samedi, 2 juin, dans le lac Saint-François, alors que leur embarcation de 16 pieds munie d'un moteur hors-bord avait chaviré sous l'effet de la puissance des vagues, ont été retrouvés.

Le corps de Michel Lanctôt, 24 ans, de Lancaster, Ont., a été retrouvé vers 4 h., hier après-midi, à Port Lewis, comté de Huntingdon, tandis que celui de Claude Riberty, 25 ans, de Laval-des-Rapides, a été retrouvé vers 2 h., hier après-midi également, près du pont-levis du Chemin Larocque, au camp no 3, aux limites sud de Valleyfield, par un employé de l'Hydro-Québec. Jean Riberdy, 23 ans, frère de Claude, de la même adresse, était retrouvé samedi dernier, vers 6 h. 30 du matin, dans le canal de Beauharnois, près du pont Saint-Louis. Il fut aperçu par les employés d'un navire qui passait par là. La sûreté provinciale de Valleyfield était alors alertée par radio.

Le coroner du district, le Dr Gaetan Gauthier, a constaté la mort des deux frères, qui furent par la suite identifiés par des parents, à la morgue de Valleyfield.

Deux autres jeunes gens de Montréal, qui étaient à bord de l'embarcation, Peter Patenaude, 19 ans, et Louis Bougie, 22 ans, ont eu la vie sauve. Patenaude a gagné la rive à la nage, alors que Bougie se cramponnait à une bouée, où il fut secouru.

ECOLE DES METIERS COMMERCIAUX
1265, rue St-Denis, Montréal
Directeur : Paul-Emile Lévesque
COURS REGULIERS DU JOUR
CUISINE D'HOTEL — BOULANGERIE-PATISSERIE — COIFFURE POUR DAMES — COIFFURES POUR HOMMES — MODE (CHAPEAUX FEMININS) — HAUTE COUTURE — COUPE ET CONFECTION POUR HOMMES — HORLOGERIE.
INSCRIPTION : (en coiffure seulement) jusqu'au 1er août
EXAMENS D'ADMISSION : (en coiffure seulement) 1er et 2 août
(Les dates d'inscription et d'examens d'admission pour les autres cours seront annoncées plus tard).
L'Enseignement spécialisé du Québec maintient un système de prêts-bourses à l'intention des jeunes qui ne peuvent s'inscrire aux cours faute d'argent. S'adresser aux autorités de l'école pour de plus amples renseignements.
"QUI S'INSTRUIT . . . S'ENRICHIT"
Enseignement technique agricole — Les candidats qui désirent s'inscrire aux nouveaux instituts techniques agricoles de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière devront subir le même examen d'admission que les candidats à l'enseignement spécialisé et ce à l'école de métiers ou à l'institut de technologie le plus proche de leur domicile.
MINISTERE DE LA JEUNESSE
Hon. Paul Gérin-Lajoie, Ministre
Joseph-L. Pagé, Sous-Ministre — Gustave Poisson, Sous-Ministre Associé

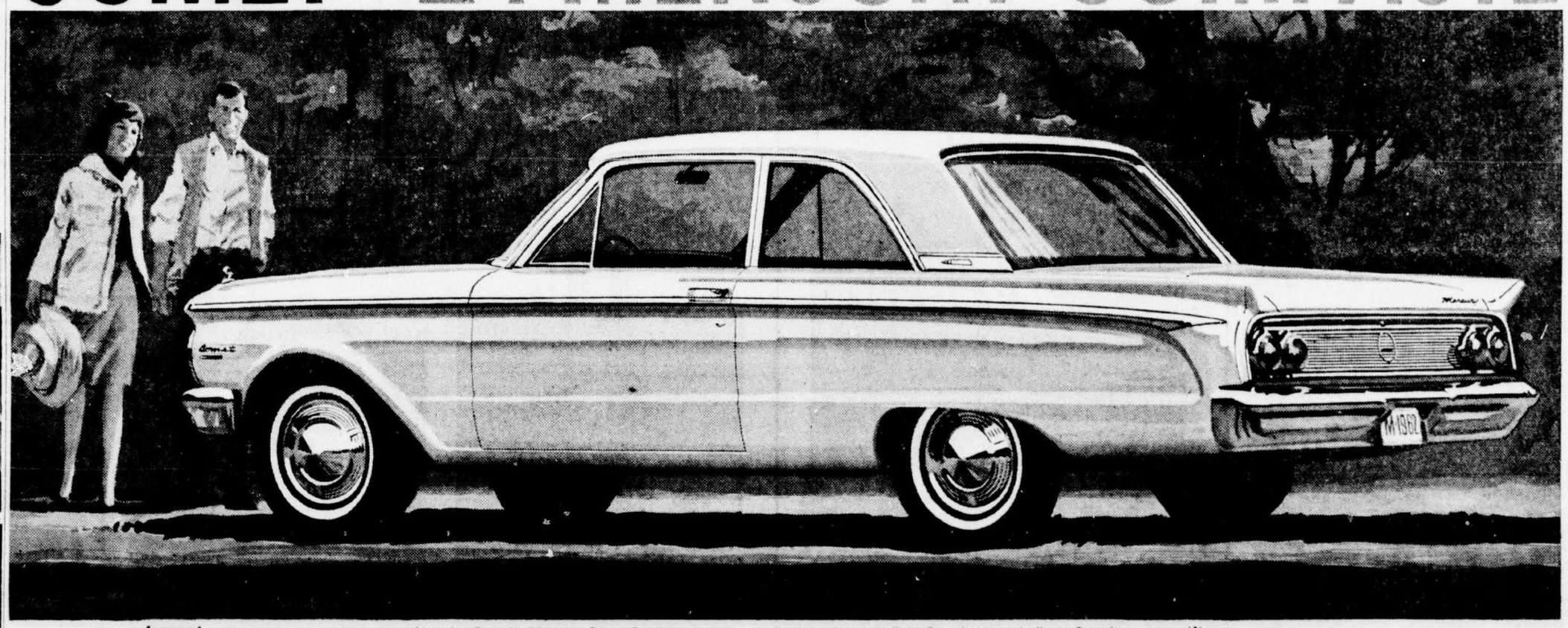
LAC CHEVREUIL A ST-COLOMBAN — 35 MILLES DE MONTREAL
LAC CHEVREUIL
à ST-COLOMBAN
CHALETS TERRAINS
TRAJET A SUIVRE
DOMAINE PRIVE
★ Beaux terrains boisés au bord du lac
★ Plage de sable
★ 18 modèles de chalets
CHALETS et TERRAINS A COMPTER DE $25 COMPTANT et $25 PAR MOIS
Informations : M. JETTE CR. 4-3576
ARES ACRES, 8618, avenue de l'Epée, Montréal
Monsieur Jetté, veuillez m'envoyer vos dépliants sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
LAC — VILLAGE ST COLOMBAN — MONTEE ST COLOMBAN — PONT DE BOIS — VILLAGE ST CANUT — ROUTE No 1 VIA LACHUTE — AUTOROUTE 1965 LE PARC — LACHUTE SORTIE EXIT No 17 — MONTREAL
LAC CHEVREUIL A ST-COLOMBAN — 35 MILLES DE MONTREAL

DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTION
DEVENEZ PARFAITEMENT BILINGUE CET ETE !
ET OBTENEZ UN MEILLEUR EMPLOI CET AUTOMNE !
Vos loisirs seront profitables si vous suivez un seul soir par semaine ou pendant les deux premières semaines de juillet
LES COURS D'ETE ACCELERES DU SOIR OU DU JOUR DE
ICA Institut de CONVERSATION ANGLAISE
OFFICIELLEMENT RECONNU ET DE HAUTE RENOMMEE INC.
VOTRE GARANTIE
Nos anciens élèves et les compagnies qui ont organisé des cours de l'I.C.A. pour leurs employés : Banque d'Epargne, Omer De Serres, Dominion Rubber, Shell Oil et Continental Casualty Co.
ENTREVUES
tous les soirs jusqu'au 23 juin, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et le samedi, de 2 h. à 4 h.
CENTRE IMMACULEE-CONCEPTION
4265 PAPINEAU, AU NORD DE RACHEL
CENTRE ST-EDOUARD
6515 ST-DENIS, AU NORD DE BEAUBIEN
CR. 9-0678 • CR. 4-2396

POUR SOULAGER NÉVRALGIE DOULEURS RHUMATISMALES GRIPPES RHUMES
EMPLOYEZ LES CAPSULES
U-NO
PRIX : 75¢ $1.25, $2.25
INOFFENSIVES SI PRISES D'APRÈS LE MODE D'EMPLOI
PHARMACIE MONTREAL
916 est, Ste-Catherine — VI. 5-7251

Leur gîte est gratuit !

Les enfants sont logés gratuitement lorsqu'ils occupent la même chambre que leurs parents . . . à tout hôtel ou toute auberge Hilton, partout dans le monde entier.
LOGEZ-VOUS AU HILTON . . .
SELON LE PLAN FAMILIAL
A MONTREAL, APPELEZ
UN 1-3301
POUR RESERVATION IMMEDIATE dans tous les HOTELS HILTON-STATLER AUBERGES HILTON HOTELS HILTON OUTRE-MER et autres hôtels importants
SERVICE DE RESERVATIONS
Hilton Carte Blanche
Cartes de crédit bienvenues

COMET — LA MERCURY COMPACTE

Le sedan 2-portes Mercury Comet Custom . . . une des excellentes voitures de Ford-Canada . . . construite au Canada.
Tout est majoré . . . sauf le prix !
La Comet 1962 possède toutes les caractéristiques qui ont assuré son succès en 1961 . . . plus des avantages nouveaux qui réaffirment sa supériorité sur les autres compactes. La Comet présente le style raffiné d'une Mercury. Son empattement est de 4 pouces plus long que celui des autres compactes. (Vous serez enchanté de sa magnifique tenue de route.) Nul doute! La Comet est une véritable compacte . . . mais elle est beaucoup *plus*, par son apparence et ses caractéristiques. Et malgré tout! le prix de la Comet est encore le plus intéressant dans sa catégorie. Venez admirer la Comet dès aujourd'hui!
Voici les avantages qui placent la Comet au premier rang: 6,000 milles entre les changements d'huile • antigel bon pour 30,000 milles • sections de carrosserie en acier galvanisé • silencieux aluminisé à double enveloppe • fini super-émail—moteurs de 85 CV et 101 CV* • transmission automatique* ou classique • sedans et wagonnettes 2- et 4-portes • Comet S-22 à sièges baquet et accessoires spéciaux* • garantie du vendeur de 12,000 milles ou une année complète selon la première éventualité. *Les enjoliveurs de roues, les pneus à flancs blancs et les autres accessoires marqués d'un astérisque (*) sont offerts moyennant supplément.*
Pour obtenir tous les renseignements, demandez le "guide de confrontation" gratuit au vendeur Mercury

MERCURY COMET
MERCURY METEOR
MERCURY MONTEREY
VENEZ ADMIRER CES TROIS MODÈLES CHEZ LE VENDEUR MERCURY
Ford
MERCURY
6428-MF-Rev-1
AUTOS ET CAMIONS USAGÉS SAFE BUY
COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE, 10170, Boul. St-Laurent, DU. 9-3581
CUMMING PERRAULT LIMITED, 6435, Upper Lachine Road, HU. 9-3831
EUDES AUTOMOBILES LIMITÉE, 8725 est, rue Notre-Dame, CL. 5-4066
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE, 3897-99, ave Bannantyne, Verdun, PO. 6-8521
HART MOTORS LIMITED, 6458, Côte-de-Liesse, Dorval, ME. 1-3561
LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE INC., 4411, rue Papineau, LA. 6-4411
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE, 3491 est, rue Notre-Dame, LA. 4-6851

CAHIER No 3 / PAGES 31-50 — LA PRESSE — RADIO / TV / FINANCE / ANNONCES CLASSEES / COMIQUES

MONTREAL, MARDI 12 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 201



Photo René Picard, LA PRESSE

Pour les gâteaux de l'oncle Dief...

par **Mireille LAGACE**

Des enfants comblés de gâteaux, de liqueurs, de crème glacée et de patates "chips" auront fait hier après-midi les meilleurs auditeurs de John Diefenbaker depuis le début de sa campagne électorale. Etouffé par une foule hurlante, piétinante, enthousiaste jusqu'au délire, le premier ministre du Canada arborait un sourire confiant qui le changeait des heures grises vécues sous le chahut et les interruptions de certaines assemblées politiques des dernières semaines.

Il y avait plusieurs milliers d'enfants au stadium Delorimier : l'arène était emplie à craquer lorsque M. Diefenbaker franchit la foule dans une automobile en compagnie de Georges Valade, le député de Ste-Marie. Les organisateurs voyaient 15,000 personnes dans l'assistance et l'on disait des comparaisons osées avec la place St-Pierre de Rome "quand il y a 20,000 personnes."

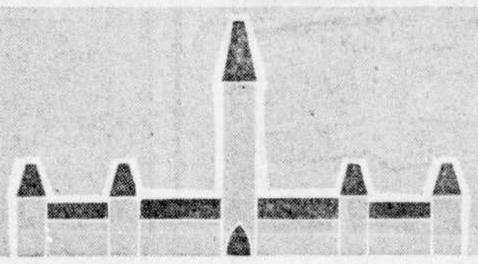
M. Diefenbaker était en retard de près de ¾ d'heure, mais les enfants et quelques centaines d'adolescents, de "grandes personnes", et même de bons vieux à cheveux tout blancs, s'empiffraient depuis plus d'une heure, de sucreries fournies gracieusement par l'organisation conservatrice de tout Montréal. Les femmes — c'était elles, les responsables de cette gigantesque assemblée enfantine — distribuaient en plus des étiquettes, des affiches et des chapeaux à l'effigie de Diefenbaker que les enfants s'arrachaient avec conviction.

Quelques minutes avant l'arrivée du "héros de la fête", les organisateurs consacrèrent quelques minutes à la répétition générale : les enfants poussèrent des cris" comme si M. Diefenbaker entrait sur le terrain", et tout étant parfait, il ne resta plus qu'à attendre au son de la musique et de la sérénade d'un artiste invité l'arrivée du premier ministre du Canada.

Serrés à étouffer près de l'estrade officielle, les enfants crièrent leur enthousiasme dès qu'on annonça l'entrée de l'automobile de celui qui leur avait fait organiser une si belle fête champêtre. Ils attendaient impatients le petit discours qu'il voudrait bien prononcer devant eux et rien que pour eux; M. Diefenbaker arriva jusqu'à l'estrade, l'escalada, salua de la main, serra des mains, mais il ne parlait toujours pas et les enfants attendaient. Finalement, il s'empara du micro et prononça trois mots en français que personne n'entendit, mais qui se perdirent parmi les applaudissements et les cris.

Il serra encore des mains, redescendit et les enfants le regardèrent partir un peu déçus de n'avoir pas eu de vrai discours. Ce fut de courte durée, car ils se dirigèrent aussitôt vers les comptoirs de sucreries, certains oubliant même les autobus qui les attendaient à l'extérieur pour les ramener dans leurs comtés respectifs. Ils avaient vu Diefenbaker 10 minutes.

la campagne électorale



le calendrier

M. DIEFENBAKER de retour à Ottawa ce matin, s'est ensuite rendu successivement à Aylmer et à Hull, pour y être l'objet de réceptions civiques.

M. PEARSON est arrivé ce matin à Dorval. Cet après-midi, il devait se rendre à St-Lin. Ce soir, il parlera au Palais du Commerce.

M. DOUGLAS a quitté Montréal pour Hamilton, où il parlait à midi, avant de se rendre à Toronto, où il parlera ce soir.

M. THOMPSON est en Saskatchewan.

ASSEMBLEES

Conservateurs

Dans **Hochelaga**, 8 h. 30, école Brébeuf, 5597, 5e avenue Rosemont, M. Yvon Proulx. Dans **Drummond-Arthabaska**, 8 h. 30, Warwick, School Hall, M. Victor Paul. Dans **Sherbrooke**, 8 h. 30, école Ste-Jeanne-d'Arc, 1016 ouest rue Galt, à Sherbrooke, M. Maurice Allard. Dans **Châteauguay-Huntingdon-Laprairie**, 8 h., à Ste-Martine, M. Merrill Barrington. Dans **Laurier**, 8 h. 30, école Saint-Enfant-Jésus, 102 est boul. St-Joseph, M. Albert Guilbault. Dans **Richelieu-Verchères**, 8 h., St-Roch-sur-Richelieu, M. Robert Fiset.

Dans **Brome-Missisquoi**, 9 h., à Philipsburg, M. Heward Grafftey. Dans **Vaudreuil-Soulanges**, 8 h. 30, St-Polycarpe, M. Marcel Bourbonnais. Dans **Maisonneuve-Rosemont**, Rosemount School, 30e avenue et rue Beaubien, M. Maurice Savignac.

Libéraux

Au Palais du Commerce, assemblée pour les 21 comtés de l'Ile de Montréal, 8 h. 30, MM. Lester Pearson, Maurice Rinfret et tous les autres candidats libéraux de l'Ile de Montréal. Dans **Pontiac-Témiscamingue**, M. Paul Goulet, Chapeau, 8 h. 30. Dans **Sherbrooke**, 8 h. 30, école du Centre, rue Ball à Sherbrooke, M. Fernand Joyal. Dans **St-Hyacinthe-Bagot**, 8 h. 30, St-Joseph, M. J.-B. Lemoyne. Dans **Nicolet-Yamaska**, 8 h. 30, St-Marcel, M. Lorenzo St-Arnaud.

NPD

Dans **Terrebonne**, 8 h., Ste-Thérèse, salle Charlevoix, MM. Jean Philip, Maurice Vassart, Philippe Vaillancourt. A Rosemère, 8 h., M. Jean Philip. Dans **St-Jean-Iberville-Napierville**, à 6 h.,

M. Pearson : Le parti libéral obtiendra de 140 à 170 sièges

FREDERICTON, (PC) — M. Lester Pearson a déclaré hier que son parti obtiendra de 140 à 170 sièges à la suite des prochaines élections fédérales. Mais il a ajouté que tous doivent travailler encore plus fort pour assurer cette victoire aux Libéraux. M. Pearson a fait cette brève déclaration devant une foule décevante de quelque 75 personnes, lors d'un arrêt dans la capitale du Nouveau-Brunswick, en route pour Moncton.

Accompagné du premier ministre Louis Robichaud, M. Pearson a parcouru cette province de l'Ailantique dans la journée d'hier. A Saint-Jean, une foule de 800 personnes, son plus fort auditoire de la journée, l'a écouté traiter des problèmes de la région atlantique. Il a déclaré qu'il fallait hâter l'enquête sur le canal Chignecto et sur les possibilités des Maritimes au point de vue hydro-électrique. Il a ajouté que la création d'un Fonds de développement atlantique et d'une agence de réorganisation économique était essentielle.

Assemblée contradictoire Fleming - Hamilton

Toujours à St-Jean, M. Pearson a proposé que, si M. Donald Fleming, ministre des

Voir PEARSON en page 34

La mobilisation de M. Bachand

"Dief craint la vague créditiste qui déferle sur tout le Canada" -- Caouette

par **Jean SISTO**

Le candidat créditiste dans le comté de Terrebonne, M. Lucien Bachand, qui est sous-lieutenant dans l'Aviation royale, a reçu hier l'ordre de se présenter à la base de North Bay, Ont. Le chef du CS québécois, M. Réal Caouette qui prenait la parole devant une assistance d'un moins 600 personnes à Montréal, a déclaré que cet ordre de transfert, si loin du comté et en pleine campagne électorale était une violation des Droits de l'homme, une tentative des conservateurs d'enrayer "la vague créditiste qui déferle sur tout le Canada et qui leur fait peur."

Une dizaine de candidats de la région de Montréal s'étaient donné rendez-vous hier soir pour mousser l'élection de M. Dollard Richard, candidat dans Dollard, et Pierre Paquet, candidat dans Saint-Denis. Le ministre des Finances de l'Alberta, M. E. H. Hinman était également présent. Les nombreux orateurs qui se sont succédé à la tribune ont été frénétiquement applaudis par la salle qui attendait impatiemment un homme, celui qu'on lui avait promis : Réal Caouette.

En compagnie du trésorier provincial, M. Fernand Ouellette, le leader CS est enfin arrivé; il venait d'assister à une assemblée à St-Jérôme, où "l'épouvantable" nouvelle fut connue : le sous-lieutenant candidat créditiste transféré presque au bout du monde, en pleine campagne électorale. Sa femme la continue pour lui...

M. Lucien Bachand, étudiant à l'époque, signait le 21 novembre 1960 un contrat qui le liait à l'aviation pendant trois ans, cette dernière défrayant en retour ses frais de scolarité, en médecine. Une clause du contrat stipulait qu'il pourrait demander son licenciement avant le terme, moyennant remboursement desdits frais. M. Bachand, choisi candidat créditiste, demanda le 14 février 1962 son licenciement et il aurait offert de rembourser l'aviation. Une correspondance s'établit entre lui et les autorités et par l'intermédiaire de son député, M. Noël Dorion, avec le ministre associé de la Défense, M. Pierre Sévigny. La raison officielle de sa demande était son désir de se spécialiser en radiologie, motif que M. Sévigny trouva insuffisant, avec comme résultat un télégramme, daté du 8 juin, lui enjoignant de se présenter à la base de North Bay.

M. Caouette s'est attaqué à beaucoup de monde : tout d'abord aux journalistes qui ne rapportent pas le nombre exact de personnes assistant à ses assemblées (il y aurait eu 18,000 personnes lors d'un meeting en Beauce . . .), aux conservateurs qu'il accuse de solliciter un nouveau mandat pour encore ne rien faire, aux libéraux dont il voit le programme comme une "politique de gommes balounes (sic)", au Nouveau Parti qui conduit au socialisme qui conduit au communisme qui conduit à la suppression de la liberté du peuple... et à quelques autres organismes encore comme les bérets blancs.

LA 5IEME COLONNE

Frank Hanley n'est pas content

Selon M. Frank Hanley, député indépendant de Sainte-Anne à l'Assemblée législative, environ 700 personnes ont été très déçues hier de ne pas voir le premier ministre comme il était prévu. Les religieuses de la Maison Saint-Gabriel de la Congrégation Notre-Dame avaient, toujours selon M. Hanley, accepté l'invitation de l'organisation conservatrice locale à recevoir M. Diefenbaker à l'occasion du troisième centenaire de la maison. Elles avaient même fait l'acquisition d'un nouveau livre d'or pour l'occasion. Les religieuses, le président du "Conseil communautaire financier" de Sainte-Anne, M. Hanley, des gens du quartier, enfin les 700 personnes qui ont attendu, deux heures durant, M. Diefenbaker pour rien, ont été "bien désappointées et bien fâchées", à tel point que si le premier ministre ne se rend pas là avant son départ de Montréal, pour réparer, les gens de Sainte-Anne vont perdre confiance dans l'organisation conservatrice locale. Du moins, telle est l'impression qu'en garde M. Hanley.

Les Américains et la campagne fédérale

Si les prochaines élections font la manchette des journaux canadiens, de l'Atlantique au Pacifique, il est étonnant de constater l'apathie des journaux américains de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New York, dans un rayon de moins de 200 milles de la Métropole, au sujet du scrutin du 18 juin. Alors que plusieurs journaux de la métropole donnent des comptes rendus d'assemblées tenues à Vancouver, à plus de 2,000 milles de Montréal, un journaliste de LA PRESSE, faisant une tournée de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New York, la semaine dernière, n'a pas trouvé dans les huit quotidiens locaux qu'il a achetés, une seule ligne sur les élections canadiennes. Et pourtant, à Plattsburg par exemple, dont la distance qui la sépare de Montréal n'est que la moitié du trajet entre la Métropole et Québec, on ne vit pratiquement que du tourisme canadien.

Cependant, le "New York Times" fait exception à cette règle : on y a écrit que la présente campagne électorale était ennuyeuse, résumé les positions des partis et les thèmes des discours. On y a même publié un article, le 6 juin dernier, sur la controverse qu'a provoquée ici la dévaluation de notre dollar.

M. Harkness : Nous possédons cinq dispositifs pour armes-A

EDSON, Alberta, (PC). — Le ministre de la Défense nationale a déclaré hier soir que le Canada a acquis cinq dispositifs de défense capables de transporter des ogives nucléaires, parce qu'en cas de guerre "le Canada doit posséder des armes égales à celles d'un ennemi". M. Douglas Harkness n'a toutefois pas précisé de quel genre de dispositif il s'agissait.

Faisant observer qu'on se demande si le Canada devrait ou ne devrait pas faire l'acquisition d'armes atomiques, le ministre fédéral a exprimé l'opinion qu'il était beaucoup plus important de se demander si le Canada devrait continuer d'adhérer à l'OTAN.

Vote des soldats au Congo

LEOPOLDVILLE, (UPI) — Les militaires canadiens au Congo ont commencé à voter hier à "leurs élections fédérales", une semaine avant la date des élections au Canada. Les troupes installées un peu partout à travers le pays, au service des Nations Unies, ont déposé leurs bulletins de vote dans les boîtes à scrutin qui seront ensuite envoyées au Canada par avion.

A la prochaine conférence inter-provinciale

M. Lesage soulèvera le problème des frontières entre les provinces

QUEBEC, (par **Jacques MONNIER**) — M. Jean Lesage, chef du gouvernement, a déclaré à l'Assemblée législative qu'à la prochaine conférence interprovinciale le 5 août à Victoria, il a l'intention d'aborder avec les représentants de l'Ontario et du Manitoba le problème des îles proches des côtes de la Baie et du Détroit d'Hudson.

"Nous voulons en venir à une entente avec Ottawa au sujet de la répartition, entre le Québec, l'Ontario, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, de ces îles et du fond de la mer à proximité des côtes", a dit le premier ministre.

M. Lesage a souligné aussi qu'il étudie le problème de la frontière entre l'Ungava et le Labrador terre-neuvien.

C'est M. Jean-Jacques Bertrand, député UN de Missisquoi, qui avait mis le sujet sur le tapis. Il avait donné lecture du chapitre du rapport annuel du ministère des Terres et Forêts, dans lequel M. Georges Côté, directeur du service provincial de l'arpentage et "commissaire des frontières", se plaint de la description imprécise de la ligne de démarcation et réclame une décision prochaine, pour faire disparaître quantité de difficultés d'ordre administratif ou autre.

M. Lesage : "Il n'y a pas de problème du côté du Nouveau-Brunswick. Mais pour ce qui est de la frontière avec l'Ontario et le Labrador terre-neuvien, M. Côté m'a remis une volumineuse documentation que je suis en train d'examiner".

Aux questions de M. Bertrand, le chef du gouvernement a répondu également qu'il a, devant lui, des renseignements abondants que lui a fournis M. Côté à propos des îles.

"Mais, ajoute-t-il, je connaissais la situation même avant de venir ici".

M. Bertrand : "Ottawa dit que les îles de la Baie d'Hudson lui appartiennent".

M. Lesage : "En 1912, Ottawa a acheté le territoire ayant, jusque là, appartenu à la compagnie de la Baie d'Hudson, et il l'a cédé à Québec. Ce territoire s'arrêtait à la côte. Nous voulons en venir à une entente avec le gouvernement fédéral . . ."

Puis le débat a roulé principalement sur la ligne de démarcation entre le Nouveau-Québec et le Labrador terre-neuvien.

M. Bertrand : "Le rapport dit que notre province n'a jamais acquiescé au jugement du Conseil privé".

M. Lesage : "Le jugement est très compliqué. En fait, il est rempli de contradictions, par exemple pour ce qui regarde le bassin de la Romaine . . . C'est tout cela que je suis en train d'étudier avec M. Côté en vue d'un règlement éventuel . . . Pour l'instant, je ne suis pas encore en mesure de me prononcer. J'aime avoir en mains toutes les informations possibles avant de formuler une opinion définitive . . ."

M. Bertrand : "A l'occasion des pourparlers avec le chef du gouvernement de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, le sujet a-t-il été abordé ?"

M. Lesage : "Oui. Point . . . ou comme dirait M. Smallwood: le problème a été posé. Period . . ."

M. Bertrand : "Malgré le jugement du Conseil privé, tout ce que Terre-Neuve pourrait réclamer, serait quelques milles le long de toute la côte, et non pas le territoire délimité sur la carte fédérale par la ligne pointillée que le Québec n'a jamais voulu reconnaître . . ."

M. Lesage : "C'est de la poudre aux yeux, c'est de l'hypocrisie".

M. Bertrand : "Nous demandons au premier ministre d'être extrêmement prudent, de prendre en considération les intérêts primordiaux de la province et de préserver l'intégrité de l'aire québécoise".

Me Lesage : "Je viens de dire que j'aurai des conversations avec les premiers ministres de l'Ontario et du Manitoba en vue d'obtenir d'Ottawa non seulement qu'on préserve notre territoire, mais qu'on l'agrandisse. Je n'ai pas besoin qu'on me supplie, surtout lorsque ça vient de l'Union nationale qui n'a pas voulu que les Frères des écoles chrétiennes publient des cartes géographiques avec la ligne pointillée, mais qui a laissé l'Iron Ore Co. déterminer la frontière. Le grand autonomiste Duplessis a créé un précédent dangereux lorsqu'il a confié le soin, à une société minière, de décider à partir de quelle ligne de démarcation les redevances seront payables à Terre-Neuve. On a reconnu implicitement la limite imposée par l'Iron Ore Co., parce qu'en

Voir M. LESAGE en page 34

Quittant Ottawa pour Québec

Le Dr Jacques Rousseau au Centre d'études nordiques

QUEBEC, (par **Renaud SANTERRE**) — L'ancien directeur du Musée de l'homme à Ottawa, M. Jacques Rousseau vient d'entrer avec 22 autres chercheurs au service du centre d'études nordiques de l'Université Laval.

En annonçant la nouvelle, le directeur-fondateur du nouveau centre M. Louis Edmond Hamelin a voulu donner quelques précisions sur les objectifs de l'institution qu'il dirige et sur les travaux que cette importante équipe de chercheurs doit y accomplir.

Bien connu du grand public surtout depuis son départ du Musée de l'homme il y a quelques années à la suite de ce qu'on a appelé alors un "conflit de personnalité", le docteur Rousseau est reconnu dans les milieux scientifiques comme une sommité en matière de botanique. Successeur du Frère Marie-Victorin à la direction du Jardin botanique de Montréal, il a été associé de façon intime à cette entreprise pendant plus de vingt ans.

Le Dr Rousseau est le premier Canadien français à avoir donné, à titre de professeur invité à la Sorbonne, des cours sur l'"ethnobiologie".

Le travail de M. Rousseau au centre d'études nordiques va surtout consister à publier de façon systématique le resultat de ses recherches au cours des trois dernières décades. A cause de ses nombreuses occupations, il n'a pu faire connaître jusqu'à maintenant qu'une infime partie de ses travaux. La pauvreté des renseignements disponibles sur cette immense région et la rareté des chercheurs compétents dans ce domaine soulignent l'urgence qu'il y avait à donner à un spécialiste de cette envergure des conditions de travail favorables pour qu'il puisse rendre accessibles à la génération montante des jeunes chercheurs les richesses dont il est le dépositaire et qu'il n'aspire qu'à livrer par la publication.



Le Dr JACQUES ROUSSEAU

Le savant botaniste envisage en particulier de publier quelques ouvrages systématiques sur la flore de l'Ungava, des études historiques sur le commerce des fourrures et les problèmes d'exploration. Il songe surtout à mettre au point un véritable traité d'ethnobiologie. Comme en 1948-1949, il sera appelé à donner des cours aux étudiants de géographie et de sciences sociales à l'Université Laval.

Organisme multidisciplinaire

Le centre d'études nordiques, M. Hamelin a tenu à le préciser, ne se limitera pas à l'ethnobiologie. Avec son budget annuel d'environ $100,000, provenant de sources gouvernementales et privées, il "se veut rigoureusement un organisme de recherches totales".

La frontière Québec-Labrador

Laval publiera une étude sur la question

QUEBEC, (par **R. Santerre**) — Le Centre d'études nordiques de l'Université Laval entend publier d'ici l'automne une étude des problèmes juridiques et politiques de la frontière du Québec-Labrador.

On sait que ce problème fécond en discussions est revenu à la surface de l'actualité récemment lors du passage de M. Joseph Smallwood au bureau de M. Lesage. Par suite de l'imprécision des frontières entre le Québec et Terre-Neuve, dans une région riche en ressources naturelles, ces deux provinces éprouvent beaucoup de difficultés à s'entendre sur la délimitation de leur territoire respectif.

Atlantic Iron Ore

L'amendement du Conseil revient à l'Assemblée

QUEBEC (**E.G.**) — L'Assemblée législative a été avisée officiellement, hier, que le Conseil législatif a adopté la loi concernant l'Atlantic Iron Ore, en y apportant un important amendement.

On sait que, la semaine dernière, le conseil législatif, notre sénat québecois, a modifié la loi accordant des gisements miniers à l'Atlantic Iron Ore, société minière contrôlée par M. Cyrus Eaton et les intérêts Krupp. Cette modification portait de 1970 à 1966 la date où la compagnie doit commencer à extraire du minerai dans ses concessions de l'Ungava.

Quand le Conseil législatif se prononce sur un projet de loi, l'Assemblée législative en est notifiée par une procédure qu'on appelle "message de la reine". C'est ainsi qu'hier les députés ont pris connaissance de l'amendement au bill no 25 de l'Atlantic Iron Ore.

Cependant, le premier ministre, M. Jean Lesage, a reporté à plus tard le moment de l'étude de l'amendement.

M. Lesage a affirmé que personnellement, il n'avait pas encore eu le temps d'étudier cet amendement et qu'il voulait donner l'occasion au chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, d'en prendre connaissance.

Débat sur les dépenses de location

L'UN accuse le gouvernement de favoriser des partisans libéraux

QUEBEC, (par **Jacques MONNIER**) — Pendant toute l'après-midi d'hier le gouvernement libéral de la province a été en butte aux attaques de l'opposition qui l'accusait :

A—De ne pas tenir sa promesse de réduire les dépenses pour les loyers ;

B—De dépenser, au contraire, $3,000,000 annuellement de plus qu'en 1960 pour ces loyers, et $1,000,000 de plus que l'année dernière ;

C—De "favoriser" les propriétaires libéraux en signant les baux ;

D—De payer plus cher, parfois le double, à cause de cette politique de "favoritisme". On renonce à un bureau, parce qu'il appartenait à un membre de l'Union nationale, pour en louer un autre chez un partisan libéral, à prix plus élevé.

On nous accusait d'enrichir nos amis, a déclaré M. Johnson ; le ministre des Travaux publics peut-il expliquer pourquoi les dépenses de location augmentent alors qu'en criant au scandale les libéraux s'engageaient à les comprimer durant la dernière campagne électorale ?

M. René St-Pierre, ministre des Travaux publics, dont l'Assemblée législative étudiait les demandes de crédits pour l'exercice financier 1962-1963, a répondu :

A—Que le chef de l'opposition falsifie les chiffres quand il parle de $3,000,000 de plus qu'en 1960 ; l'exagération serait de l'ordre de $1,200,000.

B—Que l'expansion rapide des différents ministères explique la location de nouveaux locaux depuis deux ans ; il y en a eu pour l'Agriculture, le Bien-Etre social, le Jeunesse, la Chasse et les Pêcheries. A Québec, on vient de louer au "Centre Champlain" des bureaux pour la "Commission des allocations sociales" ; la surface louée est de 2,700 pieds carrés ; le prix de location : $2.65 du pied.

C—Que ce sont les hauts fonctionnaires qui se chargent de louer l'espace nécessaire et donc qu'il n'y a pas de "favoritisme".

D—Que la planification permettra de tout rationaliser.

Plusieurs députés de l'Union nationale ont pris la parole au cours de la séance pour citer des exemples appuyant la thèse de l'opposition.

1—**M. Eloi Guillemette** (Frontenac) : "Dans ma circonscription, on a déménagé presque tous les bureaux. On paie $125 par mois pour une cave alors qu'on payait $75 avant 1960 pour un local au premier étage."

2 — **M. Azellus Lavallée** (Berthier) : "Avec $65 mensuellement, on avait des bureaux pour trois agronomes à Berthier il y a deux ans ; maintenant le gouvernement débourse $137 pour un local alors que le nombre des agronomes a été réduit à un."

3 — **M. Daniel Johnson :** "A Acton Vale, on a déménagé pour aller s'installer chez un partisan connu des libéraux".

Selon M. Saint-Pierre, le bail n'est pas encore signé. A $1.48 par pied carré, c'est bon marché, dit-il.

4 — **M. Germain Caron** (Maskinongé) : Le gouvernement a loué, pour $145 par mois, des locaux à Louiseville à l'intention de l'Unité sanitaire, de la Sûreté provinciale et de l'Agriculture ; Le ministre sait-il que le prix de location des locaux était de $55 seulement ?

M. Saint-Pierre : "La propriétaire n'était-elle pas votre soeur ?"

5 — Le député de Maskinongé obtient ensuite la confirmation que le ministère des Travaux publics a loué un édifice à Rouyn.

M. Saint-Pierre : "Oui, le 1er mai, pour centraliser les services. La superficie des planchers des bureaux est de 11,814 pieds. Le bail expirera le 30 avril 1967; nous payons $2,000 par mois, soit $24,000 par année. Cinq baux, se montant à $27,829, prenaient justement fin,

Voir L'UN en page 34

Précisions de M. Smallwood

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre de Terre-Neuve a déclaré aujourd'hui, comme M. Lesage hier, qu'on avait laissé la compagnie Iron Ore fixer elle-même la frontière du Québec-Labrador.

M. Smallwood a ajouté : "Le gouvernement de Terre-Neuve et celui du Québec ne peuvent accepter une frontière qui a été établie par une compagnie privée. Le gouvernement Duplessis n'a jamais voulu entreprendre quoi que ce soit en ce sens, malgré les nombreuses démarches que j'ai faites auprès de lui."

Même sans uniforme...

M. H. Pelletier travaille pour les Terres et Forêts

QUEBEC, (**J.M.**) — M. Honoré Pelletier, qui a connu un temps de célébrité pendant la dernière campagne électorale provinciale en témoignant contre l'Union nationale et dont la déposition a concouru à la formation de la commission Salvas, travaille au ministère des Terres et Forêts.

M. Bona Arsenault a révélé hier soir que M. Pelletier gagne $5,000 par an et qu'il a droit au remboursement de ses dépenses de voyage.

M. Daniel Johnson ayant demandé : "Honoré Pelletier, n'est-ce pas l'ex-candidat libéral ?"

M. Arsenault a répondu : "Oui . . . un homme compétent. Il travaille pour nous depuis le 2 avril. Il est à l'essai . . ."

M. Johnson : "San avoir passé le concours de la Commission du service civil ?"

M. Arsenault : "Non".

M. Johnson : "Sans concours, sauf le concours des circonstances électorales, que l'on comprend très bien . . . Mais que fait M. Honoré Pelletier ?"

M. Arsenault : "Il fait des enquêtes sur les incendies de forêt. A certains endroits, il est presque certain que le feu a été mis intentionnellement.

"M. Pelletier nous fera rapport."

M. Johnson, n'étant pas encore satisfait, s'est enquis :

"Est-il astreint au port de l'uniforme ?"

M. Georges Lapalme, procureur général : "Il porte le B.V.D."

M. Arsenault : "Non, car ce n'est pas un employé permanent."

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	675	45⅝	45½	45½
Abitib pr	—	25¼	25¼	—
Atl Sugar	—	15¼	14	—
Algoma	725	43	42¼	42¼
Alumin	2255	21⅝	21½	21½
Al 4 Pr	—	22	22	—
Al 4½ pr	25	48	48	48
A T 4½ p	90	45	44¼	44¼
Anglo Tel	—	52¼	52¼	—
Argus	150	8½	8½	8½
Arg 230 pr	—	51	51	—
Arg 260 pr	—	53	53	—
Asbestos	150	33	33	33
Atlas Steel	—	29⅛	29⅛	—
A R C	400	6½	6½	6½
Bailey S	—	23¾	23¾	—
Bk MBont	2105	60¼	60	60
Ban N E	740	66¼	66	66
Banq P C	505	46	45½	45½
Bath Pow	450	16	16	16
Bell Phone	720	52¼	51⅞	51¼
B Cor 5 p	—	51¼	51	—
B Cor 5½	—	57½	57½	—
Brazil	670	380	380	380
B.A. Oil	435	29¾	29¾	29¾
B.C. Forest	—	11½	11½	—
B.C. Power	550	16¾	16¾	16¾
B.C. Phone	—	50¼	50¼	—
Br. C. 6 p	—	8¾	8½	—
Brooke B P	—	22	22	—
Brown	—	11¼	11¼	—
Bruck A	—	12¼	12¼	—
Bruck B	—	260	260	—
Build Prod	—	33	32½	—
Burrard A p	—	8¼	8¼	—
Cal. Pow	325	21⅛	20⅞	20⅞
Can. Cem.	75	26	26	26
Can. C. P	25	29¼	29¼	29¼
Can D. S.	—	22½	22½	—
Can Iron	150	20¾	20¾	20¾
C. S. L.	100	53½	53½	53½
C. S. L. pr	180	13	13	13
C. Aviation	—	20	19½	—
C. Brew	2430	9¾	9¾	9¾
C. Br Al	—	9½	9½	—
C. Bronze	—	18⅝	18¾	—
C. Bronze P	—	91	91	—
C. Cel	175	30	30	30
C. C. 1.75 p	—	36¾	36¾	—
C. Chemical	—	8	7¾	—
C Fairz B	200	8	8	8
C Fairb B	—	5	5	—
C Husky	600	5½	5⅛	5½
C Hydrocar	—	13¾	13¾	—
C Brew pr	375	51¾	51½	51½
C Imp B C	385	58¾	58⅝	58⅝
C I L	300	12⅜	12¼	12¼
C I L p	40	55	55	—
C Int Pow	200	11⅛	11⅛	11⅛
C I Pow p	40	40¾	40½	40½
C Loco	—	28¾	28	—
C Marconi	300	450	450	450
C Oil	400	28¼	28	28¼
C P R	2025	24¾	24¾	24¾
C Pet p	100	12	12	12
C Vickers	25	23	23	23
Coghlin	—	6½	6	—
Col Cel	155	400	400	400
Com Ent	—	14	14	—
Con M & S	950	20¾	20¼	20¼
Con Textile	—	375	375	—
Cons Glass	100	29	29	29
Corby A	—	17	17	—
Cr Credit	1100	7¼	6¾	6¾
Credit Fonc	—	128	126	—
Crown Zell	—	22½	22	—
Crush nlt	200	9¾	9¾	—
Dst Seag	950	42¾	42¼	42¾
Dome ePt	700	19¼	10	10
D Bridge	1300	18	18	18
D Fndry	150	52½	52	52½
D Glass	—	72¼	72½	—
D Glass pr	—	15	15	—
D Lime	100	5¾	5¾	5¾
D Steel	—	9¾	9¾	—
D Stores	300	12½	12¾	12¾
D Tar	2740	18¾	17½	17¾
D Tar Pr	—	22	22	—
D Text	1925	16¾	16½	16½
Donohue	100	23	23	23
Dow Brew	—	56	56	56
Du Pont	—	28	28	—
Dupuis F A	—	9	—	—
Edy Match	—	29	29	—
Edy Paper	—	24¼	24¼	—
Elevtrolux	—	40½	40½	—
Enam Pr A	—	8	8	8
Enam Pr B	—	270	270	—
Fam Play	—	16½	16½	—
Fleetw Corp	—	21	21	—
Foundation	—	11½	11½	—
Fraser	—	24	23¾	—
Fr Pete pr	—	315	315	—
Frosst "A"	—	17	17	—
Falc Brd	515	49¾	48¾	48¾
Gatineau	—	31	30¾	—
Gen Dynam	300	23	23	23
Gen Motors	—	55⅝	55¼	—
G. S. Wares	—	10¼	10	—
G. L. Pap	300	16¾	16¼	16¼
Hawk Sid	175	5⅜	5	5
Handy And	—	17½	17½	—
Hardee Far	200	6¼	6¼	6¼
Holt Renf	—	21½	21½	—
Home Oil A	75	10¼	10¼	10¼
Home O B	100	10¼	10¼	10¼
Horne Pitt	—	320	320	—
H Smith pr	—	43	43	—
Hud B Bay	275	53¾	53⅜	53¾
Hud B Com	—	11	10¾	—
Imp Oil	1800	43⅜	43¼	43¼
Imp Tob	1925	14	13⅞	13⅞
Imp Tob. pr	—	6¾	6¾	—
Ind Acce	2625	24	23½	23¾
In Ac 2.75P	—	54½	54½	—
Inl C. Pr	100	15⅜	15⅜	15⅜
Int. Nick	2130	67	65¾	66
Int Paper	225	30¼	30	30
Int. Util	—	42¾	42½	—
Int Pulp	330	50¼	50	50
Interpr PL	955	73¼	73¼	73¾
Ir Glass P	—	11	11	—
Jamaica	300	14¼	14	14
Johns M.	—	50	50	—
Labatt	25	13	13	13
Lau Fn A	150	15½	15½	15½
Loeb M.	—	13¼	13¼	—
Low StL	25	29	29	29
MacLaren	—	20	20	—
Macmil&P	2060	18¾	18¾	18¾
Maritim T	1225	18¾	19	19
Mass. Fer.	950	11	10¾	10¾
Mas F5½P	120	106¾	106½	106¾
Met Strs pr	—	22¼	22½	—
Miron Pr	z50	9½	9½	9½
Mitch Rb	4	7	7	—
Molson A	275	26	25½	25½
Molson B	280	26¾	25	25¼
Molson Pr	100	42¼	42¼	42¼
Mtl Loco	z50	14	14	14
Mtl Trust	625	80	79	79
Mtl Trust	—	102½	102¼	—
Mar drts	18927	45	42	42
Nat Stl Car	—	17¾	17¾	—
Niag Wre B	—	12¼	12¼	—
Noranda	1585	30¾	30	30
N S Light	100	20¼	20½	20½
Ogilvie	—	49	49	—
Ont Steel	—	26	26	—
Pacif Pte	1685	12½	12¾	12½
Page-Hrs	—	20¾	20¾	—
Penmans	—	35¼	35¼	—
Placer	—	24¼	24	—
Pwr Corp	175	50	50	50
Prem Iron	—	225	225	—
Price Br	2830	45	45	45
Price Br Pr	—	89	89	—
Q Nat Gas	415	5½	5½	5½
Que N G W	—	130	130	—
Qu Nat G p	50	43	43	43
Que Pow	z15	29½	29½	29½
Qu Phone	175	42	41½	41½
Que Pho w	—	22¾	22	—
Reed Alber	—	6¾	6¾	—
Reitman's	—	13	12¾	—
Reitman A	—	12	12	—
Robertso J	—	12	12	—
Rolland A	600	9¾	9¾	9¾
Rolland B	200	12	12	12
Rothm Ltd	—	7¼	7	—
Royal Bk	1542	68¾	68¼	68¾
Royalite	—	10¾	9½	—
St L Corp	—	23	23	—
Salada F	430	12¼	12¼	12¼
Shawin	620	22¼	22¼	22¼
Shawin 4p	z20	42¾	42¾	42¾
Sher W p	—	128	126	—
Sicard	325	7¾	7¾	7¾
Sicard Pr.	52	20½	20½	20½
Simpsons	—	28½	27¼	—

Valeurs en demande

	Ventes	Cote	Variat.
Price Bros	5000	45¼	— ¼
Atlas Telephone	4400	2.95	+ 5
Cdn Brew	2105	9¾	inch.
Spartan	2100	1.15	— 5
Steel of Canada	1950	17½	— ¼
CPR	1610	24½	inch.
MacMillan	1535	18⅝	+ ⅛
Ind Accet	1320	23½	— ½
Royal Bk	1262	68½	— ⅛
Dom Tar	1150	17¾	— ¼
Kiena Gold	10300	1.45	+ 5
Fano	8000	.03	inch.
Mercury Chip	7600	.31	inch.
Bornite	3500	.17	— 1
Marchant	3500	.72	+ 4

Total de la matinée : industriels, 65800; mines & Petroles, 94800.

Sogem. Pr.	—	14	14	—
Southam	400	27½	27	27
St. Steel	100	11⅞	11⅞	11⅞
Steel Can.	2860	17⅝	17½	17⅝
Steinhg 'A'	100	19½	19½	19½
Texace Can.	—	49	48½	—
Third C.G.	—	51	50⅝	—
Tor.-D. Ba	80	59½	59½	59½
T. Fin 'A'	1625	13½	13⅝	13⅝
Tr.-C. Cor	1700	10	10	10
Tr.-C. Pipe	680	21¼	21	21
Triad Oil	—	1.45	1.45	—
Union Oil C.	—	9⅝	9⅝	—
U. Steel Co.	—	5½	5½	—
Vendomatic	200	5½	5½	5½
Walk G	4710	52½	52	52¼
Webb & K	z50	200	200	200
Westcoat	—	15	13⅜	—
Westcoat	150	14½	14½	14½
Weston A	—	15¼	15¼	—
Weston B	—	18¼	18	—
Zeller's	—	35	34½	—
Zeller's Pr	—	49¼	49¼	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Ajax	1500	26	25	25
Alb G A	200	$ 26	26	26
Alb G w	300	$ 10¼	10	10
Alscope	—	55	55	—
Ameranium	—	3	3	—
Amer. M	1400	295	285	290
Angio-Nfld	—	$ 8½	8½	—
Anthonian	—	5	5	—
Arno	1500	6	6	6
Atlas	—	8	7	—
Atlas T	12500	300	290	300
August	2000	40	40	40
Avalon Tel	—	$ 15	14¾	—
Bruneau	2500	35	31	33
Black River	—	15	15	—
Bailey S A	—	725	725	—
Baker Talc	—	11	11	—
Beatrice	—	4½	4½	—
Beld-Cort	—	$ 14½	14½	—
Belgium p	—	$ 16⅜	16⅜	—
Bellechasse	—	16	16	—
Blue Bonn	100	$ 14¾	14¾	14¾
B Bonnets w	—	6.00	6.00	—
Bluewater	500	16	16	16
Bornite	9000	18	17	18
Capital Bull	—	4.00	3.90	—
Cal-Ed	—	$ 24½	23½	—
Calumet	—	3	3	—
Calyso Food	—	2.00	1.90	—
Camp Chib	400	4.50	4.50	4.50
Can Floor B	—	$ 15	15	—
C Collieries	—	$ 6½	6½	—
Can Delhi	—	3.55	3.50	—
C Dredge	500	$ 11⅜	11⅜	11⅜
C. I. In Tr	—	$ 24½	24½	—
C Kodiak	1100	1.10	1.05	1.10
C. Power	—	$ 7⅛	7⅛	—
Canalask	2000	4	4	4
Canorama	—	11	11	—
Carbec	500	13	13	13
Cartier-Q.	500	9	9	9
Cassiar	—	$ 11⅜	11⅜	—
C. Del Dio	100	5.70	5.70	5.70
Cent. Man	—	5	5	—
Chemalloy	300	1.10	1.06	1.10
Ch. Copper	—	12	12	—
Chipman	—	4	4	—
Cl. Copper	—	5	5	—
C Div Sc T	—	36	34	—
C. New aPc	—	55	55	—
C. Paper	120	$ 40	39¾	39¾
Cons. Gas	100	$ 17⅜	17⅜	17⅜
C. Qu Nfld	—	$ 4½	—	—
Cop Rand	—	1.25	1.25	—
Copprstrm	4000	21	18	18
Couvrt-Prov	—	$ 11¼	11¼	—
Credit MG	—	12	12	—
Dalfens Ltd	—	80	80	80
Denault A	—	$ 15	15	—
Dome	50	$ 33½	33	33½
Dm Explr	1000	25	25	25
D Leashld	2000	50	50	50
D Oilcloth	—	$ 23¾	23¾	—
Drum Wld	100	$ 10	10	10
Dumagmi	—	38	38	—
Dumont	5500	33	32	32
Emp Oil	—	4½	4½	—
Fab	6500	12	11	11
Fanny F	200	$ 29½	29½	29½
Fano	5000	4	3½	4
Fleet Mfg	—	95	95	—
Fontana	—	4	4	4
Fort Reli	3000	40	40	40
Fundy	7000	7⅛	7½	7⅛
Fabi	100	$ 8¼	8¼	8¼
Gaspe Oil	—	3½	3½	—
Geco Mines	—	$ 25	25	—
Giant Yk	2200	$ 14	13¾	14
Glen L. S	7100	2.27	2.25	2.25
Gibson	—	5	5	—
Gold Eagle	—	6	6	—
Goldcrest	—	10	10	—
Gr. Plain	—	1.50	1.55	—
Grandoro	—	$ 16¼	16	16
Gt Plains	—	9	9	—
Gt Sullivan	—	50	50	—
Gt Warrior	—	15	15	—
Guay Mor	—	6	6	6
Guaranty	—	3.00	3	—
Gulch	—	1.50	1.50	—
Gunnar	1050	890	885	885
Hard Rck	4500	18	15	15
Harmac	—	12	12	—
Hasaga	—	19	18	—
Hi Crest	—	2.00	1.90	—
Hollinger	800	$ 21¼	21	21
Hud O G	—	$ 16	16	—
Int Helium	200	285	285	285
Inv Found	—	$ 47	47	—
In Foun 6 p	—	$ 53¾	53¾	—
Israel Cont	—	8	8	—
Jubile Irn	100	285	285	285
Keeley	3000	38	36	36
Kly Doug A	—	$ 5⅞	5⅞	—
Ker-Addisn	200	970	970	970
Kontiki	—	4	4	—
Kiena	13000	145	141	141
Lab Accept	—	$ 9¼	9	—
Labrador	—	$ 24	24	—
Ladubro	—	90	90	—
Lambert A	—	$ 18	17½	—
Lamonta A	—	10	10	—
Lith Corp	—	15	12	—
Loblaw A	—	$ 8¾	8¾	—
Loblaw B	500	$ 8¾	8¾	8¾
Malartic	—	85	85	—
Marchant	4500	72	71	71
McIntyre	600	$ 44	42½	42½
Melchers	—	$ 10	10	—
Melchers 7%	—	—	5¼	—
Mercury	9600	32	30	30
Mid-Chib	—	21	21	—
Mo Paper	—	20¼	20¼	—
Mogador	—	6	6	—
Moore	830	47¾	46	47
Mount P	4000	125	120	121
M R Dairies	—	$600	600	—
M R Rice	—	8¼	8	—
Mount Wri	—	46	46	—
Murray	1000	96	96	96
Nat Aut V	100	205	205	205
Nat Petro	1000	240	240	240
Native Mine	—	11¼	11	—
N. Form	13000	6	6	6
Nfld Light	70	68½	68	68
N. Jack L.	—	12	11	—
Newrich	1000	13	13	13
N. W. Am	2000	17	13	13
Ndco Cool.	400	440	430	430
N. A. Asbst	—	5½	5½	—
N. A. Rar M.	—	57	57	—
N. Q. Pow.	—	$ 30	30	—
N. Q. P. 1pr	—	$ 40½	40½	—
Opmn. Exp.	1500	18	17	17
Openiska	200	570	570	570
P. Atl. Inv.	—	315	315	—
Paudash	—	6¼	6	—
Pembina	400	6¾	6¾	6¾
Pennbec	—	8	8	—
Pitt Gold	—	4	4	—
Pitt. Produc	—	6¾	6¾	—
Place G&O	—	60	60	—
Porcupine	4500	6	5	5½
Po Co 1 pr	—	$ 46	46	—
Pow C 2 pr	—	66	66	—
Provo	—	1.55	1.65	—
Que. Chib.	—	20	49	—
Que. Coba	510	3.25	3.10	3.10
Que. Lab	—	6	6	—
Que Lith	—	2.85	2.85	—
Que Oil	—	2	2	—
Que Smelt	—	12	12	—
Q T 50 pr	—	20¾	20¾	—
Q Te. 55 pr	30	20¾	20	20
Q Te 56 pr	10	20¼	20¼	20¼
Red Crest	1000	2½	2½	2½
Renold	—	$ 15	15	—
Roberval	—	10	10	—
Ruby Foo's	—	210	210	—
Ruby F w	—	37	37	—
San Anton	—	175	175	—
Sherritt	—	360	360	—
Steep Rock	—	585	585	—
St. La Co	2820	500	400	410
St. La. Div	1000	90	90	90
Saucon	—	25	25	—
Shop & Sa	100	$7.00	7.00	7.00
Siscalta	5000	45	45	45
Siscoe	—	1.58	1.55	—
Sob. Stor	175	$ 16¼	16	16
S. Duf	1000	9	9	9
S. C. Pet	6P	$105	105	—
Spart Air	2200	120	115	115
Spa A W	1000	30	25	25
Sullivan	1000	50	50	50
Suptest O.	100	$ 15	15	15
Suptest Or.	100	$ 15	15	15
Tache rts	1250	6	6	6
Tache	5000	24½	24½	24½
Talisman	2700	69	68	68
Tazin	—	11	11	—
Tib. Expl.	—	8	8	—
Titan	2000	9	8	8
Tr. C. Freez	—	3.00	3.00	—
Trans Mt	900	14¼	13⅞	14
Union Gas	—	$ 17¾	17¾	—
U Asbestos	—	$ 435	—	—
U Corp p	—	$ 29½	29½	—
U Keno	—	7.45	7.45	—
U Principal	—	60	60	—
UTowns E	100	11½	11½	11½
UA Obais	—	30	30	—
Val-Mar	100	5¾	5¾	5¾
Vander H	200	2.90	2.90	2.90
Vangua	4000	9	8½	8½
Vauze	—	1.30	1.30	—
Virginia	—	5	5	—
Weedon	—	3½	3½	—
Westville	—	6½	6¼	—
York Sp I	—	3.30	3.30	—

Faiblesse constante des marchés

La baisse se poursuit sur les deux bourses de **MONTREAL.** Les transactions sont nombreuses dans le secteur des industrielles, mais le sont moins dans les minières.

International Nickel accumule les pertes : hier il a perdu un point et aujourd'hui il est à 66¾, une autre perte de 1¼. Moore Corporation, Interprovincial Pipe Line et Dofasco ont subi des baisses allant de 1 à 2 points. Les autres valeurs en baisse sont Dominion Tar et Aluminium.

Tout comme à Toronto, les banques perdent du terrain : la Banque Canadienne a perdu un point, la Banque Royale ½, et la Banque de Montréal ⅜.

Chez les minières, Kiena Gold gagne 5 cents à $1.45, et St-Lawrence Columbium enregistre une perte de 40 cents, et vaut maintenant $4.20.

* * *

Tandis que les autres secteurs du marché boursier suivent la tendance à la baisse qui prévaut depuis quelque temps déjà, à **TORONTO,** les aurifères continuent de montrer de la vigueur.

L'indice de ces dernières a atteint 101.27, le plus haut depuis douze ans, soit depuis avril 1950. C'est là la meilleure preuve que le client moyen se méfie des récentes fluctuations, et qu'il cherche de plus en plus la sécurité.

Les banques ne cessent de faiblir, de même que les industrielles. Les banques de la Nouvelle-Ecosse et Toronto-Dominion ont atteint leurs prix les plus bas depuis le début de 1962.

Les métaux usuels, les minières et les pétroles accusent des pertes qui, quoiqu'elles soient fractionnaires, ne cessent de s'accumuler.

* * *

La spéculation sur les aurifères est très accentuée depuis l'ouverture de la bourse de **NEW YORK.** Le tout au milieu d'une baisse qui ne veut pas cesser.

La moyenne de 60 titres de la Presse Associée, laquelle moyenne n'inclut pas les auriferes,



a baissé de 1.80 à 218.10 vers midi.

Les pertes sont fractionnaires dans le domaine des valeurs importantes. La baisse est générale et les pétroles, les aciéries, les tabacs, les électroniques et les chimiques continuent leur fléchissement.

Il semble donc que les dirigeants politiques et financiers n'ont pas encore réussi à redonner confiance au contribuable américain, qui se montre prudent et aime mieux attendre que l'équilibre se rétablisse. C'est ce qui explique la montée des aurifères, un refuge pour ceux qui ont des doutes sur la santé de l'économie.

* * *

Les titre aurifères sud-africains et les valeurs de tout repos étaient en bonne posture aujourd'hui à la bourse de **LONDRES,** en dépit des conditions plutôt calmes qui prévalent après le long weekend de la Pentecôte.

L'accroissement de la demande a fait monter la cote des titres de l'or sud-africain et l'on signale des gains de plusieurs shillings.

Ailleurs, à l'indice, les industrielles avaient tendance à fléchir par suite du peu d'intérêt. Les titres négociés en dollars ont baissé généralement.

* * *

La séance était assez incolore à Paris tant du point de vue de l'activité générale du marché que de celui des fluctuations. Ces dernières sont, en effet, fort restreintes dans la généralité des cas, et sans orientation dominante. Quant aux ordres, il semble que les opérateurs s'en soient peu souciés au cours de ce long weekend. Plus exactement, sans doute, la conjoncture les incite à la prudence.

On attend du nouveau du côté de l'Algérie sans bien savoir encore en quoi il consistera. A en juger cependant par la bonne tenue des pétroles sahariens, certains milieux boursiers misent sur une détente résultant des contacts en cours entre les communautés. Le climat social, cependant, reste préoccupant et des menaces de grèves subsistent en divers secteurs des services publics. Enfin New York a cédé quelques points hier, et c'est là une autre raison de se montrer circonspect sans faire entrer en ligne de compte la prochaine liquidation qui aura lieu la semaine prochaine et qui se présente encore bien défavorablement pour les acheteurs.

Les pétroles font le plus souvent fort bonne contenance, notamment les sahariens. Une bonne résistance est manifestée par les nord-africaines et par les produits chimiques.

Les étrangères ne sont pas plus animées que les françaises. Les allemandes gravitent autour de leurs niveaux précédents de même que les néerlandaises. On s'intéresse toujours cependant aux mines d'or dont la progression se poursuit dans d'excellentes conditions. Les américaines se tassent le plus souvent, sans écarts importants toutefois.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abitibi	350	$ 45⅞	45½	45½
Atl Sug	140	$ 14⅞	14⅛	14⅛
Acad-Atl p	z5	$100	100	100
Agnew S	z50	$ 15½	15½	15½
Alta Dist	100	225	225	225
Alta D vt	1300	195	190	190
Alta Dis w	100	81	81	81
Alta Gas	2225	$ 26⅜	26	26
Alta Gas pr	z15	$109	109	109
Alt Gas B p	50	$107	107	107
Alta Gas w	765	$ 10¼	10	10
Alta Nat	z25	$ 16⅝	16⅜	16⅝
Alg Cen	650	$ 20	20	20
Alg Cen w	400	550	550	550
Algoma	2090	$ 43	42¼	42⅝
Alumini	1517	$ 22	21½	21½
Alum 2 p	25	$ 47¾	47⅜	47¾
Ang P p	100	$ 53½	53½	53½
Anthes A	240	$ 12	12	12
Argus	460	$ 8¼	8	8¼
Ar 250 p	100	$ 50½	50½	50½
Arg c p	2326	$ 6¼	6¼	6¼
Ashdow B	100	$ 8¼	8¼	8¼
Atl Acc	200	$ 19½	19	19
Atlas Steel	150	$ 29½	29¼	29¼
Bank M	3194	$ 60½	60	60
Bartaco	1000	405	390	390
Bank NS	725	$ 67¼	66	66¾
Bath P	300	16	16	16
Bath PA	50	$ 50	50	50
Bell Phon	2269	$ 52⅝	52¼	52⅜
Bowater pr	25	$ 51¼	51¼	51¼
Bow 5¼ pr	z10	$ 51½	51½	51½
Bow M pr	25	$ 51	51	51
Bowater	1155	$ 5⅜	5¼	5¼
Brazil	1305	380	380	380
Br Tnk	100	370	370	370
Br Tnk pr	25	$ 27¼	27¼	27¼
BA Oil	765	$ 50	49¾	49¾
BC Forest	625	$ 11⅝	11½	11½
BC Pow	1520	$ 16⅞	16¾	16¾
BC Phone	146	$ 50¾	50½	50¾
BC Sugar	450	$ 26	25¾	25¾
Brockville	100	$ 8½	8½	8½
Brooke pr	z60	$ 22¾	22¾	22¾
Build Prod	100	$ 32½	32½	32½
Cal Pow	815	$ 21	20¾	21
Can Cem	60	$ 25⅞	25¾	25⅞
CD Sug	281	$ 23	22¾	23
C Fndry	z25	$ 8½	8½	8½
CI Fndry	230	$ 20¾	20¾	20¾
Can Malt	25	$ 69	69	69
Can Perm	130	$ 72	72	72
C Safe 4 pr	z5	$ 96	96	96
Cdn Brew	4690	$ 9¾	9⅝	9⅝
C Brew pr	975	$ 51¾	51½	51½
CBAL Aw	30	225	225	225
Cdn Celan	130	$ 30	30	30
C Cel 81 pr	z50	$ 20¾	20¼	20¾
C Chem	610	$ 6¾	6¾	6¾
C Chem w	650	225	215	215
Collieries	573	$ 6¼	6¼	6¼
C Dredge	750	$ 11⅜	11⅛	11⅛
C Frbks A	100	$ 8⅛	8⅛	8⅛
C Gas In w	130	210	210	210
CGE	50	$ 35	33	35
CG Sec A	z70	$ 17	17	17
C Husky	2090	$ 5⅜	5¼	5¼
C Husky w	100	135	135	135
C Hydro	z35	$ 14	14	14
C Im B C	1510	$ 59	58½	58⅞
C Ind G	500	$ 7½	7½	7½
CIL	165	$ 12¼	12¼	12¼
C Marc	300	460	440	440
Cdn Oil	657	$ 28¼	28	28
Cdn Pac	39550	$ 24¼	24¼	24¼
Cdn P pr	100	$ 11¼	11⅜	11¼
Cdn Tire	55	$ 40	40	40
C Tire A	z20	$ 32¼	32¼	32¼
C Vickers	z50	$ 23	23	23
CW G 5½	100	$ 21½	21½	21½
C Util pr	z15	$ 27½	27½	27½
CW Prop	100	$ 5	5	5
CKP Dev	z25	$ 16	16	16
Col Cell	300	400	400	400
Con Bldg	320	$ 12¾	12¾	12¾
Con Bldg p	400	$ 7¾	7¾	7¾
Con Bld w	400	475	460	460
Con M S	745	$ 20½	20¼	20¼
Con Gas	1345	$ 18	17¾	17¾
Corby vt	z5	$ 17½	17½	17½
Coronation	835	$ 7	6¾	6¾
Crown T	25	$ 46	46	46
Crush Int	100	$ 9¾	9¾	9¾
Dale	900	270	265	270
Dist Seag	495	$ 42½	42½	42½
D Bridge	500	$ 18	18	18
D Can Gen	25	115	115	115
Dom Elect	150	$ 9½

MONTREAL, MARDI 12 JUIN 1962 — 78e ANNEE — No 201

LE CARNET DE RAYMOND GUÉRIN



SEDUCTION RACIALE

La scène se déroule dans un bar-salon de la métropole, où je suis assis à déguster paisiblement une consommation, en méditant sur je ne sais trop quoi. Arrive soudain un jeune couple qui prend place à la table voisine. Ils parlent à haute voix. Forcément, je les entend. Et là, j'ai un peu honte. Pour lui !



... Que je m'explique :

La jeune fille est d'expression anglaise. Le jeune homme, de toute évidence, est canadien-français. Il lui parle en anglais, et son fort accent le trahit. Tous deux, semble-t-il, viennent tout juste de se connaître quelque part, ce même soir. Et le jeune homme y va toutes voiles dehors de son petit numéro de séduction.

Rien de remarquable jusque là ... sauf que je commence à moins priser l'attitude et les arguments adoptés par le jeune courtisan pour impressionner la belle.

Car il en vient à lui dire :

"Oh, vous savez, moi, je ne lis que les journaux anglais. Je ne lis que des livres écrits en anglais. Et je parle l'anglais le plus souvent, même quand ça n'est pas nécessaire". Le tout avec un sourire enjôleur, avec le manifeste désir de se faire bien accepter de l'autre. Comme si ça le faisait paraitre plus digne et plus reluisant!

Pauvre type, va !

• • •

AU FAIT ! — Cet intermède électoral, qui trouble aujourd'hui le calme habituellement plat de la vie canadienne, est marqué par toutes sortes de promesses, proférées avec ferveur par tous les candidats. Mais en fait de promesses, lesdits candidats ne sont pas aussi concis qu'un écolier anglais, John Jolly, qui vient d'envoyer au premier ministre Harold Macmillan une composition qu'il a rédigée, qui a gagné un prix, et qui s'intitule : "Ce que je ferais si j'étais premier ministre".

Les recommandations du jeune Jolly : augmenter la sécurité routière, réduire la pollution de l'air, et abolir les devoirs des écoliers.

• • •

CONFLIT — La guerre est déclarée, à Septlles, entre deux journaux locaux : "L'Avenir" poursuit "Le Nordet" devant les tribunaux, et réclame en dommages une somme de $5,000, en se déclarant victime des propos peu flatteurs tenus par son adversaire, au cours de plusieurs articles.



"Le Nordet" a notamment déclaré de l'"Avenir" que ce dernier était "au service des tout-puissants de la Côte nord qui méprise notre peuple". De plus, "Le Nordet" a publié souventes fois des lettres ouvertes, lesquelles qualifiaient l'"Avenir" de "torchon de poubelle", et son éditeur de "rat d'égoût" au service d'une "feuille écoeurante, pour salir et se moquer des Canadiens français".

Plusieurs autres épithètes du genre sont citées dans l'action intentée par "L'Avenir and Sept-Iles Journal Ltd" (c'est son vrai nom, le journal est bilingue), au "Nordet" que dirige Gérard Bernatchez.

Ca bouge dans la région !

• • •

L'évanescent bandit Georges Lemay est à vendre tous ses "biens" (son île, son yacht, etc.) mais ça n'est peut-être pas forcément un signe de banqueroute ! • Il me semble que la mode des jupes écossaises est plus longue cette année; du moins, si l'on en juge par les photos du régiment Black Watch, quand la reine mère est venue le saluer en fin de semaine • Les Hurons de l'Ancienne Lorette font comme les séparatistes; ils ont décidé de ne pas voter aux prochaines élections fédérales • Il existe un organisme qui se nomme "L'éveil féminin de Grand'Mère, Inc." • La journaliste sportif Louis Chantigny a été élu au conseil de direction du Cercle des Journalistes de Montréal • A Washington, la Maison Blanche a mis fin à son abonnement au "New York Herald Tribune". Et le grand journal de commenter : "Nous espérons que le président Kennedy n'a pas agi ainsi à cause du caractère critique de nos éditoriaux".

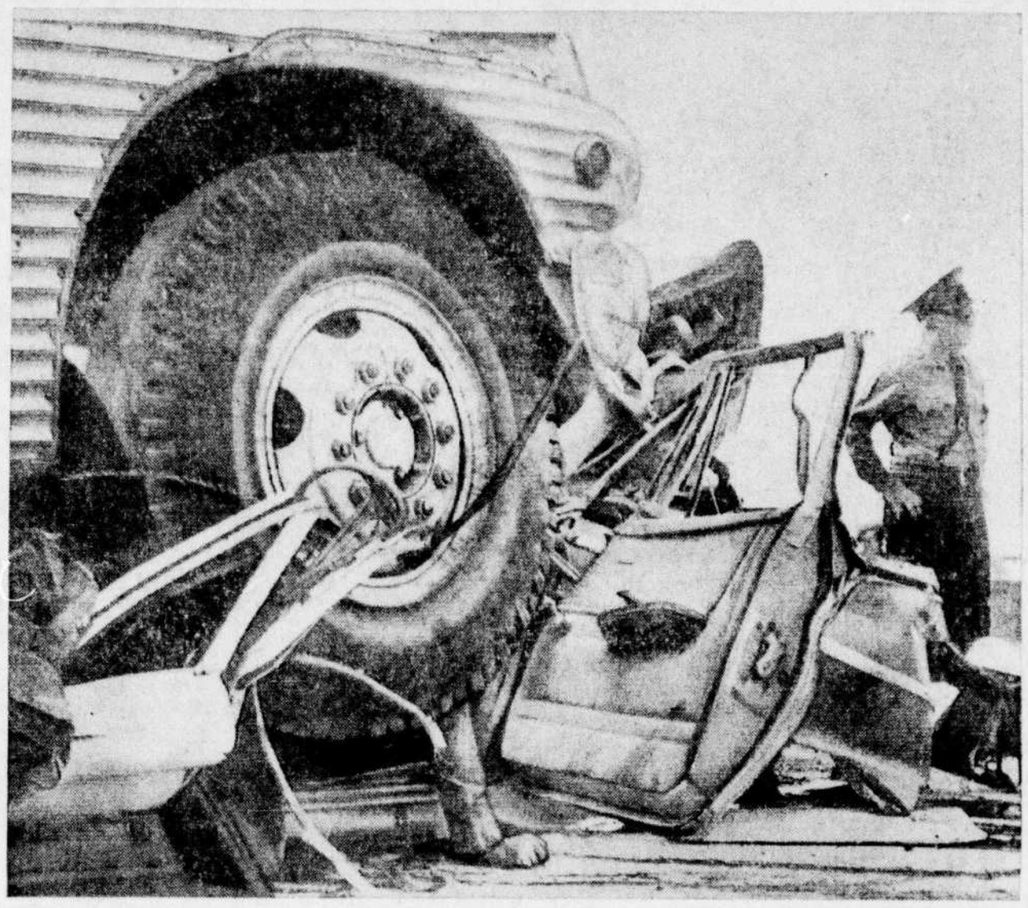
• • •

UN PEU TROP ! — Le seul et unique policier de la ville de Claremont, en Caroline du nord, a abandonné son poste. Il en avait assez ! La goutte d'eau lui a été déversée quand les notables de la ville (750 habitants) ont demandé à Buren Grant d'ajouter d'autres petits travaux aux fonctions qu'il remplissait déjà. On voulait qu'il transporte les ordures et tonde les gazons municipaux. Grant a rétorqué que cela suffisait comme ça ! Il s'occupait déjà de lire les compteurs d'eau, de vérifier le réservoir chaque matin, de réparer les rues et, au besoin, d'y épandre du gravier; et de faire aussi la police, bien sûr.

Son salaire : $74.50 par semaine.

Pour mettre le monde à l'abri des bandits

La G.-B. approuve la création d'une force de paix de l'ONU



LA ROUE DE LA MORT — Trois policiers du New Jersey ont été littéralement broyés dans leur auto, sous le poids d'un puissant autobus, hier, à Kearny.

GENEVE. (Reuter, AF) — Le délégué de la Grande-Bretagne à la conférence des Dix-Sept sur le désarmement, à Genève, M. Joseph Godber, s'est prononcé aujourd'hui en faveur de la création d'une force internationale sous l'égide des Nations unies, en déclarant qu'il faut faire en sorte que la possibilité d'une guerre, même limitée, soit inconcevable. "Même si notre programme de désarmement était réalisé complètement et consciencieusement, a-t-il dit, il nous faudrait l'assurance que la loi prévaudra". Il a expliqué qu'il n'est pas bon "de créer un monde où les bandits soient en sécurité".

Le chef de la délégation britannique considère qu'il faut, à cet effet, construire trois lignes successives de défense contre la possibilité d'une guerre :

1) Créer les moyens de régler les différends autrement que par la force des armes.

2) Rendre impossible pour un Etat agresseur le recours à la force armée en l'empêchant, par la vérification, de cacher un armement interdit.

3) Créer une force de paix des Nations unies entrainée et prête à intervenir.

"Ces mesures préventives, dit M. Godber, individuelles ou collectives devraient être efficaces. L'organisation chargée de vérifier que les mesures de désarmement prévues par le traité ont été appliquées devrait également être efficace."

La force de paix des Nations unies "devrait être assez forte en effectifs et en équipement pour être en mesure de contrer rapidement et de façon décisive n'importe quelle force avec laquelle elle pourrait être confrontée".

Par ailleurs, le sous-comité scientifique et technique du comité des 28 puissances sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a recommandé, dans son rapport au comité, la création de rampes internationales de lancement de fusées-sondes, notamment dans la région de l'Equateur géomagnétique. De telles bases de lancement, déclare le rapport, constitueraient une première étape vers la création et l'utilisation de rampes de lancement de fusées-sondes sous l'égide des Nations unies.

AUTOUR DU MONDE

Quatrième navire russe d'observation dans le Pacifique

WASHINGTON. (PA) — On apprend aujourd'hui qu'un quatrième navire d'observation russe, le "A. I. Voyeykov", a rejoint les trois dont le département américain de la Défense signalait la présence à 10 ou 15 milles de la région des essais nucléaires. Il a les mêmes dimensions que le "Shokalskiy", le plus gros des trois précédents. Tous ces bâtiments sont équipés de tous les instruments nécessaires aux observations météorologiques et à l'analyse des retombées atomiques. La deuxième explosion nucléaire à découvert de la série d'expériences en cours est prévue pour la fin de la semaine, 500 milles au-dessus de l'île Johnston. Elle aura pour effet, révèle le secrétariat de l'Aviation, d'empêcher toutes les communications radiophoniques à haute fréquence dans le Pacifique pour une période atteignant 32 heures au maximum. Le premier essai, tenté le 4 juin, a échoué après que la fusée porteuse Thor a été détruite en plein vol à cause d'une panne du système de traçage.

Deuil en Argentine

BUENOS AIRES. (UPI-AFP) — Les écoles publiques en Argentine ont fermé leurs portes aujourd'hui en signe de deuil pour la mort de 43 personnes tuées dans la collision, hier, entre un train et un autobus d'école. La plupart des morts étaient des garçonnets et des fillettes de 3 à 11 ans. Une institutrice et le chauffeur de l'autobus ont également été tués. Quatre-vingts autres enfants ont été blessés, dont 23 grièvement. Le ministre des Transports a déclaré, à propos de l'accident, qu'il n'existait aucune excuse pour le garde-barrière qui a laissé le passage à l'autobus d'école. Par ailleurs, tous les spectacles ont été suprimés à Buenos Aires en signe de deuil.

Fête nationale des Philippines

MANILLE. (UPI) — Les Philippines ont rendu hommage aujourd'hui, à un vieux guerrier qui a jadis combattu contres les Etats-Unis et a ensuite attendu 64 ans pour être reconnu comme l'architecte de la république dans ce pays. A travers les 7,000 îles de l'archipel, les Philippins ont dansé, manifesté et chanté dans les rues en l'honneur du général Emilio F. Aguinaldo, âgé de 93 ans, qui a été jadis un ennemi des Etats-Unis. L'ancienne colonie des Etats-Unis a décidé de changer le jour anniversaire de l'indépendance, qui depuis 1946 était célébrée le même jour que celle des Etats-Unis, soit le 4 juillet, pour décréter que la journée du 12 juin serait fêtée dorénavant comme pour marquer la libération des Philippines du joug espagnol, en 1898. Le général Aguinaldo a pris part aux combats contre les Espagnols.

Revision du traité du canal de Panama ?

WASHINGTON, (AFP) — La possibilité d'une revision du traité du canal de Panama, telle est la question qui prendra probablement la vedette au cours des entretiens qu'auront, aujourd'hui et demain, à la Maison Blanche, le président de Panama, M. Robert Chiari, et le président Kennedy. Tout indique que Washington n'a nullement l'intention, pour l'instant, de modifier le traité de façon fondamentale. Des experts ont affirmé que le canal de Panama, avec ses écluses, sera périmé dans vingt ans. La question se pose de savoir si l'on devrait procéder alors au forage d'un nouveau canal au niveau de la mer ou tout simplement abandonner ce système de transport pour n'utiliser que l'avion pour traverser l'isthme panamien.

Pourparlers de paix en Algérie

Vers un compromis entre l'OAS et les musulmans

ALGER. (Reuter, UPI, AFP, PA) — Tandis que les réfugiés algériens affluent vers la France au rythme de plus de 10,000 par jour et que l'OAS poursuit ses sabotages de façon sporadique, les chefs des communautés musulmane et européenne semblent sur le point d'en arriver à un compromis qui mettrait fin au terrorisme et établirait les bases d'une future coopération des deux races dans une Algérie indépendante. Des pourparlers entre Européens et des membres de l'exécutif provisoire se poursuivent depuis quelque temps, à Rocher Noir.

Hier soir, au cours d'une émission pirate, un porte-parole de l'OAS a déclaré que l'organisation terroriste exigerait "une déclaration noir" sur blanc" sur le statut des Européens en Algérie. "Selon les propositions qui nous seront faites, nous vous dirons si vous pouvez rester", a-t-il dit aux Européens.

Le porte-parole de l'OAS avait d'abord affirmé "qu'il y a eu des contacts entre l'OAS et des membres de l'Exécutif provisoire, mais qu'ils ont abouti à une impasse", parce que les interlocuteurs de l'OAS lui avaient demandé de ratifier en fait les accords d'Evian.

"Ratifier les accords d'Evian serait, pour l'OAS, trahir, car les accords n'ont été signés que par le FLN et le pouvoir gaulliste et livrent la communauté européenne au génocide", a affirmé le porte-parole.

"D'autres pourparlers sont en cours, a précisé l'OAS dans l'émission-pirate, mais ils n'empêcheront pas l'OAS de continuer la politique de terre brûlée tant que les garanties nécessaires à la communauté européenne n'auront pas été obtenues.

"Nous devons vous dire que nous ne lâcherons rien qui pourrait être préjudiciable à la communauté européenne."

Reprenant les menaces de "terre brûlée", le porte-parole anonyme a affirmé que l'organisation secrète s'en est jusqu'à présent "tenue à des petites destructions, à titre d'avertissement". Il a menacé de procéder à des sabotages plus étendus contre les forces vives de l'Algérie, advenant l'échec des nouveaux pourparlers.

Les incidents de la journée

A Alger, deux fortes explosions ont été entendues hier soir dans le centre de la ville. Il s'agissait de deux charges placées dans une école primaire. Les dégâts sont assez importants.

Par ailleurs, au cours de la soirée toujours, d'autres explosions ont eu lieu en divers endroits de la ville, dont une au garage central de régie des transports algérois. De nombreux véhicules ont été détruits.

A Oran, des commandos de l'OAS ont entrepris hier soir un tir de harcèlement contre la nouvelle préfecture. On ignore s'il y a eu des victimes.

On signale enfin que des incidents ont eu lieu pendant toute la journée à Sidi-bel-Abbès, entre Européens et musulmans. Des coups de feu ont éclaté à plusieurs reprises entre membres des deux communautés. L'armée de libération nationale (ALN) a d'autre part harcelé des petits postes occupés par des légionnaires et situés dans un quartier musulman de la ville, indique-t-on de source privée.

Victoire de Belaunde Terry

Le parti conservateur est renversé au Pérou

LIMA. (PA, AFP) — Le candidat du parti de l'Action populaire, M. Fernando Belaunde Terry, a pris une nette avance sur les autres candidats, aux élections présidentielles du Pérou, avec un total de 516,230 voix, contre 479,373 pour le candidat de l'Action populaire et révolutionnaire américaine, M. Haya de la Torre, et 437,156 pour le candidat conservateur, le général Odria. Ces résultats officieux portent sur 1,500,000 électeurs, alors que 2,222,000 sont inscrits au scrutin.

Pour être automatiquement porté à la présidence, le candidat élu doit obtenir 30 pour cent des voix, plus une. Autrement, il appartiendra au Congrès de choisir le président.

M. Belaunde s'est lui-même proclamé élu, au cours d'une émission télévisée, hier soir, et ses partisans ont organisé un défilé dans les rues de Lima. Belaunde a déclaré aux auditeurs qu'ils n'avaient rien à craindre des "importants changements" qu'apporterait son administration.

Belaunde avait été appuyé par le parti communiste et avait affirmé que s'il était élu il reconnaitrait le régime de Fidel Castro. Il avait par ailleurs donné son appui à l'Alliance pour le progrès du président Kennedy. Il y a six ans, Belaunde avait été défait par Manuel Prado. La loi interdit à ce dernier de se représenter avant six ans, mais il avait donné son appui à Haya de la Torre. Prado avait été l'un des premiers dirigeants sud-américains à rompre avec Cuba.

Elections en Italie

Moitié des voix à la coalition

ROME. (PA) — Les élections municipales de dimanche étaient la première épreuve populaire du gouvernement Fanfani depuis "l'ouverture à gauche" du mois de mars. Le parti démocrate chrétien y recueille un peu moins de suffrages. Cependant les quatre partis de la coalition ministérielle ont recueilli 29.3% des 2,467,000 suffrages donnés dans les 34 premières villes d'Italie; le total des suffrages déposés à cette élection est d'à peu près 3 millions. Les élections concernaient au total 157 municipalités.

Appel républicain contre la répression en Espagne

PARIS. (AFP-UPI) — M. Claudio Sanchez Albornoz, président du gouvernement républicain espagnol en exil, a fait savoir hier, dans une déclaration publiée à Paris, qu'il avait accueilli avec émotion les accords réalisés de façon unanime par les délégués espagnols de l'intérieur de l'Espagne et par ceux en exil au cours des colloques qui ont eu lieu, la semaine dernière, à l'occasion du quatrième congrès du Mouvement européen, à Munich.

M. Albornoz a indiqué que ces accords concernaient la procédure pacifique et démocratique destinée à rétablir en Espagne le rôle international qui lui revient au sein d'une Europe libre.

Le gouvernement de la République espagnole, a-t-il ajouté, s'adresse à l'opinion démocratique mondiale pour lui rappeler son devoir de solidarité envers les démocrates et les libéraux de l'intérieur de l'Espagne qui se sont rendus au congrès de Munich et qui seront l'objet de persécutions pour le simple délit d'avoir proclamé le droit de l'Espagne à se gouverner démocratiquement.

La "répression"

Une centaine d'Espagnols antifranquistes ont participé aux colloques de Munich. Déjà, trois d'entre eux, dès leur retour à Madrid, ont été assignés en résidence forcée à l'île de Fuerteventura, dans les Canaries. Miguel de Unamuno, qui y fut déporté en 1924 par le dictateur Primo de Rivera, comparait cette île à un squelette. Balayée par les vents sahariens, tout n'y est qu'abandon et désolation.

Deux autres membres de l'opposition, MM. Gil Robles et Prados Arrate, ont préféré s'exiler en France. Ces cinq personnalités sont de tendances monarchistes plus ou moins prononcées.

L'un de ceux qui ont été envoyés à Fuerteventura est M. Joaquin Satrustegui, chef de l'Union espagnole, l'un des mouvements monarchistes antifranquistes les plus actifs.

Aux Etats-Unis :

Formation d'un contingent de 57,000 anti-guérilleros

PITTSBURGH. (UPI) — Le gouvernement des Etats-Unis a l'intention de travailler très sérieusement à la formation d'un contingent de militaire hautement spécialisés dans l'art de réduire la guérilla.

Le général Maxwell Taylor, ancien chef de l'état-major de l'armée américaine devenu conseiller militaire du président Kennedy, a annoncé, hier, que l'on songe à entrainer ainsi quelque 57,000 hommes.

L'officier a prononcé un discours à la collation des diplômes à l'Université de Pittsburgh qui lui a conféré un doctorat honorifique en droit.

Le général Taylor a insisté sur le fait que la formation de ce groupe de combat n'est que l'une des nombreuses mesures envisagées par Washington pour faire face à la "vague communiste de guerres de libération".

"Les événements du Sud-est asiatique, a-t-il noté, prouvent qu'il n'est pas vain de parler d'un péril communiste" dans les régions les plus diverses.

Ce péril, a ajouté le militaire, est plus réel dans les régions reculées, les jungles propices à la guérilla.

Sans pour autant négliger les armes nucléaires, a poursuivi le général Taylor, il y a un grand souci au Pentagone d'améliorer l'entrainement des forces armées en vue de l'utilisation efficace de l'armement classique.

La SSJB de Québec à tous les candidats du 18 juin :

Soutenez publiquement la demande de Radio-Canada

QUEBEC (PCf) — La Société St-Jean-Baptiste de l'archidiocèse de Québec a demandé hier à tous les candidats à la députation de soutenir publiquement la demande de Radio-Canada qui veut établir un émetteur de télévision dans la Vieille Capitale.

Dans une déclaration remise aux journalistes, la SSJB déclare que la décision du Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion a été "anormalement retardée".

La Société "déplore les interminables tergiversations du Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion et les récentes démissions de deux de ses plus éminents membres, le professeur Guy Hudon et le Dr Eugène Forsey."

Québec a actuellement deux postes de télévision, un en langue française et un en langue anglaise, qui sont privés.

Un groupe de 105 organismes, surtout culturels, soutiennent, dans la région de Québec, la demande de Radio-Canada et ont réaffirmé, pendant la fin de semaine, leur position dans une déclaration.

Les associations déclarent qu'une décision défavorable "ne peut que nous rendre mal à l'aise, car elle signifierait que les membres du BGR ont décidé de s'ériger en juges des besoins culturels du Canada français ..."

La FTQ: l'expérience du BGR a fait son temps; le retour à Radio-Canada est devenu nécessaire

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, a déclaré qu'à la suite de la démission des gouverneurs Eugene Forsey et Guy Hudon, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion se trouve condamné et qu'il est temps de revenir à l'ancien régime, qui confiait à Radio-Canada la régie des ondes de radio et de télévision.

"Il est inconcevable, de dire M. Provost, qu'une institution publique comme Radio-Canada, qui est la propriété de tous les citoyens canadiens, se voit forcée de concurrencer des intérêts privés pour l'obtention d'un permis d'exploitation d'un poste de télévision à Québec. Il est de plus en plus évident que le BGR, qui est bourré de créatures politiques et d'âmes damnées de l'entreprise privée, n'a pas plus à coeur l'intérêt de la population que celui de nos artistes créateurs et de nos interprètes."

M. Provost, qui est également vice-président régional du Congrès du travail du Canada, s'est particulièrement réjoui de la démission du Dr Eugene Forsey, qui est directeur des recherches de cette centrale syndicale.

Selon le président de la FTQ, le BGR se trouve maintenant condamné parce qu'à la suite de la démission de MM. Forsey et Hudon, aucun gouvernement ne pourra plus trouver de représentants authentiques du peuple pour y siéger. Il est bien évident, dit-il, qu'aucun syndicaliste sincère n'acceptera, dans les circonstances actuelles, de combler la vacance créée par le départ du Dr Forsey.

Rappelant que la FTQ s'est déjà prononcée en faveur de l'octroi à Radio-Canada du permis de télévision de Québec, et qu'elle a déjà accusé le BGR de trahir sa mission en réduisant presque à néant ses exigences à l'endroit de la télévision privée, M. Provost a soutenu que l'organisme a désormais fait la preuve qu'il est incapable de veiller au bien commun intellectuel de la population.

En demandant que Radio-Canada assume de nouveau la régie des ondes de radio et de télévision, le président de la FTQ a tenu à réfuter l'argument des diffuseurs privés selon lequel cette institution serait à la fois juge et partie. "Radio-Canada, dit-il, c'est la propriété du peuple, et il est normal, en démocratie, que le peuple souverain soit juge et partie quand le bien commun est en cause. Si le peuple ne peut pas imposer ses volontés à l'entreprise privée, alors pourquoi ne pas abolir nos parlements et les remplacer par des bureaux des gouverneurs de type corporatiste ?"

M. Provost a annoncé que les travailleurs du Québec s'emploieront, par l'intermédiaire du Nouveau parti démocratique, à faire disparaître le BGR et à restaurer la Société Radio-Canada dans toute la dignité et l'autorité qui conviennent à une institution publique et qui ont fait les beaux jours de notre radio et de notre télévision.

Le BGR regrette la démission de MM. Forsey et Hudon

OTTAWA. (PCf) — Le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion a déclaré qu'il regrettait la décision de MM. Eugène Forsey et Guy Hudon qui ont démissionné de cet organisme.

Ils ont tous deux annoncé vendredi qu'ils avaient quitté le BGR parce que, jusqu'ici, il n'avait pas réussi à accorder de permis de télévision pour Québec. Ils étaient tout à fait en faveur de l'octroi d'un permis à Radio-Canada.

Le BGR affirme dans sa déclaration d'hier que "tous les membres du Bureau" regrettent cette décision.

La déclaration ajoute qu'il est regrettable que ces démissions aient été annoncées trois jours avant les décisions refusant un permis à un émetteur privé et réservant la décision du BGR au sujet de la demande de Radio-Canada.

Le Bureau précise qu'il a retardé sa décision parce que des discussions sont actuellement en cours entre RC et des membres du BGR au sujet de l'évolution de la télévision.

Le point essentiel du différend entre RC et le BGR, c'est l'échange de programmes spéciaux entre Radio-Canada et des émetteurs privés.

Les gouverneurs ont déclaré qu'ils étaient en faveur de ces échanges, tandis que RC refuse nettement d'y participer en prétendant que les réseaux doivent rester séparés pour maintenir leur caractère personnel.

Une démission inquiétante, dit la Fédération des auteurs et des artistes

Réunie en congrès annuel à Saint-Jovite en fin de semaine, la Fédération des auteurs et des artistes a adressé au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion ainsi qu'au ministre du Revenu national un télégramme dans lequel elle dit que ses adhérents s'inquiètent des raisons qui ont motivé la démission de deux gouverneurs la semaine dernière.

Dans son message, la Fédération a réitéré l'appui de ses 1,200 membres à la requête de la Société Radio-Canada relative à l'exploitation d'une station de télévision d'Etat à Québec.

M. Guy Fournier, de Montréal, a été élu président de l'association en remplacement de M. Roland Chenail.

Les autres membres élus au comité de direction sont : MM. Laurent Gervais, de Québec, vice-président, Pierre Boucher, de Montréal, secrétaire, Marcel Baulu, de Montréal, trésorier, et Claude Préfontaine, de Montréal, Roland Bélanger, de Québec, Marcel Dubé, de Montréal et Mme Reine Danjou-Lavoie, d'Ottawa, conseillers.